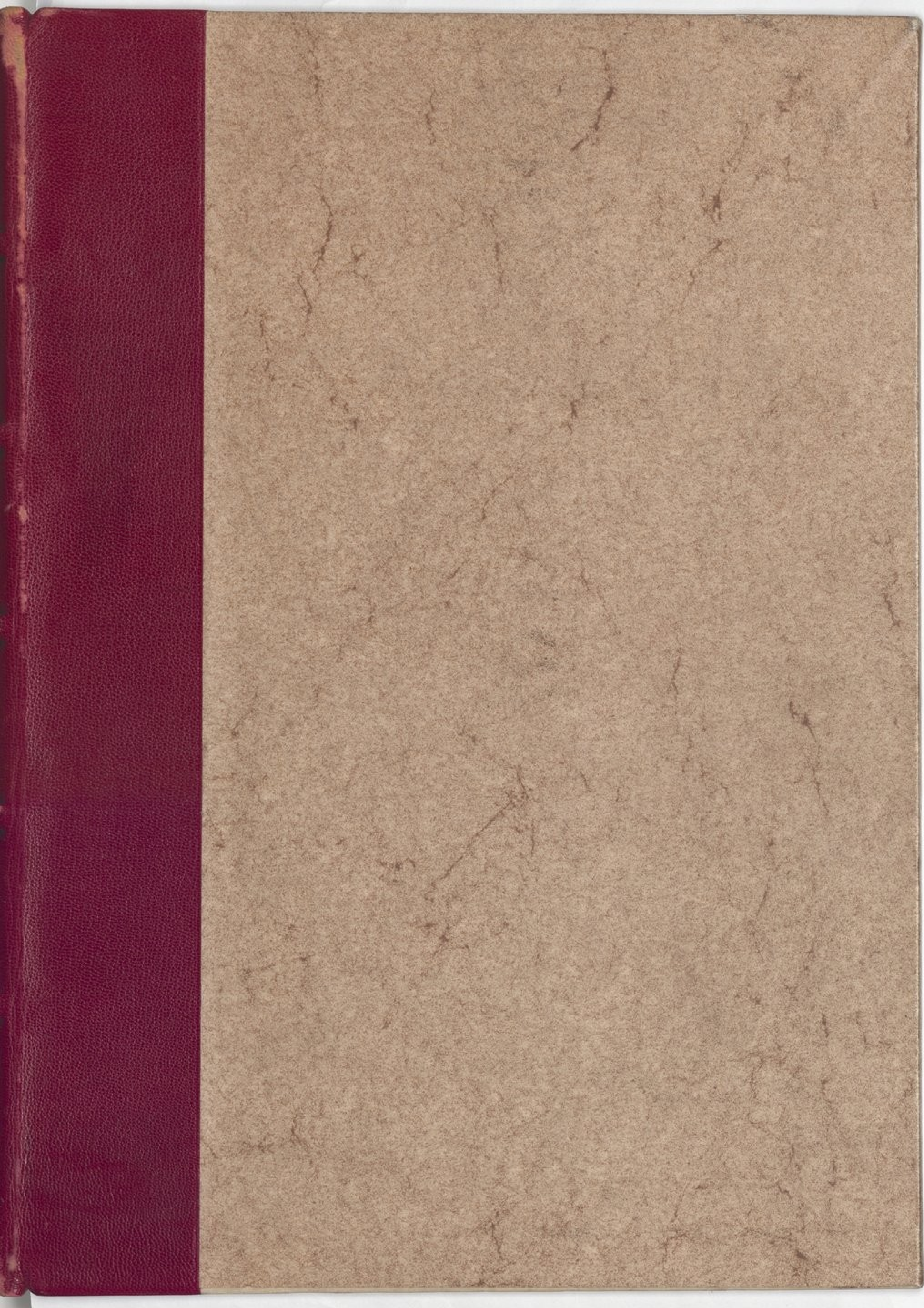
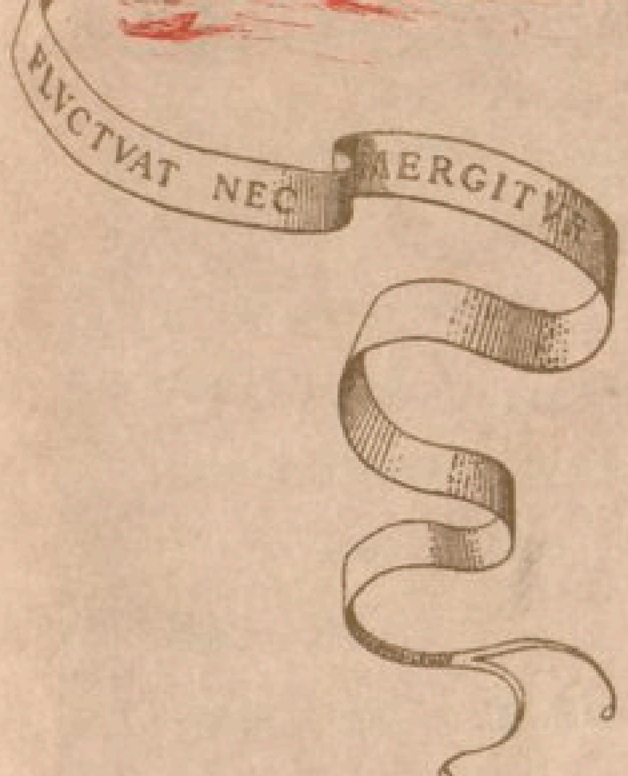
Marius Vachon. Le Nouvel hôtel de ville de Paris. 1872-1900



MARIUS VACHON



HOTEL DE VILLE



DE

PARIS



1872-1900

PLON-NOURRIT ET Cie

IMPRIMEURS-ÉDITEURS

8, rue Garancière

PARIS — 6e



Paris, le 1905

Nous avons l'honneur de vous adresser ci-joint un prospectus de l'ouvrage de M. Marius Vachon : <u>l'HOTEL DE VILLE DE PARIS</u>, sur lequel nous appelons tout particulièrement votre attention.

Si vous voulez bien prendre connaissance de ce prospectus, vous vous rendrez compte de l'intérêt de cet ouvrage, que nous avons édité avec le plus grand soin.

Le Conseil municipal de Paris ayant limité le tirage à 700 exemplaires, ce nombre sera très rapidement souscrit. Nous vous proposons dès maintenant de vous en réserver un exemplaire, payable

PARIS. TYP. PLON-NOURRIT ET Cie. — 7668.

par mensualités de 10 francs, recouvrables par la poste sans frais pour vous.

Si vous voulez bien accepter notre proposition, nous vous prions de nous fixer dans la huitaine, en nous retournant, rempli et signé, le bulletin de souscription ci-joint.

Veuillez agréer, M , l'assurance de nos tout dévoués sentiments.

PLON-NOURRIT ET Cie.

N. B. -- Nous adresserons sur demande, aux personnes qui le désireraient, un spécimen des héliogravures et des similigravures tirées hors texte.

PLON-NOURRIT et C[ie], ÉDITEURS, 8, rue Garancière, PARIS — 6[e]

BULLETIN DE SOUSCRIPTION

*Je, soussigné, déclare souscrire à un exemplaire de l'***Hôtel de Ville de Paris,** *au prix de* **60 francs** *broché ou* **75 francs** *relié* (1) *que je m'engage à payer comme suit : 10 francs à réception de l'ouvrage et 10 francs du 1er au 5 des mois suivants, jusqu'à libération de la somme totale.*

Nom et prénoms .... Qualité ....

Adresse ....

A .... *le* ....

SIGNATURE

(1) Rayer les mots inutiles.

Remplir ce bulletin et l'adresser à MM. Plon-Nourrit et C[ie], 8, rue Garancière, Paris (6[e]), ou à un libraire.

PLON-NOURRIT & Cie, IMPRIMEURS-ÉDITEURS, 8, RUE GARANCIÈRE, PARIS — 6e

L'HOTEL DE VILLE
DE PARIS

PAR

MARIUS VACHON

BULLETIN DE SOUSCRIPTION

Je, soussigné, ...

demeurant à ....

prie MM. PLON-NOURRIT et Cie de m'inscrire pour .... *exemplaire*...... *broché*......, *au prix de* **60** *francs, qui me ser*...... *envoyé*... *dès l'apparition du volume et que je m'engage à payer au moment de la livraison.*

N. B. — Les exemplaires souscrits avant la mise en vente porteront la mention :

Exemplaire imprimé pour

M..........

SIGNATURE :

à monter

PLON-NOURRIT ET Cie, IMPRIMEURS-ÉDITEURS

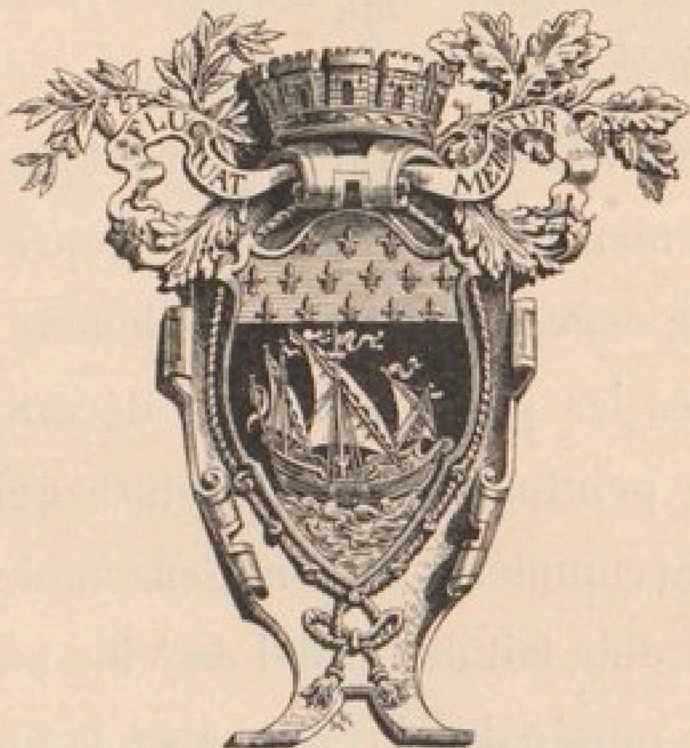
8, RUE GARANCIÈRE, PARIS

L'HOTEL DE VILLE

DE PARIS

PAR

MARIUS VACHON



En 1899, le Conseil municipal de Paris faisait publier à ses frais un ouvrage de M. Marius Vachon sur l'Hôtel de Ville. Cette édition, de grand luxe, tirée à trois cents exemplaires, était spécialement destinée aux personnages officiels reçus par la municipalité parisienne pendant l'Exposition universelle de 1900; elle n'a pas été mise en librairie. Le Conseil municipal, par délibération officielle, vient d'autoriser une nouvelle édition de cet ouvrage, en vue des architectes, des artistes décorateurs, et de tous ceux qu'intéresse particulièrement l'Histoire de Paris. Cette édition, dont le nombre d'exemplaires mis en vente a été limité administrativement au chiffre de sept cents, a été concédée à MM. Plon-Nourrit et Cie.

L'ouvrage présente une valeur et un intérêt exceptionnels à tous les points de vue. Il est l'unique monographie, historique, monumentale, artistique et technologique qui ait été publiée de l'Hôtel de Ville.

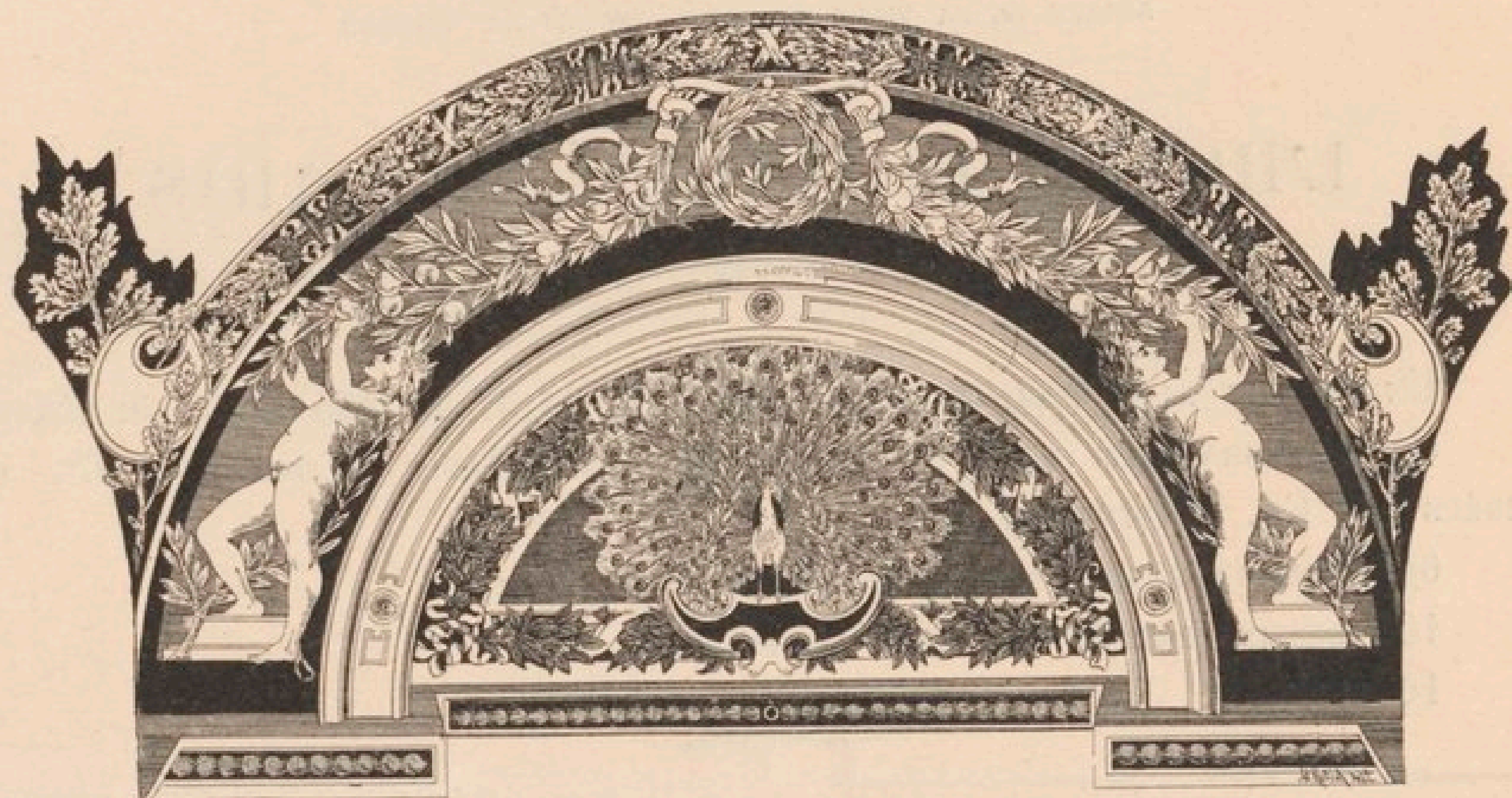
Les architectes y trouveront, décrits avec la plus grande précision, et figurés de la façon la plus exacte, par des héliogravures, des dessins et des plans, toutes les parties architecturales de l'édifice, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, sur toutes ses façades et dans toutes ses cours. L'organisme de chauffage, de ventilation et d'éclairage, pourvu de tous les perfectionnements scientifiques, et l'aménagement ingénieux de tous les services publics, de tous les bureaux administratifs, et des appartements de réception, etc., y sont étudiés avec le plus grand soin, de manière à ce que tous les documents et renseignements qui les concernent, puissent être utilisés pratiquement.



LA SCULPTURE
Par LAYRAUD

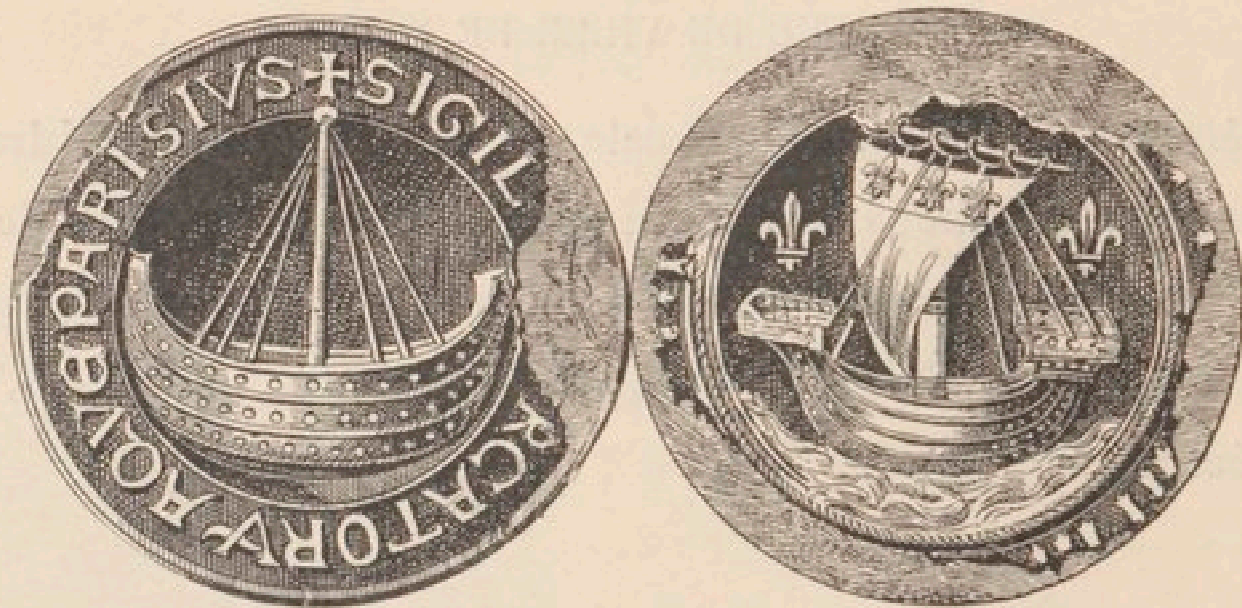
Les artistes décorateurs seront particulièrement intéressés par les reproductions, exécutées irréprochablement, de toutes les grandes œuvres décoratives de peinture et de sculpture qui y sont accumulées, et dont l'ensemble incomparable fait de l'Hôtel de Ville un véritable musée de l'Art français à la fin du dix-neuvième siècle. Il y a là, gravés en plus de cent planches, les grands et beaux plafonds et panneaux de Puvis de Chavannes, Bonnat, Detaille, J.-P. Laurens, Jules Lefebvre, Besnard, Benjamin Constant, Galland, Gervex, Roll, G. Ferrier, Henri Martin, Morot, G. Bertrand, Picard, Cormon, Lhermitte, H. Lévy, G. Clairin, Dubuffe, Dagnan-Bouveret, Jules Chéret, Tattegrain, Ehrmann, Carrière, Maignan, Duez, etc.; les magnifiques sculptures de Mercié,

Barrias, Frémiet, Chaplain, Marqueste, Thomas, Coutan, Idrac, Carlès, Hugues, etc. Les restitutions habiles des ornements de l'édifice de la Renaissance et toute la partie contemporaine de l'ornementation sculpturale ont été l'objet de dessins, qui traduisent avec fidélité les uns et les autres, et peuvent servir de précieux modèles.



DÉCORATION DE LA VOUTE DE LA GALERIE SUD DES TOURELLES

Enfin, au point de vue historique, l'ouvrage mérite toute l'attention de ceux qui aiment à connaître l'histoire de Paris. Il contient les documents récemment découverts par M. Marius Vachon, qui lui ont permis de restituer définitivement à un architecte parisien, Pierre Chambiges, à son gendre et à ses petit et arrière-petit-fils, Guillaume, Pierre et Augustin Guillain, le superbe édifice de la Renaissance française, faussement attribué jusqu'ici à un architecte étranger, le Boccador, et dont la reconstitution intégrale, après son incendie par la Commune, en 1871, a été imposée aux successeurs modernes des anciens « maistres des œuvres de maçonnerie et pavement de la Ville de Paris » : Théodore Ballu et Deperthes.



SCEAUX DE LA VILLE DE PARIS, XIIe ET XVe SIÈCLES

L'HOTEL DE VILLE DE PARIS

UN VOLUME IN-4° DEMI-COLOMBIER (22,5 × 31,5) DE 225 PAGES DE TEXTE ;

55 HÉLIOGRAVURES HORS TEXTE GRAVÉES PAR BRAUN, CLÉMENT ET Cie, ET TIRÉES PAR CH. WITTMANN ;

68 SIMILI-GRAVURES, TIRÉES ÉGALEMENT HORS TEXTE ;

102 DESSINS PAR HOTIN, DANS LE TEXTE ;

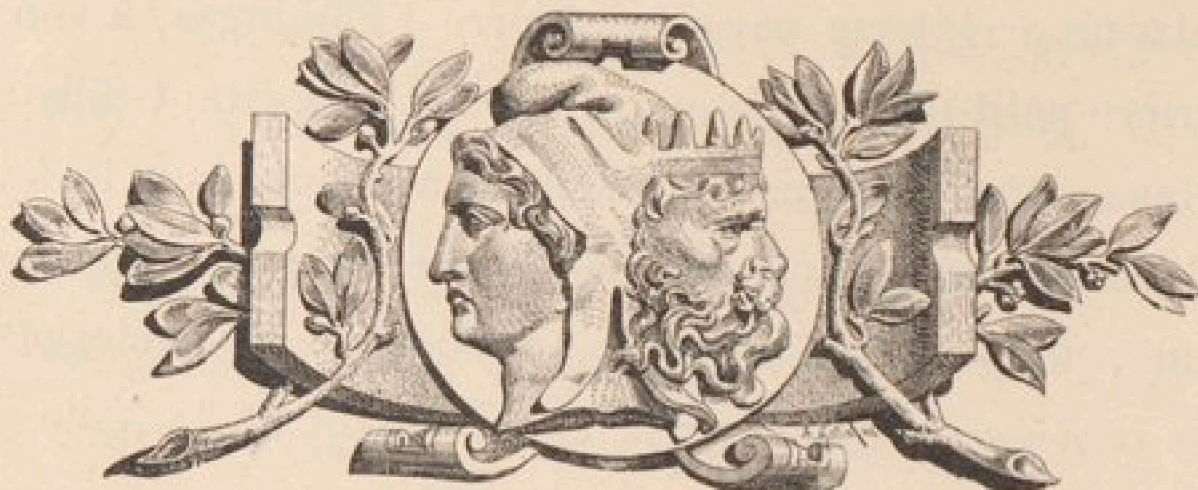
16 PLANS.

De cette édition il n'a été mis que 700 exemplaires en librairie. En raison de ce petit nombre d'exemplaires, du chiffre exceptionnel de gravures hors texte, et du soin particulier apporté à l'impression sur papier spécial, elle constitue une véritable et rare édition d'amateur.

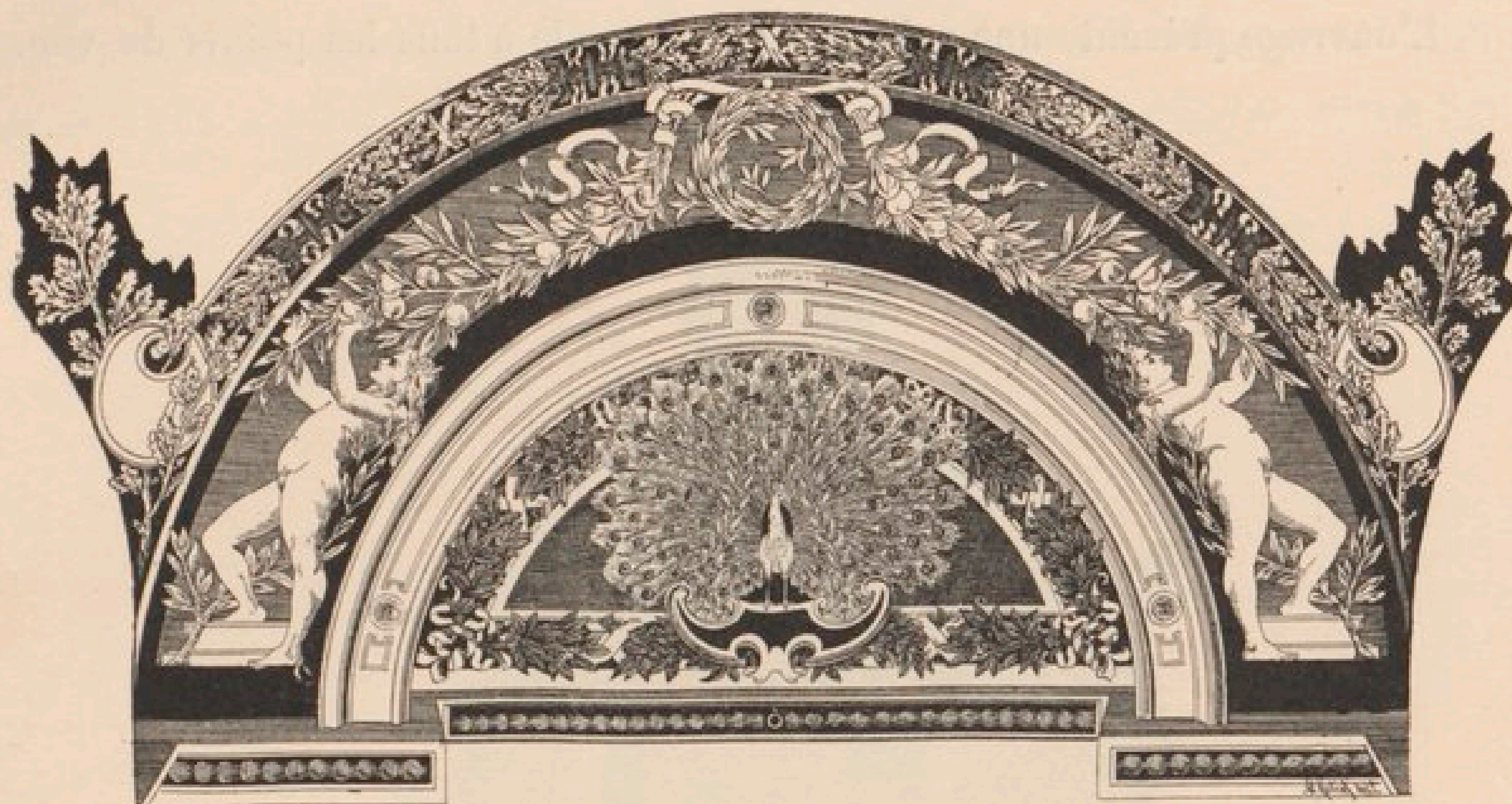
Prix du volume

Broché avec couverture repliée : **60** francs.

Relié amateur, tête dorée avec coins : **75** francs.



PLON-NOURRIT ET Cie, IMPRIMEURS-ÉDITEURS
8, RUE GARANCIÈRE, PARIS



L'HOTEL DE VILLE
DE PARIS

PAR

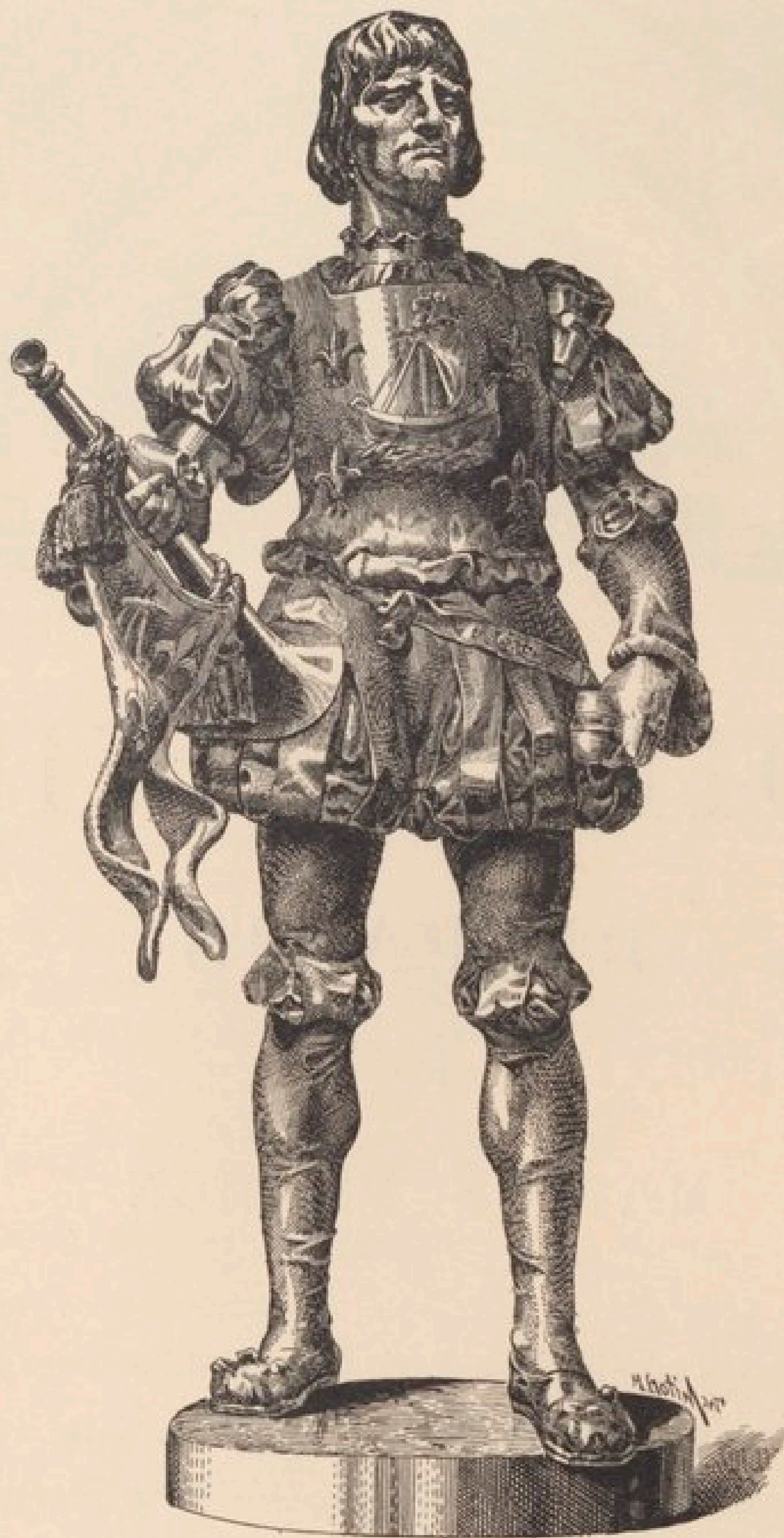
MARIUS VACHON

En 1899, le Conseil municipal de Paris faisait publier à ses frais un ouvrage de M. Marius Vachon sur le Nouvel Hôtel de Ville. Cette édition, de grand luxe, tirée à trois cents exemplaires, était spécialement destinée aux personnages officiels reçus par la municipalité parisienne, à l'Hôtel de Ville, pendant l'Exposition universelle de 1900; elle n'a pas été mise en librairie. Le Conseil municipal, par délibération en date du 12 juillet 1904, a autorisé une nouvelle édition de cet ouvrage, en vue de ceux qu'intéresse particulièrement l'Histoire de Paris. Cette édition, dont le nombre d'exemplaires mis en vente a été limité

à monter

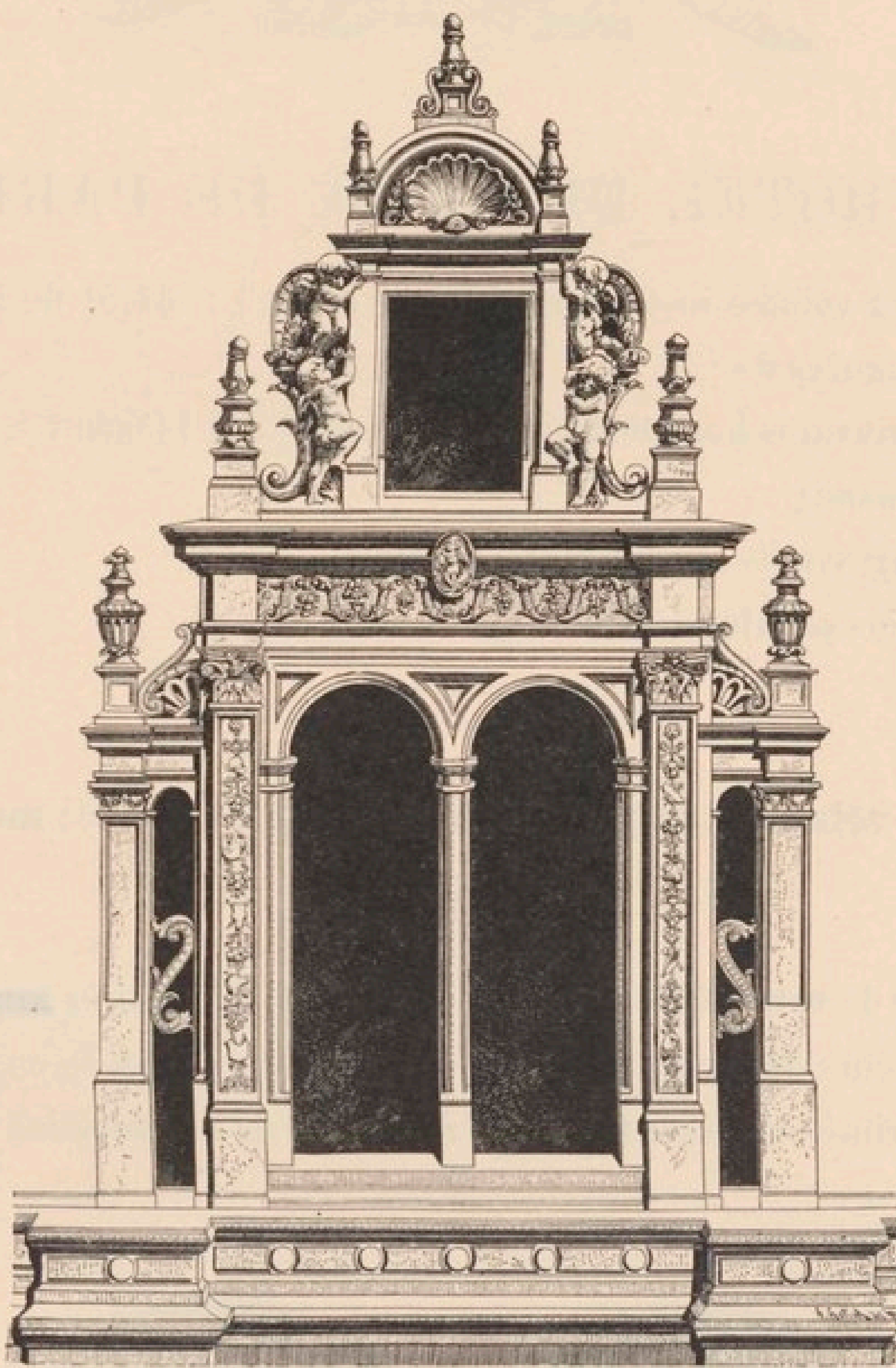
administrativement au chiffre de sept cents, a été concédée à MM. Plon-Nourrit et C[ie].

L'ouvrage présente une valeur exceptionnelle à tous les points de vue. Il

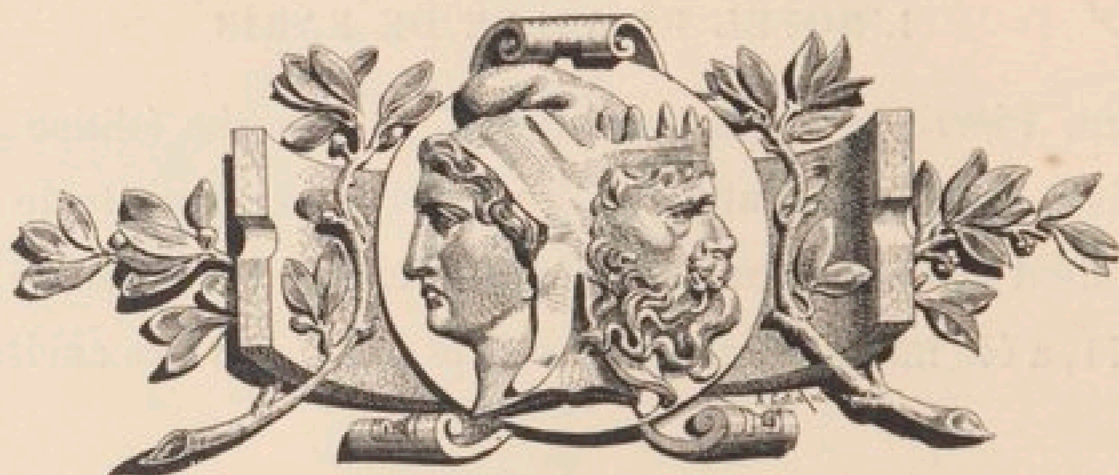


est l'unique histoire, monumentale et artistique, du nouveau palais municipal. Une partie du texte, inédite, contient les documents, récemment découverts par M. Marius Vachon, qui lui ont permis de restituer définitivement à un architecte parisien, Pierre Chambiges, à son gendre, et à ses petit et arrière-petit-

fils, Guillaume, Pierre et Augustin Guillain, le superbe édifice de la Renaissance française, faussement attribué jusqu'ici à un architecte étranger, le Boccador, et dont la reconstitution intégrale, après son incendie par la Commune, en 1871, a été imposée aux successeurs modernes des anciens « maistres



des œuvres de maçonnerie et pavement de la Ville de Paris » : Théodore Ballu et Deperthes. L'illustration du volume se compose des reproductions directes, au nombre de deux cent trente-cinq, hors texte et dans le texte, des œuvres de peinture et de sculpture exécutées par les premiers artistes de notre temps, et dont l'ensemble incomparable fait de l'Hôtel de Ville de Paris un véritable, et grandiose musée de l'Art français, à la fin du dix-neuvième siècle.



L'HOTEL DE VILLE DE PARIS

forme un beau volume in-4° demi-colombier (22,5 × 31,5) de 225 pages de texte accompagnées de :

55 héliogravures hors texte gravées par Braun, Clément et Cie, et tirées par Ch. Wittmann;

68 photogravures-simili tirées hors texte ;

102 dessins par Hotin.

Prix du volume fixé par délibération du Conseil municipal

60 francs.

Le tirage de cette édition sera effectué à 700 exemplaires [redacted]

Les amateurs qui souscriront à l'ouvrage avant la mise en vente auront leur nom imprimé au-dessous du numéro d'ordre de l'exemplaire.



ÉDITION SPÉCIALE

EXEMPLAIRE

DE

M. LANDRIN

MEMBRE

DU

CONSEIL MUNICIPAL

LE NOUVEL HOTEL DE VILLE
DE PARIS

OUVRAGE PUBLIÉ AUX FRAIS

DU

CONSEIL MUNICIPAL DE PARIS

(DÉLIBÉRATION EN DATE DU 27 MARS 1899)

MARIUS VACHON

LE NOUVEL HOTEL DE VILLE DE PARIS

1872-1900



ÉDITION
DU
CONSEIL MUNICIPAL

1900

DESSINS

DE

A. HOTIN

HÉLIOGRAVURES DE BRAUN, CLÉMENT, ET Cie

IMPRIMÉ

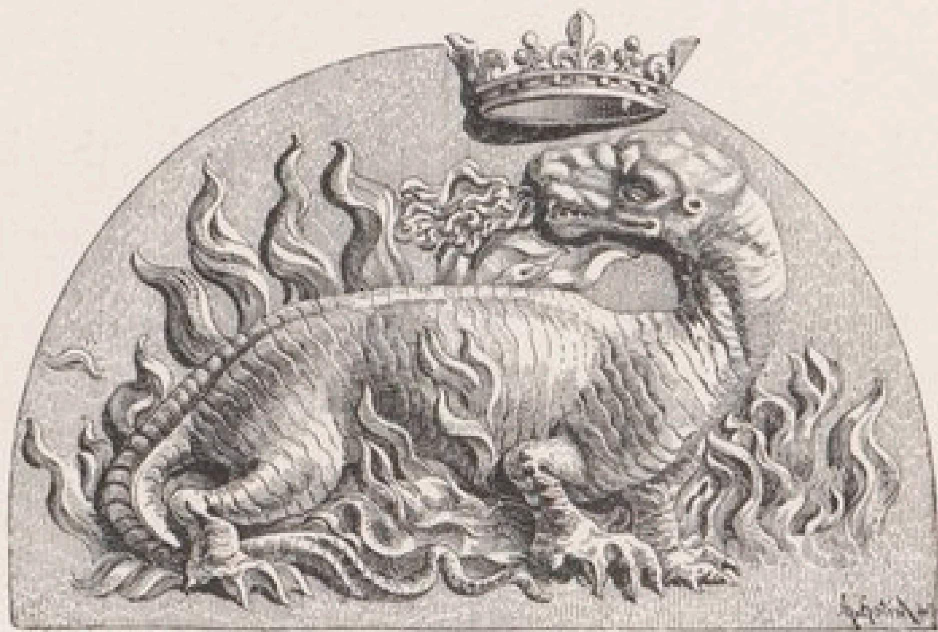
par les

LIBRAIRIES-IMPRIMERIES RÉUNIES

MOTTEROZ, directeur

7, RUE SAINT-BENOÎT

PARIS



TYMPAN DE L'ARC DU MILIEU DE LA FAÇADE CENTRALE.

INTRODUCTION

Quand le Conseil municipal de Paris imposa aux architectes, qui prendraient part au concours pour la reconstruction de l'Hôtel de Ville, l'obligation de restituer sur le même emplacement, avec les mêmes dispositions, l'œuvre de la Renaissance française, incendiée en 1871, ce n'était ni par défiance ni par réaction : il obéissait à la nécessité sociale de renouer immédiatement la tradition municipale, qui semblait interrompue par l'acte de désespoir de la Commune.

Il y a plus de cinq cents ans, Étienne Marcel installait l'administration de la ville de Paris dans la Maison aux Piliers, sur la place de Grève, concédée en toute propriété aux bourgeois parisiens par le roi Louis VII. Les siècles ont successivement

agrandi l'Hôtel de Ville; ils ne l'ont jamais déplacé, ni désorienté. Pour les prévôts des marchands et pour les échevins, comme pour le peuple d'autrefois, ce berceau municipal de Paris était un sol sacré, inaliénable. En 1359, Jehan Culdoë annexe à la Maison aux Piliers une habitation qui forme le coin de la Grève; en 1499, Jacques Piédefer bâtit dans la cour une galerie; en 1530, François I[er] ordonne de « faire croistre, élargir et réédifier l'hostel », de façon qu'il devienne « un édifice somptueux et des plus beaux que l'on saiche » ; à la fin du XVIII[e] siècle, et au commencement du XIX[e], le palais municipal absorbe tout ce qui l'entoure : église, chapelle, jardin, et hôpital; en 1837, on élève sur toutes les façades des constructions nouvelles, considérables, mais les architectes y enchâssent le vieil hôtel. Après l'incendie de 1871, qui avait tout détruit, le Conseil municipal décida de rebâtir l'Hôtel de Ville, de telle façon que le palais nouveau, ainsi que le premier, extension de l'antique Maison de la Marchandise de l'eau, continuât le symbole du vaisseau héraldique ancré sur la rive du fleuve, dans le sens de son cours éternel, de l'orient à l'occident, comme celui du soleil. Et, le 13 juillet 1882, sous les yeux du peuple enthousiasmé, réapparut fièrement l'édifice de François I[er], radieux d'une jeunesse nouvelle, en harmonie superbe avec les vastes bâtiments modernes qui l'enceignent.

Le nouvel Hôtel de Ville reliait le passé au présent et à l'avenir, magnifique synthèse du développement incessant de la vie, de la prospérité, de la puissance, et de la gloire de Paris.

Sur la façade centrale de l'ancien Hôtel de Ville, la recon-

naissance et l'admiration publiques avaient fait revivre quelques-uns des grands ancêtres parisiens. Le Conseil municipal a pensé que pour la cité, pareille à la mère des Gracques, la plus belle parure artistique à mettre à son palais réédifié était les effigies de ses fils qui l'ont le mieux honorée par leurs œuvres et par leurs vertus. Cent trente-cinq statues et médaillons décorent toutes les façades extérieures et intérieures du nouvel Hôtel de Ville.

Les artistes du moyen âge sculptaient sur les cathédrales les bibles du peuple. Au fronton de l'horloge du campanile, sur les balustrades du parvis, au-dessus des entablements des hauts étages, dans les écoinçons des archivoltes des pavillons, le Conseil municipal fait placer les allégories des expressions diverses du génie parisien par les arts, les lettres, et les sciences, les emblèmes des luttes et des conquêtes pacifiques de la démocratie, et les personnifications des villes de France unies à la Ville de Paris par les liens du patriotisme et de la solidarité municipale. C'est là aussi un enseignement philosophique et social populaire.

Avant la Révolution, la décoration intérieure de l'Hôtel de Ville ne se composait que de portraits des prévôts des marchands, des échevins, et des gouverneurs en exercice, de tableaux commémoratifs des épisodes de l'histoire particulière de la royauté; puis, les peintres y représentèrent des apothéoses impériales, des fantaisies académiques, et des mythologies. Dans les galeries, dans les salles, et dans les escaliers du nouveau palais, la Glorification de Paris a été l'idée générale inspiratrice des compositions des maîtres de l'École française,

groupés pour constituer là un musée grandiose de l'art de notre pays, à la fin du XIXe siècle.

Et, au centre, dans la Cour d'honneur, se dresse le « Gloria Victis », fière allégorie de la résurrection de la Patrie au lendemain de ses désastres.

Paris a voulu, ainsi, que son nouvel Hôtel de Ville soit un acte de foi patriotique et une œuvre d'art.

Ce livre, publié par le Conseil municipal, est consacré à l'histoire artistique de l'Hôtel de Ville. Puisse-t-il faire plus encore aimer et admirer Paris !

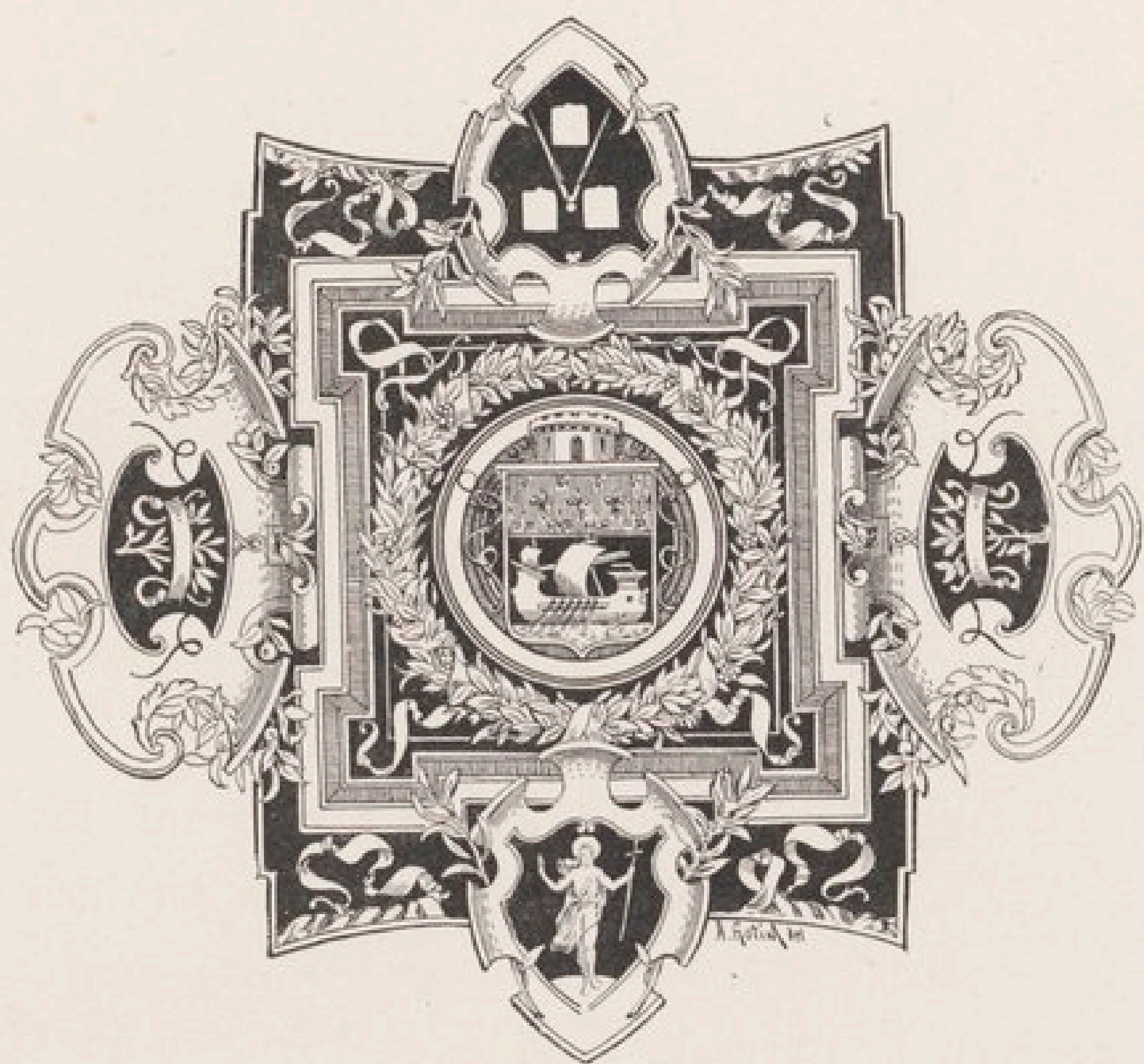


MOTIF DE L'HORLOGE.



Héliogravure — Braun, Clément & Cie

L'HÔTEL DE VILLE ET NOTRE-DAME



GALERIE DES MÉTIERS, DÉCORATION PAR M. P. V. GALLAND.

I

RECONSTRUCTION DE L'HOTEL DE VILLE

Dès son entrée en fonctions, en 1871, le Conseil municipal votait, à l'unanimité de ses membres, la mise en réserve d'une somme de 3 millions de francs pour les études préparatoires de la reconstruction de l'Hôtel de Ville. Ces études furent confiées au Conseil des Travaux d'architecture. M. Duc rédigea le rapport résumant les délibérations du conseil. Ce rapport concluait ainsi :

« Reconstruction de l'Hôtel de Ville dans les conditions primitives où MM. Godde et Lesueur l'avaient construit, sauf à y apporter les améliorations jugées nécessaires pour le compléter.

« Il y a lieu de repousser le mode de concours, soit restreint, soit public, et de confier la désignation de l'architecte qui sera

chargé de la réédification de l'Hôtel de Ville à un jury nommé par le Conseil municipal, lequel choisira, entre tous les candidats qui se présenteront pour obtenir ce travail, celui d'entre eux dont les œuvres privées et les aptitudes connues offriront à l'Administration municipale les meilleures garanties d'exécution. »

La Commission des Beaux-Arts et des Travaux historiques fut adjointe au Conseil des Travaux d'architecture pour examiner ces conclusions; après de longs débats, la commission et le conseil aboutirent aux propositions suivantes :

« Reconstruire l'Hôtel de Ville en réunissant les appartements du Préfet, le Conseil municipal, et les services administratifs;

« Conserver l'œuvre de Godde et Lesueur en façade sur la place Lobau, respectée par l'incendie;

« Reproduire religieusement l'édifice primitif, dit du Boccador, dans tous ses détails, ainsi que la cour dite de Louis XIV, l'escalier de Marin de la Vallée, la Salle du Trône, les tourelles en saillie et le campanile.

« Établir en recul les bâtiments latéraux à droite et à gauche de l'édifice primitif, et accentuer par l'abaissement du comble des bâtiments latéraux la différence de style qui distinguait le vieil édifice de François Ier de ses adjonctions successives. »

Une sous-commission de dix membres rédigea sur ces bases le programme de la reconstruction de l'Hôtel de Ville :

« 1° Le recul de la façade pouvant être limité entre les anciennes tourelles et les pavillons d'angle, accentuer résolument la différence de style entre l'ancien édifice et les adjonctions ;

« 2° Faire que l'antique façade du Boccador soit moins absorbée qu'elle ne l'était par les anciennes constructions ;

« 3° Apporter à l'art moderne un style sobre et vigoureux à la fois ;

« 4° Élargir les bâtiments d'angle sur les côtés (côtés de la

rue de Rivoli et du quai) d'environ 3 mètres de chaque côté pour l'aménagement et l'agrandissement des bureaux, si cela est nécessaire.

« 5° Il n'y a pas lieu, quant à présent, de déterminer le style qu'il conviendra d'adopter pour relier l'ancienne façade aux nouveaux bâtiments. »

En conséquence, le Préfet de la Seine, M. Léon Say, soumettait au Conseil municipal ce projet de délibération :

« Il sera institué une commission générale composée de huit membres du Conseil municipal et des membres de la Commission des Beaux-Arts pour l'examen des avant-projets qui pourraient être produits. Cette commission aura pour mission spéciale de désigner les trois architectes qui lui paraissent les plus capables de dresser le projet définitif après approbation du Conseil municipal et de diriger les travaux. M. le Préfet de la Seine choisira sur cette liste, dressée par ordre alphabétique, l'architecte auquel sera confiée, dans les conditions du programme adopté par le conseil, la reconstruction de l'Hôtel de Ville. »

Le Conseil municipal nomma, pour examiner ce projet de délibération, une commission, qui fut composée de MM. Binder, président, Delzant, secrétaire, Gavrel, Perrin, Louvet, Leleux, Dubief, Jobbé-Duval, Piat, et Félix Dehaynin. La commission repoussa le projet, et émit l'avis que la reconstruction de l'Hôtel de Ville devait être mise au concours.

Le Conseil municipal délibéra pendant deux mois sur la question, et adopta l'avis de la commission.

Par suite du vote du Conseil municipal, le Préfet de la Seine prenait, le 23 juillet 1872, un arrêté aux termes duquel était ouvert pour la reconstruction de l'Hôtel de Ville un concours public, qui devait être clos le 31 janvier 1873.

Soixante-six architectes prirent part au concours : MM. Aragon,

Bassaget, Ballu et Deperthes, Baltard, de Baudot, Bénard, Blondel, Borc, Boudier, Breton, Brouilhonny, Brouty, Calinaud et Rozier, Carion, Chardon et Lambert, Chevey, Chipiez, Crépinet, Daviaud et Peters, Davioud, Degeorge, Demangeat, Duseigneur, Escalier, Formigé et Leclerc, Ch. Fournier, J. Fournier, Gerhard, Grandjacquet, Guadet, Hardy, Herbault, Jean, Joigny, Joliet et Belle, Labulle, Lafolye, Leclerc, Lecomte, L'Enfant, Leroux, Lecesne, Lheureux, Magne père, Magne fils, Masson et Robin, Massé, Mayeux, Morin, Moyaux et Lafforgue, Navarre fils, Noguet, Parent et Reboul, Pascal, Pelajay, Poissonnier, Portalle, Raulin, Roguet et Menjot de Dammartin, Rolland et Bruneau, Roulet, Rouyer, Storez, Thouvenin, Triboulet, Vaudremer.



GUICHET DE LA COUR DU SUD.

UN OFFICIER DE VILLE DU XVIIe SIÈCLE, par M. Carlès.

Le Conseil municipal avait décidé que le jury du concours serait composé de trente membres, dont dix conseillers municipaux choisis par le conseil, dix par le Préfet de la Seine, et dix par les concurrents. Les délégués du Conseil municipal furent MM. Perrin, Piat, Jobbé-Duval, Ohnet, Binder, Thorel, Hérold, Vauthier, Delzant, et Callon. Le Préfet de la Seine désigna MM. Husson, secrétaire général de la Préfecture de la Seine, Alphand, directeur des

Travaux de la Ville de Paris, Charles Blanc, chef de la division des Beaux-Arts au Ministère de l'Instruction publique, membre de l'Académie des Beaux-Arts, Bailly, architecte, Duc, architecte, membre de l'Académie des Beaux-Arts, Guillaume, statuaire, membre de l'Académie des Beaux-Arts, Labrouste, architecte, membre de l'Académie des Beaux-Arts, de Longpérier, membre de l'Institut, Vitet, membre de l'Académie des Beaux-Arts, et Croiseau, architecte vérificateur. Les jurés élus par les concurrents étaient MM. Millet, Ginain, Louvet, Lebouteux, André, Ch. Garnier, Lefuel, Abadie, Lesueur, et Viollet-le-Duc, architectes.

Le jury commença ses opérations le 10 février. Il nomma une sous-commission de huit membres pour procéder à une première élimination, qui porta sur trente-huit projets. Les projets réservés étaient ceux de MM. Ballu et Deperthes, Baltard, de Baudot, Boudier, Calinaud et Rozier, Crépinet, Davioud, Degeorge, Demangeat, Escalier, Gerhardt, Grandjacquet, Guadet, Joliet et Belle, Labulle, Lafolye, Leclerc, Lheureux, Magne père, Magne fils, Mayeux, Moyaux et Lafforgue, Noguet, Parent et Reboul, Pascal, Poissonnier, Portalle, Raulin, Roguet et Menjot de Dammartin, Rouyer, Vaudremer. Après revision, le jury maintint les projets de MM. Bénard, Breton, Brouty,



GUICHET DE LA COUR DU NORD.
HALLEBARDIER DU XIVe SIÈCLE, par M. Chaplain.

Chardon et Lambert, Hardy, Joigny, L'Enfant, Rolland et Bruneau.

La première élimination effectuée, les membres du jury qui n'avaient pas fait partie de la sous-commission se partagèrent en sous-groupes, et séparément, ainsi que les membres de la sous-commission, procédèrent à l'examen des trente-huit projets pour en éliminer de nouveau un certain nombre.

Après délibération en commun de tous ses membres, le jury arrêta les noms des auteurs des projets qui méritaient d'être primés. Ce furent MM. Ballu et Deperthes, Baltard, Breton, Calinaud et Rozier, Chardon et Lambert, Crépinet, Davioud, Demangeat, Escalier, Gerhardt, Labulle, Leclerc, Lheureux, Magne père, Moyaux et Lafforgue, Pascal, Poissonnier, Roguet et Menjot de Dammartin, Rouyer, Vaudremer.

Le jury procéda ensuite, par le scrutin, à l'élimination des douze projets n'ayant droit qu'à la prime de 2.500 francs. Le vote se fit sur listes, chaque membre du jury inscrivant sur son bulletin les noms des concurrents à primer dans cette catégorie. Le vote donna les résultats suivants : MM. Calinaud et Rozier, Chardon et Lambert, 31 voix; Leclerc, 30 voix; Breton, Demangeat, Pascal, Poissonnier, 29 voix; Escalier, Gerhardt, Labulle, 28 voix; Crépinet, 21 voix; Lheureux, 17 voix. Le jury avait enfin à choisir le lauréat du premier prix et ceux des cinq primes de 15.000 francs, 12.000 francs, 10.000 francs, 8.000 francs, et 5.000 francs. Au premier tour de scrutin, le premier prix fut attribué à MM. Ballu et Deperthes, par 20 voix, contre 5 à M. Davioud, 2 à M. Magne père, 2 à M. Rouyer, et 1 à MM. Roguet et Menjot de Dammartin. Le vote pour la prime de 15.000 francs donna lieu à deux tours de scrutin. Au premier tour, M. Rouyer obtenait 14 voix; M. Davioud, 8; M. Magne père, 5; MM. Roguet et Menjot de Dammartin, 2; MM. Moyaux et Lafforgue, et M. Vaudremer, 1; au second tour, la prime était

accordée à M. Rouyer par 23 voix, contre 6 à M. Davioud, et 2 à M. Magne père. Les autres primes furent ainsi attribuées, également, à la suite de deux tours de scrutin : 2e prime, 12.000 francs, à M. Davioud ; 3e prime, 10 000 francs, à M. Vaudremer ; 4e prime, 8.000 francs, à M. Magne père ; 5e prime,



PORTRAIT DE M. THÉODORE BALLU.

5.000 francs, à MM. Moyaux et Lafforgue. MM. Baltard, Roguet et Menjot de Dammartin reçurent des primes de 2.500 francs.

M. Théodore Ballu, à qui le jury confiait la mission de reconstruire l'Hôtel de Ville, avec M. Deperthes, avait déjà conquis une haute situation artistique. Un an auparavant, l'Académie des Beaux-Arts l'appelait à succéder à Vaudoyer. Les églises de la Trinité, Saint-Ambroise, Saint-Joseph, le Temple de la

Rédemption, la restauration de la Tour Saint-Jacques-de-la-Boucherie, la tour qui relie la mairie du Ier arrondissement à Saint-Germain-l'Auxerrois, l'église d'Argenteuil, la direction des travaux de Sainte-Clotilde, après la mort de Gau, vingt-cinq ans de services administratifs à la Ville de Paris, comme inspecteur et architecte divisionnaire, avaient prouvé la fécondité et la puissance de son esprit créateur, l'étendue et la diversité de ses connaissances dans toutes les branches de la profession d'architecte. Il était élève de Le Bas et de l'École des Beaux-Arts de Paris, où il remportait, en 1840, le premier Grand Prix de Rome. Dans toute la force de l'âge — cinquante ans —, et d'une santé florissante, il allait se consacrer tout entier à cette œuvre colossale, qui devait être son testament artistique. M. Ballu n'eut pas la joie de voir l'achèvement de l'Hôtel de Ville. Il mourut le 22 mai 1885.

Son collaborateur, M. Pierre-Joseph-Édouard Deperthes, s'était fait connaître par des travaux nombreux, dans l'exécution desquels il avait montré de grandes qualités professionnelles. Il débuta, en 1856, comme architecte, par la construction, à Berne, d'une église catholique qui avait fait l'objet d'un concours. En 1863, M. Théodore Ballu le chargeait de diriger, comme inspecteur, les travaux de l'église d'Argenteuil et de l'église Saint-Ambroise, à Paris. Quatre ans après, il obtenait, au concours, la construction de la basilique de Sainte-Anne d'Auray. La Municipalité de Brest l'appela ensuite à la direction du service d'architecture de la ville; en cette qualité, il y bâtit l'église Saint-Martin et le Marché couvert.

Un arrêté préfectoral, en date du 3 avril 1873, nommait M. Ballu architecte en chef des travaux de reconstruction de l'Hôtel de Ville, M. Deperthes architecte des mêmes travaux; et allouait au premier une indemnité mensuelle de 1.500 francs, au second une indemnité de 1.250 francs, à valoir sur leurs

PARVIS DE L'HÔTEL DE VILLE



Héliogravure — Braun, Clément & Cie

LA SCIENCE
(J. Blanchard)

honoraires. En 1882, M. Ballu reçut la mission personnelle de diriger les travaux de décoration artistique, et s'adjoignit, pour toutes les études se rattachant à ces travaux, M Formigé, inspecteur de l'agence. Quand M. Ballu mourut, le Préfet de la Seine, exécutant le dernier vœu de l'architecte en chef de l'Hôtel de Ville, et conformément à l'avis du Conseil d'ar-



PORTRAIT DE M. DEPERTHES.

chitecture de la préfecture de la Seine, prenait un arrêté, en date du 27 juin 1885, aux termes duquel M. Formigé était nommé architecte de l'Hôtel de Ville, adjoint à M. Deperthes pour l'achèvement des travaux de reconstruction, spécialement chargé des études et des travaux se rapportant à la décoration artistique de l'édifice, comme l'avait déterminé, en 1882, la décision préfectorale concernant la part de collaboration de M. Ballu dans l'œuvre de reconstruction du Palais municipal.

Le 20 janvier 1872, le Conseil municipal, après avoir exprimé le désir que les parties de l'Hôtel de Ville épargnées par l'incendie fussent utilisées dans la plus large mesure possible, nommait une commission spéciale pour faire l'évaluation de ces parties. La veille, le Conseil des Travaux d'architecture avait fait une visite officielle des ruines, à la suite de laquelle furent consignées, dans un procès-verbal, les constatations suivantes :

Les fondations et les caves sont absolument intactes, sauf quelques dégradations superficielles très peu importantes à l'angle de la rue de Rivoli et de la place Lobau. Les constructions sont établies dans des conditions toutes particulières en raison du voisinage de la Seine et des difficultés des fondations; les murs ont, en moyenne, plus de 2 mètres d'épaisseur.

Sur la façade de la rue de Rivoli, le soubassement, jusqu'à l'appui des fenêtres du premier étage entresolé, une grande partie des pavillons d'angle, peuvent être intégralement conservés, ainsi que la façade de la place Lobau et la façade sur le quai, dans toute la largeur, y compris les pavillons d'angle jusqu'au dessous des assises du premier étage entresolé.

Sur la façade principale, les pavillons d'angle, jusqu'au deuxième étage inclusivement, et les parties en arrière-corps jusqu'aux assises des fenêtres de l'entresol, sont à employer, sauf les arcades centrales. Pour la façade du Boccador, il est possible de procéder à une restauration analogue à celle du château de Blois, qui coûtera peut-être aussi cher qu'une reconstruction, mais qui permettra de garder dans leur pureté les plus précieuses des sculptures.

On peut conserver, de la façade sur la Cour des bureaux, le pavillon du fond, jusqu'au-dessus du premier étage ; la façade du côté de la place de l'Hôtel-de-Ville, sauf les rez-de-chaussée à reconstruire en sous-œuvre ; dans la Cour du Préfet, la façade parallèle à la façade principale ; sur la façade parallèle au quai,

les trois travées attenant à la façade parallèle à la façade principale, et le soubassement sur toute la longueur, jusqu'à l'appui des fenêtres de l'entresol; le pavillon au fond, jusqu'au-dessus du premier étage. La façade située en face de la façade parallèle au quai, déplacée en partie par l'explosion, doit être démolie.

Quant à l'intérieur, toute la Salle Saint-Jean et les vestibules y attenant, les escaliers et la Grande Salle des Fêtes, jusqu'au haut du premier étage, sont à conserver.

Le 25 mai, M. Ohnet donnait lecture au Conseil municipal du rapport de la commission. La valeur des parties pouvant être utilisées était fixée à 6.715.285 fr. 08. L'administration l'avait évaluée à 10.848.000 francs, d'après les données du Conseil des Travaux d'architecture. A la suite d'une longue et vive discussion, le Conseil municipal adoptait une proposition portant que les constructions subsistantes devraient être utilisées dans la plus large mesure possible par les concurrents, qui auraient à présenter leurs projets accompagnés d'un devis, permettant de les apprécier en connaissance de cause.

Le vœu du Conseil municipal, renouvelé le 22 juillet de la même année, sur l'utilisation d'une partie des ruines, ne put être réalisé. D'ailleurs, les auteurs du projet adopté par le jury du concours, s'étant assurés, par des études approfondies, que rien de l'Hôtel de Ville incendié ne pouvait être conservé, par suite de la calcination des pierres, n'avaient pas hésité à faire sortir les nouveaux bâtiments du périmètre ancien sur trois côtés : la place de l'Hôtel-de-Ville, le quai, et la place Lobau. Sur l'avis conforme des diverses commissions spéciales, le Conseil municipal décida donc que les ruines seraient rasées, et que les architectes n'auraient qu'à utiliser les anciennes fondations.

A la démolition, on reconnut que ces fondations, elles-mêmes, étaient des plus défectueuses, qu'elles présentaient le plus imprévu mélange de matériaux, et le plus étrange mode de

construction. Les unes reposaient sur des restes de maisons; d'autres, qui portaient des angles et des points d'appui du palais, étaient maçonnées en moellons, ou se composaient de pierres de taille jetées dans la fouille sans mortier, laissant entre elles des joints béants de 3 et 4 centimètres. On s'expliqua alors pourquoi, dans l'ancien édifice, se produisaient constamment, et de tous côtés, des tassements et des craquements; comment les



SALON DES LETTRES. LA PHILOSOPHIE AFFRANCHIT LA PENSÉE, par M. Bourgeois.

eaux de la Seine entraient dans les caves, dès que leur niveau atteignait le sol inférieur.

Les fouilles opérées dans les anciennes fondations amenèrent une découverte archéologique intéressante. Les bases et une partie des fûts des piliers de l'Hostel au Dauphin, dénommé plus fréquemment la Maison aux Piliers, — le Palais municipal du XIVe et du XVe siècles, — furent découvertes à plus de 6 mètres au-dessous du niveau de la place actuelle, témoignage de l'exhaussement progressif, subi par la place de Grève, depuis ce temps-là.

Le procès-verbal de l'état des anciennes fondations, ayant été soumis au Conseil municipal, en 1875, par un rapport des architectes du nouvel Hôtel de Ville, provoqua une seconde pro-

position tendant à la démolition complète de ces fondations sur lesquelles, de toute évidence, il était imprudent d'élever des constructions ; et, par conséquent, à la démolition du bâtiment Lobau, dont le maintien et le raccordement avec ces constructions offraient le grave inconvénient de rétablir l'Hôtel de Ville sur le sol ancien, en contre-bas du niveau des abords du palais municipal. La proposition fut adoptée par le Conseil municipal. Les architectes firent raser toutes les anciennes fondations, et établirent les nouvelles sur un vaste plateau de béton.

Un premier devis, approuvé par le Conseil municipal, le 10 juin 1873, avait fixé les dépenses de la reconstruction de l'Hôtel de Ville à la somme de 16.205.521 fr. 36. Un nouveau devis était présenté en 1877 ; il s'élevait à la somme de 25.000.388 fr. 70, ainsi répartie : terrasse, maçonnerie et égouts, 12.851.242 fr. 80; charpente, 678.366 fr. 64; serrurerie, quincaillerie, 2.233.567 fr. 46; couverture et plomberie d'art, 837.658 fr. 63; plomberie des eaux et du gaz, 264.761 fr. 49; menuiserie, 1.014.111 fr. 88; menuiserie décorative, 158.246 francs; fumisterie, 13.970 francs; chauffage et ventilation, 1.090.299 fr. 55 ; statuaire, 1.213.660 francs; sculpture d'ornement, 1.318.504 fr. 24; pavage, asphalte, granit, 96.982 fr. 62 ; peinture, vitrerie, tenture, 643.406 fr. 22 ; peinture décorative, 228.028 fr. 35; dorure, 177.149 fr. 42; miroiterie, 13.689 fr. 50; marbrerie et stucs, 518.656 fr. 62; horloge, 27.500 francs; régie, 587.075 fr. 75; honoraires et frais d'agence, 1.013.511 fr. 53. Successivement, ce devis fut porté, d'abord, à 26.885.337 fr. 09, et approuvé par le Conseil municipal dans sa séance du 20 février 1883; puis, à 28,852,058 fr. 20, en 1885. En fin de compte, le nouvel Hôtel de Ville, à la date du 1er juillet 1900, a coûté la somme de 32.628.349 francs, dont voici la répartition administrative par grandes divisions de crédits: travaux de réédification proprement

dits, 25.251.732 fr. 60 ; peintures, 2.500.000 francs ; statuaire, 1.217.000 francs ; décoration ornementale, 279.003 fr. 73 ; matériel permanent des fêtes, 114.964 fr. 10 ; mobilier municipal fixe, 660.803 fr. 90 ; ameublement décoratif, 792.003 fr. 73 ; parvis et jardin du Préfet, y compris l'architecture du monument d'Étienne Marcel, 332.397 fr. 97 ; viabilité, chaussées, trottoirs, égouts, conduites d'eau, éclairage public, 493.454 fr. 99 ; modifications dans l'installation primitive des locaux administratifs, 118.060 fr. 38 ; travaux nouveaux d'aménagement des locaux du Conseil municipal, 205.000 francs ; honoraires des architectes, 663.929 francs.

Ainsi, les dépenses de la reconstruction de l'Hôtel de Ville se sont élevées juste au double du premier devis, dressé en 1873.



MOTIF DE L'HORLOGE.


ORNEMENTATION DES SALONS A ARCADES.

II

INAUGURATION DE L'HOTEL DE VILLE

L'Hôtel de Ville a été inauguré le 14 juillet 1882, par le Président de la République. Les architectes, en y employant, pendant plusieurs semaines, huit cents ouvriers, étaient parvenus à aménager la Grande Salle des Fêtes, la Salle des séances du Conseil municipal, et la Salle Saint-Jean. M. Lavastre avait peint, en décor de théâtre, la voûte de la Grande Salle des Fêtes, où il représenta allégoriquement les Arts, les Sciences, le Commerce, l'Agriculture, et l'Industrie. Les parois et les plafonds des salles contiguës et des galeries furent tapissés de toiles à treillis d'or avec branchages de lierre et guirlandes de fleurs; et l'on tendit la Salle des séances du Conseil municipal

d'étoffes imitant le cuir de Cordoue, ornées du chiffre en or de la République française. Sur le parvis, aux angles de la façade centrale, furent élevées deux fontaines monumentales en plâtre bronzé, dont M. Ballu avait donné les dessins.

La fête commença à cinq heures du soir par les exercices et le défilé, sur la place de l'Hôtel-de-Ville, devant la municipalité, du premier Bataillon scolaire, formé depuis trois mois,



MÉDAILLE COMMÉMORATIVE
DE LA RECONSTRUCTION DE L'HOTEL DE VILLE (FACE)
Par M. Chaplain.

et comprenant six cents élèves de l'École Lavoisier et de dix écoles primaires communales du V[e] arrondissement. Aux applaudissements d'une foule immense, le préfet de la Seine remit solennellement au bataillon son drapeau, offert par le Conseil municipal.

A six heures eut lieu, dans la Grande Salle des Fêtes, un banquet auquel avaient été conviés le Président de la République, les ministres, les représentants des grands corps de l'État, les ambassadeurs des puissances étrangères, les maires des villes de France, des délégués de toutes les grandes Écoles de

SALON D'ARRIVÉE SUD



Héliogravure — Braun, Clément & Cie

L'HIVER

(P. Puvis de Chavannes)

l'État, de toutes les institutions publiques, de toutes les associations artistiques, industrielles, et commerciales, de toutes les Chambres syndicales, patronales et ouvrières, de Paris.

A la fin du banquet, le Président du Conseil municipal, M. Songeon, adressait au Président de la République, M. Grévy, ce discours :

« Au nom du Conseil municipal de la Ville de Paris, je



MÉDAILLE COMMÉMORATIVE
DE LA RECONSTRUCTION DE L'HOTEL DE VILLE (REVERS)
Par M. Chaplain.

salue respectueusement en vous, Monsieur le Président, l'homme éminent, que sa haute raison, son noble caractère, ont fait placer à la tête de la République.

« A vos côtés siègent les ambassadeurs des puissances, les représentants des premières villes d'Europe, les présidents, les membres des bureaux du Sénat et de la Chambre des Députés, les ministres de votre conseil.

« Qu'ils acceptent ici, avec vous, les remerciements et l'hommage de Paris.

« Dans cette enceinte —, aujourd'hui trop étroite, — nous nous sommes efforcés de réunir les chefs des magistratures, de l'armée, des académies, de toutes les institutions de l'État et de la Cité.

« Nous avons convié les maires des villes de France, les délégués des écoles, — maîtres et élèves, — des Chambres syndicales, patronales et ouvrières, ces représentants de l'intelligence et de l'industrie parisienne, dont l'incessant labeur traduit, sous toutes les formes de la production, les inspirations du génie national. Que ceux-là, aussi, reçoivent le salut cordial et fraternel de Paris.

« Demain, 14 juillet, toutes les communes de France célébreront la fête de la Nation.

« Aujourd'hui, c'est la fête de Paris. — Paris inaugure son nouvel Hôtel de Ville. — Il s'élève en face de l'île de la Cité, berceau primitif de la grande Métropole. — Il sculpte à son fronton ce vieux navire, son emblème, qui — battu de siècle en siècle par maintes tempêtes — est demeuré à flot à travers les écueils, toujours orienté vers la liberté et le progrès. — Il s'élance aujourd'hui, plus confiant que jamais, vers les voies nouvelles que la République ne peut manquer de lui ouvrir.

« Dans cette solennité municipale, sous les auspices des idées de paix, de travail et de liberté qui l'ont inspirée, je porte un toast au Président de la République et aux hôtes illustres de la Ville de Paris. »

Après le président du Conseil municipal, le préfet de la Seine, M. Floquet, prononçait les paroles suivantes :

« Monsieur le Président de la République,

« Messieurs,

« Au nom de l'Administration de la Ville de Paris, je dois parler encore après le discours éloquent que vous venez d'en-

tendre, non seulement au nom des privilégiés qui la représentent dans ce banquet et qui ont été choisis parmi les plus éminents et parmi les plus humbles, mais aussi au nom de tous ceux qui la servent au dehors, qui donnent, avec un désintéressement



POURTOUR DES GRANDS ESCALIERS DES FÊTES.
LE JARDIN DU LUXEMBOURG, par M. Harpignies.

admirable, leur temps, leur science, leur dévouement, à leurs concitoyens, et qui sont trop nombreux à la peine pour qu'il fût possible de les appeler tous à l'honneur. Mais ils sont tous présents à notre mémoire et nous n'avons pas besoin de les signaler à la reconnaissance publique.

« Je suis fier d'être en ce moment l'organe de tous ces fidèles

serviteurs de Paris. En leur nom, je salue les hôtes dont la présence donne à cette fête une consécration éclatante, nos législateurs, mandataires de la Nation souveraine, le chef loyal et vénéré et les membres du Gouvernement de la République, les représentants des puissances et des municipalités étrangères, les délégués de nos départements. C'est dire que je bois à la France une et indivisible, à la paix, à la concorde patriotique. Puisse cette splendide demeure où nous entrons aujourd'hui, cet édifice que d'illustres artistes ont fait renaître de ses ruines, qui sera longtemps encore pour le génie français un sujet fécond d'inspirations et une source de renommée, puisse cet Hôtel de Ville qui a été agité par tant de révolutions, qui a été le témoin de tant de gloires et de tant de désastres, rester désormais l'asile inviolé de Paris libre dans la France forte et respectée. »

Le Président de la République porta ensuite ce toast à la Ville de Paris :

« Messieurs,

« Je remercie M. le Président du Conseil municipal et M. le Préfet de la Seine des paroles bienveillantes qu'ils m'ont adressées. Je les remercie aussi de l'honneur qu'ils m'ont fait en me conviant à cette fête toute parisienne où je suis heureux de voir, assis à la même table, les représentants les plus éminents de la France et nos illustres hôtes, MM. les Ambassadeurs des puissances étrangères, tous réunis ici dans un commun sentiment de sympathie pour la grande Cité qui est fière de les posséder.

« M'associant à ces sentiments, Messieurs, je porte un toast à la Ville de Paris. Je la félicite de voir sortir de ses ruines avec une nouvelle splendeur son vieil Hôtel de Ville, maison paternelle de la Cité, antique berceau de ses libertés municipales, théâtre souvent glorieux, orageux quelquefois, et toujours attachant, des dramatiques événements qui remplissent son émouvante histoire.

« A Paris, qui a pris une si brillante part à l'épanouissement de la civilisation française !

« A ce foyer de vive lumière, à cette patrie des lettres, des sciences, des beaux-arts, sublimes productions du génie, qui font le charme de la vie des hommes et la vraie grandeur des Nations !

« A la Ville de Paris ! »

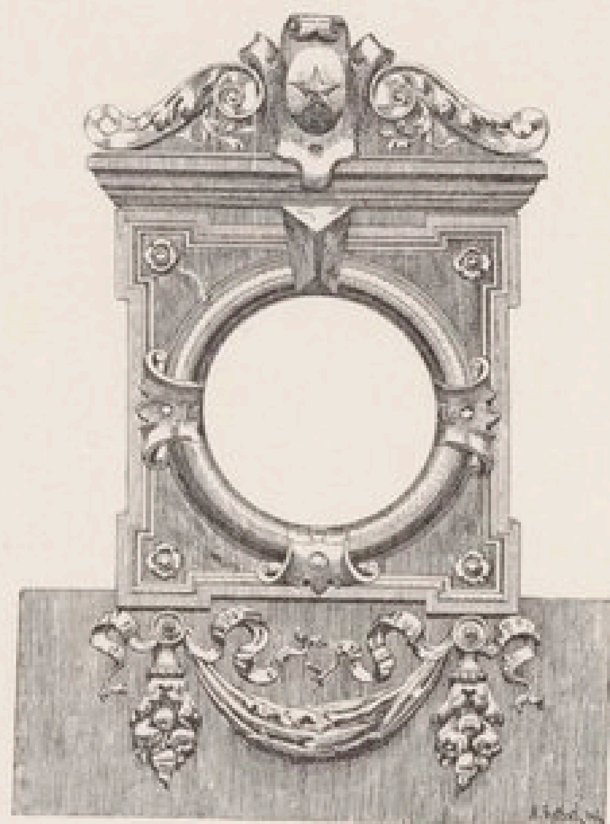
Dans la Salle Saint-Jean, un autre banquet réunissait le Bataillon scolaire et ses officiers, sous la présidence d'un membre du Conseil municipal.

Une grande réception, pour laquelle il avait été lancé huit mille invitations, suivit le banquet. Sur la place de l'Hôtel-de-Ville, et dans toutes les voies adjacentes, illuminées par des portiques et des guirlandes de feux multicolores, était massé le peuple de Paris. A onze heures, les chœurs de l'Opéra vinrent aux fenêtres chanter la « Marseillaise »; cinquante mille voix reprenaient le refrain de l'hymne républicain, terminé par le cri formidable de : « Vive la République! Vive Paris! »

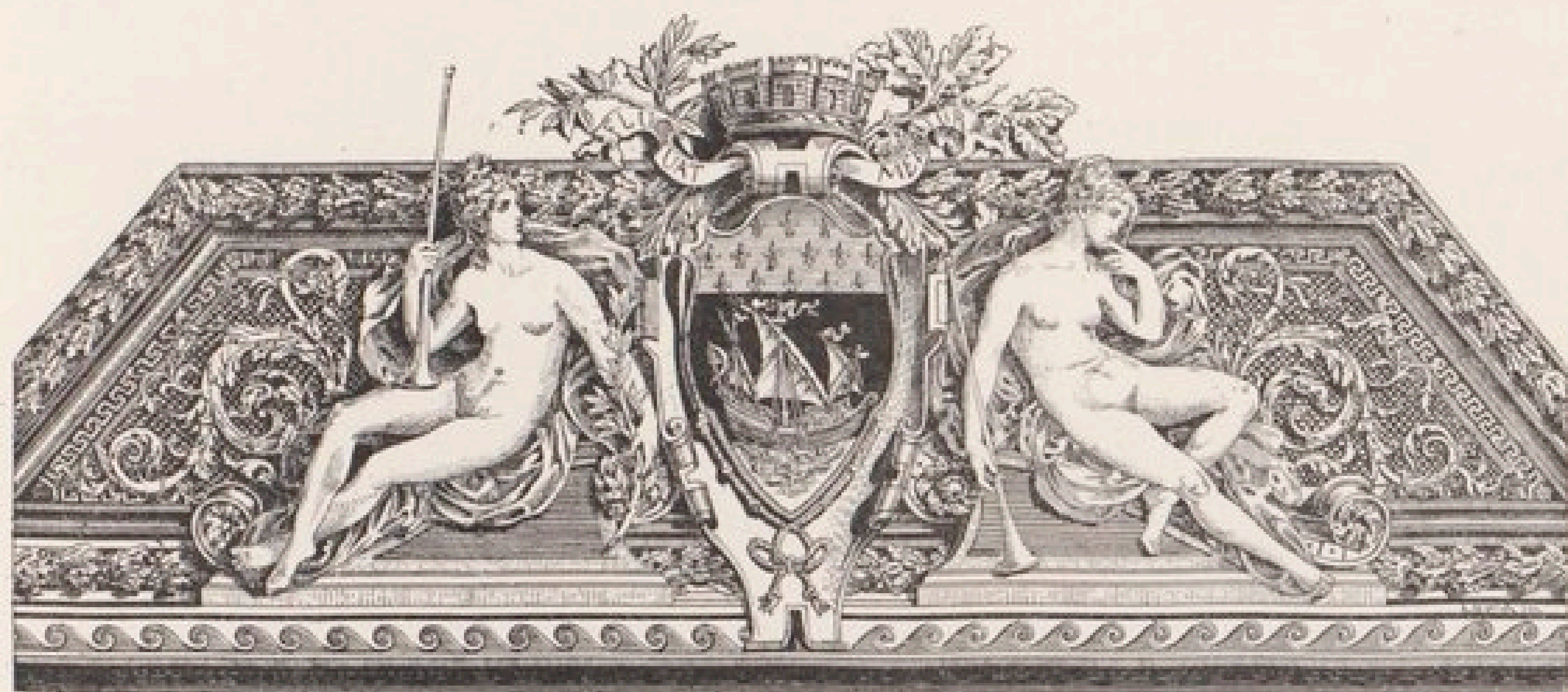
Après l'inauguration, les travaux furent repris avec une activité nouvelle : il en restait encore pour plus de 6 millions de francs à exécuter. Le gros œuvre était à peu près achevé; mais, il y avait à terminer la décoration sculpturale extérieure, et à aménager la plus grande partie de l'intérieur.

En juillet 1883, le Cabinet du Préfet, le Secrétariat général de la Préfecture, les Directions des Finances et des Travaux quittaient le Pavillon de Flore, et se réinstallaient définitivement dans l'Hôtel de Ville. Le 11 juillet, le Conseil municipal tint sa première séance dans le nouveau palais. Le Président, M. Mathé, après avoir rappelé le discours prononcé, un an auparavant, par le Président de la République, à l'inauguration de l'Hôtel de

Ville, adressait à ses collègues cette allocution : « On ne peut exprimer, dans un langage plus élevé et plus patriotique, les sentiments qui nous animent et nous soutiennent dans la tâche, souvent bien lourde, mais toujours attachante, que nous avons acceptée, de gérer les affaires de notre grande et généreuse Cité. En prenant possession de notre nouvelle salle de délibérations où vont désormais, à travers les siècles, se débattre les intérêts de Paris, je ne puis rien ajouter aux éloquentes paroles que je viens de rappeler. Travaillons, Messieurs, travaillons sans relâche à la prospérité de Paris, à son rayonnement constant dans le monde du progrès et de la liberté. Notre dévouement, celui de nos successeurs, lui assureront un avenir digne de son passé. »



LUCARNE DE LA COUR DU CENTRE.



MOTIF DES VOUSSURES DE LA GRANDE SALLE DES FÊTES.

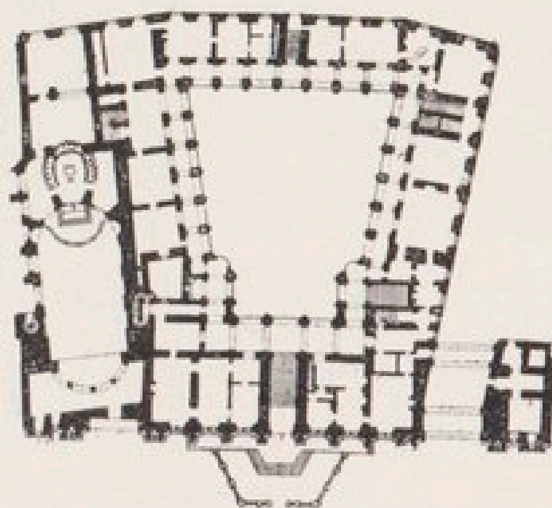
III

LE NOUVEL HOTEL DE VILLE
SES ORGANES INTÉRIEURS — SES SERVICES PUBLICS

Le nouvel Hôtel de Ville occupe une superficie de 14.476 mètres carrés, ainsi décomposés : bâtiments, 10.570 mètres; cours, fossés, et jardins, 3.996 mètres. L'édifice, brûlé en 1871, mesurait 9.600 mètres carrés. Avant les travaux d'agrandissement exécutés sous Louis-Philippe, l'Hôtel de Ville du commencement du XIXe siècle couvrait environ 4.000 mètres carrés, le double du palais municipal du XVIIIe siècle.

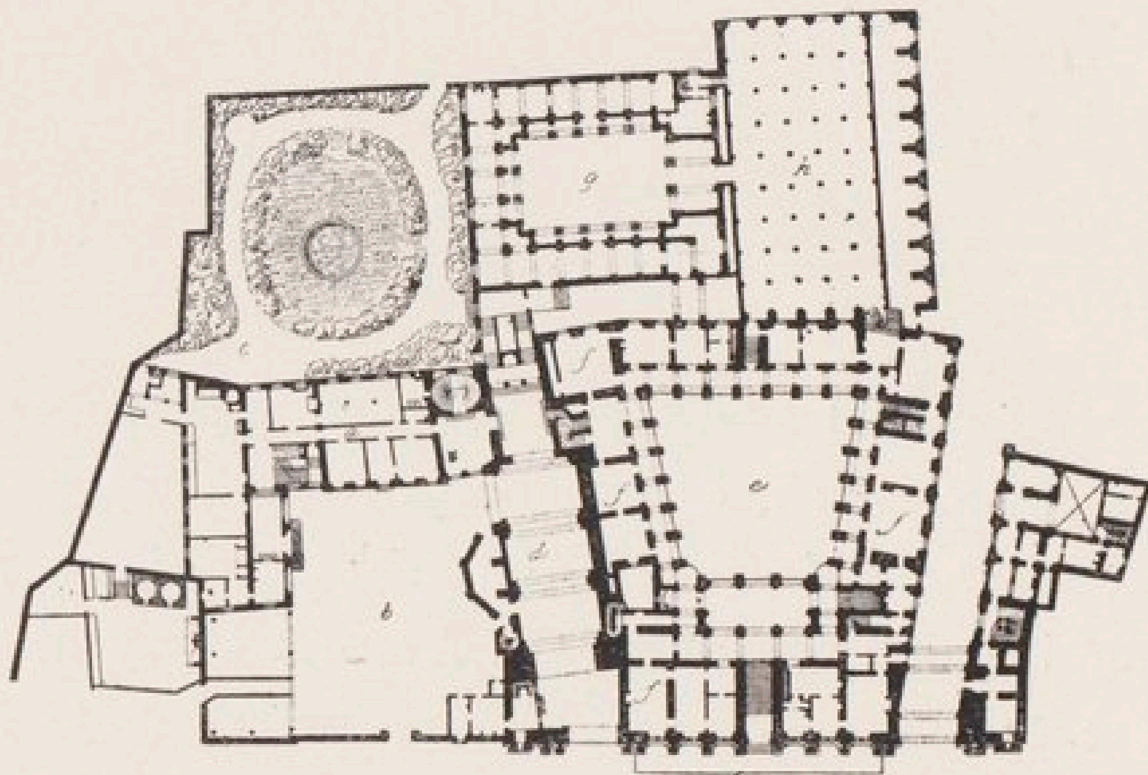
En quatre siècles, l'Hôtel de Ville a successivement absorbé les rues de la Tixeranderie, des Deux-Portes, des Vieilles-Garnisons, du Tourniquet, de la Levrette, Pernelle, du Pet-au-Diable, du Martroi, une partie des rues de la Mortellerie et des Hau-

driettes; les bâtiments de l'hospice du Saint-Esprit, la chapelle du Saint-Esprit, la chapelle Saint-Jean, l'église paroissiale de Saint-Jean en Grève; l'Hôtel de Sainte-Mesme, bâti, au XIVe siècle,



PLAN DE L'HOTEL DE VILLE EN 1770.

rue du Pet-au-Diable, le Grand Bureau des Pauvres, l'Hostellerie de la Macque, le Bureau des coches d'Amiens, et l'Arsenal où étaient renfermés les piques, les canons, et les hacquebuttes de

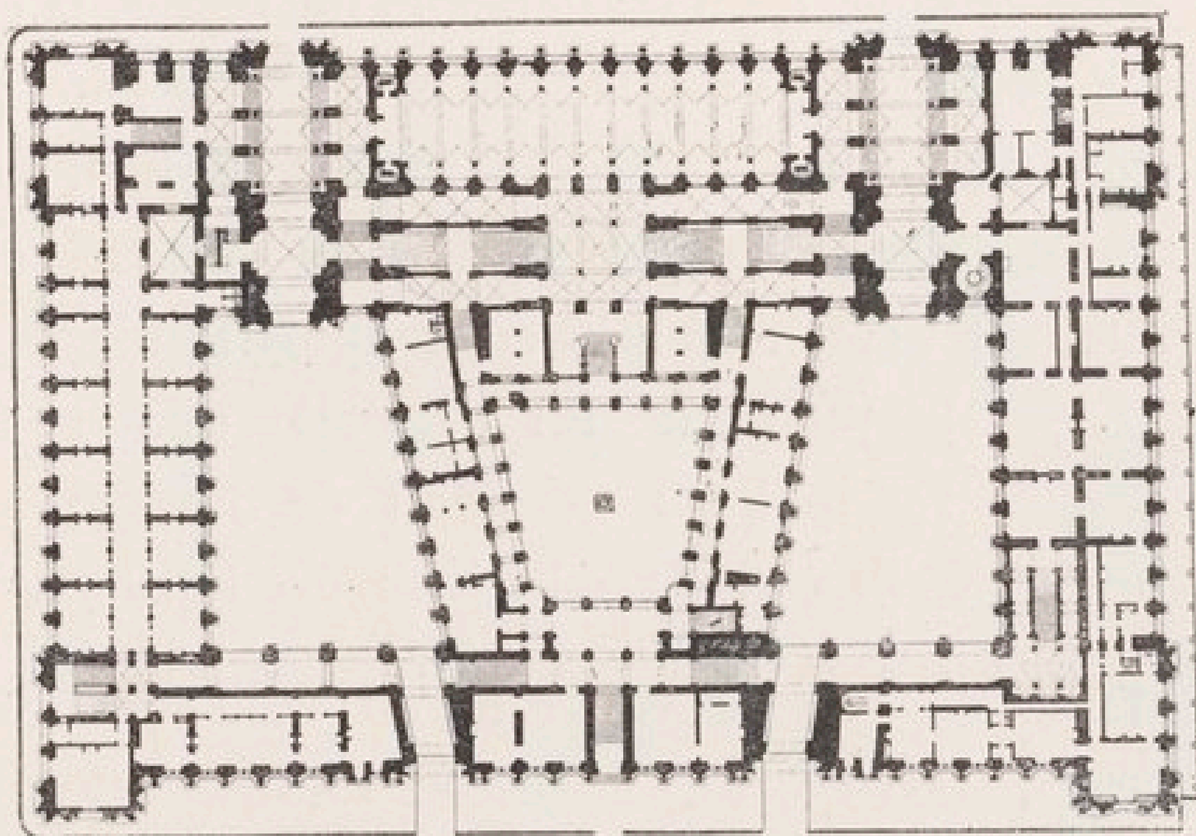


PLAN DE L'HOTEL DE VILLE EN 1830.

la Ville. L'Hôtel de Ville, ainsi, a crû, en même temps que Paris, symbole de sa vie, de sa puissance, et de sa gloire.

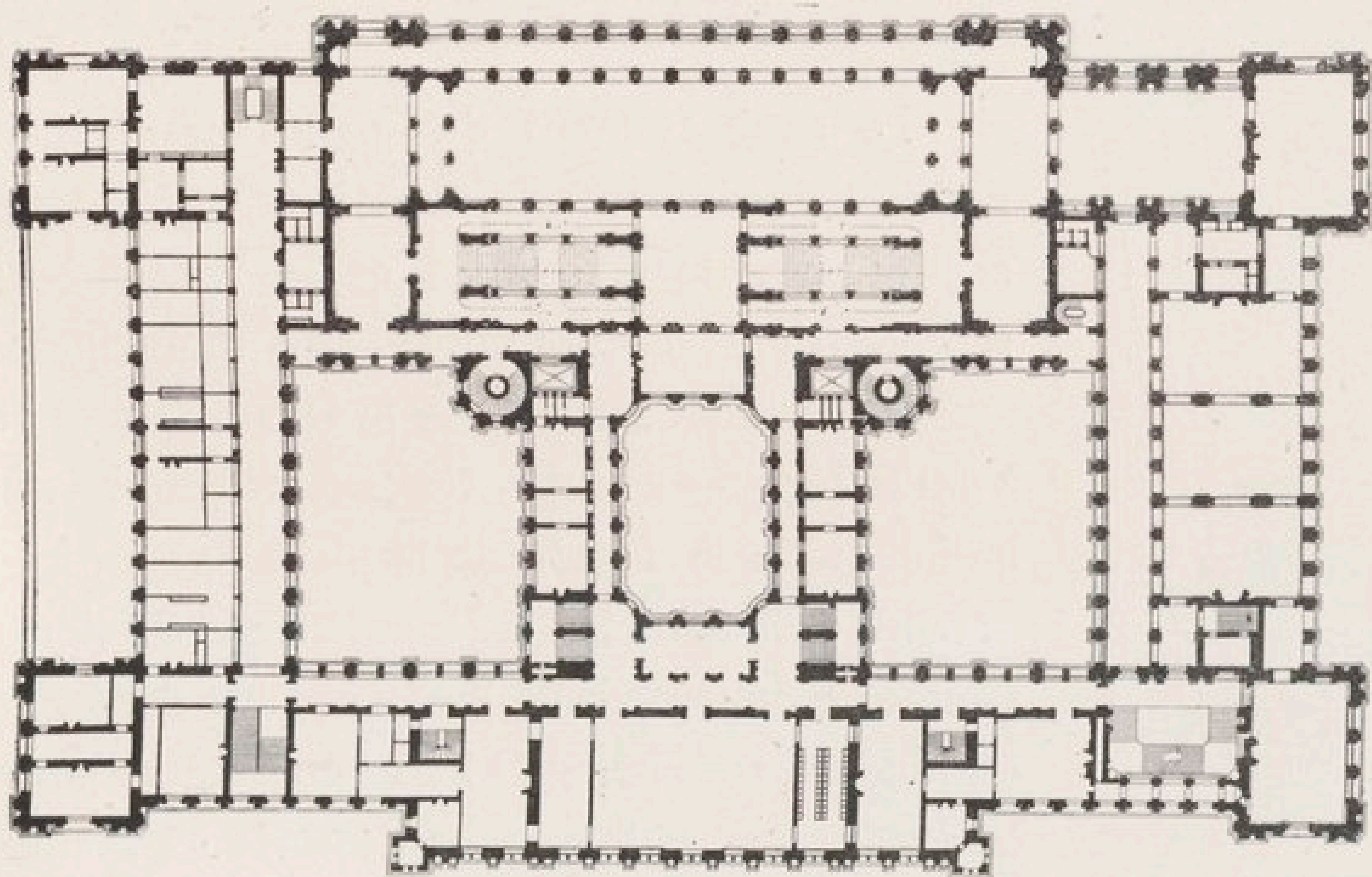
Les quatre plans ci-joints, reproduits à la même échelle, permettent de se rendre exactement compte des développements

successifs de l'Hôtel de Ville, au cours de ses quatre grandes



PLAN DE L'HOTEL DE VILLE EN 1870.

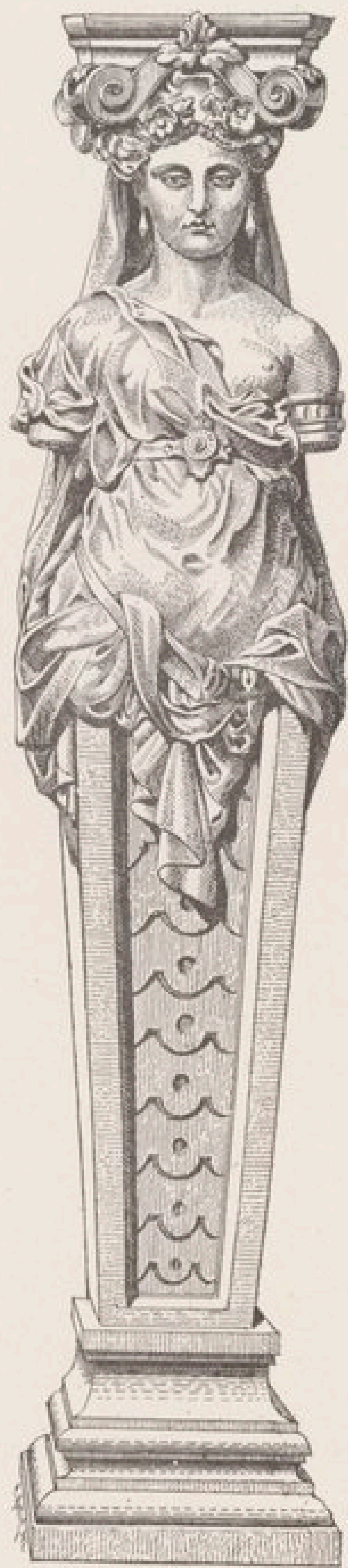
périodes historiques : 1770, 1830, 1870, et 1882; c'est-à-dire : 1° après l'achèvement définitif de l'œuvre ancienne, sous Louis XV;



PLAN DE L'HOTEL DE VILLE EN 1882.

2° avec les adjonctions successives opérées, au IXe siècle, sur les terrains de l'église paroissiale de Saint-Jean en Grève, de la

chapelle Saint-Jean, de l'hôpital du Saint-Esprit, et qui comprenaient, à cette époque, les appartements du Préfet, la cour et le jardin de la Préfecture, au nord (a. b. c. du 2e plan); la Salle Saint-Jean et la Salle du Trocadéro, à l'est (g. h. du 2e plan); 3° les bâtiments construits par Godde et Lesueur, englobant l'ancien Hôtel de Ville, terminés sous Louis-Philippe, et pour lesquels il fut dépensé une somme de 12 millions et demi de francs; et, enfin 4° l'Hôtel de Ville inauguré le 13 juillet 1882.



CARIATIDE DE L'ESCALIER DE LA COUR DU SUD.

Le nouvel Hôtel de Ville contient près de 600 pièces, galeries, salons, appartements, bureaux, magasins, dépôts, ateliers, ainsi répartis : soubassement, 77; rez-de-chaussée, 84; entresol du rez-de-chaussée, 80; premier étage, 100; entresol du premier étage, 64; deuxième étage, 115; et combles, 74.

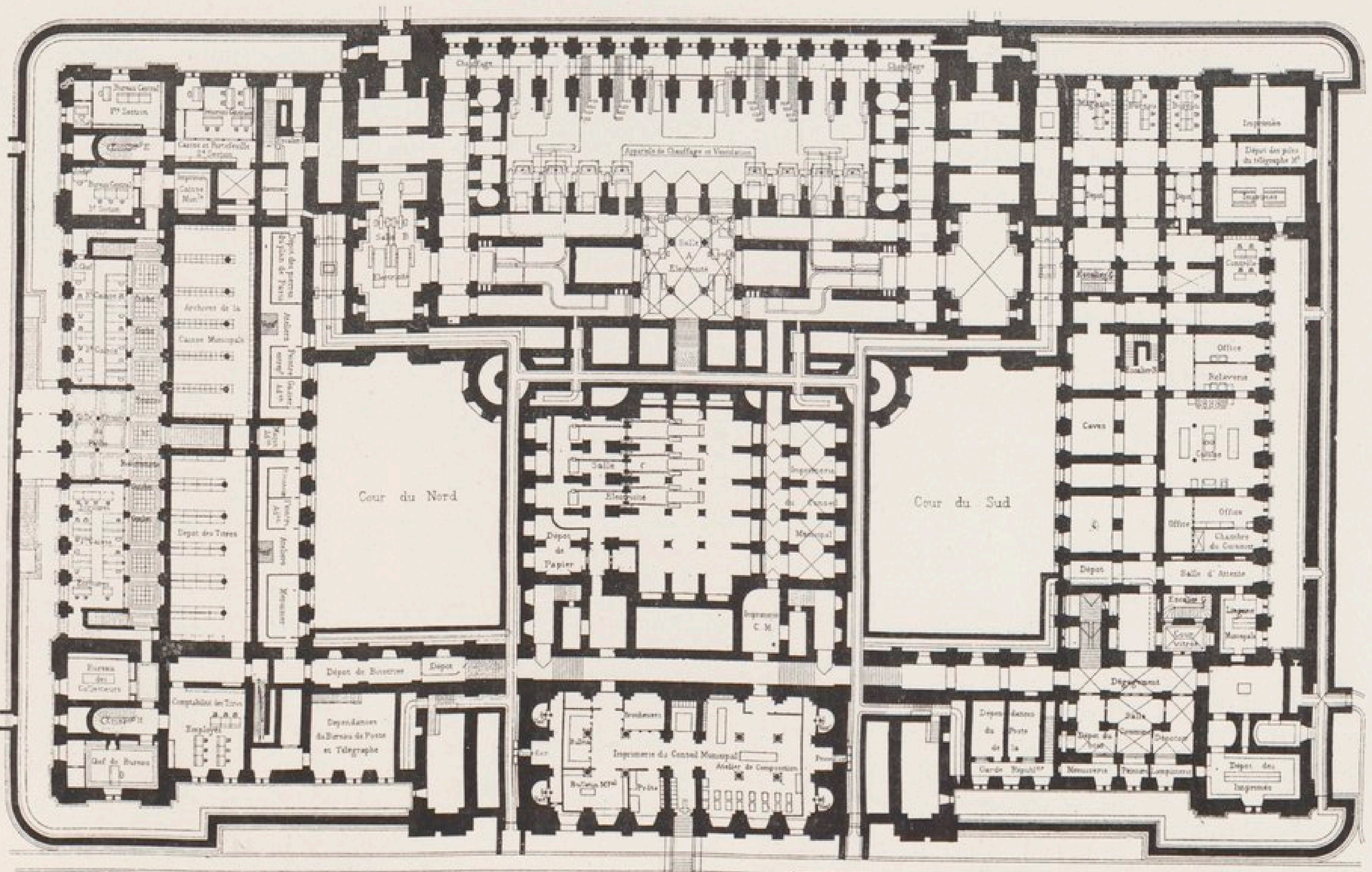
Le soubassement du palais municipal, dans sa partie centrale, a été affecté à trois services : 1° le Chauffage et la Ventilation; 2° l'Électricité, et 3° l'Imprimerie municipale.

Le premier service, — le Chauffage et la Ventilation, — occupe les substructions du bâtiment de la façade de la place Lobau, au-dessous de la Salle Saint-Jean. Dans une galerie voûtée de 55 mètres de longueur sur 8 mètres de largeur, sont installés huit générateurs pour la production de la vapeur destinée au chauffage et à la ventilation, deux machines à vapeur et deux machines électriques, dynamos génératrices, actionnant à distance, par des câbles conducteurs de courant, trente-cinq dynamos

réceptrices qui font mouvoir chacune un ventilateur soufflant ; soit trente-cinq ventilateurs placés aux endroits convenables, qui prennent l'air pur à l'extérieur, l'envoient dans les salles à ventiler, directement l'été, l'hiver, en le faisant passer au travers de surfaces chauffantes pour l'élever à la température désirée. De ces huit générateurs partent les conduites de vapeur, qui se dirigent verticalement vers les combles par des gaines spéciales, d'où elles se branchent aux divers étages, soit en s'épanouissant dans des appareils à chauffage direct, avec ventilation par becs de gaz et cheminées d'appel, soit en chauffant les surfaces sur lesquelles les ventilateurs font passer l'air extérieur. Actuellement, le nombre des salles chauffées dans l'Hôtel de Ville est de trois cent quatre-vingt-treize, cubant 185.200 mètres. Pour leur chauffage pendant l'hiver, les appareils produisent par heure 2.682.213 calories (calorie : quantité de chaleur nécessaire pour élever de 1 degré centigrade la température de 1 kilogramme d'eau). Les dépenses annuelles pour le service de chauffage et de ventilation sont de 108.000 francs, ainsi divisés : combustible, 53.000 francs; entretien, 22.000 francs; personnel, 33.000 francs. On est loin du temps où Jacques Deschamps, sergent du Parloir aux bourgeois, et concierge de l'Hôtel de Ville, en 1424, recevait cent sous parisis — 100 francs — qu'il devait employer en approvisionnements de bûches et bourrées pour chauffer l'hôtel.


CARIATIDE DE L'ESCALIER DE LA COUR DU NORD.

Le deuxième service, l'Électricité, est installé au-dessous des Grands Escaliers des



PLAN DU SOUBASSEMENT.

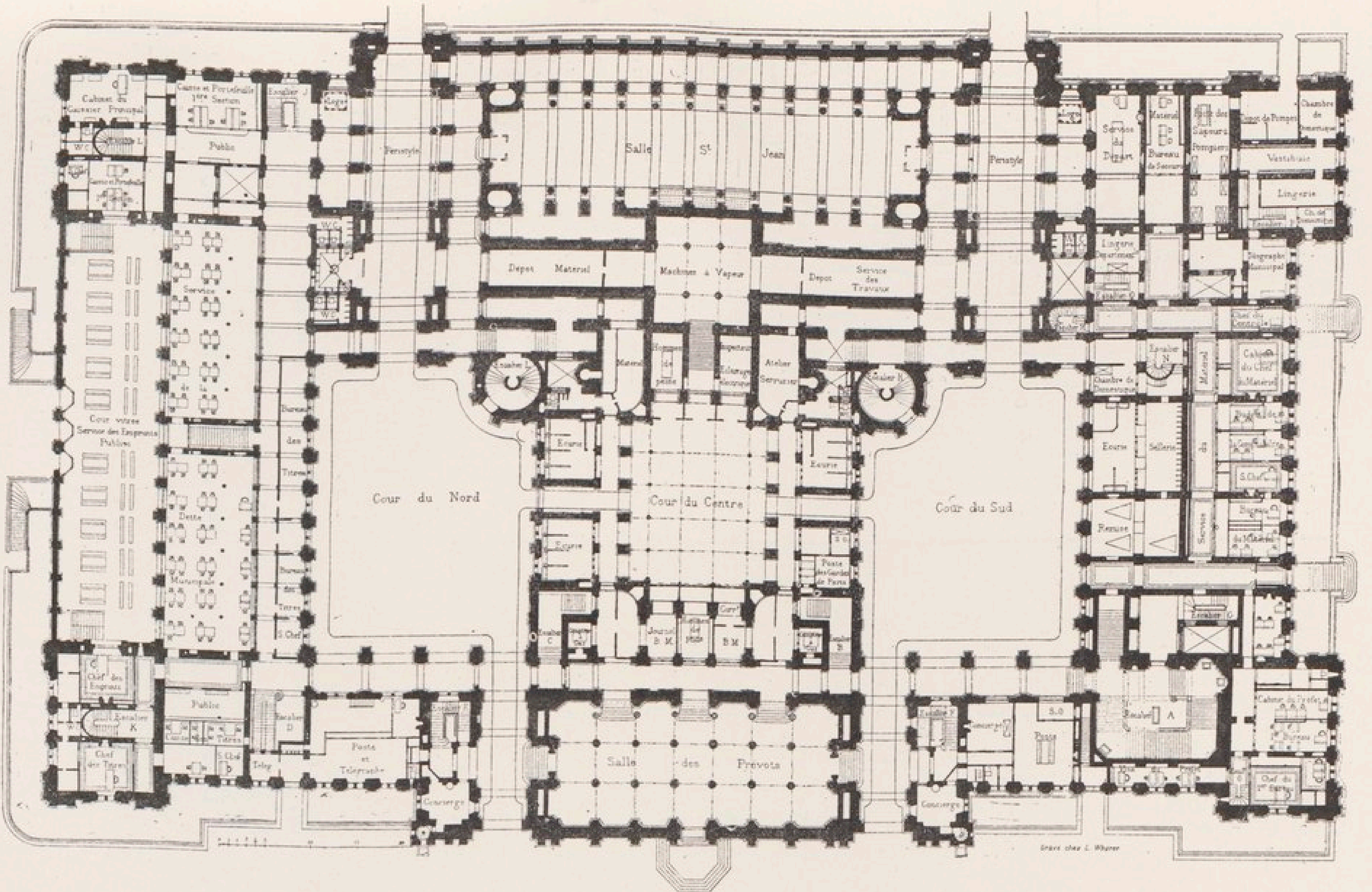
Fêtes et de la Cour du Centre. L'usine qui l'alimente fut organisée en 1883, c'est-à-dire à une époque où l'on ne pouvait prévoir l'extension de ce système d'éclairage; elle ne comprenait que deux chaudières, deux moteurs, deux dynamos, et cinq cents lampes réparties dans les locaux réservés au Conseil municipal. Lorsque, en 1886, le conseil décida de mettre l'éclairage électrique dans les salons et dans la Grande Salle des Fêtes, il devint nécessaire d'acquérir de nouvelles machines. Mais la place manquait pour agrandir l'usine. Comme il s'agissait d'un éclairage ne devant fonctionner que les nuits de réceptions et de fêtes, c'est-à-dire deux ou trois fois par an, on prit le parti de constituer les machines nouvelles en deux groupes complètement distincts et indépendants du groupe de l'usine de 1883. Le premier de ces groupes comprenant deux moteurs de 65 chevaux, deux dynamos de 40 kilowats chacun, et empruntant aux générateurs pour le chauffage la vapeur nécessaire à son fonctionnement, a été placé dans une salle au-dessous du guichet est de la Cour du Nord. Au second de ces groupes, qui comprend trois machines mi-fixes, pouvant développer ensemble 150 chevaux, et trois dynamos de 24 kilowats chacune, a été réservée la galerie au-dessous de la Cour du Centre. La puissance totale des trois groupes, par suite des améliorations apportées à l'usine primitive et de l'adjonction d'une batterie d'accumulateurs, atteint aujourd'hui le chiffre de 280 kilowats. Le pouvoir éclairant correspond à 5.915 lampes, ainsi réparties : Grande Salle des Fêtes et salons, 4.000; salles du Conseil municipal, appartements du préfet, et bureaux, 1.915. La distribution de l'énergie est assurée par un réseau de canalisation à deux fils, sous la différence de potentiel moyenne de 110 volts. Les circuits principaux, au nombre de seize, partent d'un tableau général de distribution, installé dans l'usine primitive; ils desservent des tableaux secondaires, au nombre de vingt-sept, placés

aux différents étages du palais municipal. Les dépenses d'exploitation, en régie depuis 1883, se sont élevées, en 1899, à la somme de 51.800 francs. Le nombre de kilowats — heure, produits pendant l'année dernière, atteint 134.000. Le personnel de l'usine comprend un chef de service, un piqueur, un contremaître, et neuf ouvriers. Une partie de l'Hôtel de Ville est encore éclairée au gaz, l'usine étant impuissante à assurer l'éclairage électrique de l'édifice tout entier.

Dans le soubassement des bâtiments en façade sur la place de l'Hôtel-de-Ville, sous la Salle des Prévôts, et en façade nord sur la Cour du Sud, est le troisième service, l'Imprimerie municipale, créée en 1880. Les ateliers contiennent le matériel des caractères, deux moteurs à gaz de 4 chevaux chacun; une presse Indispensable format raisin ; une presse Universelle format double raisin; deux presses à retiration format double raisin ; une presse à rogner; un folioteur à piston; une presse lithographique; une presse autographique; et une presse à satiner. Cinquante-huit ouvriers, organisés en commandite, exécutent, dans ces ateliers, le « Bulletin municipal officiel », qui paraît tous les jours, les rapports et les procès-verbaux divers du Conseil municipal et du Conseil général, des commissions spéciales de l'Hôtel de Ville; l'Annuaire de statistique municipale, les États du personnel, les listes d'électeurs, le « Recueil des Actes administratifs », etc.

Le soubassement, sur la façade du quai, sert de dépendances aux appartements de la Préfecture de la Seine : caves, offices, cuisines, laveries, lingeries, etc.

Le soubassement, sur la façade de la rue de Rivoli, contient les dépendances du bureau des Postes, Télégraphes et Téléphones, le Dépòt des pierres du Plan de Paris, les Archives de la Caisse municipale, le Dépôt des Titres au porteur, et, entre autres bureaux, ceux de la Recette et des Titres. Les Archives de la Caisse municipale occupent un local de 14 mètres de longueur.



PLAN DU REZ-DE-CHAUSSÉE.



SALON DES LETTRES.

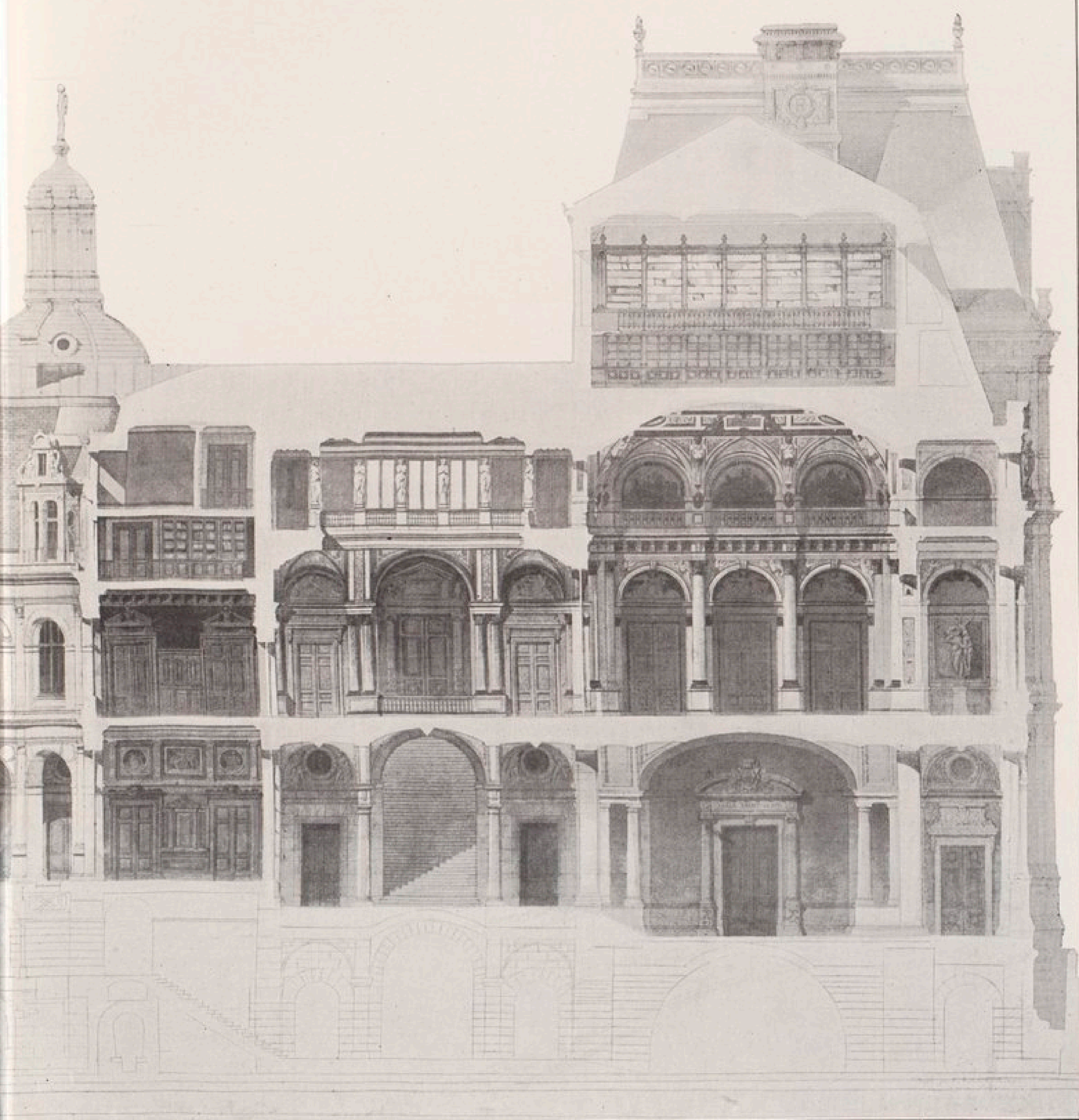
L'HISTOIRE, par M. Thirion.

sur 9 mètres 50 de largeur, et 4 mètres 50 de hauteur. Classées sur 264 mètres carrés de casiers, elles se composent de tous les documents de comptabilité transmis par les divers bureaux de la Caisse depuis la reprise des services en 1871, et qui doivent être conservés pendant trente ans. Ce sont : Grand Livre et Journal de la Caisse, 120 vol.; Sommier de la Recette, 367 vol. ; États de distribution de fonds, 370 vol.; Registres à souches des quittances délivrées aux débiteurs (environ 120.000 par an), 314 vol. ; Copies de lettres de 500 pages chacun, 1.200 vol, ; Registres de souscription aux Emprunts de 1871, 1875, 1876, 1886, 100 vol. ; Minutes des bordereaux à l'appui de la Recette, transmis à la Cour des Comptes, 70 vol. ; Bordereaux des titres de recettes et de dégrèvement de la Direction des Finances, 45 vol. ; Comptes manuscrits de gestion des Receveurs municipaux (de 1871 à 1897), 30 vol. ; divers autres documents classés, 200 liasses. En ce qui concerne le dépôt des Titres au porteur, dans les resserres, à la date du 18 avril 1900, leur nombre s'élevait à 459.418, provenant des emprunts de 1860, 1865, 1869, 1871, 1875, 1876, 1886, 1892, 1894, 1898, et 1899 (emprunt spécial pour le Métropolitain), et correspondant à une valeur nominale totale de 195.685.295 francs.

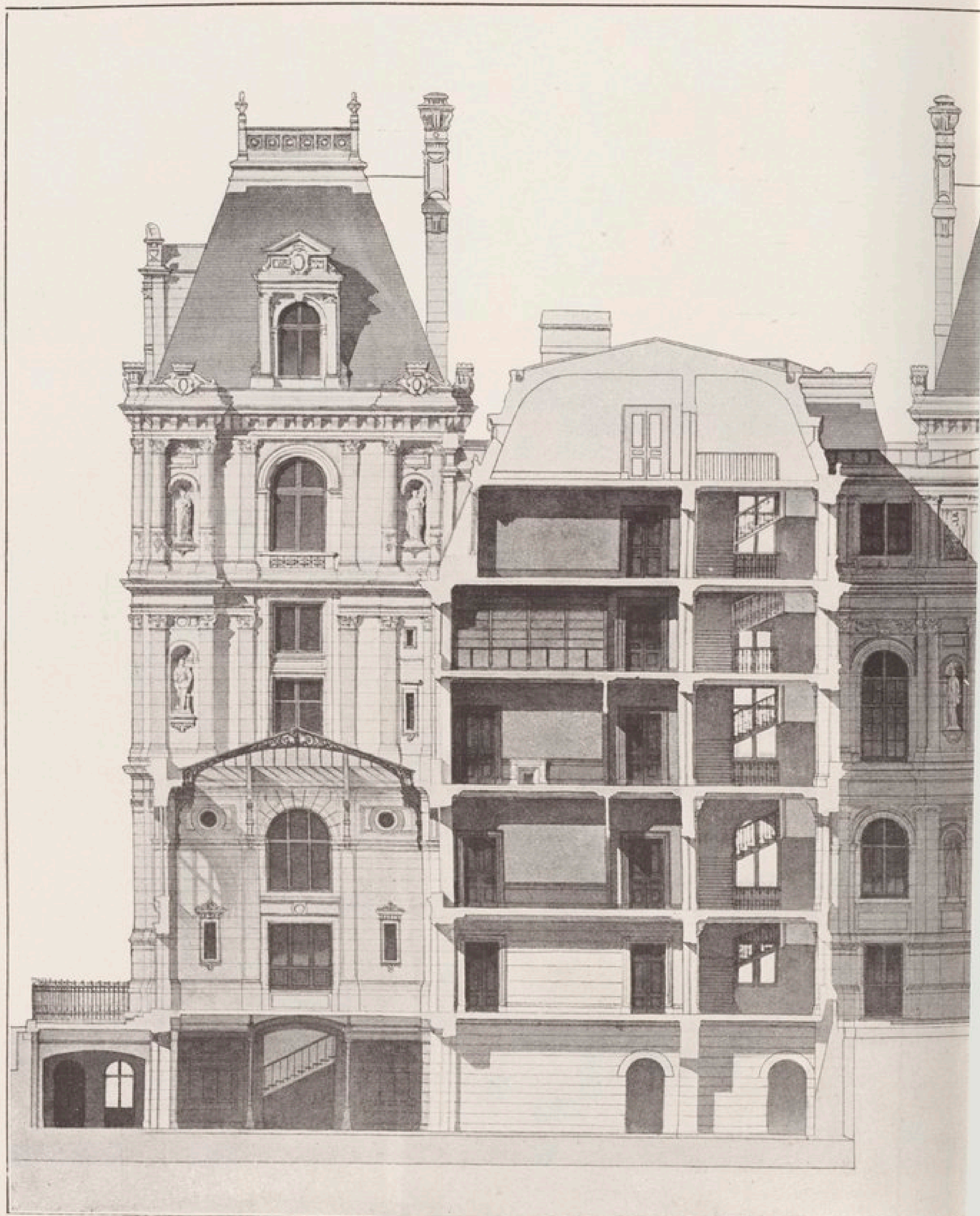


COUPE DES BATIMENTS, DE

D'après le dessin original de MM.

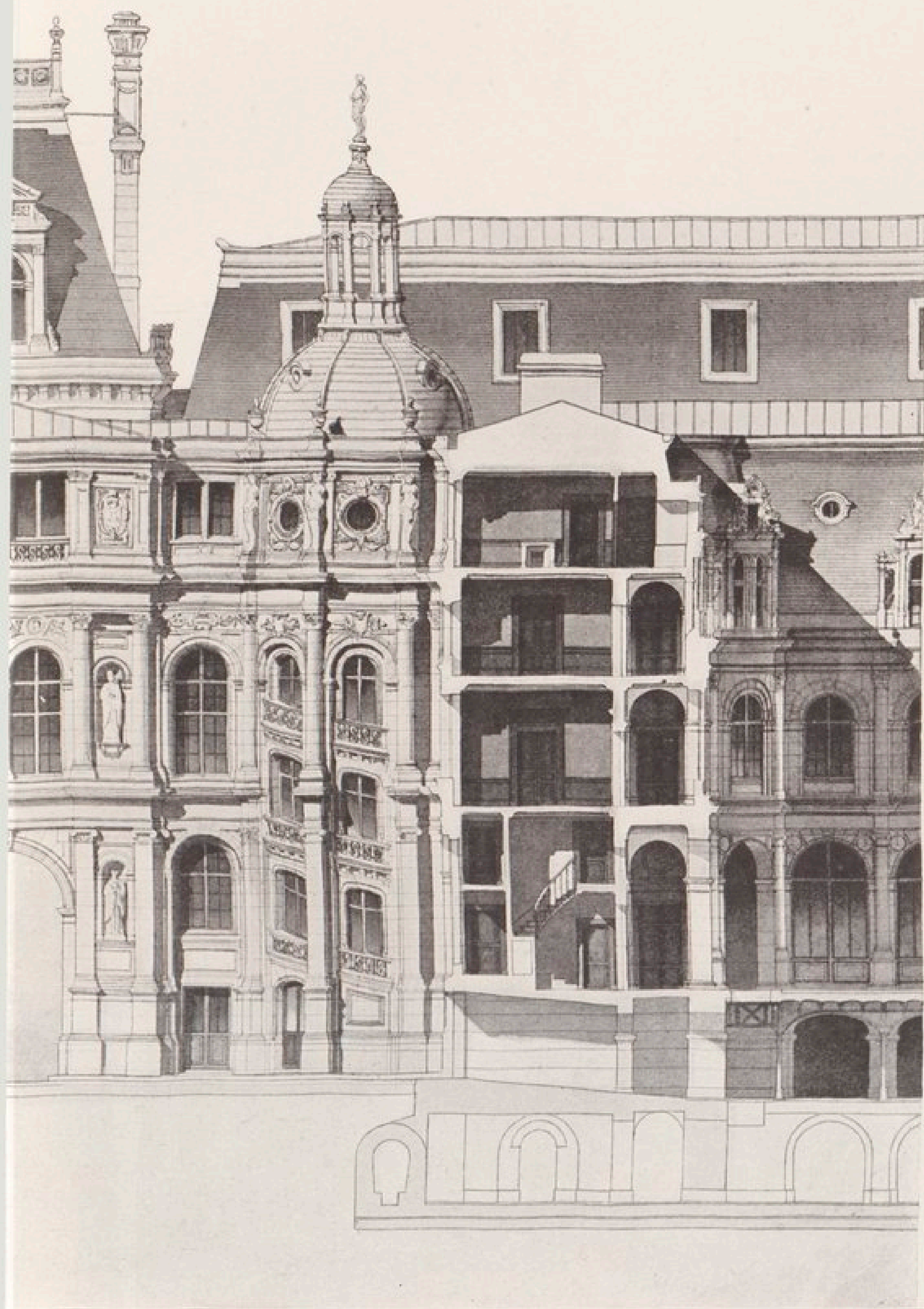


L'OUEST A L'EST.
Th. Ballu et Deperthes.

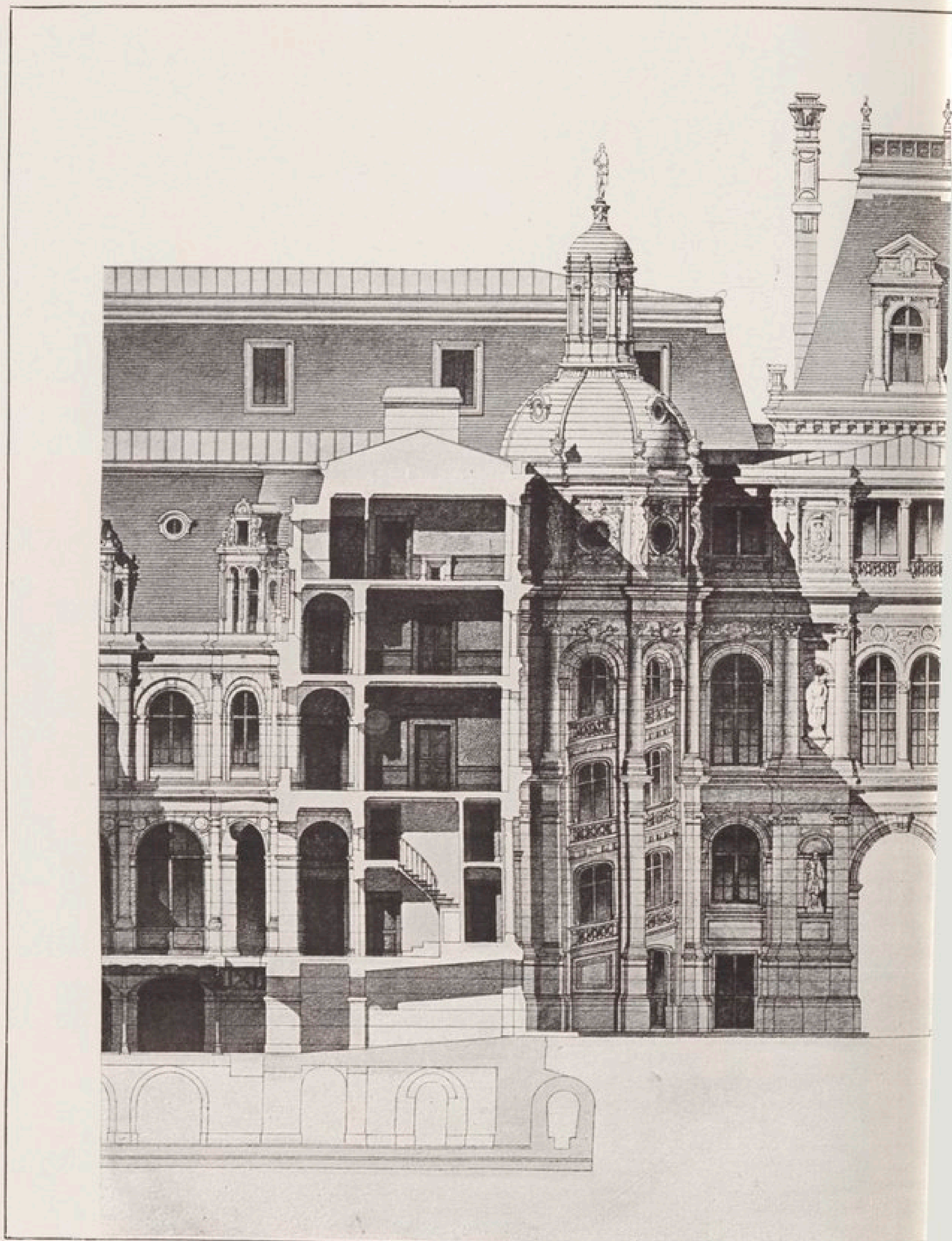


COUPE DES BATIMENTS, DU NORD AU SUD. PREMIÈRE PARTIE : FAÇA

D'après le dessin original d

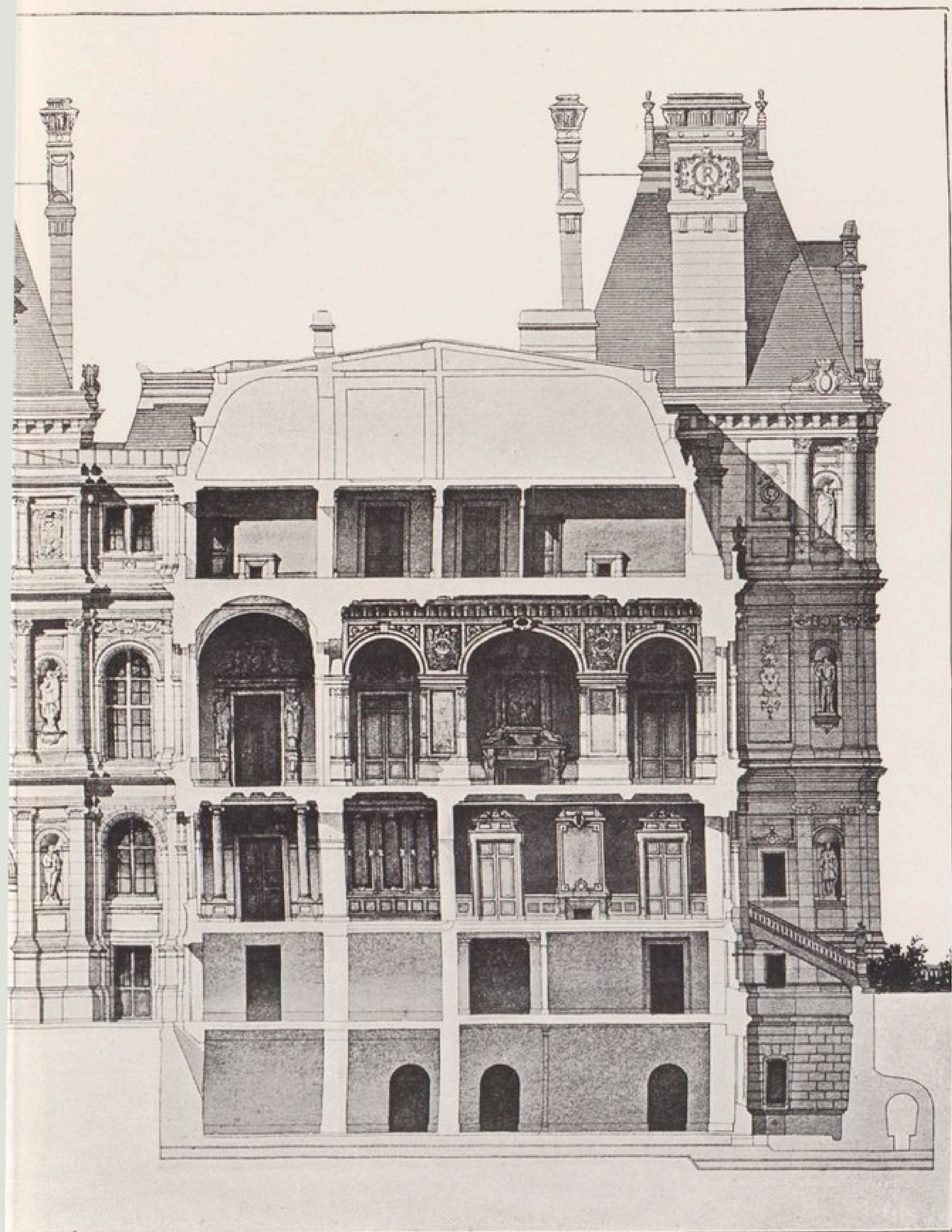


…I, COUR DU NORD, ET BATIMENT NORD SUR LA COUR DU CENTRE.
…. Ballu et Deperthes.



COUPE DES BATIMENTS, DU NORD AU SUD, SECONDE PARTIE : BATIME

D'après le dessin original



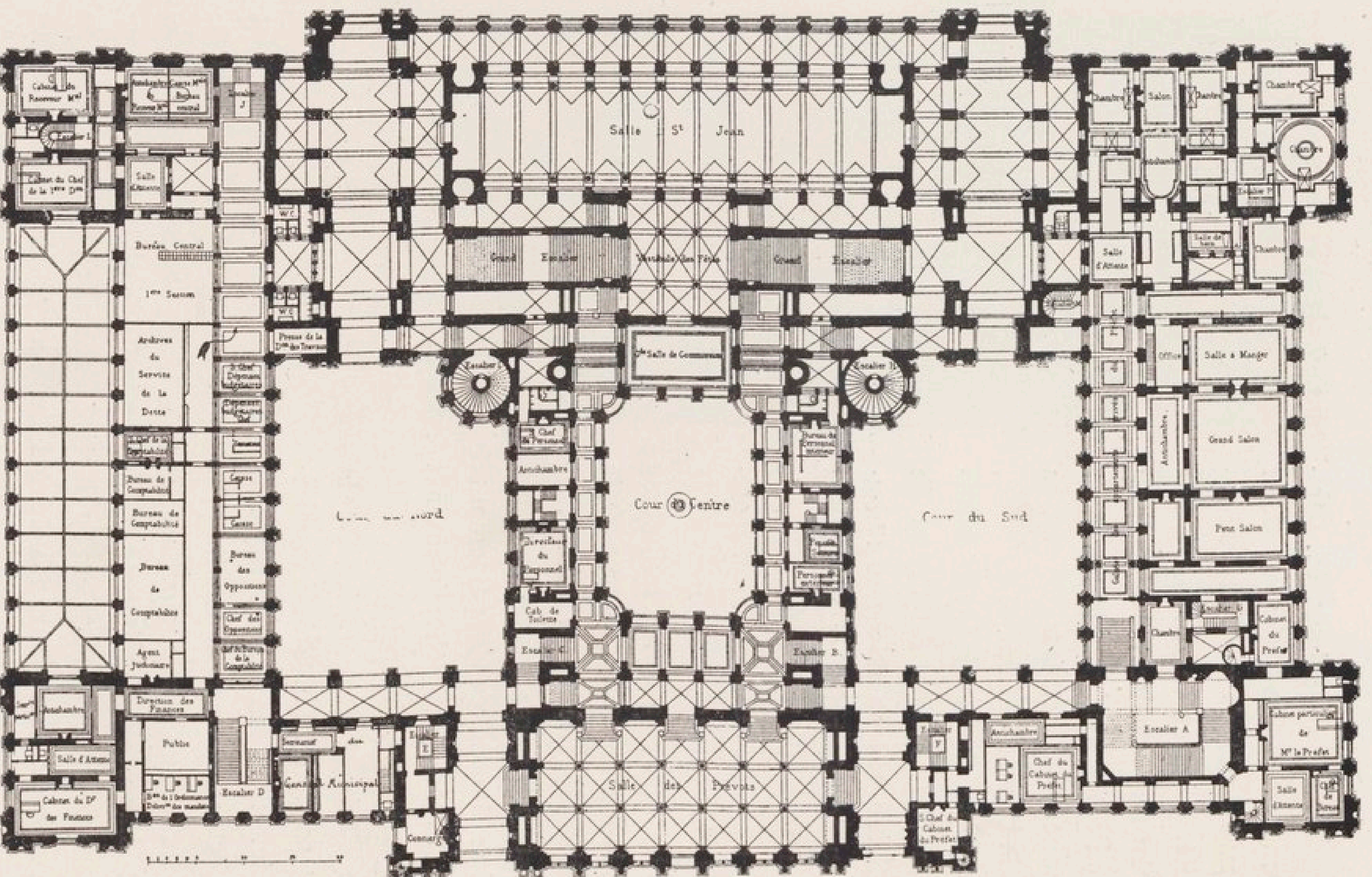
T SUD DE LA COUR DU CENTRE, COUR DU SUD, ET FAÇADE SUR LE QUAI.

MM. Th. Ballu et Deperthes.

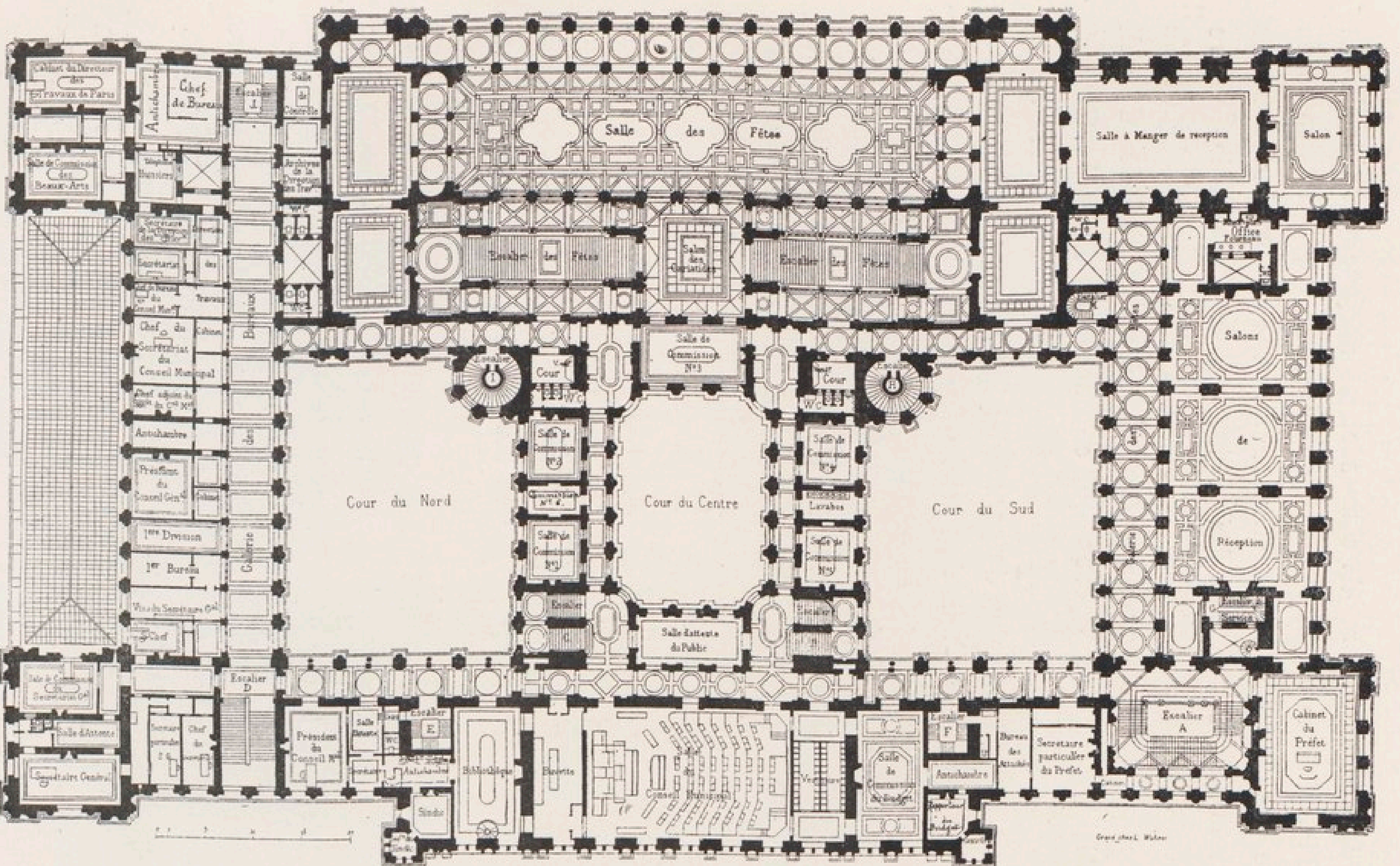
Le rez-de-chaussée comprend : dans les bâtiments de la façade de la place de l'Hôtel-de-Ville, au centre, la Salle des Prévôts; à gauche, le bureau des Postes, Télégraphes et Téléphones; les services des Titres de la Dette municipale; à droite, le poste de la Garde républicaine; le Cabinet du Préfet de la Seine, et les services du 1er bureau de la Préfecture; dans les bâtiments de la façade du quai, les bureaux du Service du matériel; les écuries et remises de la Préfecture; dans les bâtiments de la façade Lobau, au centre, la Salle Saint-Jean; à droite, le poste des pompiers, et quelques dépendances des appartements du Préfet; à gauche, le cabinet du Caissier principal de la Ville de Paris et les services de la 1re section de la Caisse municipale. Tous les bâtiments de la façade de la rue de Rivoli sont affectés aux services des Emprunts publics de la Ville de Paris, de la Dette municipale, aux bureaux de la Caisse et des Titres. Le rez-de-chaussée des bâtiments contigus à la Cour du Centre renferme les bureaux et les ateliers du Service d'entretien des bâtiments, de l'Éclairage électrique, les dépôts du Service du matériel, et les écuries pour le service du président du Conseil municipal, du président du Conseil général, et du syndic du Conseil municipal.



SALON DES LETTRES.
L'ÉLOQUENCE, par M. H. Leroux.



PLAN DE L'ENTRESOL DU REZ-DE-CHAUSSÉE.



PLAN DU PREMIER ÉTAGE.

A l'entresol du rez-de-chaussée, les appartements du Préfet de la Seine occupent tous les bâtiments du sud, depuis la Salle des Prévôts et la Salle Saint-Jean ; et les bureaux des services financiers, tous les bâtiments du nord, moins quatre pièces contiguës à la tourelle de la façade centrale de la place de l'Hôtel-de-Ville, affectées au secrétariat du Conseil municipal ; quant à ceux qui entourent la Cour du Centre, ils ont été attribués aux bureaux et à la Direction du personnel intérieur et extérieur de la Ville de Paris.



GUICHET DE LA COUR DU SUD.
HÉRAUT D'ARMES DU XVI[e] SIÈCLE,
par M. Cordonnier.

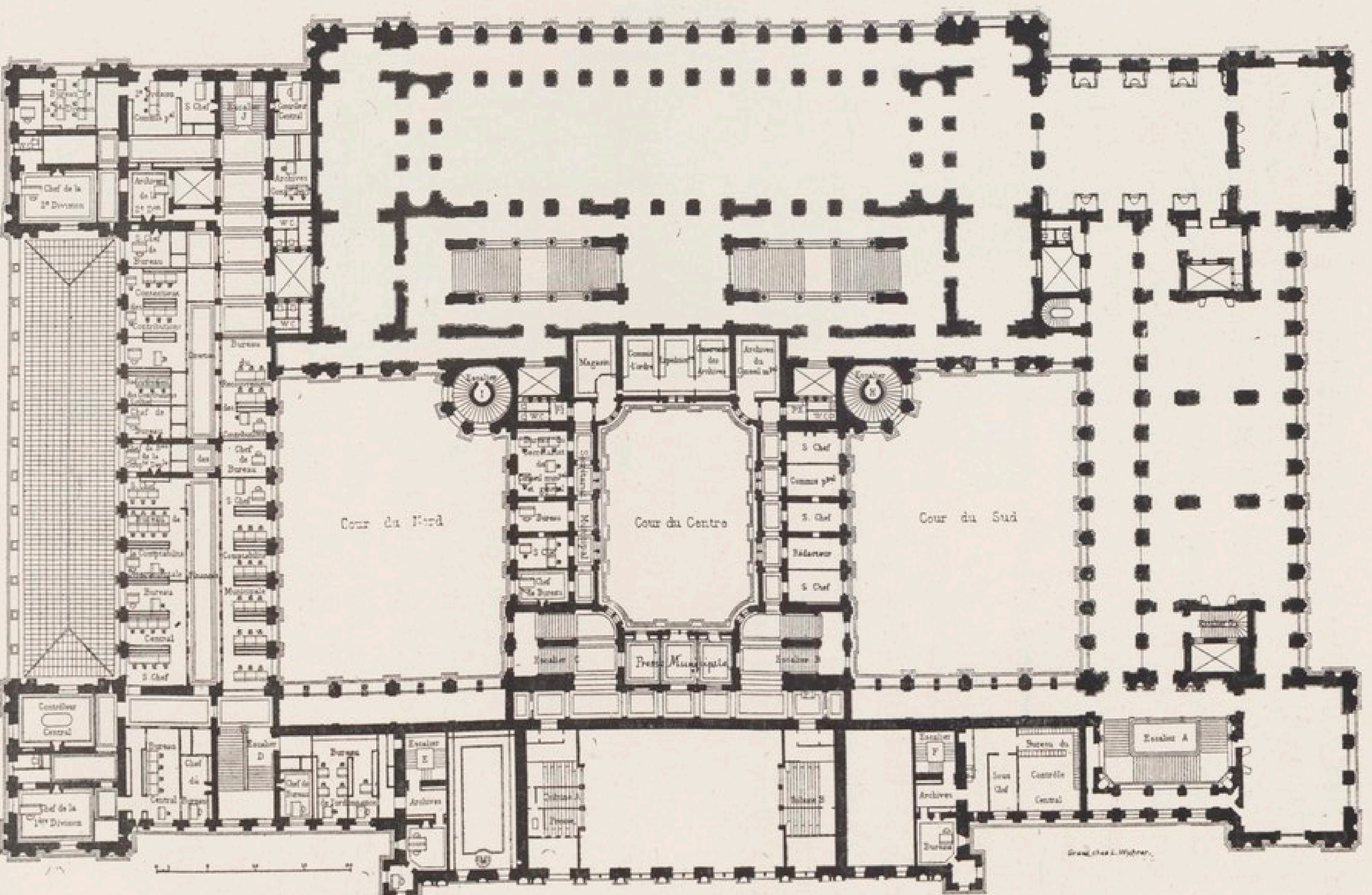
Le premier étage est divisé en trois parties : les appartements de réception ; le Conseil municipal, — salle des séances, salles de Commissions, salle d'attente, — et les Bureaux. Les appartements de réception consistent en dix-neuf galeries et salles, qui peuvent contenir huit mille invités : la Grande Salle des Fêtes, les Salons d'introduction et d'entrée, la Galerie Lobau, les Galeries de pourtour, la Salle des Cariatides, la Grande Salle à manger, le Salon Lobau, la Galerie des métiers, les Galeries des tourelles, les Salons des Lettres, des Sciences, et des Arts, les Salons de passage. Le Conseil municipal occupe toute la partie centrale de la façade de la place de l'Hôtel-de-Ville, et les bâtiments de la Cour du Centre, avec cette distribu-

tion : Salle des séances du Conseil municipal, salle de la Commission du budget, cabinet du rapporteur général du budget, Bibliothèque du Conseil municipal, cabinet du président du Conseil municipal, cabinet du syndic, avec bureaux; et cinq salles de commissions. La Bibliothèque du Conseil municipal, créée en 1859, et reconstituée en 1872, contient 18.000 volumes de jurisprudence, d'histoire de Paris, et d'histoire de la Révolution; elle est exclusivement réservée aux conseillers municipaux, et se trouve placée administrativement dans les attributions du syndic, sous la direction du chef de service du Conseil municipal. Dans l'aile gauche, sur la rue de Rivoli, en retour sur la place de l'Hôtel-de-Ville, et sur la place Lobau, sont installés les services de la Direction des Travaux de Paris : cabinet du directeur, chef de bureau, secrétariat et archives; les services du Secrétariat du Conseil municipal; le bureau du président du Conseil général, et les bureaux du Secrétariat général de la Préfecture de la Seine, formant pendant au cabinet du Préfet et à son secrétariat particulier, situés à l'angle du palais sur le quai et sur la place de l'Hôtel-de-Ville, en communication directe par les galeries du conseil.

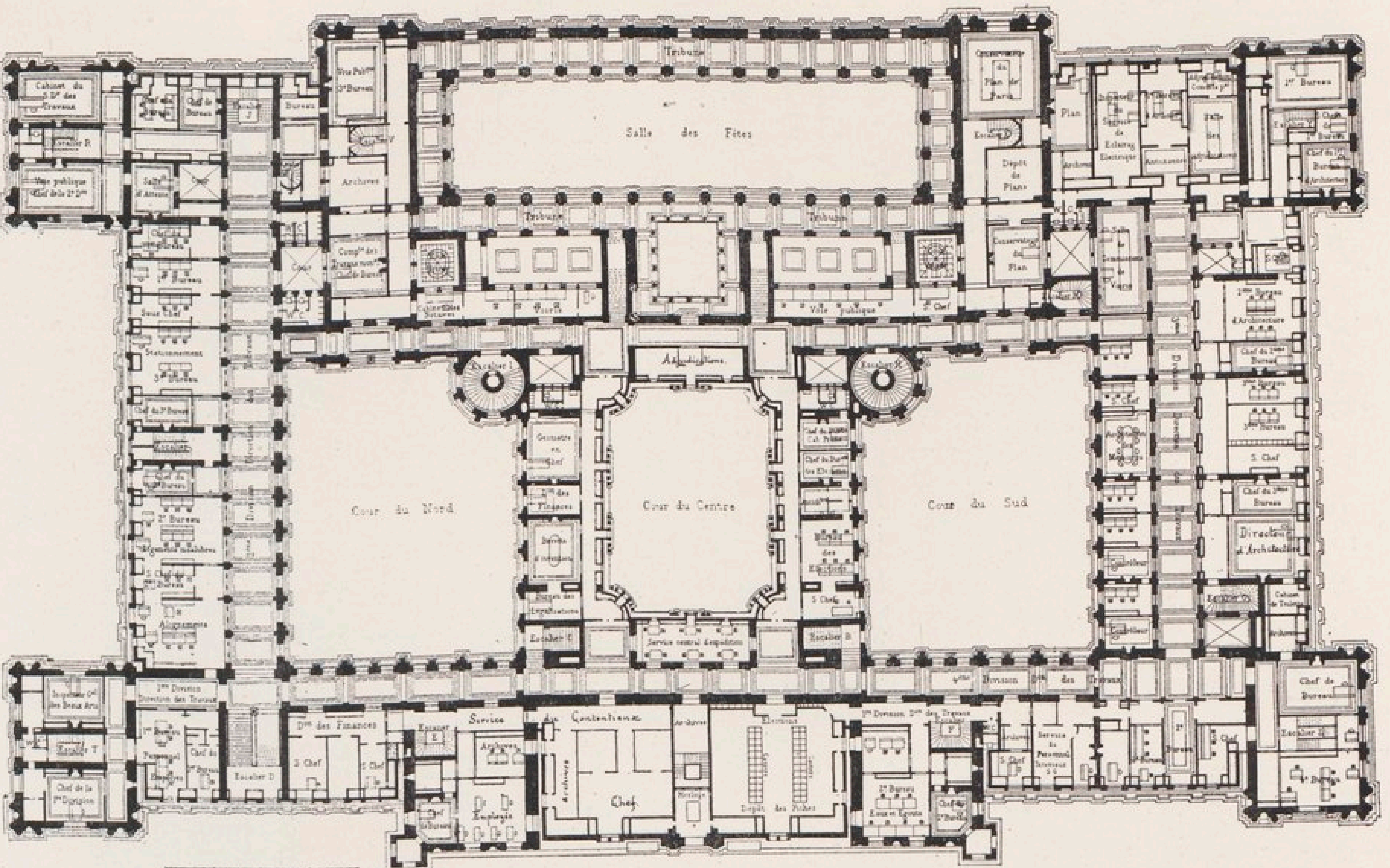


GUICHET DE LA COUR DU SUD.
UN SERGENT DU PARLOIR AUX BOURGEOIS,
par M. Morice.

L'entresol du premier étage, qui n'existe que dans la partie du palais réservée aux Bureaux, contient : sur la façade de la place



PLAN DE L'ENTRESOL DU PREMIER ÉTAGE.



PLAN DU DEUXIÈME ÉTAGE.

de l'Hôtel-de-Ville, le Contrôle central, le bureau de l'Ordonnance, les Archives, le Bureau central, le cabinet du chef de la 1[re] Division; sur la façade de la rue de Rivoli, les bureaux de la 2[e] Division, de la Comptabilité départementale et de la Comptabilité municipale, du Recouvrement des contributions ; et, dans les bâtiments du centre, les bureaux du secrétariat du Conseil municipal, et la salle de la Presse municipale.

Le deuxième étage est tout entier consacré aux Bureaux : façade de la rue de Rivoli et partie droite de la façade de la place de l'Hôtel-de-Ville, divers services des Directions des Travaux et d'Architecture ; façade centrale de la place de l'Hôtel-de-Ville, Service du Contentieux; pavillon d'angle nord-ouest, Inspection générale des Beaux-Arts ; façade du quai, Direction d'Architecture ; partie de gauche de la façade de la place de l'Hôtel-de-Ville, et façade nord de la Cour du Nord, Direction des Finances; façade nord de la Cour du Sud, Service des Élections.

L'étage des combles contient, dans la façade du quai, les Archives et le dépôt des projets du 1[er] bureau d'Architecture, les bureaux de l'Agence d'Architecture de l'Hôtel de Ville ; dans la façade de la place Lobau, le magasin des tentures et tapisseries, les Archives du bureau des Promenades et Plantations ; les Archives du Plan de Paris, la Comptabilité des travaux du Service municipal, la Bibliothèque administrative et les bureaux de son personnel ; dans la façade de la rue de Rivoli, les bureaux des géomètres ; et dans la façade de la place de l'Hôtel-de-Ville, les Archives de la 2[e] Division, les magasins du Matériel, les bureaux du Service des Beaux-Arts, une partie du Service des Eaux et Égouts, et les Archives du Conseil municipal.

Les Archives du Conseil municipal se divisent en trois parties distinctes : 1° Les archives manuscrites ; 2° Les imprimés émanant du Conseil municipal ; 3° Les documents de provenance

PORTIQUE NORD



Héliogravure — Braun, Clément & Cie

SCÈNES DE FÊTES

(F. Barrias)

SALON LOBAU



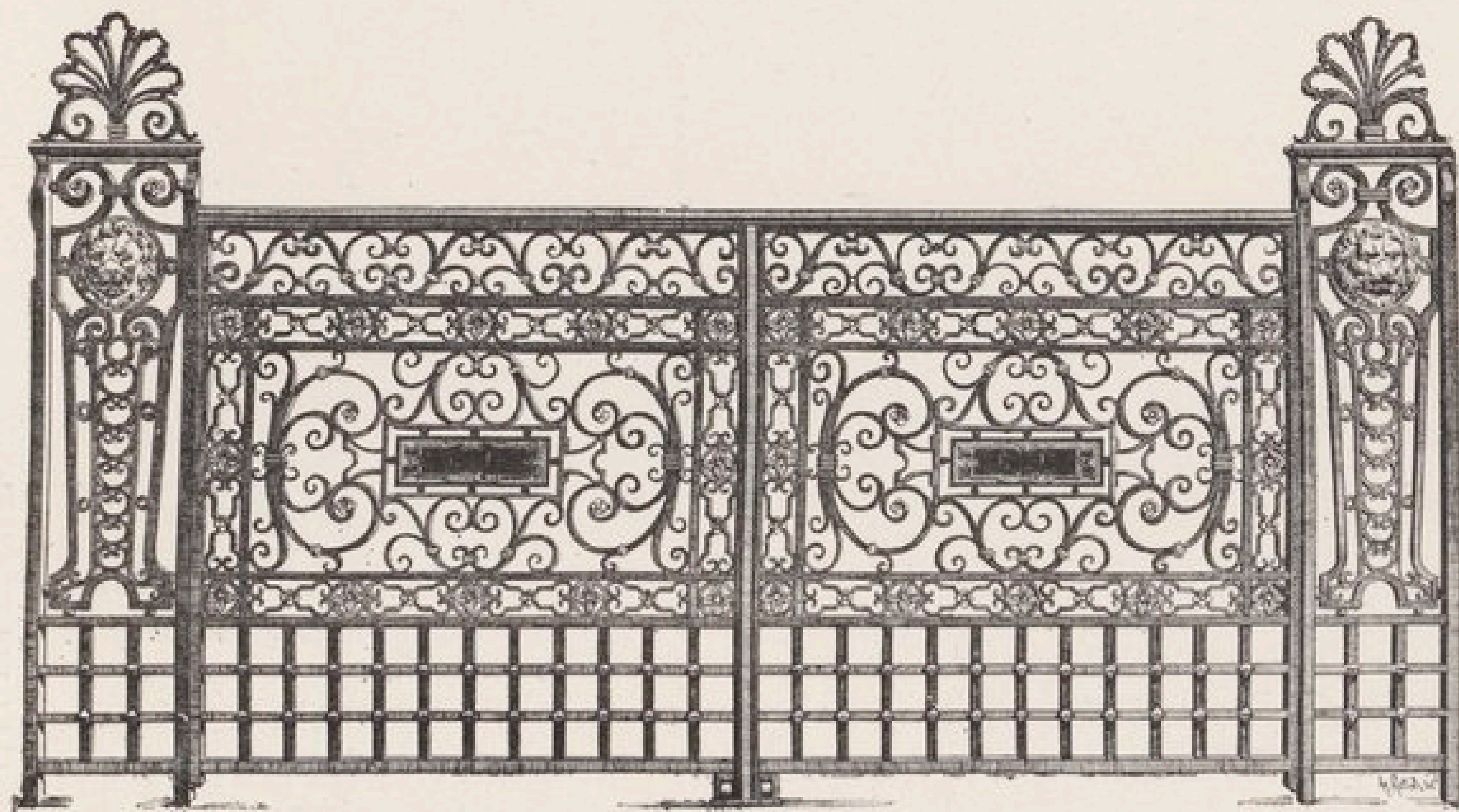
Héliogravure

Braun, Clément & Cie

HENRI II ET ANNE DUBOURG

(Jean Paul Laurens)

administrative. Les archives manuscrites se composent de tous les dossiers votés par le conseil depuis 1871. Chacune des affaires délibérées depuis cette date a donné lieu à un dossier renfermant un certain nombre de pièces, telles que les rapports des conseillers, les minutes des délibérations prises, les mémoires des préfets de la Seine, et les rapports des ingénieurs et chefs de service sur les affaires soumises à l'approbation du Conseil



GRILLE DE LA BALUSTRADE DU PARVIS CENTRAL.

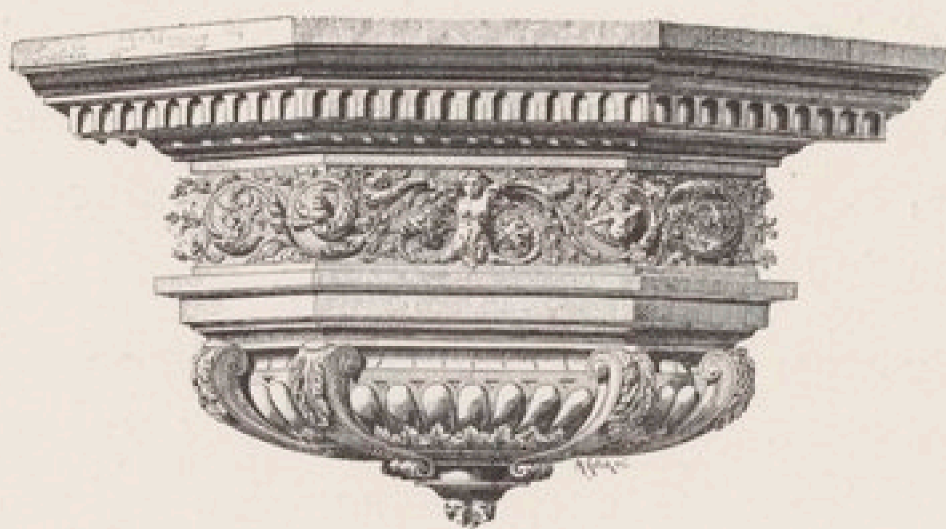
municipal. Ces dossiers contenus dans un nombre considérable de cartons étiquetés et numérotés représentent un fonds d'archives des plus précieux, en ce sens que beaucoup de ces pièces sont des manuscrits absolument uniques. A ces dossiers, il faut ajouter la collection complète des registres manuscrits des délibérations du conseil, signés, cotés et paraphés, en vertu de la loi, par tous les membres de l'assemblée communale et par les représentants de l'administration. Ces registres, soigneusement reliés, dont le premier porte la date du 4 août 1871, sont actuellement au nombre d'environ trois cents. Les imprimés émanant du Conseil municipal comprennent toutes les impressions nécessitées par le service de cette assemblée, et exécutées dans

PLAN DES COMBLES.

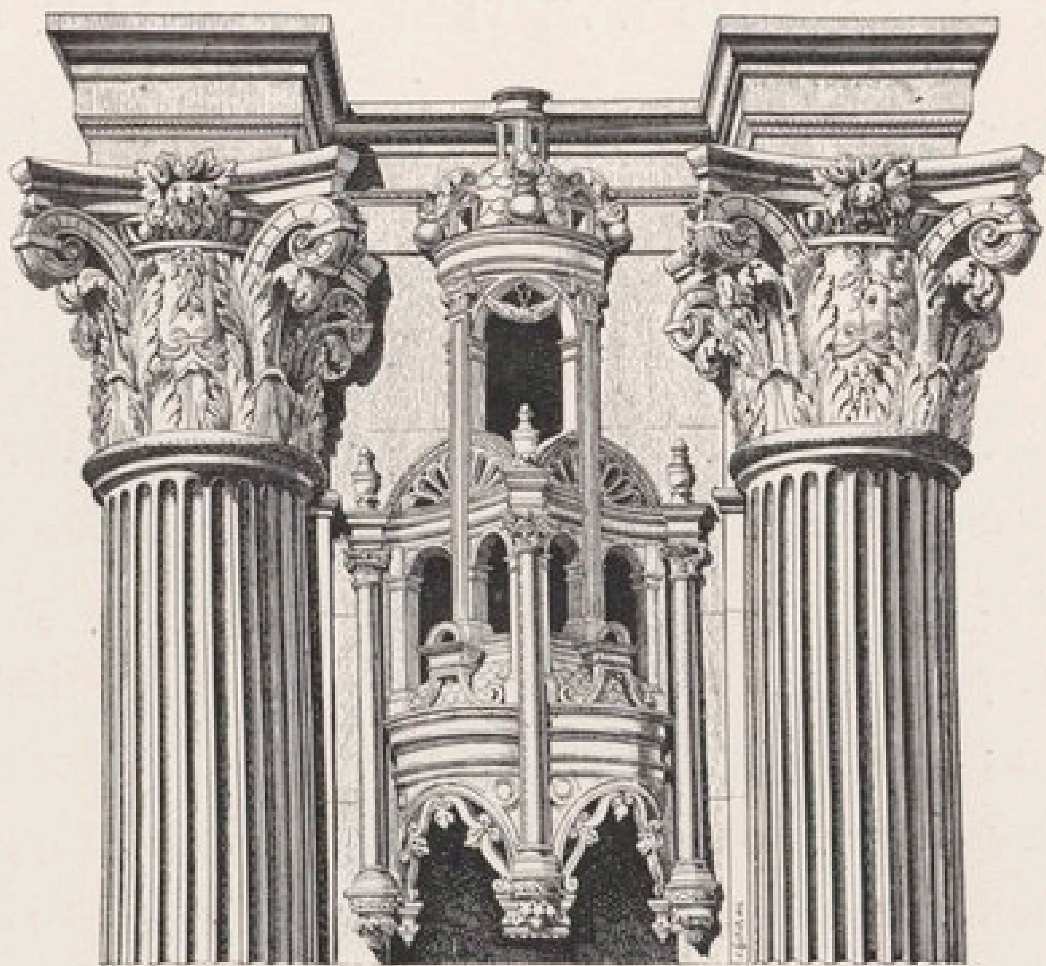
les ateliers de l'imprimerie municipale : procès-verbaux, rapports, délibérations, Bulletin municipal officiel, procès-verbaux de commissions, ordres du jour, feuilletons, etc. Les documents de provenance administrative sont les projets de budgets, les multiples documents financiers et administratifs imprimés par les soins de l'administration préfectorale. Ces archives, dont le volume est considérable, quoiqu'il ne remonte pas au delà de 1871, — ne doivent pas être confondues avec les Archives du département de la Seine, et les Archives des autres services de la Ville, installées, quai Henri IV, dans un bâtiment spécial, et qui comprennent : dans la première division, les Archives administratives de la Préfecture de la Seine et des administrations départementales, les Archives historiques, antérieures à l'an VIII (Ancien régime et Période révolutionnaire), les Tables décennalesde l'État civil des communes (à partir de 1790), et l'Inspection des Archives communales et hospitalières; dans la seconde division, les Archives administratives de la Ville de Paris, les Archives historiques, les Actes de l'État civil reconstitués (XVI[e] siècle à 1859), les Tables décennales de Paris (à partir de 1860), et le Répertoire des Actes enregistrés et des Minutes des Arrêtés préfectoraux.

La Bibliothèque administrative de la Préfecture de la Seine, qui ne comprend pas moins de 52.848 volumes, est une bibliothèque de droit général et spécialement de droit administratif, d'économie politique et de sociologie, divisée en deux sections d'égale importance : une section française, formée à l'aide de dons, d'achats, et des collections de tous les documents publiés soit par la Ville de Paris, soit par le Département de la Seine, soit par les diverses administrations de l'État, et tenue soigneusement au courant des ouvrages les plus nouveaux ; une section étrangère, constituée presque exclusivement au moyen d'échanges internationaux. Le crédit annuel inscrit au budget départemental pour la bibliothèque s'élève à la somme de 12.600 francs.

L'Hôtel de Ville contient 1.377 employés et agents sur les 2.405 qui constituent l'administration centrale de la Ville de Paris; faute de place, on a dû disséminer les autres, 1.028, dans les diverses annexes de l'avenue Victoria et de la caserne Lobau. On estime que le chiffre moyen des personnes venant chaque jour dans les bureaux de l'Hôtel de Ville pour affaires peut être évalué à un millier. Les statistiques dressées par la Caisse municipale fournissent le chiffre moyen de 1.248 personnes qui se présentent quotidiennement aux guichets des divers services de la Recette, de la Dépense, de la Dette, et des Titres, pendant les périodes normales, soit annuellement 452.445. Mais, au cours d'opérations d'emprunt, en fins de trimestre de clôture d'exercice, ce chiffre s'élève jusqu'à 2.500, à certains guichets. Ainsi, du 15 au 31 mai 1899, pour le versement du 7e terme exigible de l'Emprunt de 1892, on a compté aux guichets de la Recette 25.105 personnes. Dans la ville de Paris, le Palais municipal constitue, ainsi, un des plus grands centres permanents de vie sociale, active et féconde; de même que le budget annuel qui y est administré, — 331 millions de francs, — représente la vie financière d'un petit État.



CULOT DE NICHE.



ORNEMENTS DE LA FAÇADE CENTRALE.

IV

LA FAÇADE CENTRALE

Dès la première délibération du Conseil municipal relative à la reconstruction de l'Hôtel de Ville, il fut question de conserver la façade de l'ancien palais, dite faussement la façade Boccador, œuvre délicate, gracieuse, et pittoresque, d'un artiste français, Pierre Chambiges, « maistre des œuvres du Roy au bailliage de Senlis », à qui les historiens du Louvre attribuent le rez-de-chaussée de la galerie reliant la façade sur la Seine aux constructions de Lescot; qui a collaboré à la construction des châteaux de Fontainebleau, de Saint-Germain-en-Laye, de la Muette (près de Saint-Germain-en-Laye), de Challuau (près de Moret), et qui était le fils de Martin Chambiges, l'auteur, avec Jean Vast, de la

façade de la cathédrale de Troyes, et du transept de la cathédrale de Beauvais.

Dans sa visite des ruines de l'Hôtel de Ville incendié, faite le 19 janvier 1872, le Conseil des Travaux d'architecture émettait à l'unanimité l'avis de procéder, sans la démolir, à la restauration de l'ancienne façade. « Des travaux du même genre, est-il dit dans le procès-verbal, présentant des difficultés plus grandes encore, ont produit au Château de Blois les résultats les plus satisfaisants ; à prix égal, et même supérieur, le conseil insisterait pour la conservation de la décoration originale que les sculpteurs d'ornements ne sauraient rendre avec la finesse des artistes de la Renaissance. » Après avoir cru, avant le déblaiement, que rien de cette façade ne pourrait être conservé, le Directeur des Travaux, M. Alphand, déclarait ceci, au Conseil municipal, le 17 mai 1872 : « La restauration coûterait peut-être plus cher qu'une reconstruction totale, mais là n'est pas la question ; ce n'est pas une affaire d'économie, il s'agit de restaurer une façade qui a une valeur artistique considérable. Entre une restauration et une reconstruction, il y a la même différence qu'entre la copie d'un tableau et l'original. » Quand l'examen approfondi des parties de l'édifice que l'incendie avait relativement épargnées eut démontré l'impossibilité matérielle de les conserver, en raison de la calcination des pierres, la Commission des Beaux-Arts et des Travaux historiques, ainsi que le Conseil des Travaux d'architecture, décidèrent d'insérer dans le programme du concours de reconstruction ce deuxième paragraphe : « Restituer dans son intégralité première l'antique maison de François Ier, rechercher les moyens de la mettre plus en honneur et d'en faire valoir le caractère et les exquises proportions. »

A la suite de la discussion ouverte au Conseil municipal, pendant la session de juin-juillet 1872, au sujet du rapport présenté par la commission chargée de l'étude de la question de la

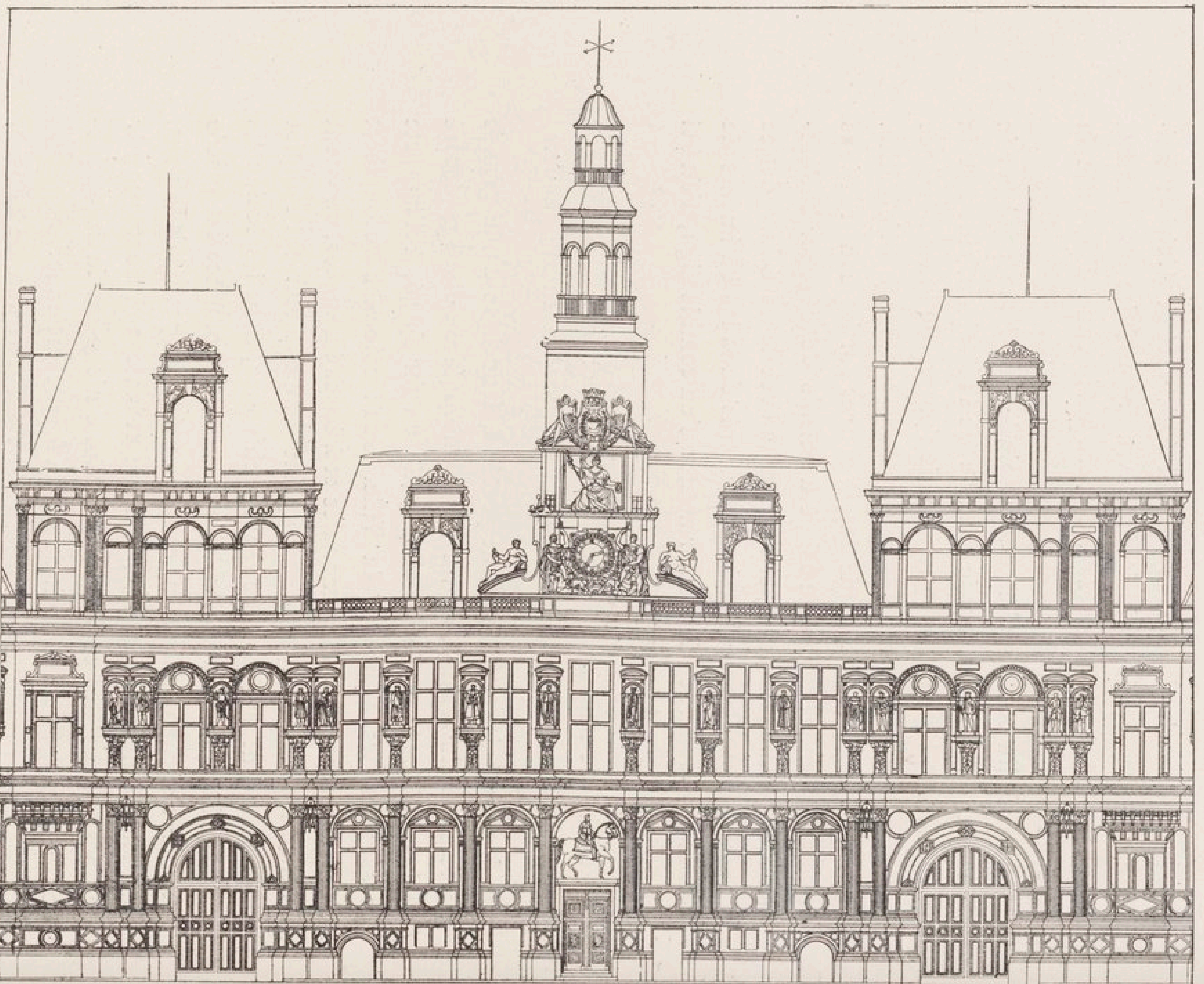
reconstruction de l'Hôtel de ville, il était voté la décision suivante : « La façade principale devra reproduire exactement l'ancienne façade du Boccador, et sera maintenue dans l'axe de l'avenue Victoria. »

MM. Ballu et Deperthes ont résolu le problème posé par le Conseil municipal. La façade centrale de l'Hôtel de Ville est la reproduction, légèrement agrandie, de l'œuvre de la Renaissance française, dans toute son élégance et dans toute son originalité. La façade présente une saillie de six mètres sur les constructions de caractère moderne; cette saillie a permis de dégager entièrement les pavillons d'angle, si charmants avec leurs échauguettes et leurs gargouilles, qui étaient encastrés dans les bâtiments de Godde et Lesueur, et de les surmonter d'un comble aigu, d'un bel effet architectural.

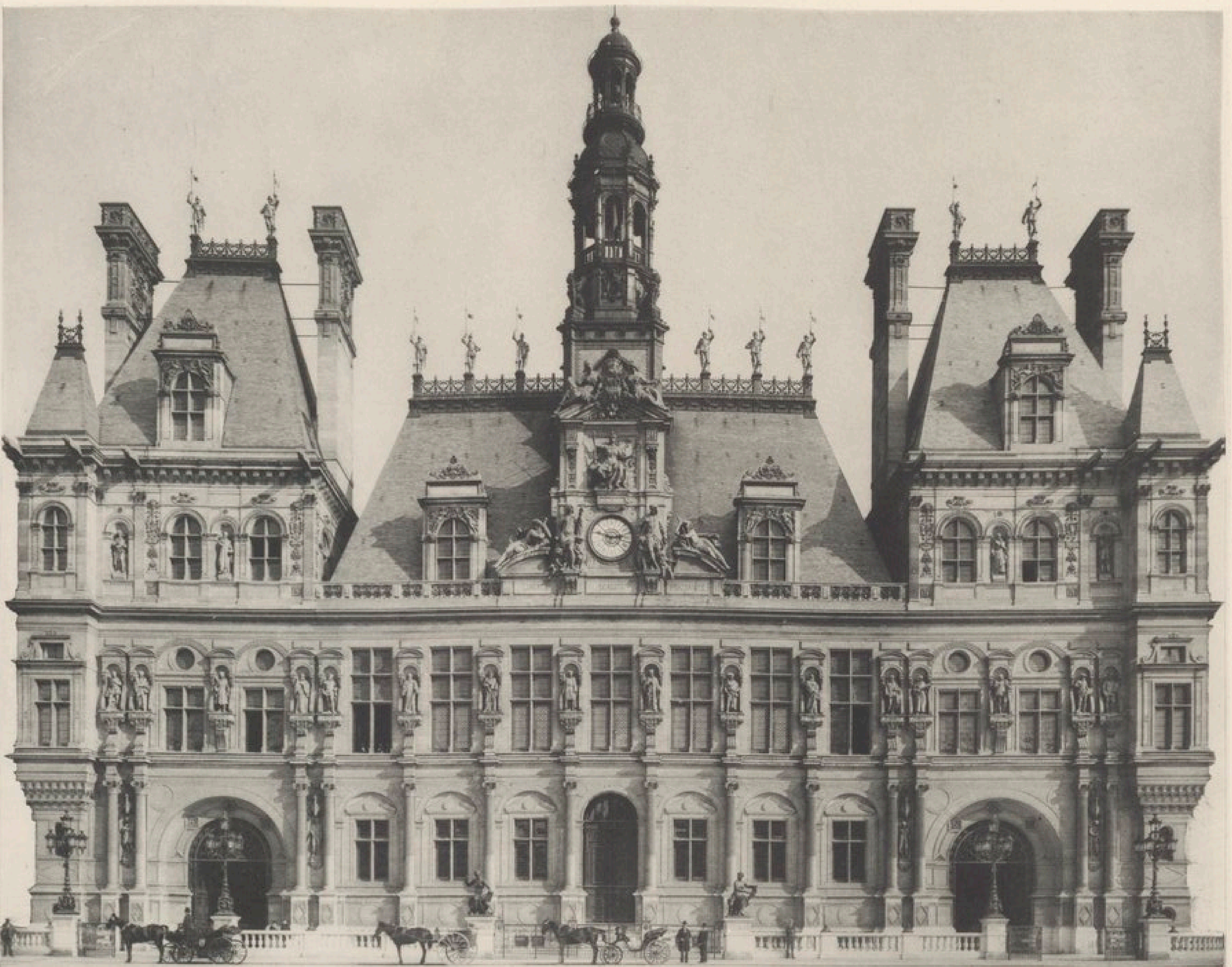
La façade centrale se compose de six parties : deux grands pavillons, deux tourelles, un corps de milieu, et un campanile.

Les grands pavillons sont percés à leur base d'une grande porte plein cintre, qu'entoure un chambranle mouluré et décoré de losanges, et que ferme une grille en fer forgé, à l'imposte écussonnée des armes de la Ville. Deux colonnes accouplées, d'ordre composite, à fûts cannelés et à bases losangées, montent de chaque côté de la porte, et supportent un entablement complet se prolongeant au-dessus de leurs archivoltes, dont les écoinçons sont ornés de moulures circulaires. Entre les colonnes est placée une niche abritant une statue et surmontée d'un petit dais saillant, fort délicatement ornementé, à dôme et lanternon soutenus par de fines colonnettes corinthiennes. Cette niche est la reproduction de la niche qu'on admirait sur la façade ancienne.

Les quatre statues représentent : au pavillon de gauche, Molière, (par M Moreau-Vauthier) ; Turgot, (par M. Oliva) ; au pavillon de droite, Lavoisier, (par M. Idrac) ; Voltaire, (par



LA FAÇADE CENTRALE DE L'ANCIEN HOTEL DE VILLE.



Héliogravure

Braun Clement & Cie

FAÇADE CENTRALE SUR LA PLACE DE L'HÔTEL DE VILLE

M. Coutant); qui personnifient la Comédie, la Philosophie, la Science, et la Politique : expressions diverses et caractéristiques du génie parisien. Le Conseil municipal avait adopté et maintenu énergiquement le système de n'admettre, sur les façades de l'Hôtel de Ville, que les statues d'enfants de Paris, même quand il s'agirait de personnages ayant joué un grand rôle dans l'histoire municipale, mais nés ailleurs, tels que Marrast, François Arago, Pétion, Danton, Audry de Puyraveau, Moreau de Saint-Méry, etc.

Des consoles renversées, ornées de feuillages, prolongent au premier étage les colonnes du rez-de-chaussée, et supportent des culots composés alternativement de cornes d'abondance, de guirlandes de fleurs et de fruits, avec têtes d'enfants, qui servent de piédestaux à des statues abritées dans des niches, que surmonte un fronton à consoles en forme de triglyphes. Une troisième niche est ménagée dans l'axe des portes du rez-de-chaussée, différenciée des deux autres par une moins grande saillie de la console et du culot. Un double entrelacs circulaire encadre l'archivolte des baies et relie les frontons des niches. Les statues, dans le pavillon de gauche, sont celles de : Jean Goujon, le grand sculpteur de la Renaissance, (par M. A.-J. Allar); Guillaume Budé, prévôt des marchands au XVIe siècle, (par M. Tony Noël); Pierre de Montreuil, l'architecte de la Sainte-Chapelle, (par M. Marqueste) ; Achille de Harlay, premier président du Parlement de Paris au XVIe siècle, (par M. Thabard); Jean Bullant, l'architecte des Tuileries, d'Écouen, et de l'Hôtel de Soissons, (par M. A-J. Allar); dans le pavillon de droite, Pierre de l'Estoile, le chroniqueur parisien du XVIe siècle, (par M. Thabard); Étienne Boyleau, l'auteur du « Livre des Mêstiers », prévôt de Paris sous Saint Louis, (par M. Allouard); Boccador, (par M. Blanchard, qui fort embarrassé pour représenter le pseudo-architecte de l'Hôtel de Ville, dont aucune iconographie ne contient le

portrait, parce que de son temps c'était un fort mince personnage, a eu l'idée de lui donner les traits de M. Ballu); Pierre Lescot, l'architecte du Louvre et de la Fontaine des Innocents,



CAMPANILE ET CRÊTE DU COMBLE.
FAÇADE CENTRALE.

(par M. Injalbert); Germain Pilon, l'auteur du groupe des Trois Grâces, et des mausolées de François Ier et de Henri II à Saint-Denis, (par M. Injalbert).

Au premier étage, le pavillon est percé de deux baies plein ceintre, dont le tympan renferme un œil-de-bœuf, et

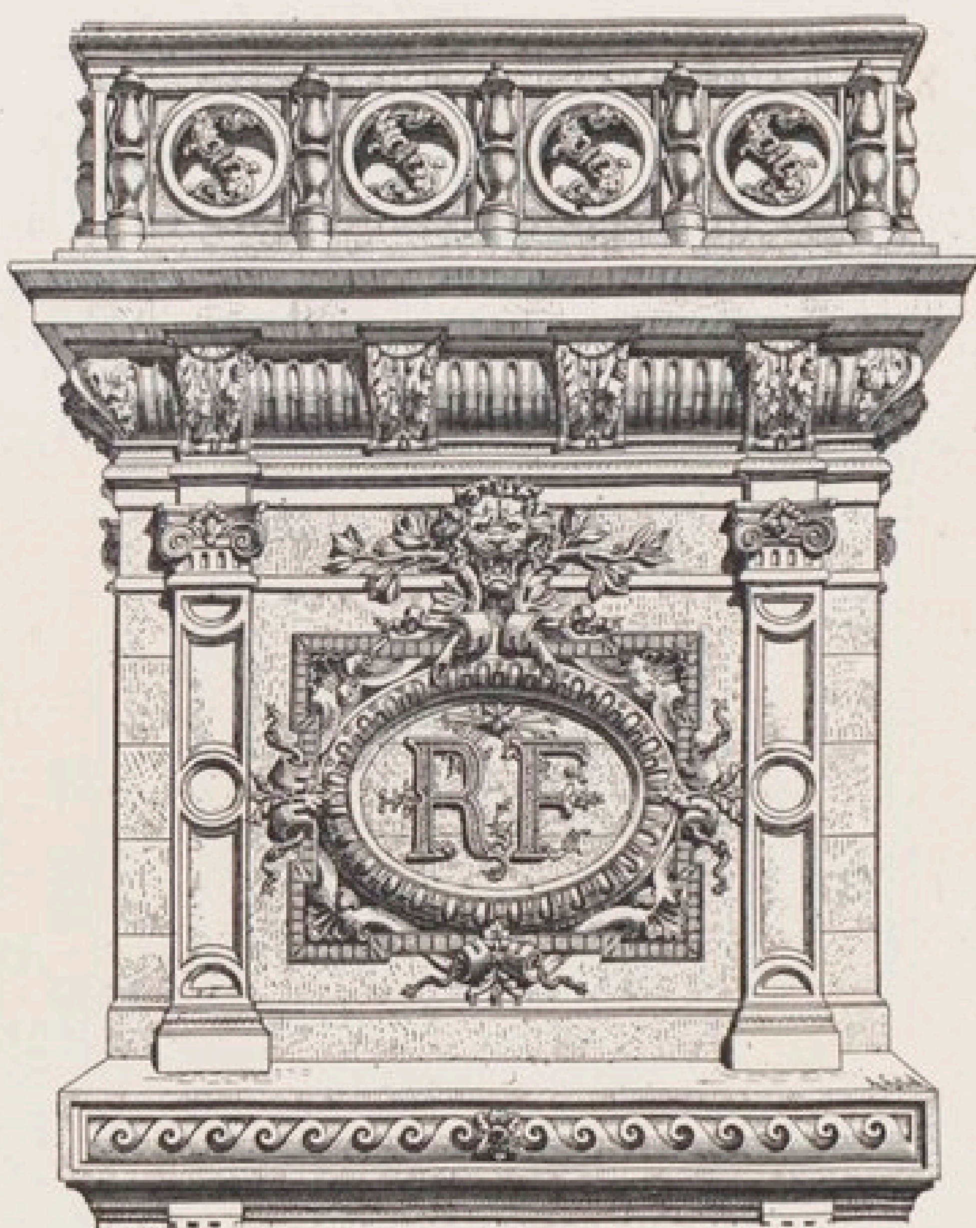
qui sont limitées par une petite corniche supportée par deux pilastres, entre lesquels s'ouvre une fenêtre rectangulaire avec meneaux. Un entablement complet, qui pourtourne l'édifice entier sur ses quatre faces, sépare le premier étage du second. Ce second étage est décoré de pilastres cannelés, d'ordre composite, que flanque, de chaque côté, une pendeloque avec mascarons et cartouches symbolisant une manifestation de l'activité intellectuelle de la vie de Paris : l'Art, la Science, l'Industrie, etc. Entre ces pendeloques s'ouvrent des fenêtres plein cintre, séparées par une niche cintrée, qui abrite une statue. On a placé là les figures de : Jules Hardouin-Mansard, l'architecte du Dôme des Invalides, de la place des Victoires, du Grand Trianon, etc., (par M. Allouard); Jacques de Thou, historien, (par M. Amy); Étienne Pasquier, jurisconsulte et historien, (par M. Guitton); Le Nostre, le jardinier de Louis XIV), par M. Marcellin).

Au-dessus d'une frise décorée de cartouches de fruits, se développe un entablement complet, recevant, au droit des pilastres, des gargouilles avec têtes de chimères. La façade est terminée par un comble rectangulaire, au fronton surmonté d'acrotères et de consoles renversées, orné d'une haute lucarne dont la baie plein cintre a une archivolte portée sur de petits pilastres composites, et des écoinçons décorés de figures de Renommées ailées, sculptées par MM. Vi-



SAUT DE LOUP DE LA FAÇADE PRINCIPALE.

lain, Le Cointe, de Vercy, et Calot. A droite et à gauche des combles, s'élèvent de grandes souches de cheminées, qui présentent une ornementation de pilastres composites, encadrant des cartouches au chiffre de la République française, et soutenant un entablement à consoles, que surmonte un

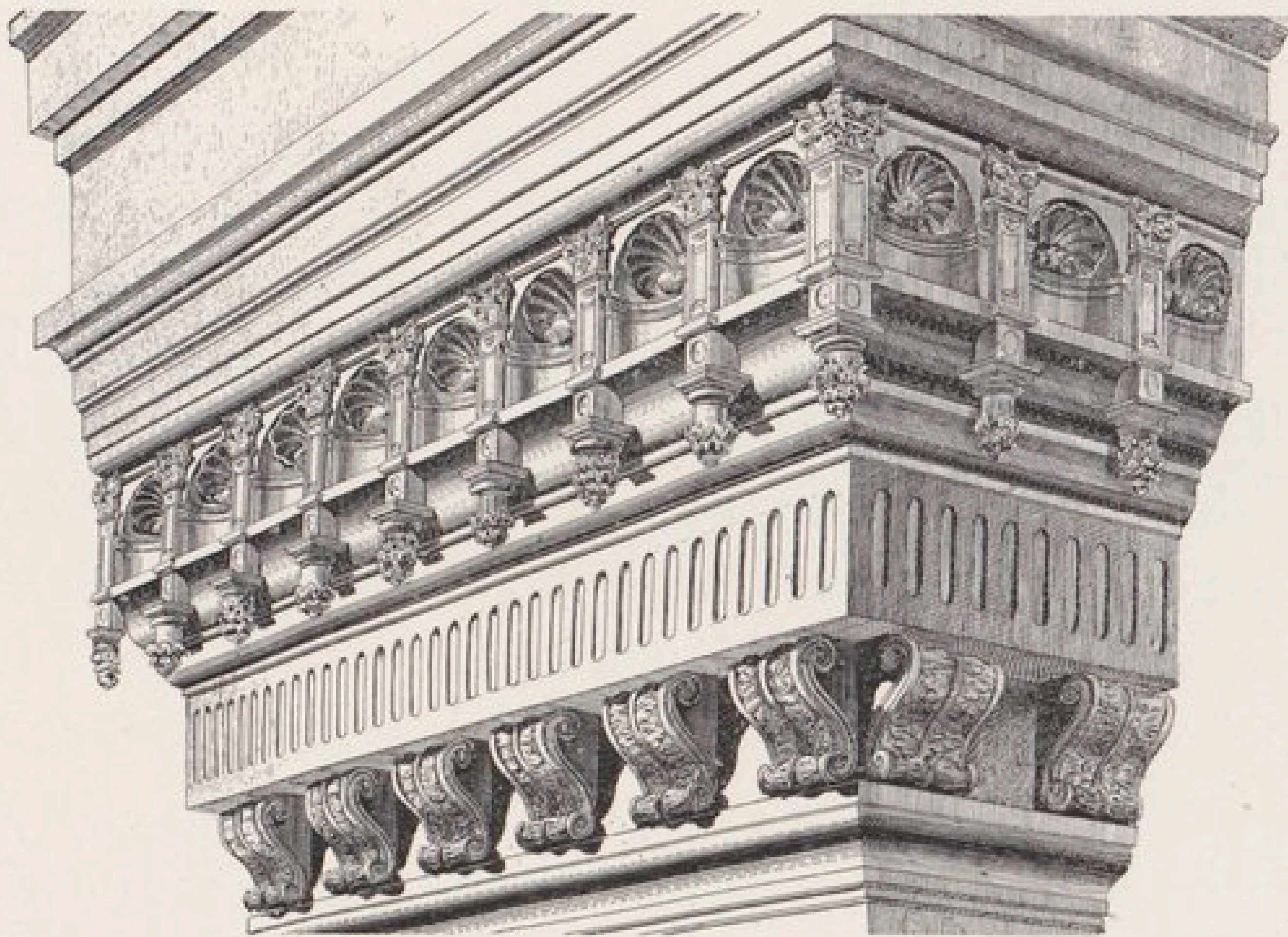


SOUCHE DE CHEMINÉE DES PAVILLONS DE LA FAÇADE CENTRALE.

acrotère de rosaces, et que termine une corniche très ouvragée.

Dans la partie de chaque pavillon la plus éloignée dė l'axe principal de l'édifice, se trouve, au rez-de-chaussée, une légère saillie, sur laquelle viennent ressauter toutes les moulures de la façade, et qui est percée d'un œil-de-bœuf dans la hauteur du soubassement, et d'une baie plein cintre dans la partie correspondant à l'archivolte des deux portes cochères. Une moulure en forme de losange horizontal en orne la partie com-

prise entre cette fenêtre et la corniche du soubassement; la baie est surmontée d'un ensemble de moulures composées d'abord d'un entablement uni, puis, d'une suite de consoles supportant une frise ornée de canaux; en avant de cette frise se détachent huit arcatures séparées les unes des autres par de petits pilastres composites reposant sur des culots. Cet ensemble ornemental



ENCORBELLEMENT DES ÉCHAUGUETTES.

forme une saillie générale qui sert de base aux tourelles quadrangulaires. Les tourelles présentent au premier étage une baie rectangulaire à meneaux, encadrée de pilastres à rosaces, supportant un entablement, au-dessus duquel s'ouvre une mezzanine qu'accostent des consoles renversées; au second étage, elles rappellent les dispositions du même étage des pavillons dans les fenêtres, les pilastres, les gargouilles, et les crêtes de couronnement.

La partie centrale de la façade François Ier est divisée, au rez-de-chaussée, en sept travées par des colonnes semblables à celles

des pavillons. La travée dans l'axe est remplie par une porte plein cintre, en chêne, aux vantaux décorés de médaillons avec têtes, cartouches, et rinceaux, aux heurtoirs de mufles de lions ; on y accède par un perron demi-octogonal précédant un emmarchement de cinq degrés encadrés dans une baie, dont l'arc-doubleau est orné de motifs représentant des salamandres couronnées, qui alternent avec le chiffre de François Ier, que surmonte la couronne royale.

Les architectes du nouvel Hôtel de Ville ont tenu à rappeler ainsi l'époque de la construction de l'ancien Palais municipal, déterminée par une ornementation analogue à celle de l'arc-doubleau de la porte centrale, découvert, en 1872, lors de la démolition des ruines. Et, par là, ils ont maintenu à sa place ce précieux document, qui contient la preuve de l'attribution exacte de l'Hôtel de Ville de 1533 à un architecte français, Pierre Chambiges, au lieu de l'italien Dominique de Cortone, dit le Boccador.

« Le 15 juin 1533, rapporte le vieux chroniqueur parisien, Jacques Du Breuil, fut posée la première pierre du « nouveau bastiment de l'Hostel de Ville » ; et « au-dessus de la grand'porte dudit hostel fut escrit en marbre ce qui s'ensuit : « Senatui, populo, equitibusque parisien. Pie de se meritis, Franciscus primus Francorum rex potentissimus has ædes a fundamentis extruendas mendavit, accuravit, cogendisque publice consiliis et administrandæ reipublicæ dicavit. Anno a salute condita M. D. XXXIII. Idibus Julii incisum M. D. XXXIII. Idibus septembr. Petro Viola Præfecto decurionum. Claudio Daniele, Joanne Bartholomeo, Martino Bragelonio, Joanne Curtino decurionibus. Domenico Cortonensi architectante. »

On avait donc déjà commencé à bâtir à cette date de 1533 ; et les travaux étaient arrivés au niveau de la corniche du rez-de-

chaussée, puisqu'on plaçait la susdite inscription au-dessus de la grande porte d'entrée, décorée de la salamandre et du chiffre du roi. Un document historique en fait foi : c'est le devis des ouvrages de maçonnerie du pavillon du Saint-Esprit, et le marché avec Marin de la Vallée, où il est écrit : « Devis des ouvrages de maçonnerie et pierres de taille, qu'il convient de faire en la construction du pavillon neuf destiné estre faict vers l'hospital du Saint-Esprit, le mur de devant duquel sur la Grève est de longtemps planté, est continué en grande haulteur ; ensemble la fondation d'ung mur de labb^r dudict pavillon, au travers de la chapelle dudict hospital, selon le devis compillé et rédigé par escript par Pierre Chambiges, François Petit, Claude Guérin, et Claude Villefaux, jurez du roy en l'office de maçonnerie, nommez tant par Mrs de la Ville que par les S^rs, M^rs et Gouverneur dudict hospital »...... Il avait été décidé de modifier les premiers plans, pour agrandir et améliorer l'édifice, conformément aux prescriptions formelles de la lettre de François Ier, en date du 23 avril 1533, dont voici le texte : « Comme pour la décoration de nostre bonne ville de Paris, ville capitalle de nostre Royaulme, nous eussions pieça ordonné à noz très chers et bien amez les prévost des marchans et eschevins de nostre dicte ville, faire croistre, eslargir, batir et reediffier de nouveau l'hostel commun d'icelle, en suivant laquelle ordonnance lesdicts prévost des marchans et eschevins auroient faict faire ung porctraict de la forme et devys du bastiment dudict hostel, lequel ils nous auroient monstré, et l'ayant trouvé agréable, nous leur aurions de rechef commandé y faire besogner en toute diligence. »

Les mots « Domenico Cortonensi architectante » de l'inscription citée par Jacques Du Breuil ont formé le point de départ de la légende qui a fait attribuer à Dominique de Cortone l'Hôtel de Ville de Paris. « Architectante » ou « architecteur » n'avait point en ce temps-là —, non plus qu'il n'eut pendant plus d'un siècle —, la signification professionnelle adoptée aujourd'hui. Il était le

synonyme de conducteur des ouvrages ou entrepreneur. En 1628, on apposait, dans l'Hôtel de Ville, une deuxième plaque commémorative, celle de l'achèvement du corps de logis vers le pavillon du Saint-Esprit, dont il est question plus haut ; or, on y lisait le même terme d' « architectante » accolé au nom de Marin de la Vallée, qui était le simple entrepreneur, déclaré adjudicataire des travaux, à la suite d'un rabais de quarante sous, en concurrence avec Pierre Robelin et Georges Pathelin, également entrepreneurs.



CHEVALIER DE LA CRÊTE DE LA FAÇADE CENTRALE.

L'architecte de l'Hôtel de Ville de 1533 est Pierre Chambiges, qui, d'ailleurs, dans un document officiel, en date du 19 juin 1534, figure en tête de cinq noms de personnages occupés à l'Hôtel de Ville, et dont le dernier est précisément Dominique de Cortone. En outre, dans l'aile du palais municipal sur la rue du Martroy, élevée de 1539 à 1542, Pierre Chambiges construisait un escalier à double révolution droite, semblable de tous points à celui qu'il avait construit, peu d'années auparavant, dans le château de Saint-Germain-en-Laye.

Vainement, on a tenté de contester l'attribution de l'Hôtel de Ville de Paris à un architecte français ; toutes les argumentations des ultramontains ne tiennent pas contre les documents étudiés avec soin, contre la démonstration du caractère si essentiellement français du monument ; et ne sauraient prévaloir, en outre, contre une autre considération d'ordre social : Est-il possible d'admettre que les Parisiens, représentés par le prévôt des marchands et par les échevins, patriotes ardents, soient allés chercher ou même se soient laissé imposer,

PARVIS DE L'HÔTEL DE VILLE



Héliogravure

Braun, Clément & Cie

L'ART
(Marqueste)

pour construire l'Hôtel de Ville, symbole de la vie municipale, un étranger, que ne recommandait aucune construction monumentale antérieure, à l'heure même où tout ce qui allait se bâtir, qui se bâtissait, ou qui venait de se bâtir — palais, châteaux, églises, etc., le Louvre, les Tuileries, Saint-Germain-en-Laye, Fontainebleau, Anet, Villers-Cotterets, Écouen, Saint-Maur-les-Fossés, Carnavalet, Saint-Eustache, etc. —, proclamait hautement la puissance et la fécondité de l'École française, et avait fait à tous connaître les noms de Philibert de l'Orme, Pierre Lescot, Jean Bullant, Lemercier, Le Breton, etc.?

Les six autres travées de la façade centrale, dont le soubassement contient un soupirail à meneau vertical, offrent, dans la partie correspondante au dé de chaque colonne, une table moulurée, et, dans la hauteur des colonnes, une baie plein cintre, dont l'archivolte repose sur les pilastres, et dont les écoinçons sont occupés par des socles de moulures. Chaque baie renferme une fenêtre rectangulaire avec meneaux en croix, surmontée d'un fronton triangulaire au tympan orné d'un médaillon.

Au premier étage, la façade est percée de sept grandes baies à meneaux, entre lesquelles se dressent six statues, celles de : Charles Dumoulin, le jurisconsulte, auteur de la « Revision de la Coutume de Paris », (par M. Daniel Dupuis); Henri Estienne, le célèbre imprimeur de la Renaissance, (par M. Alasseur); Pierre de Viole, le prévôt des marchands, qui présida à la cérémonie de la pose de la première pierre de l'Hôtel de Ville



CHEVALIER DE LA CRÊTE DE LA FAÇADE CENTRALE

de Pierre Chambiges, (par M. Schraeder); François Miron, prévôt des marchands, en 1604, (par M. Iselin); Michel de Lallier, qui, en 1436, se mit à la tête de la milice de Paris, chassa de la capitale les Anglais, et ouvrit les portes au connétable de Richemont, et que les Parisiens, en reconnaissance de son patriotisme, élurent spontanément prévôt des marchands, (par M. Aubé); et Mathieu Molé, le premier président du Parlement de Paris, pendant la Fronde, où il fit preuve du plus grand courage en arrachant les conseillers Blancmesnil et Broussel à Mazarin, (par M. Daniel Dupuis).

Cette partie de la façade centrale est surmontée d'un comble à base rectangulaire, sur lequel se dégage l'horloge, qui occupe, en largeur, trois travées de la façade, se compose de deux parties, dont les dispositions architecturales rappellent celles de l'horloge de l'ancien palais : 1° le cadran accosté de deux figures debout, (par M. Hiolle), l'Instruction et le Travail, ayant à leurs pieds des génies portant leurs attributs, — allégories des seules armes de la Démocratie parisienne pour les conquêtes pacifiques, qui remplacent celles de la Justice et de la Force terrassant des esclaves —, et de deux figures couchées sur un demi-fronton, la Marne et la Seine, (par M. Aimé Millet), qui ont les mêmes dispositions que les figures de l'ancienne horloge, représentant les mêmes allégories, sans leur ressembler le moins du monde toutefois ; et 2° un grand panneau rectangulaire, renfermant la figure de la Ville de Paris, au visage fier et souriant, assise sur le vaisseau héraldique, qui tient d'une main, en forme de sceptre, le gouvernail du vaisseau, et, de l'autre, tend au peuple une branche d'olivier. Cette figure, sculptée par M. Jean Gautherin, est différente de celles que l'horloge a portées à deux époques de l'histoire du monument. Au XVIIe siècle, les gravures d'Israël et de Jean Marot montrent une Ville de Paris — Lutecia — tenant dans sa main gauche tendue le vaisseau héraldique

aux voiles éployées ; cette figure fut remplacée par une autre avec couronne de laurier dans la main, qui subsista jusqu'en 1871. Le panneau est encadré par des pilastres que surmontent des consoles soutenant un fronton triangulaire, dont le sommet porte les armes de la Ville, copiées d'après celles de l'édifice incendié, accostées de figures couchées sur l'extrados, la Vigilance et la Vérité, (par M. Ch. Gauthier), analogues aux figures anciennes. Le cadran provient de l'ancien Hôtel de Ville; il fut acheté, lors de la vente des décombres, par M. Lepaute, qui en fit don à la Ville, ainsi que l'horloge qu'il avait fabriquée spontanément pour remplacer l'horloge détruite en 1871, œuvre de son père.

Le comble est terminé par une crête, dont les ornements en plomb ont été exécutés par MM. Mesureur et Monduit; et, au-dessus de la crête se dressent, sur des piédestaux reliés par une balustrade ajourée, six statues de chevaliers du XV[e] siècle, en cuivre doré, qui portent des lances à oriflammes. Cette décoration sculpturale, dont les modèles ont été fournis par MM. Perrey et Tournier, pour le prix de 4.000 francs, reproduit celle qui se voit dans une miniature de 1638, et dans une estampe du même temps, représentant la place de Grève, le soir du Feu de la Saint-Jean ; décoration que Leroux de Lincy déclare avoir existé exclusivement dans l'imagination des auteurs de ces deux documents.

La façade centrale est couronnée par un campanile avec piédestal quadrangulaire orné de quatre chimères accroupies, en zinc martelé, dont M. Cain a donné les modèles, payés 13.000 francs, et qui s'élève fièrement au-dessus de l'édifice, dominant les crêtes des combles, les chevaliers aux oriflammes, les souches des cheminées, par son dôme octogonal, ajouré de baies plein cintre, qu'encadrent de sveltes colonnettes, et que couronne un lanternon, entouré d'un balcon en fer forgé, et terminé par le piédouche du paratonnerre.

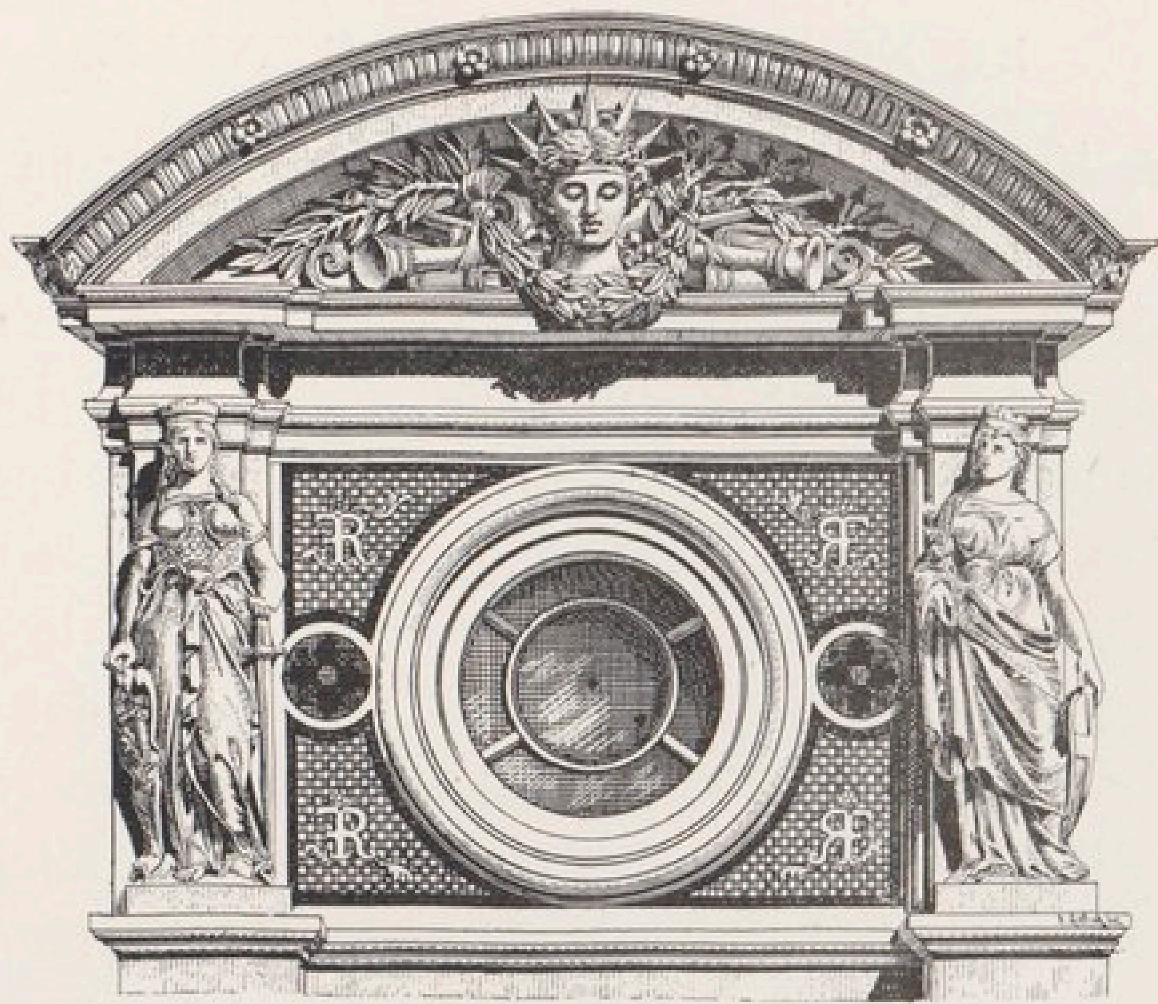
La façade centrale — ainsi, d'ailleurs, que les parties adja-

centes sur toute la place de l'Hôtel-de-Ville — a été construite avec les matériaux suivants : le socle en Hauteville, le soubassement en Larrys, le rez-de-chaussée et le premier étage en Charentenay et Courson, sauf les bandeaux, corniches, couronnements de niche, statues, motifs de l'horloge, lucarnes, et balustrades, qui sont en Tercé. Les morceaux composant le motif de l'horloge présentent des dimensions peu communes; plusieurs, avant l'épannelage, mesuraient de 7 à 10 mètres cubes. Les statues ont été taillées dans le banc de 3 mètres, dit statuaire, permettant de les prendre sur lit.

Au-devant de la façade centrale, M. Ballu a établi un parvis de dalles de marbre blanc veiné, que borde une balustrade en pierre blanche, aux grilles de fer forgé, et décorée de deux statues en bronze, l'Art, et la Science, (par MM. Marqueste, et Blanchard), et de lampadaires également en bronze, dont les modèles, dessinés par M. Formigé, ont été exécutés par M. Eugène Dubois, ornemaniste, et sont ornés de figures d'enfants par MM. Hector Lemaire et A.-J. Allar.



CHIMÈRE DU CAMPANILE.



ATTIQUE DE LA FAÇADE DE LA PLACE LOBAU.

V

LES FAÇADES MODERNES

Le programme du concours de reconstruction du Palais municipal contenait les indications suivantes relativement à la façade de la place de l'Hôtel-de-Ville, dans ses parties d'art moderne : « accentuer résolument la différence de style entre l'ancien édifice et les adjonctions ; faire que l'antique façade du Boccador soit moins absorbée qu'elle ne l'était par les anciennes constructions ; apporter à l'art moderne un style sobre et vigoureux à la fois. » MM. Ballu et Deperthes ont exécuté rigoureusement le programme ; et ont produit, ainsi, une œuvre supérieure de tous points à celle de Godde et Lesueur. Dans l'ancien Hôtel de Ville, les corps de bâtiment, élevés sous Louis-

Philippe, étaient sur le même alignement que la façade centrale, dont ils rappelaient, d'ailleurs, et l'ordonnance et la décoration : au rez-de-chaussée, mêmes colonnes engagées, mêmes fenêtres à meneaux; au premier étage, mêmes niches établies au-dessus des colonnes; mêmes combles, mêmes lucarnes, mêmes balustrades. Les architectes nouveaux adoptèrent le parti de constructions différenciées très nettement entre elles, et dont le contraste est encore accentué par les modifications que l'administration a apportées à leur projet. Ces constructions sont en retrait de 6 mètres sur la façade centrale, reproduction de l'Hôtel de Ville ancien; des sauts de loup y ont été aménagés; le premier étage a reçu une plus grande hauteur, — 1^{m}, 60 —, à la fois par raison d'art et par nécessité de donner à l'entresol de cet étage plus de lumière et plus d'espace; le comble a été exhaussé proportionnellement, de telle sorte que le faîtage dépasse de 2^{m}, 70 le faîtage du projet primé, déjà plus élevé que le faîtage des bâtiments de Godde et Lesueur.

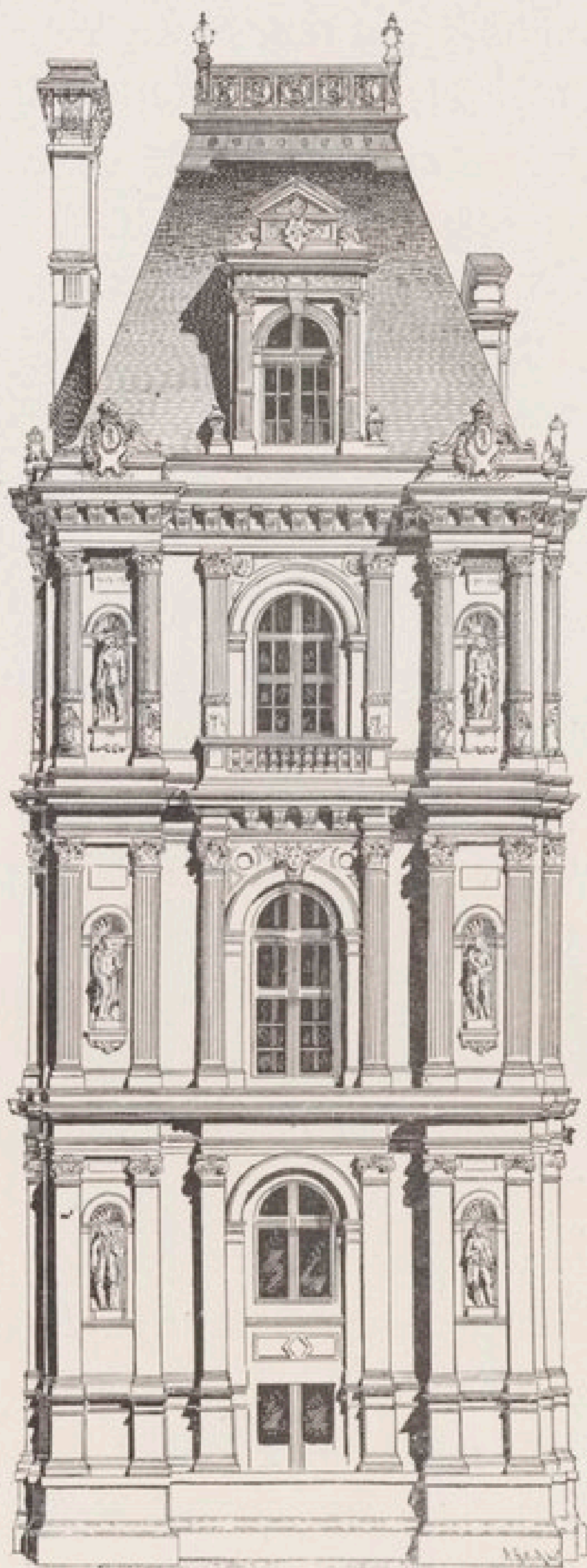
Dans la partie intermédiaire entre les pavillons d'angle et la façade centrale, au-dessus de la corniche de l'étage en sous-sol, les sept travées du rez-de-chaussée sont séparées les unes des autres par des pilastres ioniques, entre lesquels s'ouvrent des fenêtres de soupiraux, et des fenêtres dont l'allège est décorée d'une table renfoncée, ornée de cercles de moulures. Le double étage, correspondant au premier étage de la façade centrale, comprend des colonnes engagées, d'ordre corinthien, séparant des baies rectangulaires, surmontées de mezzanines, et se termine par un entablement ressautant au droit de chacune des colonnes qui supportent des statues personnifiant les grandes villes de France, disposées dans l'ordre suivant, de gauche à droite: Amiens (par M. Carlier), Rouen (par M. Chrétien), Le Havre (par M. Chabrié), Caen (par M. Leduc), Le Mans

(par M. Barrau), Rennes (par M. Demaille), Brest (par M. Bailly), Nantes (par M. Lebourg), Bourges (par M. Martin), Orléans (par M. Chambard), Tours (par M. Godin), Poitiers (par M. Taluet), Limoges (par M. Sobre), Bordeaux (par M. Maillet), Toulouse (par M. Prouha), Montpellier (par M. Lavigne). Ces statues ont été payées uniformément à chaque artiste 4.000 francs.

En décorant ainsi son palais, le Conseil municipal a voulu affirmer hautement la solidarité de la Ville de Paris et des villes de France.

Trois lucarnes en pierres viennent en pénétration dans le comble qui surmonte la construction. Chacune renferme une baie rectangulaire accostée de deux pilastres composites, soutenant une corniche décorée d'entrelacs. Au-dessus, court un entablement qui supporte un acrotère avec consoles renversées, et qu'orne un cartouche, dont le sommet s'épanouit dans le tympan d'un fronton triangulaire. Les quatre autres travées sont occupées par des lucarnes en plomb repoussé, à baies rectangulaires, à chambranles moulurés, à frontons ornés de vases et de consoles renversées.

Ces constructions sont limitées, aux angles, par un pavillon divisé en trois travées. Dans celle du milieu s'ouvrent, au rez-de-chaussée et au premier étage, des baies analogues aux baies de la façade intermédiaire, séparées par les mêmes pilastres et par les mêmes colonnes engagées ; et, au dernier étage, entre deux pilastres corinthiens, une baie plein cintre précédée d'un balcon à balustre, que supportent quatre consoles établies dans la frise d'entablement du premier étage. Les deux autres travées, semblables, se composent : au rez-de-chaussée, d'une niche avec statue entre deux pilastres ioniques ; au premier étage, d'une niche avec statue entre deux pilastres corinthiens ; et, au deuxième, d'une niche avec statue entre deux colonnes corinthiennes engagées, ornées de chutes de draperies sur le fût, au



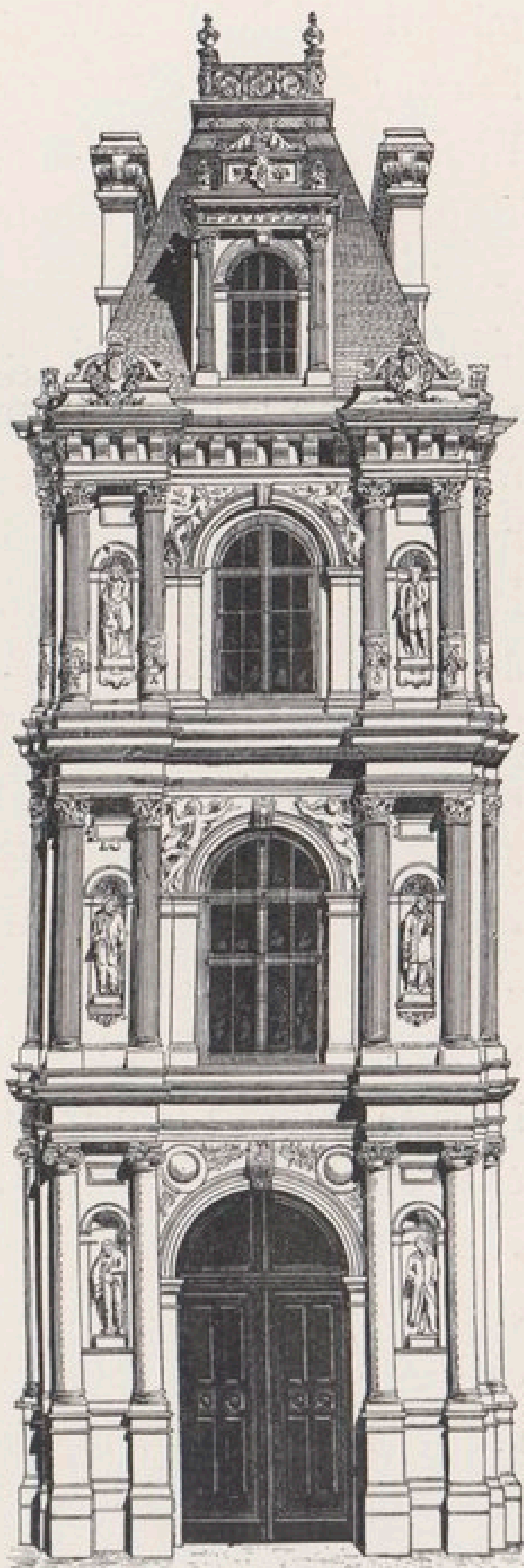
FAÇADE PRINCIPALE.
PAVILLON DE L'ANGLE DU QUAI.

tiers de leur hauteur, et qui supportent un motif décoratif, très saillant, formé de deux consoles renversées avec écusson sommé d'une couronne murale. Les pavillons sont recouverts d'un comble à la Mansard, au membron surmonté d'une galerie à jour, en plomb repoussé, avec piédestaux d'angle supportant des vases à flammes.

Les statues, au nombre de douze, qui ornent ces pavillons représentent : pavillon de gauche, Bailly, le premier maire de Paris, (par M. Aizelin); Ledru-Rollin, le fondateur du suffrage universel, (par M. Longepied); Jean-Baptiste Pigalle, le sculpteur du tombeau du Maréchal de Saxe, (par M. Loison); d'Alembert, le philosophe du XVIIIe siècle, (par M. Rodin); Paul-Louis Courier, le célèbre pamphlétaire, (par M. Houssin); Fagon, le médecin de Louis XIV, (par M. Barthélemy); le Cardinal de Richelieu, (par M. Turcan); le peintre Eustache Le Sueur, (par M. Bourgeois); Henri Sauval, l'historien de Paris, (par M. Boucher); pavillon de gauche, le chimiste de Fourcroy, député suppléant de Paris à la Convention, (par M. Franceschi); Michelet, le grand historien, (par M. Turcan); Pache, maire de Paris en 1793, (par M. Caillé); La Bruyère, le moraliste des « Caractères », (par M. Becquet);

Hérold, l'auteur de « Zampa », du «Pré aux Clercs », (par M. Chapu); le peintre Louis David, (par M. Baujault); Rollin, le pédagogue, (par M. Debut); Anne-Hilarion de Cotentin, comte de Tourville, amiral et maréchal de France sous Louis XIV, (par M. Peynot); le maréchal de Catinat, le héros de Sénef, de Staffarde, et de la Marsaille, (par M. Massoulle).

La façade du quai, longue de 80^{m},25, est limitée à ses deux extrémités par deux pavillons symétriques, qui reproduisent les dispositions de la façade de la place de l'Hôtel-de-Ville, sauf que la travée de milieu comprend des rangs de trois baies au lieu d'une seule, et que la lucarne en pierre du comble est, de chaque côté, accompagnée d'un œil-de-bœuf en plomb repoussé, et de deux ouvertures rectangulaires en tabatière. Ces pavillons sont décorés de douze statues qui représentent : pavillon de gauche, Madame Roland, l'Égérie des Girondins, guillotinée en 1793, (par M. Chatrousse) ; Marie de Rabutin-Chantal, marquise de Sévigné, que ses « Lettres » ont rendue célèbre, (par M. Aizelin); George Sand, le grand romancier moderne, (par M. Bourgeois) ; le chansonnier Béranger (par M. Mombur); Beaumarchais, l'auteur du « Mariage de Figaro » et du « Barbier de Séville » , (par M. Boisseau); Voyer d'Argenson, le fameux



FAÇADE DE LA PLACE LOBAU.
PAVILLON DE LA PARTIE CENTRALE.

ministre de Louis XV, (par M. L. Martin) ; Charles Perrault, l'auteur des « Contes de fées », (par M. Voyez) ; François Boucher, le maître de la Grâce, (par M. Laurent); Charles Le Brun, l'illustre décorateur de Louis XIV, (par M. Renaudot); pavillon de droite, Madame Vigée-Lebrun, le peintre de tant d'exquis portraits, (par M. Pépin) ; Madame de Staël, l'auteur de « Delphine » et de « Corinne », (par M. Ferrary) ; Madame Geoffrin, l'amie des Encyclopédistes, (par M. Franceschi) ; l'archéologue Lenoir, le créateur du Musée des monuments français, (par M. Alfred Lenoir); le peintre Delacroix, (par M. Guilbert); Alfred de Musset, le poète des « Nuits », de « Rolla », (par M. Idrac) ; l'érudit Nicolas Fréret, (par M. Greil) ; Marivaux, l'auteur du « Jeu de l'Amour et du Hasard », des « Fausses Confidences, etc. », (par M. Lefeuvre); La Rochefoucauld, le moraliste des « Maximes », (par M. Debut).

La partie de la façade entre les pavillons comprend treize travées, et reproduit les dispositions architecturales de la façade intermédiaire de la place de l'Hôtel-de-Ville, sauf qu'au premier étage les baies sont en plein cintre, au lieu d'être rectangulaires, et n'ont pas de mezzanines. Sur l'entablement du deuxième étage, elle est décorée de douze statues allégorisant les diverses expressions du génie parisien dans les manifestations de l'activité humaine : la Science (par M. Lepère), l'Histoire (par M. Robert), la Poésie (par M. Combes), la Musique (par M. Basset), la Tragédie (par M. Ottin), la Comédie (par M. Saint-Jean), la Sculpture (par M. Maniglier), la Gravure (par M. Merley), la Peinture (par M. Leenhoff), l'Agriculture (par M. Hiolin), et l'Industrie (par M. Perrey). Chaque statue a été payée 4.000 francs.

Les matériaux entrés dans cette façade sont : au sous-sol donnant sur le saut de loup, y compris le bandeau, du Saint-Ylie et du Belvoye; dans le soubassement, du Larrys; et, aux étages,

du Château-Gaillard, sauf les bandeaux, les balustrades, et les lucarnes, pour lesquels on a employé du Tercé.

Deux escaliers à rampes droites, composés de dix-neuf marches, sont jetés au-dessus du saut de loup, et relient le rez-de-chaussée au jardin, en terrasse, que borde une balustrade en pierre. Dans l'axe du jardin, et à l'alignement de la balustrade, s'élève la statue équestre d'Étienne Marcel, haute de $4^{m},50$, placée sur un haut piédestal de forme rectangulaire, dont la première idée a été donnée par M. Ballu, qui, après sa mort, eut comme collaborateur dans cette œuvre son fils, M. Albert Ballu. Le piédestal porte l'inscription suivante :

LA VILLE DE PARIS
A ÉTIENNE MARCEL
PRÉVOT DES MARCHANDS
MORT EN 1358.

Cette statue fit l'objet d'un concours public, ouvert en août 1879, puis ajourné, et qui enfin eut lieu en 1883. M. Idrac reçut la commande; la première prime fut décernée à M. Frémiet, et la seconde à M. Marqueste. L'artiste mourut au cours du travail; sa famille chargea d'achever l'œuvre M. Marqueste, qui l'a modifiée, dans l'attitude du cheval et dans le costume du cavalier, de telle façon qu'il peut être tenu pour un véritable collaborateur de M. Idrac, comme en témoigne l'inscription mise sur la bride du cheval. La statue est d'une seule pièce; en raison de ses dimensions colossales, elle constitue une fonte exceptionnelle, due à MM. Thiébault frères; elle n'a pas coûté moins de 76.000 francs, ainsi divisés : 40.000 francs pour le modèle, 30.000 francs pour la fonte et 6.000 francs pour le piédestal et les frais de mise en place. A l'origine, le monument d'Étienne Marcel devait faire pendant à un autre, placé sur la façade de la rue de Rivoli, dans un square analogue à celui du quai. Le cheval aurait été tourné

du côté de la place de l'Hôtel-de-Ville. Ce projet n'ayant pas reçu de suite, on s'est arrêté à la disposition actuelle, qui n'est pas sans originalité, ni grandeur, et qui donne à cette partie de l'édifice une physionomie à la fois imposante et pittoresque.

La façade de la place Lobau, qui mesure 143 mètres de longueur, se compose de trois parties : façade de milieu, limitée par deux pavillons, et façades intermédiaires en retrait, avec pavillons d'angles. Les pavillons d'angles présentent sur cette façade la disposition des pavillons d'angles de la façade sur le quai, sauf qu'ils ne contiennent qu'une travée intérieure. Les statues, au nombre de douze, sont celles : dans le pavillon de gauche, du peintre Gros, l'auteur des « Pestiférés de Jaffa », de la « Bataille d'Eylau », de la « Bataille d'Aboukir », etc., (par M. Chaplain); du tragédien Talma, (par M. Guglielmo); de Boileau, le poète de « l'Art poétique » et du « Lutrin », (par M. Delorme); du duc de Saint-Simon, l'auteur des « Mémoires », (par M. Eude); de Gabriel, l'architecte des palais de la place de la Concorde, de la Bourse et de la Douane de Bordeaux, (par M. Jouandot); du philosophe janséniste Antoine Arnauld, (par M. Gaudran); dans le pavillon de droite, du conventionnel Camus, (par



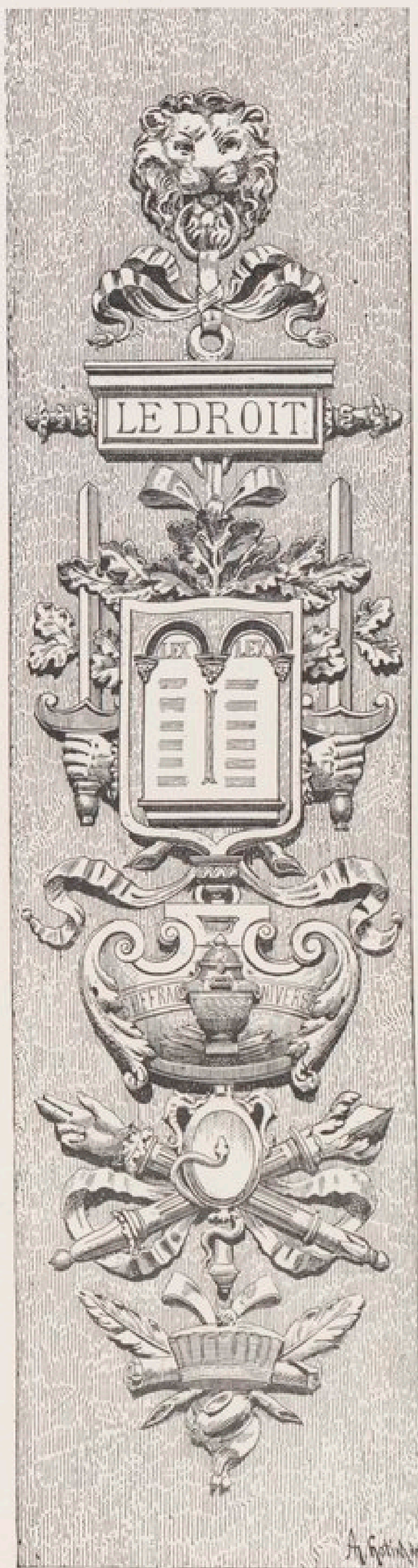
SALON DES LETTRES.
LA PLACE DE LA CONCORDE, par M. Lansyer.

M. Tournois); de l'astronome Biot, (par M. Charvet); du peintre Nicolas Lancret, (par M. Truphème); de Quinault, l'auteur lyrique, collaborateur de Lulli, (par M. Gruyère); du mathématicien Clairault, (par M. Hippolyte Moreau); du navigateur de Bougainville, (par M. Truffot). Entre les pavillons d'angles et les pavillons qui limitent la partie centrale, la façade intermédiaire présente quatre travées semblables, que séparent, au rez-de-chaussée, deux pilastres d'ordre ionique, entre lesquels s'ouvrent une baie à meneau vertical éclairant l'étage de soubassement, et une baie plein cintre. Au premier étage, des pilastres d'ordre composite, à fût cannelé, encadrent des pendeloques entre lesquelles est percée une baie plein cintre. Au-dessus de l'entablement, à l'aplomb des pilastres, se détachent des groupes de sculpture formés de deux génies accostant un cartouche qui renferme des attributs. Le premier groupe, (par M. Becquet), symbolise les Beaux-Arts; le deuxième, (par M. Lafrance), les Sciences; le troisième, (par M. Blanchard), les Lettres; le quatrième, (par M. Moreau-Vauthier), le Génie civil; le cinquième, (par M. Marqueste), l'Industrie; et le sixième, (par M. Tony Noël), l'Agriculture. Le comble porte deux étages



SALON DES LETTRES.
LES CARRIÈRES D'ARCUEIL, par M. Saintin.

de lucarnes en plomb repoussé. Cette partie de la façade en retrait de la partie centrale est entouré d'un saut de loup.



PENDELOQUE DU SECOND ÉTAGE.

La partie centrale se compose de quinze travées, à rez-de-chaussée, premier étage, et étage d'attique. Chaque travée comprend : au rez-de-chaussée, une baie plein cintre entre deux colonnes ioniques engagées; au premier étage, une baie plein cintre également, que flanquent deux colonnes composites engagées ; à l'étage d'attique, alternativement, un œil-de-bœuf ouvert sur un fond de mosaïque d'or, surmonté d'un fronton circulaire dont le tympan contient une figure allégorique avec attributs et guirlandes, et un cartouche des armoiries des diverses villes de France, aussi sur fond de mosaïque d'or. A l'aplomb des colonnes, l'entablement porte des statues qui personnifient : Nice, (par M. A. Lenoir); Marseille, (par M. Saint-Joly); Nîmes, (par M. Power); Grenoble, (par M. Chappuy); Chambéry, (par M. Louis Noël); Saint-Étienne, (par M. Destrez); Clermont-Ferrand, (par M. Geoffroy); Lyon, (par M. Marioton); Besançon, (par M. Roger); Dijon, (par M. Lormier); Troyes, (par M. Janson); Nancy, (par M. Massoulle); Reims, (par M. Pallez); et Lille, (par M. Mabille). Le comble de

cette façade, en ardoises de deux tons formant des dessins géométriques, est percé de deux étages de lucarnes; le premier a des baies rectangulaires avec chambranles en plomb repoussé et ornementé, le second, des œils-de-bœuf également en plomb repoussé et ornementé. Un membron en plomb, couronne le comble, et le décore.



PENDELOQUE DU SECOND ÉTAGE.

Les pavillons en avancée qui limitent la partie centrale de la façade comprennent : un rez-de-chaussée percé d'une baie plein cintre formant porte, au tympan décoré d'un bouclier et d'une palme; la porte ouverte entre deux travées de deux colonnes ioniques engagées, encadrant une niche qui contient une statue, et devant les piédestaux desquelles colonnes des socles supportent des lions accroupis, en bronze, œuvres de MM. Jacquemart et Cain; un premier étage où des colonnes composites remplacent les colonnes ioniques, et où les écoinçons de l'archivolte sont décorés de figures allégoriques; un second étage, identique, sauf que les fûts des colonnes sont ornés de guirlandes et de chutes de draperies. Les figures allégorisent : pavillon de gauche, premier étage, la Vapeur et le Gaz, (par M. Itasse); deuxième étage, l'Architecture et la Sculpture, (par

M. Itasse); pavillon de droite, premier étage, la Photographie et l'Électricité, (par M. Soldi); deuxième étage, la Peinture et la Musique, (par M. Roty). Chaque bas-relief a été payé 4.000 francs. Du côté des parties intermédiaires, ces pavillons ont une façade en retour, où est répétée la travée des colonnes et des niches.

Les statues placées dans les niches figurent : pavillon de gauche, le sculpteur Barye, (par M. Decorchemont); Victor Jacquemont, le voyageur naturaliste, (par M. Damé); Henri Regnault, le peintre du « Général Prim », de la « Salomé », tué à Buzenval en 1871, (par M. Chaplain); Scribe, l'auteur dramatique, (par M. Marquet de Vasselot); Théodore Rousseau, le peintre paysagiste, (par M. Gaudez); Halévy, l'auteur de « la Juive », de « la Reine de Chypre », etc., (par M. Sanson); l'astronome Cassini de Thury, créateur de la « Carte de France », (par M. H. Dubois); le tragédien Lekain, (par M. Delhomme); Picard, l'auteur de « la Petite Ville », (par M. P. Martin); pavillon de droite, le peintre Decamps, (par M. Alfred Lenoir); Villemain, grand-maître de l'Université sous Louis-Philippe, (par M. Lequien); le dessinateur et graveur Charles-Nicolas Cochin, (par M. Gustave Deloye); l'orientaliste Eugène Burnouf, (par M. Louis Lefèvre-Deslongchamps) ; le paysagiste Charles-François Daubigny (par M. Plé); Sedaine, l'auteur du « Déserteur », du « Philosophe sans le savoir », (par M. Captier); le peintre Chardin, (par Mme Léon Bertaux); Regnard, l'auteur du « Joueur », du « Distrait », etc., (par M. Émile Hébert); le philosophe Malebranche, (par M. Debrie). La crête de ces pavillons est formée d'une galerie en plomb repoussé et ajouré, portant à ses extrémités des vases à flamme d'or.

Les matériaux de la façade Lobau, pour le sous-sol, le soubassement, le bandeau, l'entablement, les balustrades, les motifs, et les lucarnes, sont les mêmes que ceux de la façade du quai; au rez-de-chaussée et au premier étage, on a employé du Charentenay et du Courson, en remplacement du Château-Gaillard.



Héliogravure

Braun Clément & Cie

FAÇADE SUR LE QUAI



Héliogravure — Braun, Clément & Cie

ETIENNE MARCEL
(Idrac et Marqueste)



Héliogravure — Braun, Clément & Cie

FAÇADE SUR LA PLACE LOBAU

Sur la façade de la rue de Rivoli, les pavillons qui la limitent rappellent, par leurs dispositions architecturales, les pavillons d'angles de la façade de la place de l'Hôtel-de-Ville, sauf que le rez-de-chaussée et les étages comprennent trois baies au lieu d'une, et, que, par suite de l'affectation de cette partie de l'édifice à des bureaux, les croisées, au lieu d'être en plein cintre, sont rectangulaires et divisées en deux parties.

Les statues représentent: pavillon de gauche, l'imprimeur Firmin Didot, (par M. Carlier); Berryer, le grand avocat, (par M. Dumaige); Foucault, le physicien, (par M. Garnier); l'ingénieur Perronet, qui construisit le pont de la Concorde et le pont de Neuilly sur la Seine, (par M. Hugoulin); Hérault de Séchelles, président de la Convention, (par M. Capellaro); André-Charles Boulle, l'ébéniste de Louis XIV, (par M. Dampt); Claude Ballin, l'orfèvre de Louis XIII et de Louis XIV, (par M. Rass); le peintre Paul Delaroche, (par M. Fourcquet); Bachelier, fondateur de la première école gratuite de dessin appliqué à l'industrie, (par M. Paris); au pavillon de droite, Godefroy Cavaignac, le publiciste de « la Réforme », (par M. Dumilatre); l'architecte Viollet-le-Duc, (par M. Dumilatre); le jurisconsulte Tronchet, l'un des rédacteurs du Code civil, (par M. Vital Dubray); le peintre Horace Vernet, (par M. Oudiné); Eugène Sue, l'auteur des « Mystères de Paris », du « Juif errant », (par M. H. Chevalier); Wilhem, le fondateur des orphéons, (par M. P. Richard); le peintre Corot, (par M. Lombard); Silvestre de Sacy, l'orientaliste, (par M. P.-E. Leroux); et D'Anville, le géographe, (par M. L. Grégoire).

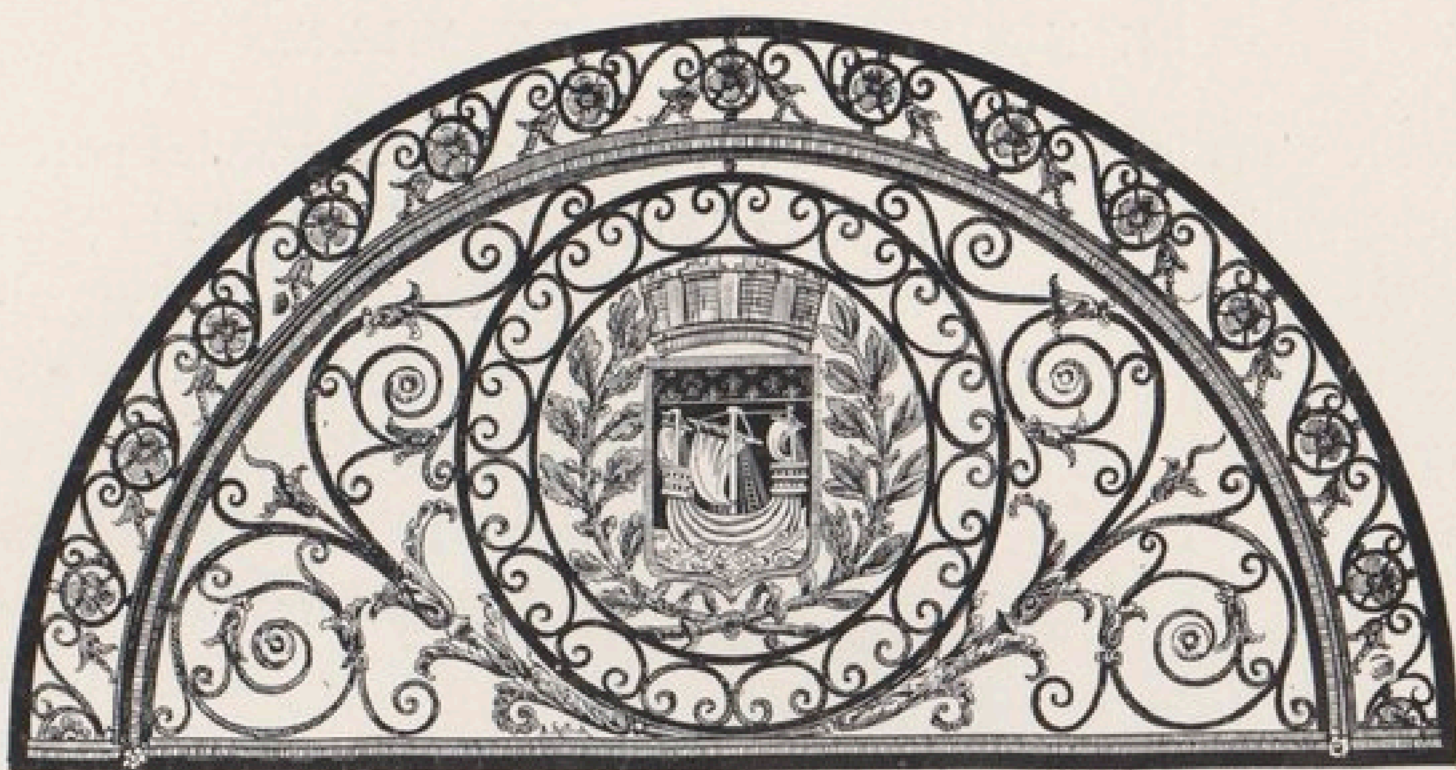
La décoration de statuaire sur les quatre façades du Palais municipal a coûté 833.000 francs.

Entre les deux pavillons d'angles, la façade, aux étages supérieurs en retrait sur le rez-de-chaussée, répète la partie intermédiaire de la façade de la place de l'Hôtel-de-Ville, avec la seule

différence que des pilastres cannelés, surmontés de vases, remplacent les colonnes engagées supportant des statues. Le rez-de-chaussée, à l'alignement des deux pavillons, compte treize travées séparées par des pilastres ioniques, et formées de baies plein cintre, dont les trois de milieu sont percées à la partie inférieure, et, dans le soubassement, de portes avec linteaux en segment de cercle, surmontés de cartouches qui renferment des tables de marbre rouge. Toute la façade sur la rue de Rivoli est séparée de la chaussée par un saut de loup, que recouvre un pont établissant la communication de la rue avec les trois portes du rez-de-chaussée. Dans la composition des matériaux de la façade sur la rue de Rivoli, il est entré, en plus des précédents, du Château-Gaillard pour l'arrière-corps au rez-de-chaussée et au premier étage; du Château-Landon pour les escaliers descendant au sous-sol des Emprunts, pour les limons, les arcs, et le bahut; et du Comblanchien pour les marches de ces escaliers.



CULOT DE NICHE.



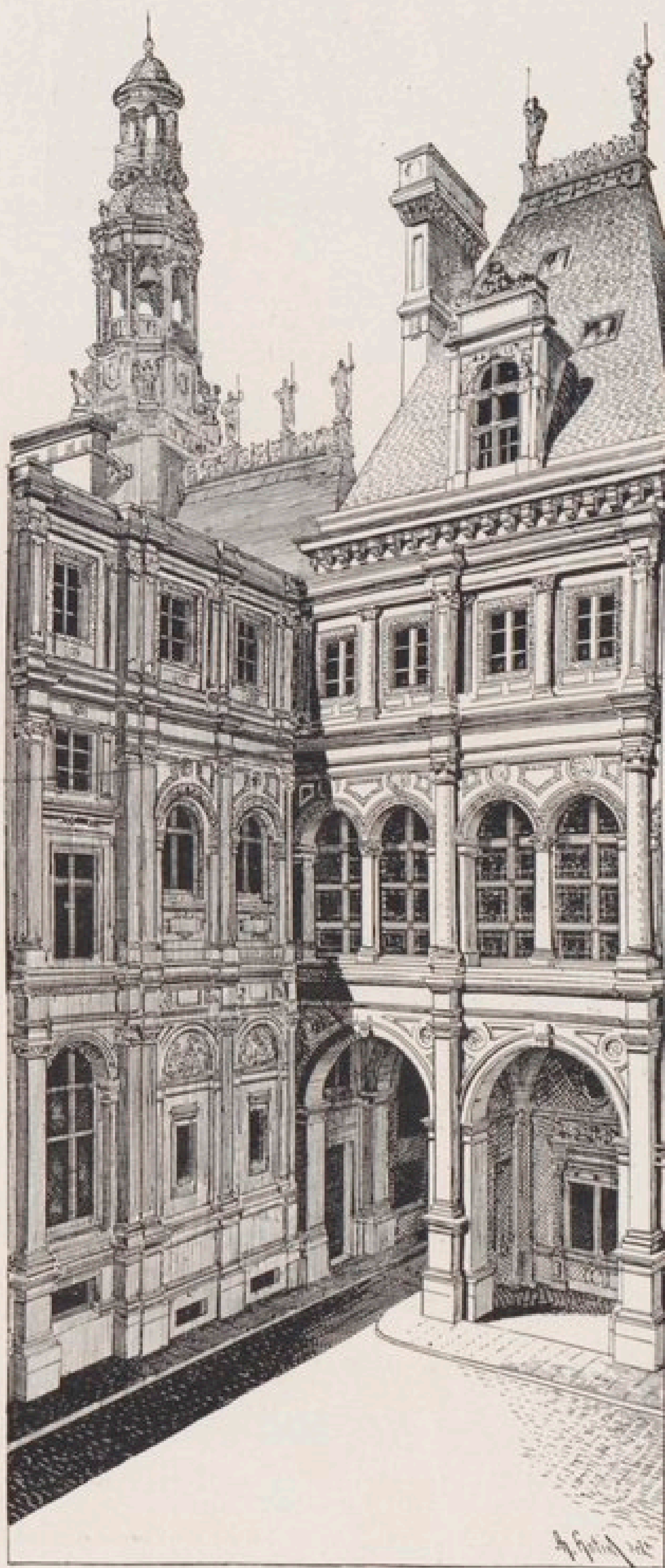
IMPOSTE DES GRILLES DES GUICHETS.

VI

LES COURS

L'Hôtel de Ville renferme trois cours intérieures, dénommées Cour du Nord ou des Bureaux, Cour du Sud ou du Préfet, et Cour du Centre. Dans l'ancien édifice, les deux premières présentaient sur le côté juxtaposé à la Cour du Centre, une façade oblique, par suite de la nécessité où s'étaient trouvés les architectes successifs d'aligner les bâtiments intérieurs, au nord, dans l'axe de la chapelle du Saint-Esprit ; au sud, dans l'axe de la rue du Martroy, ce qui leur donnait la forme trapézoïdale, comme le montrent les plans d'avant 1871. MM. Ballu et Deperthes ont fait ces deux cours rectangulaires. La Cour du Centre mesure 330 mètres carrés, et chacune des deux autres, 800 mètres. On

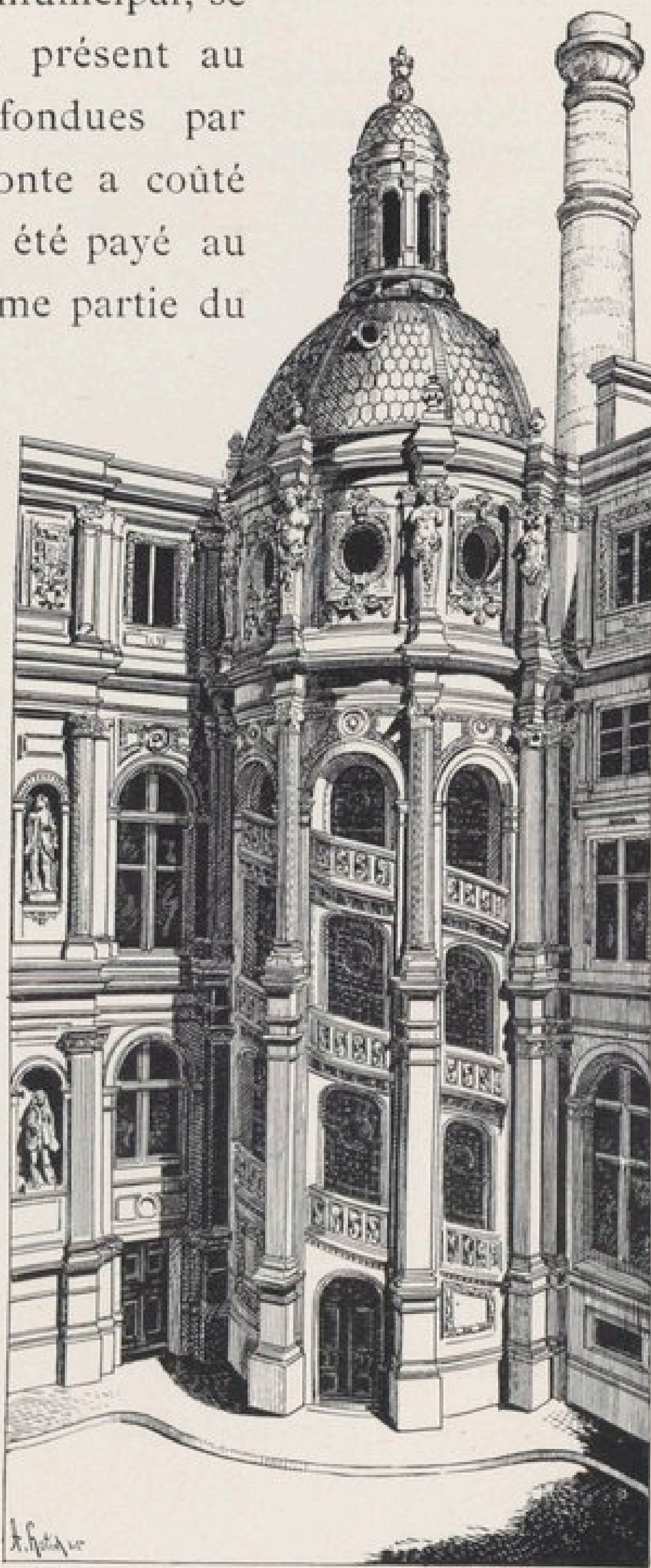
accède dans les Cours du Nord et du Sud par les grandes portes cochères des façades de la place de l'Hôtel-de-Ville et de la place Lobau, au moyen de vastes guichets d'un caractère monumental. Les guichets de la façade de la place de l'Hôtel-de-Ville comprennent architecturalement deux parties. La première se compose d'une voûte d'arête et de deux grandes baies plein cintre prolongeant une voûte en berceau ; l'une de ces baies dessert, d'un côté, la Salle des Prévôts, et, de l'autre, divers services, par des portes surmontées d'un fronton triangulaire. Là se trouvent placées les loges des concierges et des gardiens de l'Hôtel de Ville. Deux travées sont recouvertes par la voûte en berceau, dans laquelle pénètrent les frontons qui couronnent les niches de statues en bronze, reposant sur des culs-de-lampe polygonaux. Ces statues représentent, dans le guichet de la Cour du Nord, un Hallebardier du XIVe siècle, (par M. Chaplain), un Sergent d'armes du XIVe siècle, (par M. Coutan); un Archer du XVe siècle (par M. Aizelin), un



FAÇADES SUD ET OUEST DE LA COUR DU NORD.

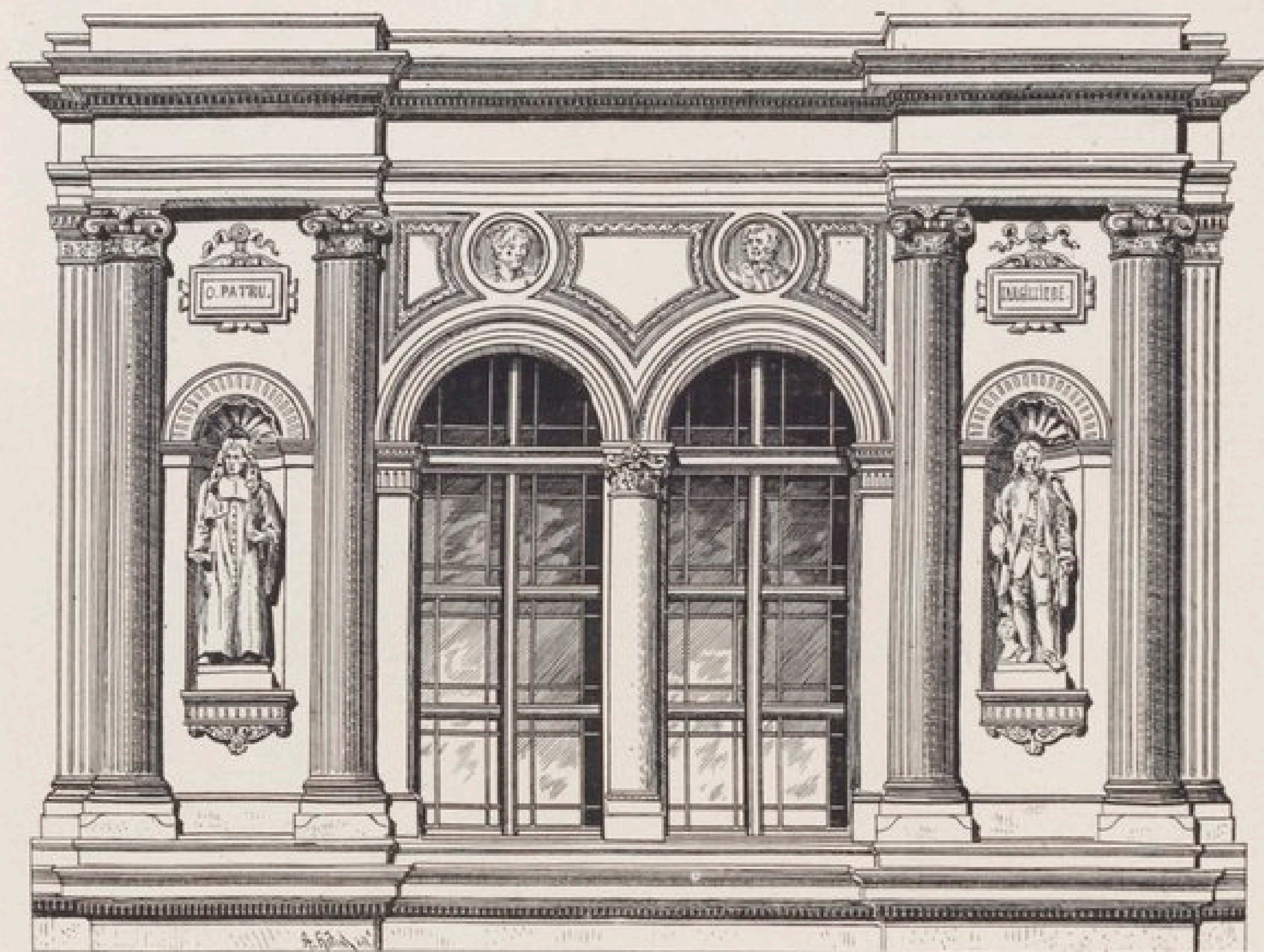
Archer du XVe siècle, (par M. Captier); dans le guichet de la Cour du Sud, un Héraut d'armes du XVIe siècle, (par M. Cordonnier), un Sergent du Parloir aux bourgeois, du XVIe siècle, (par M. Morice), un Héraut d'armes du XVIIe siècle, (par M. Guilbert), un Officier de ville du XVIIe siècle, (par M. Antonin Carlès). Et ainsi, dans la garde du Palais municipal, se rattache pittoresquement le présent au passé. Les statues ont été fondues par MM. Molze et Tassel; la fonte a coûté 22.700 fr.; chaque modèle a été payé au sculpteur 5.000 fr. La deuxième partie du guichet est formée d'un plafond et de deux grandes baies donnant accès d'une part aux deux escaliers, dits Escaliers Henri II, — dont la décoration sculpturale reproduit celle de l'escalier que, dans l'Hôtel de Ville d'autrefois, l'on dénommait l'Ancien escalier, — et qui desservent les galeries du Conseil municipal; et, de l'autre, à la galerie à voûtes d'arête et pilastres ioniques, précédant les escaliers d'angles, au nord l'Escalier des bureaux, au sud l'Escalier d'honneur.

Les deux Cours du Sud et du Nord présentent une grande diversité de dispositions architecturales et d'élé-



ESCALIER EN SPIRALE DE LA COUR DU NORD.

ments de décoration. Dans la Cour du Nord, la façade ouest est percée, au rez-de-chaussée, de quatre baies plein cintre, séparées par des pilastres doriques en forte saillie, à fût cannelé et à piédestal très élevé; au premier étage, de huit baies, que divisent, deux par deux, des colonnes ioniques engagées, placées à l'aplomb des pilastres. Au-dessus de chacune de ces baies et dans leur axe,

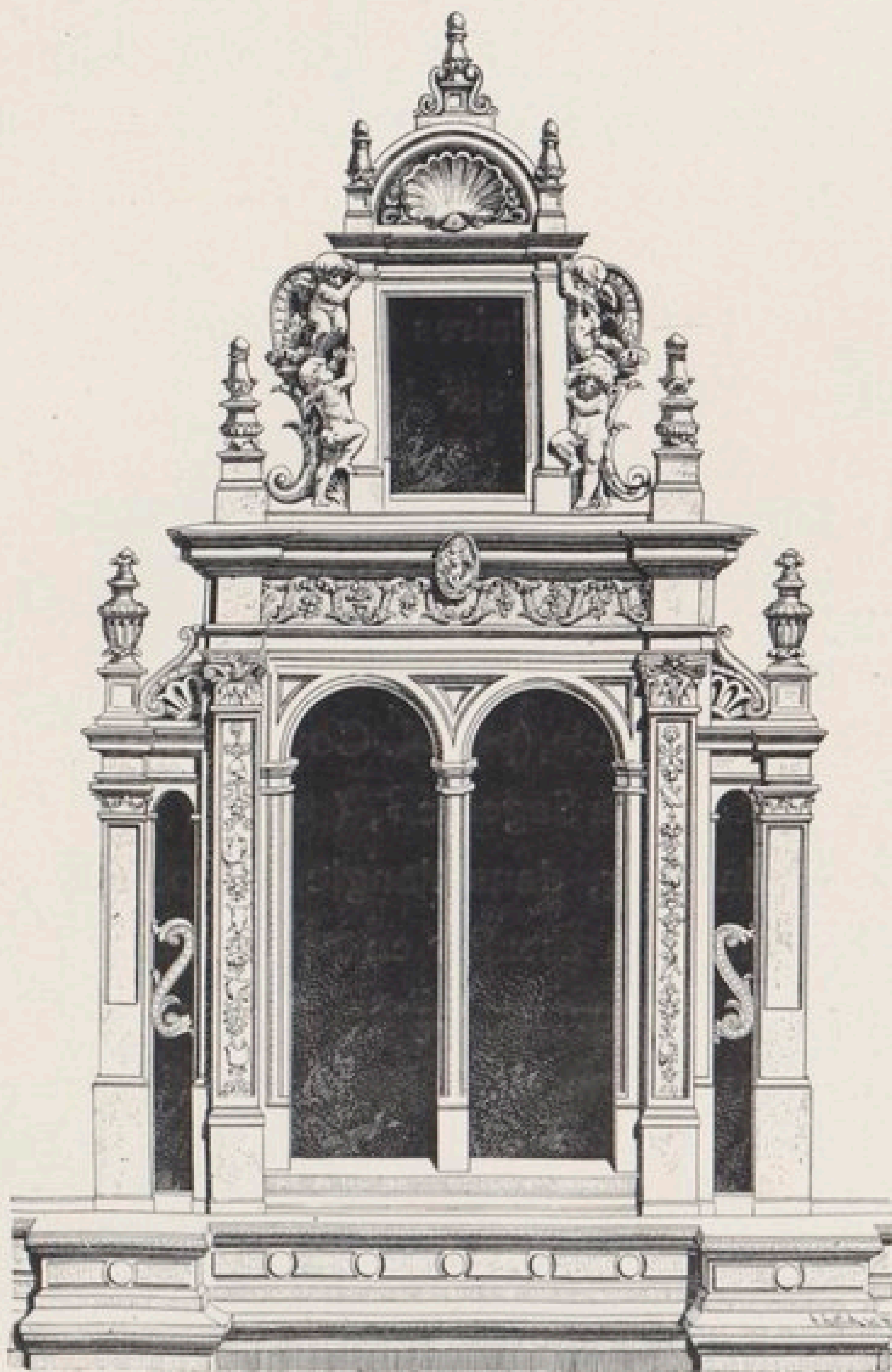


PREMIER ÉTAGE DE LA FAÇADE EST DE LA COUR DU SUD

sont disposés des médaillons, sculptés dans la pierre, (par MM. Aubé et Mathieu-Meusnier), et qui sont les portraits du mathématicien Poinsot; de Duperré, le grand navigateur; de l'architecte Percier; de l'architecte Brongniart, l'auteur de la Bourse de Paris; de l'architecte-archéologue Lassus; de Labrouste, qui a bâti la Bibliothèque Sainte-Geneviève; du botaniste Thouin, et du peintre Nicolas Coypel. Le deuxième étage a huit baies rectangulaires, au chambranle sculpté, que

séparent alternativement un pilastre composite, une colonnette de même ordre, à l'aplomb de la colonne ionique du premier étage.

La façade nord comprend, au centre, neuf travées uniformes, avec pilastres, colonnes et colonnettes, comme ci-dessus, et qui



LUCARNE DE LA COUR DU CENTRE.

ont, au rez-de-chaussée, un soupirail éclairant le sous-sol; au premier étage, une baie plein cintre, avec allège ornée de compartiments circulaires; au deuxième étage, une baie rectangulaire avec chambranle et frise ornée d'un cartouche, qui supporte deux pilastres flanquant, à droite et à gauche, une baie rectan-

gulaire plus petite que la précédente, sorte de mezzanine, et soutenant un entablement à rosace; au troisième étage, une baie au chambranle sculpté.

La façade est présente, au rez-de-chaussée, dans l'axe de milieu, une vaste baie constituant le guichet de la porte cochère sur la place Lobau. Des pilastres doriques, encadrant des niches avec statues, accompagnent cette baie. A l'étage au-dessus, sont répétés les motifs de la façade ouest : pilastres, niches, statues, avec double baie à colonnettes. L'étage supérieur se compose également de baies rectangulaires et de panneaux aux armes de la Ville de Paris, en aplomb sur les niches à statues. Des deux côtés de cette travée centrale, est une travée analogue à celles de la façade nord. Les statues qui décorent la façade est sont les statues de Legendre, le géomètre, (par M. Lanson); du peintre François Lemoine, (par M. Bayard de La Vingtrie); d'Hotman, le jurisconsulte du XVI[e] siècle, (par M. Cougny); de Pierre Charron, l'auteur du « Traité de la Sagesse », (par M. Hercule).

A droite de la cour, dans l'angle sud-ouest, est une tourelle ronde, contenant un escalier en spirale, qui dessert le bâtiment sur la place Lobau. La façade de cette tour se divise en trois travées, séparées par des pilastres doriques, puis par des colonnes ioniques engagées, que surmontent des cariatides, encadrant des œils-de-bœuf, et portant une calotte sphérique en pierres imbriquées, avec campanile à huit colonnettes. Par une porte, au linteau en anse de panier, pratiquée dans le soubassement de la travée de milieu, on accède à l'escalier, dont la rampe en pierre est accusée au dehors, et qu'éclairent des fenêtres, dont les linteaux sont également en forme d'anse de panier, mais forment rampants aux deux étages.

La façade sud de la cour rappelle la façade nord, dans son ensemble, à l'exception de la partie contiguë à la façade ouest, comprenant deux travées spéciales. Le soubassement est percé



Héliogravure Braun, Clément & Cie

GLORIA VICTIS
(Mercié)

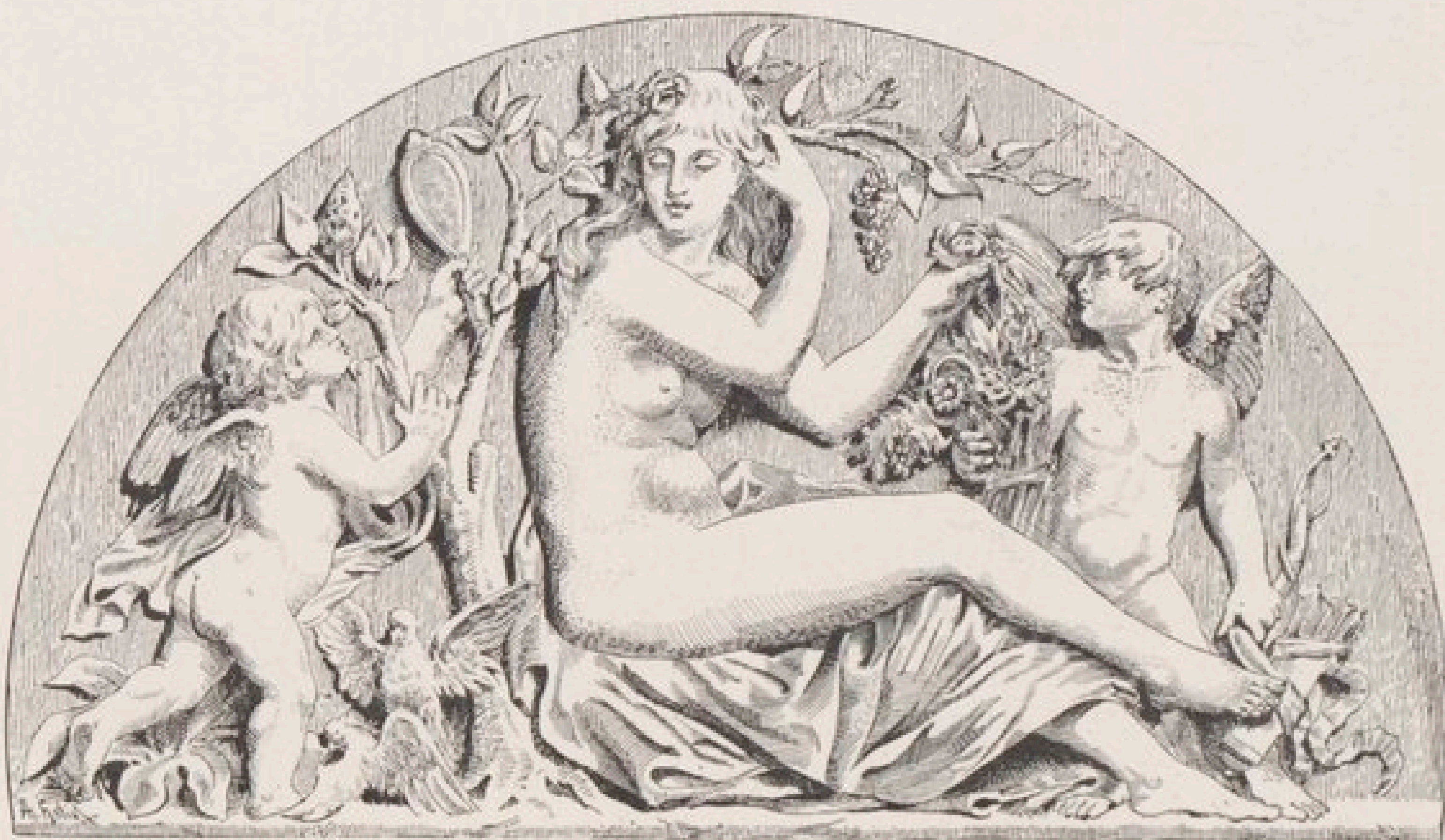


d'un soupirail ; le premier étage comprend une petite baie rectangulaire allongée, à chambranle surmonté d'une corniche qui porte, inscrit, dans le tympan de l'arcade aveugle, un bas-relief, puis une ouverture à deux consoles renversées dans la frise de l'entablement. Le deuxième étage est formé d'une baie plein cintre à l'archivolte surmontée d'une rosace de feuillages, et à l'allège décorée de guirlandes et d'enroulements ; le dernier étage seul rappelle celui des façades ouest et nord. Les deux bas-reliefs, (par M. Croisy), sont des allégories de l'Automne et de l'Hiver.

La Cour du Sud présente quelques dispositions architecturales qui la différencient de la Cour du Nord. L'avant-dernière travée du premier étage, sur la façade sud, au lieu d'être percée d'une fenêtre, contient une porte à chambranle surmontée d'un fronton, que supportent deux consoles à feuillages. Dans le soubassement de la façade nord, les neuf soupiraux sont remplacés par cinq portes à linteau en segment de cercle, et par quatre baies rectangulaires. Les deux bas-reliefs, (par M. Longepied), sont des allégories du Printemps et de l'Été. Les statues qui décorent la façade est



sont les statues : de Trudaine, le fondateur de l'École des Ponts et Chaussées, (par M. Martin); de Favart, le créateur de l'opéra comique, (par M. Paris) ; du peintre Nicolas de Largillière, (par M. Durand) ; d'Olivier Patru, le Quintilien français, (par M. Ch. Cordier). Les médaillons de la façade ouest, (par Rougelet), figurent : l'acteur Samson, la tragédienne Mars, Charles Dufresny, l'auteur comique; Lemercier, le poète tragique; l'archéologue



COUR DU SUD. LE PRINTEMPS, par M. Longepied.

Quatremère de Quincy; Berton, le compositeur de musique; l'architecte Le Bas; le peintre Pierre Guérin ; le mathématicien Cauchy; et le voyageur La Condamine.

Les pierres qui constituent les façades de la Cour du Nord et de la Cour du Sud sont : socle, du Château-Landon ; soubassement, du Larrys ; rez-de-chaussée et premier étage, du Charentenay et du Courson; bandeaux, appuis, balustrades, colonnes, et entablement, du Tercé. Pour les seuils, dallages, marches des escaliers en spirale, et pour les semelles des escaliers de service, il a été employé exclusivement de la pierre de Comblanchien.

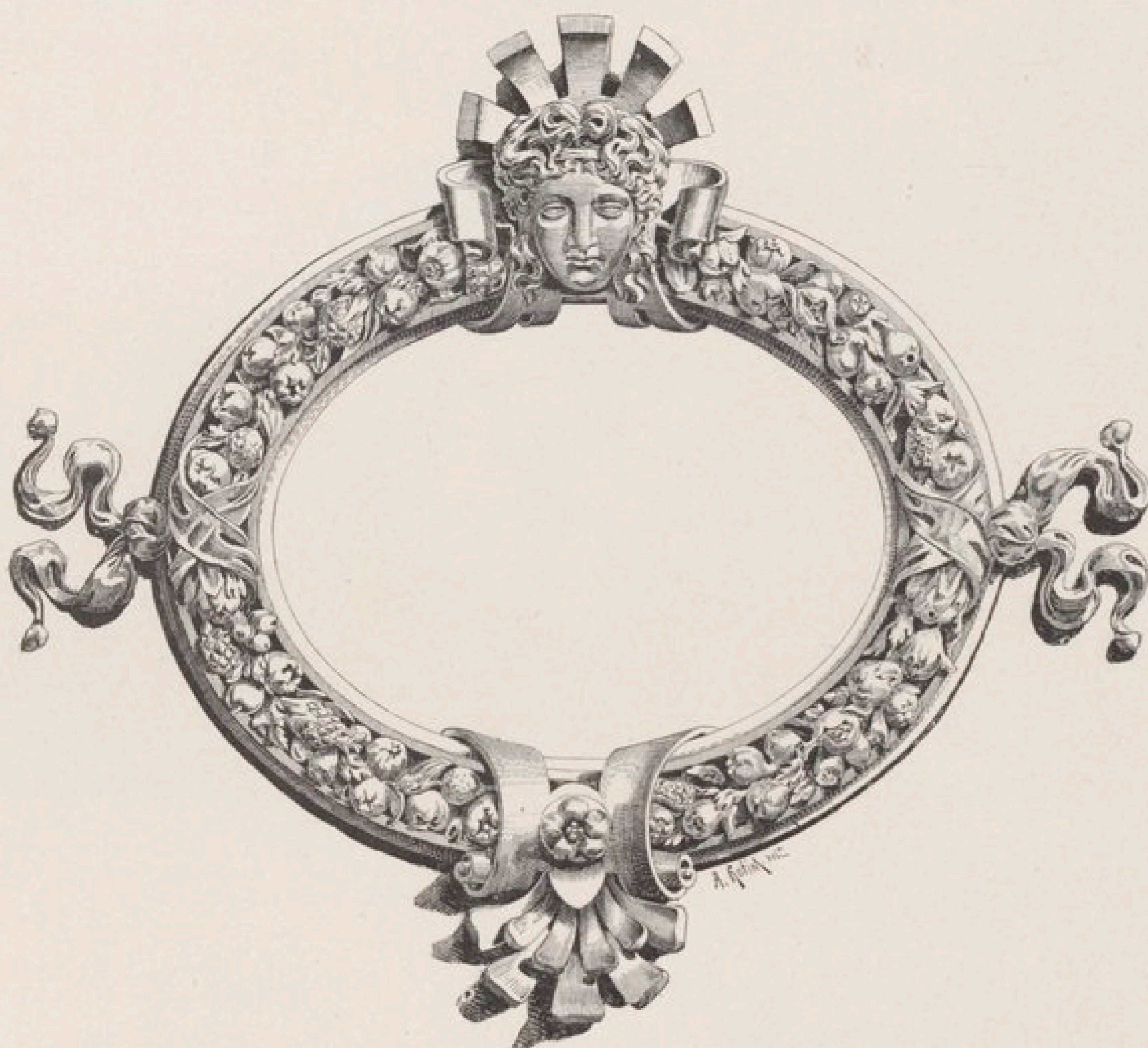
La Cour du Centre qui, dans l'ancien Hôtel de Ville, était couverte par un vitrage, est, dans le nouveau, à ciel ouvert. Les façades se composent d'un rez-de-chaussée et d'un premier étage, surmonté d'un comble avec deux rangs de lucarnes. Le rez-de-chaussée est percé d'arcades plein cintre uniformes, que séparent des colonnes ioniques engagées ; le premier étage répète les arcades avec des colonnes composites ; l'entablement, au ressaut,



COUR DU SUD. L'ÉTÉ, par M. Longepied.

forme piédestal pour des colonnettes qui flanquent les lucarnes en pierre, disposées de deux en deux travées, au-dessus des arcades. Ces lucarnes, copies exactes de celles de l'ancienne cour, sont faites de deux pilastres composites, au fût richement ornementé, avec contreforts, encadrant une baie plein cintre géminée, et supportant un entablement complet, que couronne un motif décoratif, ainsi composé : une baie rectangulaire à pilastres doriques et à fronton demi-circulaire, au tympan coquillé, qu'escaladent des Amours appuyés sur des ailerons servant de contreforts aux pilastres. Le comble, sur les façades

est et ouest, a deux étages de lucarnes en plomb, et, sur les façades nord et sud, un seul. Les lucarnes du premier étage, rectangulaires, sont encadrées de pilastres doriques, supportant un fronton triangulaire; celles du deuxième étage, des œils-de-bœuf, ont pour entourage un cartouche rectangulaire, avec



ENTOURAGE D'ŒIL-DE-BŒUF EN PLOMB REPOUSSÉ.

corniche ornementée. Le trottoir qui se développe autour de la cour, établi en contre-bas du sol, est pavé de carreaux de verre marine pour l'éclairage du sous-sol. Au centre de la cour, revêtue d'une mosaïque de marbre en damier, se dresse le groupe en bronze de M. Mercié, « Gloria victis ». Les travaux de sculpture décorative de la Cour du Centre ont coûté la somme de 36.000 fr.

Voici la composition des matériaux des façades de cette cour : socle, Saint-Ylie ; assise, Larrys ; élévation, Charentenay et Courson ; lucarnes, Lavoux.

On accède à la Cour du Centre par des galeries entourant trois de ses façades. La première de ces galeries, séparant la cour



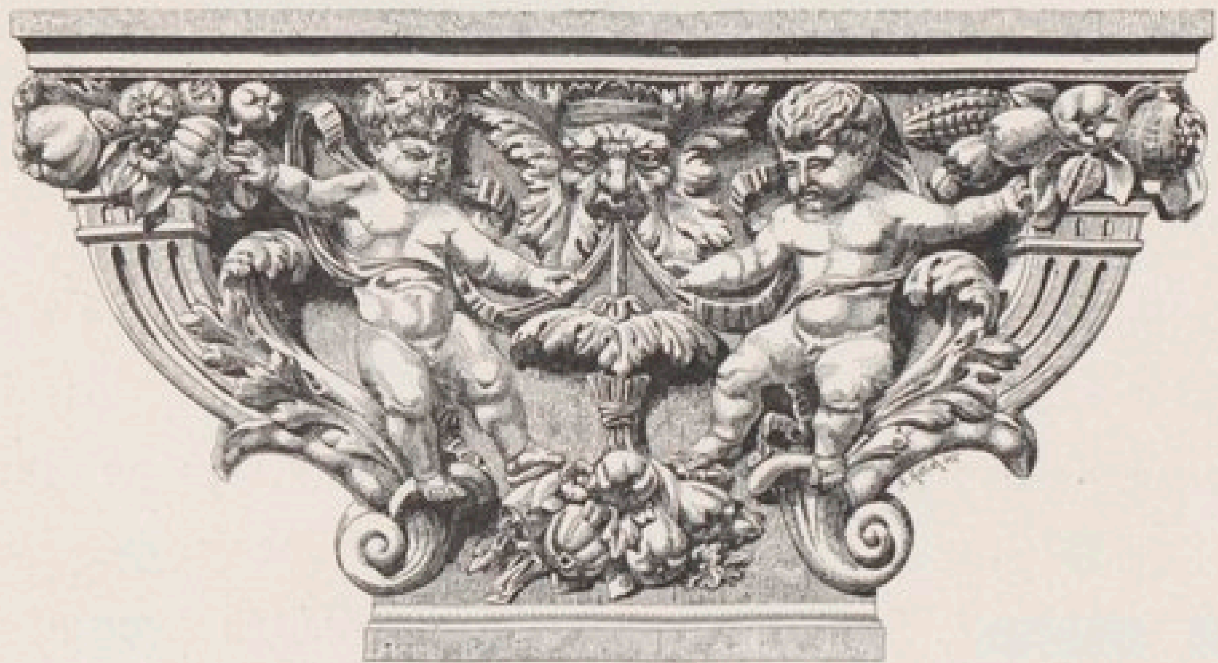
ROSACE DES ESCALIERS HENRI II.

de la Salle des Prévôts, et aux extrémités de laquelle s'ouvrent les escaliers qui desservent le Conseil municipal, est double. Dans la partie contiguë à la Salle des Prévôts, les pendentifs et les arcs-doubleaux de la voûte d'arête sont portés par des pilastres ioniques. Sur les tympans des arcades aveugles, on a sculpté les armoiries de Sceaux et de Saint-Denis, accompagnées de figurines symboliques et d'attributs, qui allégorisent l'ancienne division administrative du département de la Seine en arrondissements. Dans la partie parallèle à la Cour du Centre,

percée de trois grandes arcades à baies vitrées, les chapiteaux des colonnes ioniques, qui les séparent, soutiennent des soffites divisant le plafond en compartiments ornementés diversement ; aux extrémités, le plafond est porté par des arcs diagonaux, dont les retombées reposent sur des consoles placées au droit des pilastres. On a placé là deux groupes en marbre, « Les Premières funérailles », (par M. Louis Barrias); et « Le Paradis perdu », (par M. Jean Gautherin).

Les deux galeries, à droite et à gauche, plus étroites que la précédente, et de mêmes dispositions architecturales, conduisent au vestibule des Grands Escaliers des Fêtes, et desservent des portes de salles, surmontées d'œils-de-bœuf accostés de génies.

Pour la construction des plafonds des galeries du pourtour les architectes ont employé du Tercé; pour les voûtes du grand vestibule, du Charentenay ; et pour les colonnes de ce vestibule, du Saint-Ylie.



CULOT DE NICHE.


PORTE NORD DE LA SALLE SAINT-JEAN.

VII

LA SALLE SAINT-JEAN
LA SALLE DES PRÉVOTS

A la première inspection des ruines de l'Hôtel de Ville, après l'incendie, on avait cru qu'il serait possible de conserver la Salle Saint-Jean avec les vestibules y attenant; mais, quand les travaux de déblaiement furent achevés, on constata que les aplombs des fondations de la salle avaient été dérangés par des mouvements et par des tassements. Tout dut être rasé.

L'ancienne Salle Saint-Jean mesurait 40 mètres de longueur, sur 11 mètres de largeur, et 7 de hauteur; la voûte surbaissée avait pour supports des colonnes d'ordre dorique, avec entablement à triglyphes, disposés en avant-corps sur les deux côtés de la salle, et dont les chapiteaux étaient décorés de casques et d'armes des différents époques de la civilisation. Les architectes l'ont reconstruite sur le même emplacement, le rez-de-chaussée de la façade centrale de la place Lobau, avec les mêmes dispositions architecturales, mais dans de plus grandes dimensions, qui correspondent à l'extension du Palais municipal.

La nouvelle salle mesure 47 mètres de longueur, sur 14 mètres de largeur, et 10 de hauteur, à la clef de voûte. Elle comprend une grande nef, et une petite nef latérale à l'est. La grande nef est en voûte surbaissée en anse de panier, avec voussures dont les retombées reposent sur un entablement que portent des colonnes doriques et des pilastres de même ordre, placés à distance d'un mètre sur un socle unique. La voûte est divisée en quinze travées, à six compartiments carrés, avec rosaces, et encadrés par des guirlandes de feuilles d'olivier, et à arcs-doubleaux qu'ornent des losanges également avec rosaces au milieu. Aux extrémités, le mur de fond est percé d'une grande porte rectangulaire, à chambranle flanqué de deux cariatides de $2^m,80$ de hauteur, qui soutiennent un entablement à fronton circulaire, qu'accoste, aux angles, un vase orné de guirlandes de fleurs et de chutes de fruits. Les cariatides de la porte nord, (par M. Charles Gauthier), allégorisent le Suffrage universel, et l'Éducation; les cariatides de la porte sud, (par M. Gautherin), la Paix, et la Guerre. Cette décoration sculpturale a coûté 24.000 francs. La nef latérale est en voûte d'arête, dont les retombées reposent sur des pilastres, entre lesquels s'ouvrent, du côté de la grande nef, des arcades, et, à l'est, des baies vitrées. Sur le côté ouest de la grande nef, les trois arcades médianes donnent



Héliogravure — Braun Clément & Cie

LA SALLE SAINT JEAN

accès, par huit marches, au vestibule des Grands Escaliers des Fêtes.

La Salle Saint-Jean sert habituellement de salle pour les



VUE DE LA SALLE DES PRÉVOTS.

examens scolaires, et, pendant les périodes d'élections parlementaires et municipales, de salle de scrutin et de recensement.

La Salle des Prévôts, située au rez-de-chaussée de la façade centrale de la place de l'Hôtel-de-Ville, est de création nouvelle ; elle remplace l'escalier et les péristyles, qui, dans l'ancien palais,

donnaient accès à la Salle des Cariatides. Cette salle est divisée en trois nefs, à sept travées, séparées les unes des autres par des colonnes à chapiteau composite, à bague médiane d'entrelacs, et à piédestal décoré de moulures cylindriques, supportant une architrave sur laquelle retombent les arcs-doubleaux et les nervures des voûtes d'arête, aux clefs de voûte ornées de palmettes et de rosaces. Contre les murs, les colonnes sont remplacées par des pilastres, entre lesquels, sur le côté de la façade, s'ouvrent les baies de fenêtres rectangulaires, et du côté opposé, alternativement, des parois pleines et des baies plein cintre, entre les jambages desquelles sont établies les neuf marches de trois escaliers conduisant au vestibule de la Cour du Centre. Les murs des deux extrémités sont percés, dans l'axe de la nef centrale, d'une porte rectangulaire, à chambranle sculpté, à frise de rinceaux, à corniche supportant un cartouche aux armes de la Ville de Paris, accosté de figures assises, symbolisant, sur la porte nord, le Commerce et l'Industrie, (par M. Alphée Dubois); sur la porte sud, la Peinture et la Sculpture, (par M. Ferville-Suan). Cette décoration a été payée 8.000 francs.

Sur les murs, entre les cinq portes, sont placées huit plaques de marbre rouge antique, à cadres de crossettes et d'oves, avec accompagnement de pilastres composites, sur lesquelles sont inscrits les noms des magistrats de la Ville de Paris : prévôts des marchands, maires, et préfets, dans l'ordre suivant :

PRÉVOTS DES MARCHANDS

Jean Augier,
1268.

Guillaume Pisdoé,
1276.

Guillaume Bourdon,
1280.

Jean Arrode,
1289.

Jean Popin,
1289.

Guillaume Bourdon,
1296.

Estienne Barbette,
1298.

Jean Gentien,
1321.

Estienne Marcel,
1355.

Jean Culdoé,
1355.

Jean Desmarets,
1359.

Jean Fleury,
1371.

Audoyn Chauvron,
1380.

Jean de Folleville,
1388.

Jean Juvenel des Ursins,
****

Charles Culdoé,
1404.

Pierre Gentien,
1411.

André Despernon,
1411.

Pierre Gentien,
1413.

Philippe de Brébant,
1415.

Guillaume Ciriasse,
1417.

Noel Prévost,
1418.

Hugues le Coq,
1419.

Guillaume Sanguin,
1420.

Hugues Rapioult,
1421.

Michel Laillier,
36.

Pierre des Landes,
1438.

Jean Baillet,
1444.

Jean Burreau,
1450.

Jean de Nanterre,
1456.

Mel de la Grange,
1466.

Nicolas de Louviers,
1468.

Denis Hesselin,
1470.

Guillaume le Comte,
1474.

de Livres,
1476.

Guillaume de la Haye,
1484.

Jn du Drac, vicomte d'Ay,
1486.

Pierre Poignant,
1490.

Jacques Piédefer,
1490.

Nicole Viole,
1494.

Jean de Montmiral,
1496.

Jacques Piédefer,
1498.

Nicolas Potier,
1500.

Germain de Marle,
1502.

Eustache Luillier,
1506.

Dreux Raguier,
1506.

Pierre le Gendre,
1508.

Robert Turquant,
1510.

Roger Barme,
1512.

Jean Boulart,
1514.

Pierre Clutin,
1516.

Pierre Lescot,
1518.

Antoine le Viste,
1520.

Guillaume Budé de Marly,
1522.

Jean Morin,
1524.

Germain de Marle,
1526.

Gaillard Spifame,
1528.

Jean Luillier,
1530.

Pierre Violle,
1532.

Jean Tronçon,
1534.

Augustin de Thou,
1538.

Étienne de Montmiral,
1540.

André Guillard,
1542.

Jean Morin,
1544.

Louis Gayant,
1546.

Claude Guyot,
1548.

Christophe de Thou,
1552.

Nicole de Livres,
1554.

Nicolas Perrot,
****

Mr de Bragelongne,
1558.

Guillaume de Marle,
1560.

Guillaume Guyot,
1564.

Nicolas le Gendre,
1566.

Claude Marcel,
1570.

Jean le Charron,
1572.

Nicolas Luillier,
1576.

Claude Daubray,
1578.

Augustin de Thou,
1580.

Étienne de Neully,
1582.

Nicolas Hector,
1586.

Michel Marteau,
1588.

Charles Boucher,
1590.

Jean Luillier,
1592.

Martin Langlois,
1594.

Jacques Danès,
1598.

Antoine Guyot,
1600.

Martin de Bragelongne,
1602.

François Miron,
1604.

Jacques Sanguin,
1606.

Gaston de Grieu,
1612.

Robert Miron,
1614.

Bouchet de Bouville,
****

Henri de Mesmes,
1618.

Nicolas de Bailleul,
1622.

Christophe Sanguin,
1628.

Michel Maureau,
1632.

Oudart le Féron,
1638.

Christophe Perrot,
1641.

Macé le Boulanger,
1641.

Jean Scarron,
1644.

Hiérôme le Féron,
1646.

Antoine le Febvre,
1650.

Alexandre de Séve,
1654.

Daniel Voisin de Serizay,
1662.

Claude le Peletier,
1668.

Robert de Pommereu,
1676.

Henry de Fourcy,
1684.

Claude Bosc,
1692.

Charles Boucher d'Orsay,
1700.

Jérôme Bignon,
1708.

Charles Trudaine,
1716.

Pierre-Antoine de Castagnère,
1720.

Nicolas Lambert,
1729.

Michel-Étienne Turgot,
1729.

Félix Aubery,
1740.

Basile de Bernage,
1743.

Camus de Pontcarré,
1758.

A.-Jérôme Bignon,
1764.

de Lamichodière,
1772.

Le Febvre de Caumartin,
1778.

Louis le Peletier,
1784.

Jacques de Flesselles,
1789.

MAIRES DE PARIS

Sylvain Bailly,
1789.

Jérôme Pétion,
1791.

Nicolas Chambon,
1792.

Jean-Nicolas Pache,
1793.

Jean-Baptiste Fleuriot Lescot,
1794.

PRÉFETS DE LA SEINE

Nicolas Frochot,
1800.

Comte de Chabrol de Volvic,
1812.

Alexandre de Laborde,
1830.

Odilon Barrot,
1831.

Comte de Bondy,
1831.

Comte de Rambuteau,
1833.

MAIRES DE LA SEINE

Garnier Pagès,
1848.

Armand Marrast,
1848.

PRÉFETS DE LA SEINE

Trouvé Chauvel, 1848.	Joseph Berger, 1848.
Adrien Recurt, 1848.	Baron Haussmann, 1853.

Henri Chevreau, 1870.

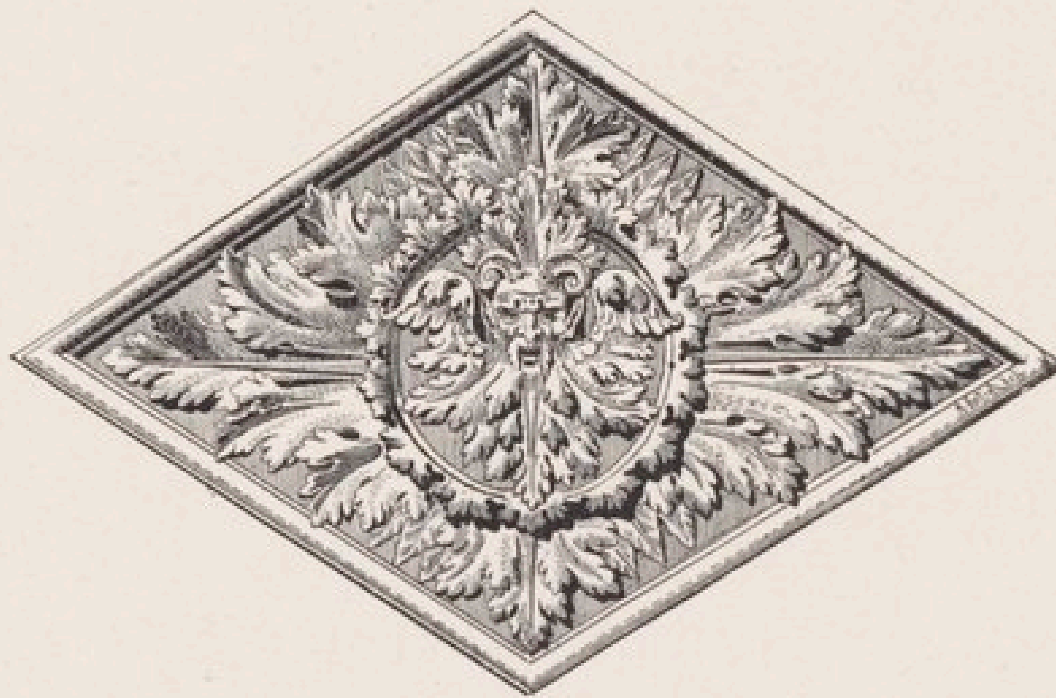
MAIRES DE PARIS

Etienne Arago, 1870.	Jules Ferry, 1870.

PRÉFETS DE LA SEINE

Léon Say, 1871.	Charles Floquet, 1882.
Marc-Antoine Calmon, 1873.	Louis Oustry, 1882.
Ferdinand Duval, 1873.	Eugène-René Poubelle, 1883.
Ferdinand Hérold, 1879.	J. de Selves, 1896.

La Salle des Prévôts a été conçue par les architectes pour servir de Salle des Pas Perdus, à l'exemple des salles du même genre et de la même affectation que l'on remarque dans les hôtels de ville de Brescia et de Bergame; l'administration l'a consacrée aux cours spéciaux de science et d'histoire, créés par le Conseil municipal.



ARC-DOUBLEAU DE LA COUR DU CENTRE.



GALERIE DES TOURELLES SUD.
Décoration par M. G. Dubufe.

VIII

LA COMMISSION DE DÉCORATION PICTURALE

Au commencement de l'année 1884, M. Ballu soumettait à la Commission administrative des Beaux-Arts un avant-projet de décoration du palais municipal, qui avait pour objet de donner de l'harmonie à cette décoration, au moyen d'idées synthétiques générales, inspirées du caractère de l'édifice et de sa destination. Ainsi, dans toute la partie de l'Hôtel de Ville spécialement affectée aux réceptions officielles, la décoration devait symboliser la Gloire de Paris, Ville-lumière, faisant rayonner partout les principes de liberté, de fraternité, de progrès, et de richesse par le travail. Les questions artistiques et administratives, que soulevait cet avant-projet, furent portées devant le Conseil municipal, dans

sa séance du 17 mars de cette même année, par le dépôt d'une proposition ainsi rédigée :

« Le Conseil,

« Considérant que le Conseil municipal a reçu qualité pour déterminer dans son ensemble et dans ses détails la décoration de l'Hôtel de Ville de Paris;

« Considérant que cette décoration, tout en admettant dans une mesure convenable les différents genres de peinture, sujets allégoriques, paysages, natures mortes, etc., doit faire une large part à l'élément historique et particulièrement à l'histoire de Paris depuis 1789 ; que cet élément seul peut donner au monument le caractère et la physionomie que la démocratie française réclame pour lui ;

« Considérant que cette conception, dont la justesse ne saurait être contestée, a inspiré le conseil dans le choix de la distribution des travaux de sculpture,

« Délibère :

« La 5e Commission est invitée à mettre immédiatement à l'ordre du jour de ses travaux l'étude d'un projet de décoration artistique qui, sans répudier aucun genre, fasse à l'histoire de Paris et de la Révolution française la part qui lui convient. »

Le 18 juillet 1886, la 5e Commission présentait, sur un rapport de M. Hattat, son président, le projet de délibération suivant :

« Les commandes de peinture pour la décoration de l'Hôtel de Ville seront faites directement aux artistes.

« Des sujets se rattachant à l'histoire de Paris, à l'affranchissement des Communes, à la vie d'Étienne Marcel, et aux grands événements de la Révolution seront imposés pour toutes les surfaces verticales présentant un développement suffisant.

VESTIBULE DE LA SALLE DES PRÉVÔTS



Héliogravure — Braun, Clément & Cie

LE PARADIS PERDU

(Gautherin)

VESTIBULE DE LA SALLE DES PRÉVÔTS



Héliogravure Braun, Clément & Cie

PREMIÈRES FUNÉRAILLES

(E. Barrias)

« La répartition des surfaces, le choix des sujets, les noms des artistes, le prix alloué pour l'exécution de chacune des commandes, seront ultérieurement arrêtés par le conseil, sur le rapport de sa 5e Commission. »

La discussion de ce rapport occupa les séances du 16 et du 23 mars ; elle fut terminée par le vote (trente-quatre voix contre vingt-six) de cette proposition :

« Une commission de trente-deux membres, formée de la manière suivante, sera chargée de préparer un programme d'ensemble de la décoration de l'Hôtel de Ville pour être soumis au Conseil municipal par les soins de la 5e Commission.

« Cette commission comprendra les deux architectes de l'Hôtel de Ville, six membres de la Commission administrative des Beaux-Arts, douze membres du Conseil municipal élus au scrutin de liste, et douze personnes désignées par le conseil en raison de leur compétence.

« Cette commission dressera un état des emplacements à décorer, lesquels seront, par ses soins, répartis en deux catégories :

« La première sera attribuée à la commande directe ; la seconde sera réservée au concours libre dans des conditions conformes à la proposition de M. Hovelacque (choix des surfaces et des sujets par les artistes, et présentation d'esquisses).

« Les résolutions de ladite commission ne seront exécutées qu'après approbation du conseil. »

En conformité de ce vote, et après que le Conseil municipal eut désigné ses délégués, un arrêté du Préfet de la Seine, en date du 13 avril 1887, fixait ainsi qu'il suit la composition de la Commission de décoration picturale de l'Hôtel de Ville : MM. Poubelle, préfet de la Seine ; Alphand, directeur général des Travaux de la Ville de Paris ; Bailly, architecte, membre de l'Institut ; Bracquemond, artiste graveur et dessinateur ; Cernesson, conseiller muni-

cipal; Chapu, statuaire, membre de l'Institut; Ch. Clément, écrivain d'art; Collin, conseiller municipal; Dalou, statuaire; Delhomme, conseiller municipal; Deperthes, architecte de l'Hôtel de Ville; Léon Donnat, conseiller municipal; d'Échérac, écrivain d'art; Formigé, architecte, Guillaume, statuaire, membre de l'Institut; Yves Guyot, conseiller municipal; Hattat, conseiller municipal; Hovelacque, conseiller municipal; Humbert, conseiller municipal; Lavastre, peintre décorateur; Levraud, conseiller municipal; Just Lisch, architecte, membre de l'Institut; Charles Longuet, conseiller municipal; Liouville, avocat; Henri Maret, publiciste; Émile Richard, conseiller municipal; Henri Rochefort, publiciste; Sauton, conseiller municipal; Strauss, conseiller municipal; Thulié, conseiller municipal; Vaudremer, architecte, membre de l'Institut; et Eugène Véron, écrivain d'art. M. Armand Renaud, inspecteur en chef des Beaux-Arts de la Ville de Paris, était désigné en qualité de secrétaire administratif, avec M. Ralph Brown, chef du bureau des Beaux-Arts, comme secrétaire adjoint.



PLAISIRS DE L'ENFANCE

(La commission, de 1877 à 1900, à la suite de non réélections, de démissions, et de décès, s'est successivement adjoint MM. Archain, Chassaigne-Goyon, Clairin, Despatys, Deville, Escudier, Labusquière, Lampué, Quentin-Bauchart, Rebeillard, César Caire, Henri Galli, Pugliesi-Conti,

conseillers municipaux; Bouvard, directeur des services municipaux d'Architecture, des Promenades et Plantations de la Ville de Paris; Defrance, directeur administratif des Travaux de la Ville de Paris; Brown, inspecteur, chef du service des Beaux-Arts de la Ville de Paris; Frémiet, statuaire, membre de l'Institut; Jambon, peintre décorateur; Roger-Marx, critique d'art. Elle a eu comme présidents MM. Hovelacque, Richard, Humbert, Clairin, et Dausset.)



PAR M. JULES CHÉRET.

La Commission de décoration picturale de l'Hôtel de Ville ainsi constituée, tenait sa première séance le 2 juillet 1887.

Pour l'exécution de la première partie de son mandat : la détermination des emplacements à décorer, la commission se guida sur l'avant-projet de M. Ballu, et sur les indications verbales fournies par les deux architectes de l'Hôtel de Ville. Elle dressa l'état suivant des emplacements qui lui paraissaient propres à recevoir une décoration, et fit leur répartition en travaux devant faire l'objet d'une commande directe et devant être réservés pour le concours :

« Commande directe : Escalier d'honneur, Salon d'angle place Lobau, Salons à arcades et Galerie latérale, Vestibules aux extrémités desdits salons, dessus de porte de la Salle à manger, Salons latéraux d'introduction, Grande Salle des Fêtes, Portiques des extrémités, panneaux verticaux

aux extrémités de la Galerie Lobau, Salon des Cariatides, Grands Escaliers des Fêtes, Galeries latérales aux Grands Escaliers des Fêtes, Galeries donnant sur les Cours Nord et Sud.

« Concours libre : Plafond de la Bibliothèque du Conseil municipal, Salle de la Commission du Budget, Salon d'angle place de l'Hôtel-de-Ville, plafonds de la Grande Salle à manger, Salons d'introduction aux deux extrémités de la Grande Salle des Fêtes, Galerie latérale sur la place Lobau. »

Cette première partie de sa mission exécutée, la commission abordait l'élaboration du programme général de la décoration de l'Hôtel de Ville. Avec un grand libéralisme d'idées, elle adopta le principe que toutes les écoles de peinture seraient représentées dans le Palais municipal, appelé ainsi, suivant l'expression d'un de ses membres, à constituer un véritable musée de l'art contemporain. Elle décida ensuite que la plus grande liberté serait laissée aux artistes pour choisir et pour traiter les sujets de leurs compositions, sous la seule condition de s'inspirer de l'idée générale de la décoration d'un Hôtel de Ville, symbole de la vie sociale et politique de la cité. Renonçant donc à formuler un programme, la commission s'arrêtait à l'application d'une méthode de travail correspondant logiquement à toutes ces décisions : se concerter préalablement avec les artistes désignés pour la décoration d'une salle, — tout ou partie, — sur le sujet et sur le genre qui conviendraient le mieux à l'emplacement, et rentreraient avec le plus de précision dans l'idée décorative, dont cet emplacement devait être le point de départ ou le développement.

Désireux d'attirer tous les artistes d'un talent original, le Conseil municipal avait manifesté avec netteté ses intentions au sujet du concours libre. La commission se préoccupa d'apporter tous ses soins à la recherche des moyens pratiques d'organiser ce concours dans les conditions les plus propices à la réalisation des espérances basées sur ce mode de recrutement des décora-

teurs. D'autre part, pour que rien ne fût laissé au hasard dans le concours libre, le Conseil municipal s'était réservé la faculté de refuser les œuvres qui ne conviendraient pas à l'emplacement choisi, tout en accordant une indemnité représentant les efforts accomplis et le talent dépensé par les concurrents. Dans l'esprit des membres de la commission, le concours libre devait être, à ses deux degrés, — l'esquisse, et l'exécution définitive d'un fragment de la décoration, — une consultation, avec démonstration matérielle, sur le sujet et sur le genre de décoration le mieux appropriés à telle ou telle partie du palais municipal. Afin d'assurer aux artistes de valeur prenant part au concours, et qui ne recevraient pas la commande, une juste rémunération, la commission instituait des primes plus fortes que les primes des concours ordinaires de la Ville de Paris, s'élevant même jusqu'à 4.000 francs; et, dans le cas où le concours d'esquisses serait exceptionnellement remarquable, elle autorisait le jury à augmenter le nombre des admissions au concours d'exécution, et à majorer les primes.

Après des études minutieuses qui ne durèrent pas moins d'un an, la commission fixait le devis de la dépense générale pour la décoration picturale de l'Hôtel de Ville à 2.500.000 francs, ainsi répartis : commande directe, 1.341.200 francs; concours libre, 480.000 francs ; échafaudages, marouflage, dorure et travaux accessoires, 510.000 francs ; réserve pour frais imprévus, 168.000 francs.

Dans sa séance du 20 décembre 1898, le Conseil municipal approuvait toutes les propositions présentées par la commission.

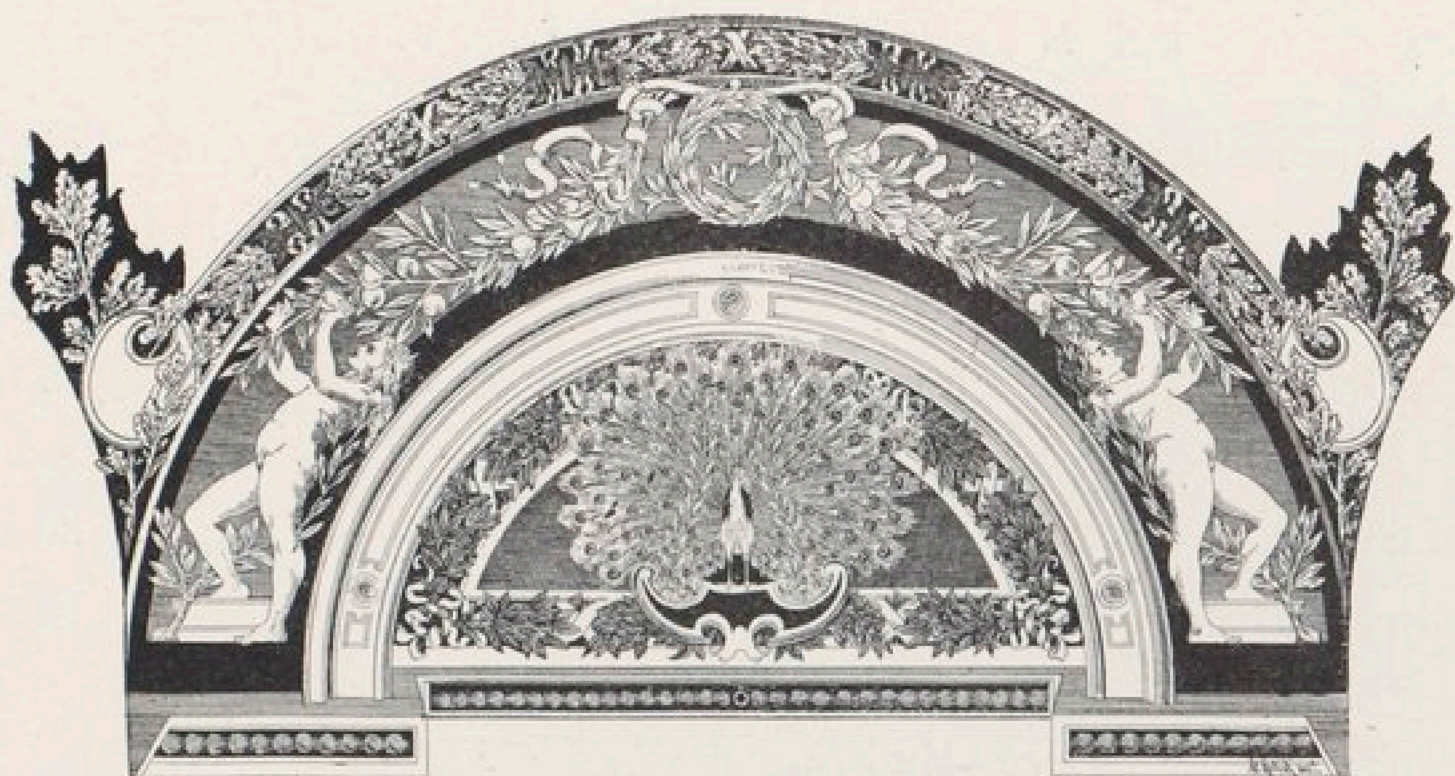
Quant à la décoration sculpturale, deux systèmes de commandes furent successivement employés : Jusqu'en 1879, le système de la commande directe par l'administration sur les propositions des architectes; et, à partir du 4 mars 1879, le système du choix par le Conseil municipal des œuvres à com-

mander et des artistes chargés de les exécuter. En vue de garantir à la fois la bonne exécution des œuvres et les intérêts de la ville, chaque artiste désigné pour la commande devait produire une esquisse du groupe, de la statue, ou du motif décoratif, qui lui était commandé; et il n'était autorisé à commencer l'exécution définitive de l'œuvre qu'après acceptation de l'esquisse par une commission.

Les esquisses des œuvres de peinture et de sculpture pour la décoration de l'Hôtel de Ville sont provisoirement conservées dans le magasin des beaux-arts de la Ville de Paris, à Auteuil. Les esquisses peintes ont été exposées, pendant la durée de l'Exposition universelle de 1900, dans le pavillon de la Ville, Cours la Reine; et, après la clôture, l'ensemble de toutes les esquisses des œuvres de peinture et de sculpture sera transféré dans le Petit palais des Champs-Élysées où doit être organisé le futur Musée des collections artistiques de la Ville de Paris.



ARC-DOUBLEAU



GALERIE SUD DES TOURELLES
Décoration par M. G. Dubufe.

IX

LES GRANDS ESCALIERS DES FÊTES
LES GALERIES DE POURTOUR ET DES TOURELLES
LA SALLE DES CARIATIDES

Le vestibule des Grands Escaliers des Fêtes comprend trois travées de voûtes d'arête, en Tercé, qui reposent, ainsi que leurs arcs-doubleaux, sur des colonnes doriques, au fût en marbre rouge royal, au chapiteau en marbre blanc, et sur des pilastres de même ordre, au pourtour des murs. Les dessus des quatre portes qui ouvrent sur le vestibule sont formés d'œils-de-bœuf dans lesquels on a placé les bustes en pierre de Rameau, de Poussin, de Puget, et de du Cerceau (par M. Delhomme), et dont le cadre est accosté de génies portant les attributs de la Musique, de la Peinture, de la Sculpture, et de l'Architecture, sculptés par MM. Ogé, Rolard, Millet de Marcilly, et Victor Peters,

La décoration sculpturale de ce vestibule a coûté 17.000 francs.

Au nord et au sud, parallèlement aux façades de la place de l'Hôtel-de-Ville et de la place Lobau, se développent les Grands Escaliers des Fêtes, en une importante volée de cinquante marches de 4^{m},50 de largeur, aboutissant par des rampes douces, aux Salons d'introduction. Les marches sont en marbre blanc veiné, les parois en jaspe jaune, disposé par séries de panneaux à bossages; la frise est un bandeau de marbres de différentes couleurs, avec rosaces de bronze, se raccordant aux pendeloques de même métal ornant le chambranle des deux portes latérales qui s'ouvrent sur le premier palier. Au-dessus, court une balustrade de marbre rouge du Var, à la main courante en Échaillon blanc, avec piédestaux supportant seize hautes colonnes de porphyre rouge, sur lesquelles reposent les arcs-doubleaux et les arêtes de la voûte en berceau, construits en Tercé. Au départ des escaliers, dans des niches, dont le fond est de marbre rouge, sont des statues de marbre blanc, allégorisant, escalier de gauche, les Fleurs et les Fruits, (par M. Degeorge); escalier de droite, le Chant et l'Accompagnement, (par M. L. Barrias). Les modèles de ces statues ont été payés aux artistes 26.000 francs.

Dans sa séance du 11 juillet 1887, la Commission de décoration adoptait l'avant-projet de M. Ballu relatif aux Grands Escaliers des Fêtes. Dans la pensée de l'architecte en chef de l'Hôtel de Ville, ces escaliers ne pouvaient être décorés que très légèrement, à cause de leur composition en matériaux de marbre, de leurs dispositions architecturales; et, cette décoration devait consister principalement dans l'emploi des mêmes matériaux, et dans l'exécution de peintures très délicates sur fond d'or ou fond de mosaïque, qui représenteraient au nord les Quatre Saisons, au sud les Quatre Ages de la vie, avec le thème général de la Glorification de la Paix. Mais, en même temps, pour compléter ce programme, la commission chargea M. Deperthes de présenter un

GRAND ESCALIER SUD DES FÊTES



Héliogravure — Braun, Clément & C[ie]

L'ACCOMPAGNEMENT

(E. Barrias)

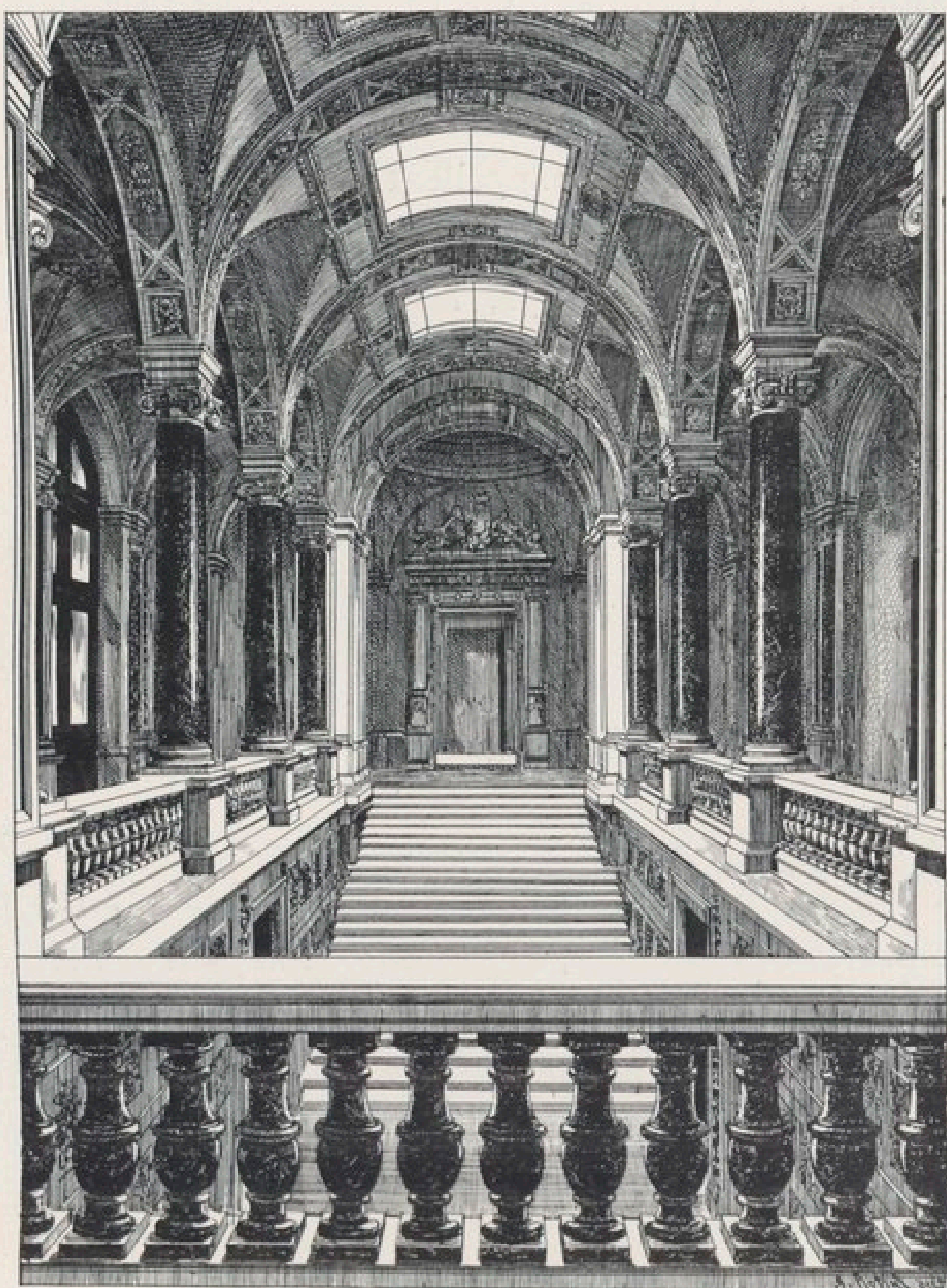


Héliogravure   Braun, Clément & Cie

LE CHANT
(E. Barrias)

projet d'après ses idées ; et confia une mission analogue à M. Formigé, le successeur de M. Ballu comme architecte de l'Hôtel de Ville.

M. Ballu avait fait des études de la décoration de la voûte



VOUTE ET POURTOUR DES GRANDS ESCALIERS DES FÊTES.

des Grands Escaliers des Fêtes en mosaïques, dont il demanda les cartons à M. Lavastre; mais il les avait abandonnées, les mosaïques ne répondant pas à ses espérances. S'inspirant de ces premières études auxquelles il avait été associé, M. Formigé

présente un projet, où la partie picturale est exécutée par M. Luc-Olivier Merson, et où il propose de faire une large place à la peinture. Les grands panneaux sont réservés aux figures; les caissons, aux grisailles; et, le reste, aux ornements. Sur les panneaux, de grandes figures, encadrées d'arabesques, symbolisent les Éléments des Fêtes des villes, la Danse, la Musique, et le Chant, que rappellent de petits sujets placés dans les berceaux au-dessus; les voussures contiennent les Éléments des Fêtes des champs, les Fleurs, les Fruits, et les Oiseaux; les écoinçons portent les écussons des principales villes de France; enfin, les ouvertures prises dans la voûte, au-dessus des escaliers, sont fermées par des vitraux très transparents, rehaussés de poudre d'or, et ornés de figures symboliques aux quatre angles.

Après discussion de ces deux projets, la commission décidait, le 12 mars 1888, de faire esquisser par une sous-commission, composée de MM. Deperthes, Formigé, Lavastre, et Vaudremer, une décoration fort simplifiée, qui, sauf sur les panneaux, se bornerait à des ornements très sobres, respectant les formes architecturales des escaliers, et les tons de la pierre. Le 23 avril, ce projet nouveau était examiné et repoussé. Enfin, sur la proposition de M. Alphand, la commission émettait un avis favorable à l'exécution : dans la coupole, de compositions symboliques, dont le choix serait laissé aux artistes chargés de la commande; dans les huit grands panneaux, de figures décoratives sur fond d'or ; dans les arcades au-dessus, de médaillons également sur fond d'or; et, dans les tympans et les arcs-doubleaux, d'une ornementation sur même fond, avec filets d'or dessinant les parties architecturales. Elle décidait de désigner : 1° un artiste, chef de groupe, ayant pour mission de diriger la décoration générale des Grands Escaliers des Fêtes; 2° deux artistes pour peindre les coupoles; et, 3° seize qui seraient chargés des paysages à

placer dans les Galeries de pourtour. M. Luc-Olivier Merson était désigné comme chef de groupe. A la séance suivante, il faisait acte d'acceptation officielle, et il déclarait que l'idée générale du projet, présenté par la sous-commission et amendé par M. Alphand, lui paraissait admissible, sous la réserve des modifications suivantes : dans les grands panneaux, substitution au champ de pierre d'une bordure décorative, dans le but de donner aux figures plus d'ampleur; et décoration des voussures par des figures au lieu d'ornements.

Après le vote du Conseil municipal confirmant les propositions de la commission, M. Luc-Olivier Merson se mit à l'œuvre pour l'exécution des esquisses, en s'adjoignant M. Giraldon pour toute la partie ornementale. Ses esquisses comprennent : au-dessus des escaliers, seize voussures et huit panneaux verticaux, placés entre deux pilastres; dans les galeries de pourtour, huit plafonds séparés en quatre compartiments. Sur les panneaux seront peintes huit figures évoquant les divers Éléments des Fêtes urbaines : la Danse, la Musique, le Chant, les Fruits, la Chasse, les Fleurs, la Toilette féminine, l'Éclairage, et les Rafraîchissements; sur les plafonds des galeries de pourtour, les allégories des Fêtes caractéristiques de la vie parisienne : la Fête nationale, le Concours hippique, le Vernissage aux Salons, la Foire au pain d'épice, etc.; sur les arcs-doubleaux, des figurines plafonnantes de génies qui portent tout ce qui entre comme rafraîchissements dans les Fêtes, suivant les saisons : glaces, gâteaux, fruits, boissons, etc.

L'exécution de cette décoration considérable réclamera plusieurs années de travail.

Dans la coupole et dans les pendentifs de la voûte du palier supérieur de l'escalier sud, M. Schommer a représenté « les Chansons des rives de la Seine ». Le peintre décrit

lui-même ainsi sa composition, et en analyse l'idée inspiratrice :

« Deux groupes principaux forment de chaque côté de la coupole, dans son grand diamètre, un centre de la composition ; ces groupes sont reliés entre eux par des figures, de façon à former dans cette surface elliptique une suite ininterrompue.



PALIER SUD DES GRANDS ESCALIERS DES FÊTES.
LA CHANSON BACHIQUE, par M. Schommer.

Une ronde d'Amours tenant une banderole parcourt, en se jouant, les différents groupes et en complète l'arrangement.

« Au-dessous de la porte d'entrée donnant accès aux salons, groupe de la Chanson. La Chanson, représentée sous les traits d'une jeune fille, est assise sur un chapiteau; c'est un peu la Chanson de l'âge mythologique ; mais ce n'est pas en l'honneur

des dieux qu'elle élève la voix, c'est pour consacrer les produits de la Nature, le Blé, la Vigne, les Fruits, et les Fleurs, etc. Elle célèbre aussi la légende de la Seine, fille de Bacchus changée en fleuve. A sa gauche, pour indiquer que c'est la Chanson légère, est assise la Folie, qui dans un mouvement exubérant agite une



PALIER SUD DES GRANDS ESCALIERS DES FÊTES.
LA CHANSON AMOUREUSE, par M. Schommer.

marotte ; elle s'appuie amoureusement sur l'épaule d'un éphèbe couronné de pampres et tenant une coupe à la main. A sa droite, une jeune femme dont les cheveux sont parsemés de fleurs est nonchalamment étendue et semble l'écouter. Un jeune enfant, près d'elle, tient un livre ouvert que la Chanson regarde.

« Au-dessus de l'escalier, et faisant face à la Chanson, le

groupe de la Seine. Sur un fond de soleil naissant dont les rayons dissipent les nuages qui vont en s'éclaircissant jusqu'au ciel bleu, une jeune fille nue, les cheveux dénoués, couronnée de roseaux, personnifie la Seine. Elle est vue presque de dos, appuyée sur un monticule d'où jaillit la source, et près duquel elle semble se réfugier; elle pose le bras droit sur un jeune enfant tenant l'écusson de la Ville de Paris; l'eau tombe dans une sorte de vasque dans laquelle s'ébat un cygne, oiseau placé généralement aux côtés de la Seine. Elle est entourée de ses principaux affluents représentés par des jeunes femmes tenant des urnes qu'elles déversent dans ses eaux. Un des affluents, sous les traits d'un homme au type gaulois, est assis sur un poisson dissimulé en partie sous des roseaux.

« Les deux groupes principaux sont reliés entre eux par des figures de femmes représentant les nymphes des prés et des rivières. A l'horizon, se voient les silhouettes de coteaux boisés. Près du groupe de la Seine se distingue vaguement Notre-Dame.

« Dans les pendentifs soutenant la coupole se trouvent les différentes Chansons : à gauche de la porte donnant accès aux salons, la Chanson patriotique ou guerrière; à droite, la Chanson satirique; de l'autre côté faisant face, la Chanson bachique, et la Chanson amoureuse. »

Sur le palier de l'escalier nord, des peintures de M. Joseph Blanc, consacrées aux Mois républicains, formeront pendant aux peintures de M. Schommer. En voici le thème, rédigé par l'artiste :

« 1er mois. — Germinal : une toute jeune fille entr'ouvrant son manteau et tenant à la main une première flèche qui indique par là le commencement de l'année; à ses pieds, un petit génie cueille des fleurs; le Taureau est le signe du mois.

« 2e mois. — Floréal : une jeune femme répand à profusion les fleurs qui sortent de sa robe. Les Gémeaux personnifiés lui en dérobent des poignées.

« 3e mois. — Prairial : une jeune femme en robe verte; un génie tient dans ses bras l'Écrevisse qui cherche à fuir.

« 4e mois. — Messidor : une femme blonde, habillée de jaune ; dans ses cheveux, des épis et des fleurs des champs ; près d'elle, le Lion.

« 5e mois. — Thermidor : une femme presque nue ; vêtement orangé ; près d'elle, la Vierge vêtue de blanc et tenant dans ses mains une torche.

« 6e mois. — Fructidor : une femme demi-nue, portant une corne d'abondance d'où s'échappent des fruits qu'un génie recueille à ses pieds ; un autre génie tient la Balance, emblème du mois, et un troisième se serre contre elle, effrayé par le Scorpion, emblème du mois suivant.

« 7e mois. — Vendémiaire : une femme vêtue en bacchante, la nébride autour du corps ; le Scorpion est à ses pieds.

« 8e mois. — Brumaire : une femme très vêtue; un voile la drape tout entière comme une brume. A côté d'elle, un jeune Centaure décoche une flèche.

« 9e mois. — Frimaire : une femme entièrement drapée sous une étoffe blanche simulant la neige répandue sur la terre ; à côté d'elle, un génie maîtrise le Bouc.

« 10e mois. — Nivôse : une femme drapée dans une étoffe d'une couleur grise de nuées d'orage ; un génie répand l'eau de l'Urne, emblème du mois.

« 11e mois. — Pluviôse : une femme passe au milieu de la pluie, relevant sa robe, et se couvrant la tête ; près d'elle, un génie serre dans ses bras les Poissons.

« 12e mois. — Ventôse : une femme lutte contre le vent qui l'aveugle ; à ses pieds un génie renversé par le Bélier.



POURTOUR DES GRANDS ESCALIERS DES FÊTES.
LE JARDIN DE CLUNY, par M. Demont.

« Les pendentifs sont : le Jour, la Nuit, le Crépuscule, et l'Aurore.

« Le Jour : Apollon sur des nuages, auréolé par le Soleil, envoie ses flèches sur le monde.

« La Nuit : Diane s'arme du carquois ; des génies dérobent des flèches, et en essayent les pointes.

« Le Crépuscule : Vénus sur son char dirige les colombes qui le traînent ; l'Amour l'embrasse et s'enfuit.

« L'Aurore : une jeune femme, étendue sur un nuage, s'éveille. »

Les frais de décoration picturale des Grands Escaliers des Fêtes s'élèveront à la somme de 420.000 francs.

Des galeries, en pourtour des Grands Escaliers des Fêtes, assurent les communications avec les divers Salons, et permettent aux invités de jouir du spectacle de l'arrivée. Ces galeries sont décorées de quinze peintures, aux motifs tirés des paysages parisiens et suburbains. Dans la galerie est de l'escalier nord, M. Raffaeli a peint une « Vue de la plaine Saint-Denis sous la neige » : un ouvrier et sa femme cheminent, portant des fardeaux, tristement, à travers champs; dans le lointain, derrière de grands arbres dénudés, on aperçoit les

PORTIQUE SUD



Héliogravure

Braun, Clément & Cie

LES HEURES DE JOUR ET DE NUIT
(Henri Lévy)

PORTIQUE SUD



Héliogravure — Braun, Clément & Cie

LES HEURES DE JOUR ET DE NUIT
(Henri Lévy)

PORTIQUE SUD



Héliogravure Braun, Clément & Cie

LES HEURES DE JOUR ET DE NUIT
(Henri Lévy)

PORTIQUE NORD



Héliogravure

Braun, Clement & Cie

SCÈNES DE FÊTES
(F. Barrias)

silhouettes brumeuses des usines, dominées par le clocher de la vieille basilique des Rois de France. Vient ensuite une « Vue du bois de Chaville », de M. Émile Breton, également par une journée d'hiver, les pâles rayons du soleil éclairant mélancoliquement la terre et les arbres engivrés. A côté, M. Zuber a représenté le « Boulevard des Invalides », avec le Dôme de Mansard resplendissant dans les rayons du soleil qui se couche ; au premier plan, un vieux soldat regarde avec fierté un régiment qui passe. Le panneau voisin est un « Panorama de Paris », peint par M. Busson, sur les hauteurs de Meudon : au delà du coteau de Vanves, dont les maisons et les villas se cachent dans la verdure, la Seine déroule son large ruban, tacheté de points noirs mouvants, à travers le viaduc d'Auteuil, les ponts Mirabeau et de Grenelle ; la Tour Eiffel dresse ses arches colossales et sa gigantesque pyramide de fer ajourée ; la basilique du Sacré-Cœur couronne de sa masse blanche Montmartre ; les Invalides, le Panthéon, Notre-Dame, Saint-Augustin, Sainte-Clotilde, l'Opéra, et la Madeleine ponctuent l'horizon de flèches, de dômes, et de tours, aux silhouettes fantastiques,


POURTOUR DES GRANDS ESCALIERS DES FÊTES.
LE JARDIN D'ACCLIMATATION, par M. Vayson.

lumineuses et sombres, comme dans une vision de Gustave Moreau.

La galerie ouest de l'escalier nord contient : un « Coin de la traversée de la Bièvre suburbaine », avec ses tanneries, ses lavoirs et ses vieilles maisons de campagne, (par M. Gosselin); « l'Étang de Villebon », dans son agreste et poétique solitude, (par M. E. Michel) ; une « Vue du Parc de Montsouris » : le lac et la colline boisée que l'Observatoire municipal couronne de ses dômes orientaux, (par M. Pointelin); et une « Vue prise à Passy » : la porte d'entrée d'un vieux parc, (par M. Charnay).

Dans la galerie ouest de l'escalier sud, on voit : un « Coin du Jardin du Luxembourg », (par M. Le Liepvre) aux vertes pelouses ornées de blanches statues, de vases de marbre, et d'arbres en fleur, fermé au bruit et à la poussière de la rue par un épais rideau d'arbres, derrière les cimes desquels se profilent les tours de Saint-Sulpice; la « Place du Châtelet », (par M. V. Binet), animée, bruyante, ensoleillée, avec la fontaine égyptienne du Palmier, le dôme moderne du Tribunal de Commerce, le beffroi moyenageux de la Tour de l'Horloge, et la svelte flèche de la Sainte-Chapelle de Saint Louis ; le « Square de Cluny », (par M. Demont), aux vieilles pierres et aux vieux murs, débris vénérables de cloîtres et de chapelles, parés de verdure et de fleurs ; le « Jardin d'acclimatation », (par M. Vayson), qui montre ses flamants roses, ses biches, et ses cerfs, au bord de son lac en miniature, à l'ombre de ses arbres élégants.

La galerie est de l'escalier nord est consacrée tout entière à la Seine, sous ses divers aspects : la Seine industrielle à Billancourt, (par M. Camille Bernier), avec les grands arbres de l'île, encadrant la perspective du viaduc d'Auteuil, embrumé par la fumée des bateaux-omnibus et des remorqueurs; la Seine champêtre, au Bas-Meudon, (par M. Edmond Yon), dans la verdure, par un chaud après-midi d'été, où l'eau dormante reflète les

blancs nuages, l'ombre épaisse des saulaies, les branches sveltes des peupliers; et la Seine mondaine, fleurie, près du Bois de Boulogne, (par M. Hanoteau). Le quatrième panneau, attribué à M. de Vuillefroy, est en cours d'exécution.

La décoration de ces galeries a coûté 80.000 francs.

Les galeries, dites des Tourelles, qui desservent les deux Salons d'introduction, et les mettent en communication avec les Salons des Sciences, des Arts, et des Lettres, et avec la Galerie des Métiers, sont décorées, sur les parois, de six paysages : au nord, une « Vue prise à Issy, (par M. Damoye), une « Vue de la Seine au pont Solferino », (par M. Billotte), une « Vue du grand lac du Bois de Boulogne », (par M. Lagarde); au sud, une « Vue prise au Jardin du Luxembourg », (par M. Harpignies), une « Vue du Jardin des Tuileries » (par M. Montenard), et une « Vue des environs de Jumièges », (par M. Pelouse). Cette décoration a été payée 48.000 francs.

M. Guifard a encadré les paysages d'une bordure à filets d'or, formée d'un tore de feuilles de laurier modelées en ton jaune sur fond jaune soutenu et rompu, qui sort d'un culot d'ornement d'angle en grisaille, avec boucles et rubans, que nouent, de distance en distance, des bandelettes peintes en grisaille.

La décoration des voûtes des deux galeries a été confiée à M. G. Dubufe, qui en développe ainsi l'idée inspiratrice et les conditions d'exécution :

« Mon programme, s'il y en a un, pour la décoration des deux grands tronçons de galerie que j'ai entreprise à l'Hôtel de Ville est bien simple : faire pour l'un une Galerie verte, dont le passant puisse dire sans hésiter : « là-bas, vous savez, dans la « Galerie verte »; comme je voudrais qu'il dît plus tard pour l'autre : la Galerie violette ; c'est-à-dire, en somme, reprendre, sous cette forme essentiellement décorative, les deux thèmes

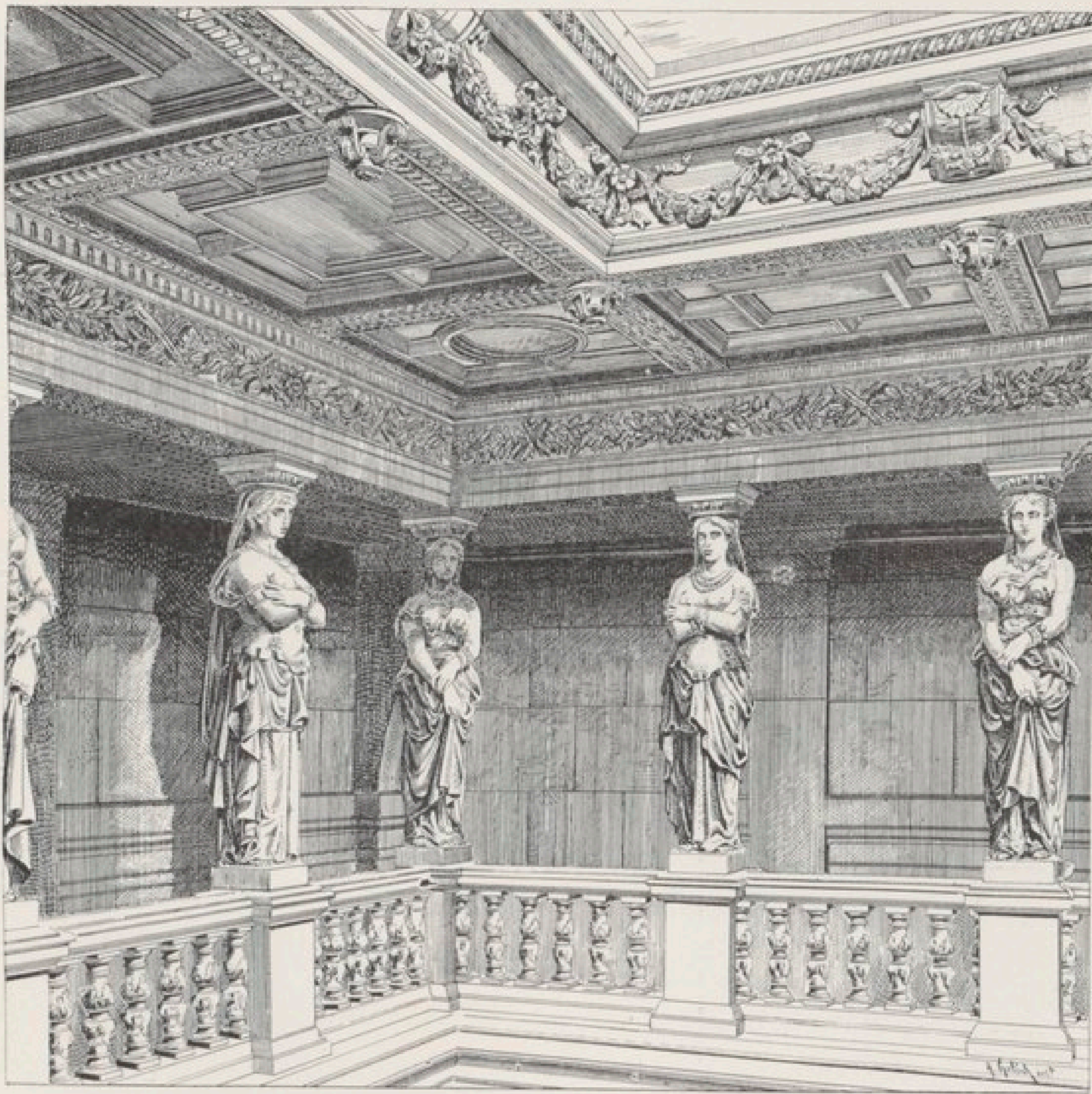
éternels : ici, Musique et Danse, c'est la Galerie verte ; là, (dans l'autre tronçon que je ferai l'an prochain), Peinture et Poésie, ce sera la Galerie violette. Et, pour cela, avec des figures presque en camaïeu (d'un gris à peine rosé sur fond dégradé vert), avec



VASE OFFERT A LA VILLE DE PARIS
PAR LE TSAR DE RUSSIE ALEXANDRE III.

des ornements de même camaïeu (allant du gris feuille morte au vert le plus nature), avec des fleurs ayant, par-ci, par-là, des couleurs roses, mais rares, enfin avec de l'or par-dessus tout, essayer de donner l'impression qu'on passe sous une treille vert et or. Je dirai encore, pour employer une comparaison musicale, que j'ai voulu, comme on fait une mélodie en ré majeur, avec

violon obligatoire, faire, en peinture, une harmonie en vert majeur, avec or obligatoire, pour la première galerie, comme je ferai une harmonie en violet mineur pour la seconde galerie.



TRIBUNE DE LA SALLE DES CARIATIDES.

« Enfin, la première galerie a pour base de coloration la plume de paon (avec des motifs d'ornements ayant aussi la plume de paon pour origine), comme la seconde, dans mon intention, aura, pour base de couleurs, l'iris.

« Pour terminer, tous les motifs architectoniques se répéteront avec des variantes de figures seulement, représentant des

danseuses et des musiciennes en pendant (grande coupole); puis dans un ordre encore plus symétrique et plus architectural (petite coupole), quatre figures de gamines parisiennes déshabillées, à qui feront pendant des gamins nus, chargés les unes et les autres de personnifier l'accompagnement orchestral et chanté des danses. Je dis : des gamines parisiennes, parce que, tenant à donner, dans la mesure où le principe décoratif adopté me le permettait, un accent moderne aux figures, j'ai choisi exclusivement de ces petits modèles, un peu gavroches, de quatorze à quinze ans; mais je les ai dessinés avec tout le respect que j'ai pour le nu, lequel n'est jamais inconvenant, quand l'intention ne l'est pas. »



PLAISIRS DE L'ENFANCE

Les Grands Escaliers des Fêtes sont séparés, au premier étage, comme autrefois, par la Salle des Cariatides, située à l'aplomb de leur vestibule. Cette salle, rectangulaire, est percée, sur ses quatre faces, de larges baies et portes s'ouvrant sur la Grande Salle des Fêtes, sur une salle dans l'axe de la Cour du Centre, et sur les Galeries de pourtour. Deux colonnes composites, engagées dans les pilastres qui séparent les portes et les baies, soutiennent les voussures d'une tribune, en encorbellement, dont la balustrade

est ornée de douze cariatides de femmes, (modèles de M. Cugnot), supportant le plafond vitré. La Commission de décoration avait attribué cette salle, dont les surfaces propres à recevoir des peintures se bornent aux voussures, aux tympans et aux pénétrations de la voûte de la tribune, à M. Cabanel qui peignit dans la salle ancienne, les tympans des portes et fenêtres; mais l'artiste mourut avant d'avoir même commencé les études de ce travail. M. Émile Lévy fut ensuite désigné pour recevoir une partie de la commande, celle des tympans; les voussures et les pénétrations étant réservées pour des ornements qu'exécuterait un collaborateur, dont le choix lui était laissé. A la mort du peintre, survenue avant le commencement des travaux, la commission confia à M. Deperthes le soin de présenter un projet d'ensemble; ce projet ne fut pas adopté; et l'architecte de l'Hôtel de Ville ne put, de son vivant, le reprendre d'après les indications et les vœux de la commission. M. Formigé a reçu la mission de faire un projet définitif, comprenant à la fois les voussures, les pénétrations, et les ornements des parois. Le devis pour la décoration de la Salle des Cariatides est de 69.000 fr.



PAR M. JULES CHÉRET.

Au centre de la salle est placé le vase offert par le Tsar Alexandre III à la Ville de Paris, comme mémorial de la visite de l'Escadre russe en 1893. Ce vase, en jaspe de l'Oural, de 3 mètres de hauteur et d'un poids de 4.000 kilogrammes, a été exécuté, sur les croquis du Tsar, et d'après les dessins du professeur Tchisof pour l'ornementation, dans les ateliers de la Manufacture impériale de Pétersbourg. La panse du vase porte, d'un côté, les armes de l'Empire; de l'autre, les armes de la Ville de Paris; les anses en bronze sont surmontées de deux têtes de femme: l'une, coiffée du kakochnick, personnifie la Russie; l'autre, coiffée du bonnet phrygien, la France. Sur le piédouche, sont inscrits en lettres de bronze les mots : Cronstadt-Toulon.

Les portes de la paroi ouest de la Salle des Cariatides s'ouvrent sur un petit salon qui sera décoré par M. Jules Chéret. Sur les quatre panneaux principaux, les compositions représenteront la Musique, la Danse, la Comédie, et la Pantomime, symbolisant ainsi les Plaisirs mondains; et les panneaux entre les croisées seront consacrés à la figuration des Plaisirs de l'Enfance. Au-dessus des portes, les trumeaux contiendront les attributs de ces Plaisirs.



CLEF D'ARC DES PAVILLONS D'ANGLES.

SALON D'ARRIVÉE SUD



Héliogravure

Braun, Clément & Cie

L'ÉTÉ

(P. Puvis de Chavannes)

SALON D'ARRIVÉE NORD

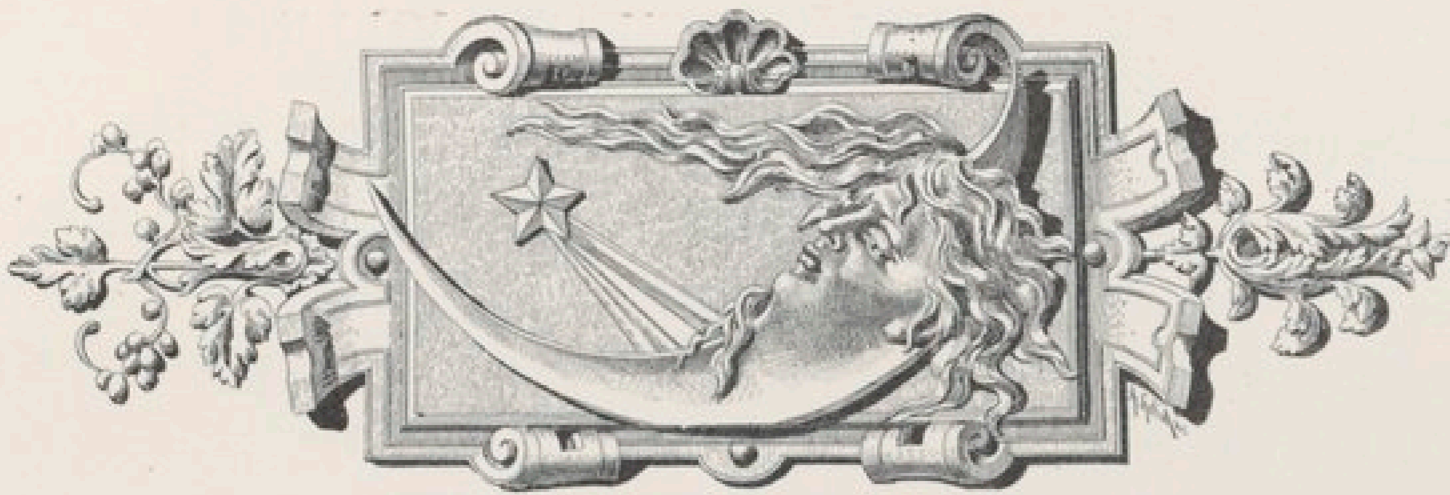


Héliogravure

Braun, Clément & Cie

LES JOIES DE LA VIE

(Roll)



FRISE DE L'ENTABLEMENT.

FAÇADE DU QUAI.

X

LES SALONS D'INTRODUCTION
LES SALONS D'ENTRÉE
LES PORTIQUES DE LA GRANDE SALLE DES FÊTES

Le premier Salon d'introduction, côté sud des Grands Escaliers des Fêtes, a été décoré par Puvis de Chavannes de deux grandes compositions « l'Hiver », et « l'Été », et de quatre écoinçons dont les sujets se rapportent à ces compositions.

Des bûcherons abattent des arbres dans un bois, par un temps de neige ; debout, près du peuplier dont il vient de couper le pied avec sa hache, le chef du chantier donne à trois compagnons le signal pour tirer ensemble sur la corde attachée à son sommet; une pauvresse avec deux enfants se réfugie dans une ruine, où a déjà pris gîte un vieux vagabond ; pris de pitié, un bûcheron offre à la femme la moitié de son pain ; et, un cama-

rade, non moins compatissant, réchauffe à un feu de brindilles les pieds à demi gelés du petit garçon; sur la lisière d'un bois, des chasseurs reviennent d'une chasse à courre, les chiens couplés, et les rabatteurs portant suspendu à une branche le cerf tué : C'est « l'Hiver ».

Des femmes se baignent et se reposent sur le bord d'une rivière, toutes à la volupté de l'eau fraîche, de l'air tiède et parfumé, caressant leurs corps nus; une mère, assise dans l'herbe, à l'ombre des saules, allaite son nouveau-né; des paysans entassent du foin sur un char; un pêcheur, monté sur une barque, que conduit une jeune fille rêveuse, jette son filet; une prairie émaillée de fleurs, un champ de blé mûr, une futaie de marronniers et de hêtres, un bras de rivière, et des collines verdoyantes forment le fond du paysage ensoleillé : C'est « l'Été ».



TORCHÈRE EN BRONZE : L'EUROPE.

Sur les écoinçons sont peints, en camaïeu bleu : un faucheur qui boit à la cascade d'un rocher; une paysanne liant une gerbe; un bûcheron dont la cognée s'abat sur un arbre; un chasseur de corbeaux.

Des raisons d'ordre esthétique et de logique ont fait à Puvis de Chavannes choisir ces deux sujets qui, par leur caractère général, semblent étrangers à la décoration, pittoresque et symbolique, d'un édifice municipal. Le salon qu'il va décorer est un Salon d'arrivée. On y débouche directement du Grand Escalier sud des Fêtes, face à la paroi principale; et deux im-

menses arcatures à ses extrémités le mettent en communication d'un côté avec une galerie de passage, conduisant aux Salons des Lettres, des Sciences, et des Arts, et, de l'autre, avec la Grande Salle à manger, et la Grande Salle des Fêtes. Les invités ne s'arrêtent là que pour saluer leur hôtes, et, pour éviter l'encombrement, passent immédiatement dans les salons voisins. L'artiste a pensé qu'il ne fallait mettre sous leurs yeux qu'un spectacle de vision rapide, rappelant à l'imagination des sensations anciennes bien plus qu'en éveillant de nouvelles. Le thème ne pouvait donc être que d'idées générales, familières, traduites par de grandes lignes, sur de vastes plans, avec des personnages peu nombreux, et n'ayant d'autres fonctions que d'animer le paysage, sans retenir particulièrement l'attention par une action spéciale, imprévue. Et, comme le parallélisme, dans une pièce aux dimensions relativement étroites, de deux peintures représentant des sujets peu différents, et le même sentiment décoratif, amènerait fatalement de la monotonie, l'obligation s'imposait de les différencier nettement à tous les points de vue. L'artiste a peint « l'Été » et « l'Hiver », pittoresque antithèse de spectacles et de sensations, immenses fenêtres ouvertes sur la pleine nature par un grand poète, et par un grand artiste, pour reposer les yeux et l'âme de la lumière factice et de la joie enfiévrée des modernes mondanités. Puvis de Chavannes a travaillé quatre



TORCHÈRE EN BRONZE : L'ASIE.

années, de 1889 à 1893, à ces peintures, que la Ville de Paris lui a payées la somme de 60.000 francs.

M. Guifard a fait l'ornementation de ce salon. Le plafond, en camaïeu ton de bois, est orné d'arabesques peintes en ton brun foncé, redessinées d'or, avec quelques parties en ton d'ivoire; le



PORTIQUE SUD DE LA GRANDE SALLE DES FÊTES.

champ, qui pourtourne les caissons, à moulures de filets et de perles d'or, porte des ornements sculptés en or; et l'on a peint en ton gris soutenu la corniche et les consoles, relevées d'or, ainsi que les clous saillants. La partie haute des piliers d'angle est surmontée d'un motif de branches de laurier et d'un cartouche aux armes de la Ville, peint en camaïeu gris, sur fond bistré, avec jeu de fond d'or, et encadré d'une bande grise, redessinée d'or.

Ce salon est éclairé par quatre torchères en bronze, avec figures symboliques de l'Europe, de l'Afrique, de

l'Amérique, et de l'Asie, (par MM. Allar, Turcan, H. Lemaire, et Hugues).

Le second Salon d'introduction, Grand Escalier nord des Fêtes, a été attribué à M. Roll. L'artiste n'a pu exécuter encore qu'une moitié de la décoration : un panneau et les quatre écoinçons :

« J'ai tenu, m'a-t-il dit, à ce qu'une même idée présidât à la décoration de cette salle. J'ai voulu représenter les « Joies de la vie ». Dans le premier panneau : Fleurs, Femmes, Musique; c'est-à-dire ce qui nous berce et nous enchante. Dans le second panneau : Art, Travail, Action; c'est-à-dire ce qui nous élève et nous fortifie. L'un des doubles écoinçons : le coucher du soleil avec les champs et la mer; n'est-ce pas pour nous une grande joie? L'autre : le lever de la lune, avec le sommeil et les rêves : autre joie. »

Il a été placé là également des torchères, avec figures symboliques qui sont la répétition des torchères du Salon d'introduction sud.

M. Guifard a exécuté dans ce salon une décoration ornementale analogue à celle de l'autre Salon d'introduction.

Des Salons d'introduction on accède aux Salons d'entrée, qui, par les Portiques du nord et du sud, conduisent à la Grande Salle des Fêtes, et à la Galerie Lobau.

Dans le Salon d'entrée sud, M. Henri Martin, lauréat d'un concours, a été chargé de décorer le plafond, les deux frises, et les écoinçons. Au plafond, il a peint Apollon et les Muses; dans la première frise, à droite, en entrant, la Peinture, et la Littérature; dans la seconde frise, à gauche, la Musique, et la Sculpture; et,

dans les écoinçons des arcades, quatre figures symbolisant le Lyrisme, l'Harmonie, la Tristesse, et la Contemplation.

Glorifier les arts a été l'objectif du peintre, qui décrit ainsi lui-même ses compositions : « Au plafond, Apollon et les Muses. Les Muses écoutent religieusement les sons de la lyre du dieu. Du plafond, elles se répandront dans les frises et dans les écoinçons. Dans la première frise, elles entoureront le peintre Jean-Paul



PORTIQUE NORD.
DANSE D'ENFANTS, par M. F. Barrias.

Laurens; elles lui diront la tristesse, la consolation et la persévérance. Elles se pencheront sur le littérateur méditant; elles lui tendront le lys pur et le chardon aride. Dans la seconde frise, elles inspireront Dampt, le sculpteur, l'une innocemment nue l'aidera dans l'exécution de son groupe : « La fée Mélusine et le chevalier Raymondin »; et deux autres, étroitement unies, lui tendront « la Victoire de Pompéi », et une Vierge gothique; elles personnifieront la Muse antique, et la Muse gothique. Tandis que, auprès du musicien, la Muse conduira un orchestre de jeunes génies, jouant du pipeau et de divers instruments champêtres.

Et, le fond de ces deux frises sera, pour le peintre et le littérateur, les pins synthétisés en arabesques sur l'été mauve, éclairés par les dernières lueurs du soleil couchant; pour le sculpteur et le musicien, les peupliers, à l'automne détachant leurs feuilles d'or sur le même ciel mauve et recevant aussi les belles lueurs du couchant. Les Muses iront encore dans les écoinçons; l'une sera triste, l'autre contemplative, la troisième



PORTIQUE NORD.
ENFANTS JARDINIERS, par M. F. Barrias.

éloquente, et la quatrième méditative. Et, partout, le chardon dira son symbole de souffrance, et la fleur la rare joie de la vie d'artiste. »

La décoration ornementale de ce salon est l'œuvre de M. Bigaux, qui en obtint la commande lors du concours.

A la suite également d'un concours, la décoration du Salon d'entrée nord a été confiée à M. Bonis; elle comprend aussi un plafond, deux frises, et quatre écoinçons. « Suivant la philosophie évolutionniste, déclare le peintre, tout progrès, tout avantage

remporté sur le milieu ambiant par l'homme provient de l'étude et de l'observation constante que fait l'homme de son milieu, c'est-à-dire de la Nature. De là, le plafond : la Nature inspiratrice et éducatrice. Le personnage principal, la Nature, tient dans ses bras un enfant, symbole de l'Humanité, qu'elle présente aux philosophes, aux savants, aux artistes, qui l'observent : c'est le « gnosce te ipsum », connais-toi toi-même. Les moyens du



PORTIQUE SUD.
LE JOUR, par M. Henri Lévy.

Progrès sont de deux ordres : 1° les Exercices physiques qui ont fourni le sujet d'une des frises; 2° les Exercices intellectuels que j'ai symbolisés par les Sciences naturelles, et la Conférence en plein air, dans l'autre frise. Il me restait quatre écoinçons que je n'ai pas cru pouvoir mieux occuper qu'en y plaçant les résultats du Progrès : les Sciences : d'un côté, la Physique et la Chimie; de l'autre, la Philosophie et l'Astronomie, cette dernière parce qu'elle renferme les Mathématiques. »

La décoration de chacun de ces deux Salons d'entrée a été payée 60.000 francs.

Les Salons d'entrée sont séparés de la Grande Salle des

Fêtes, au nord et au sud, par un portique à trois baies, trois voûtes en coupoles, et deux culs-de-four.

Dans le Portique sud, M. Henri Lévy a peint une composition allégorisant les Heures de Jour et de Nuit, en cinq parties, ainsi définies : « Le choix des motifs, dit-il, m'avait été abandonné par la Commission municipale, et comme tous les sujets touchant



PORTIQUE SUD.
LA NUIT, par M. Henri Lévy.

les choses terrestres avaient été traités, je me suis réfugié dans les astres, et j'ai traité en pure fantaisie la ronde des Étoiles, l'influence du Soleil produisant les fruits et les fleurs, le lever de la Lune. Les culs-de-four complémentaires des coupoles figurent le sommeil et la rêverie de petits génies, un coucher et un lever des astres du Jour et de la Nuit. » En raison de la forme des coupoles empêchant le marouflage des toiles, l'artiste a peint à même la muraille ses compositions.

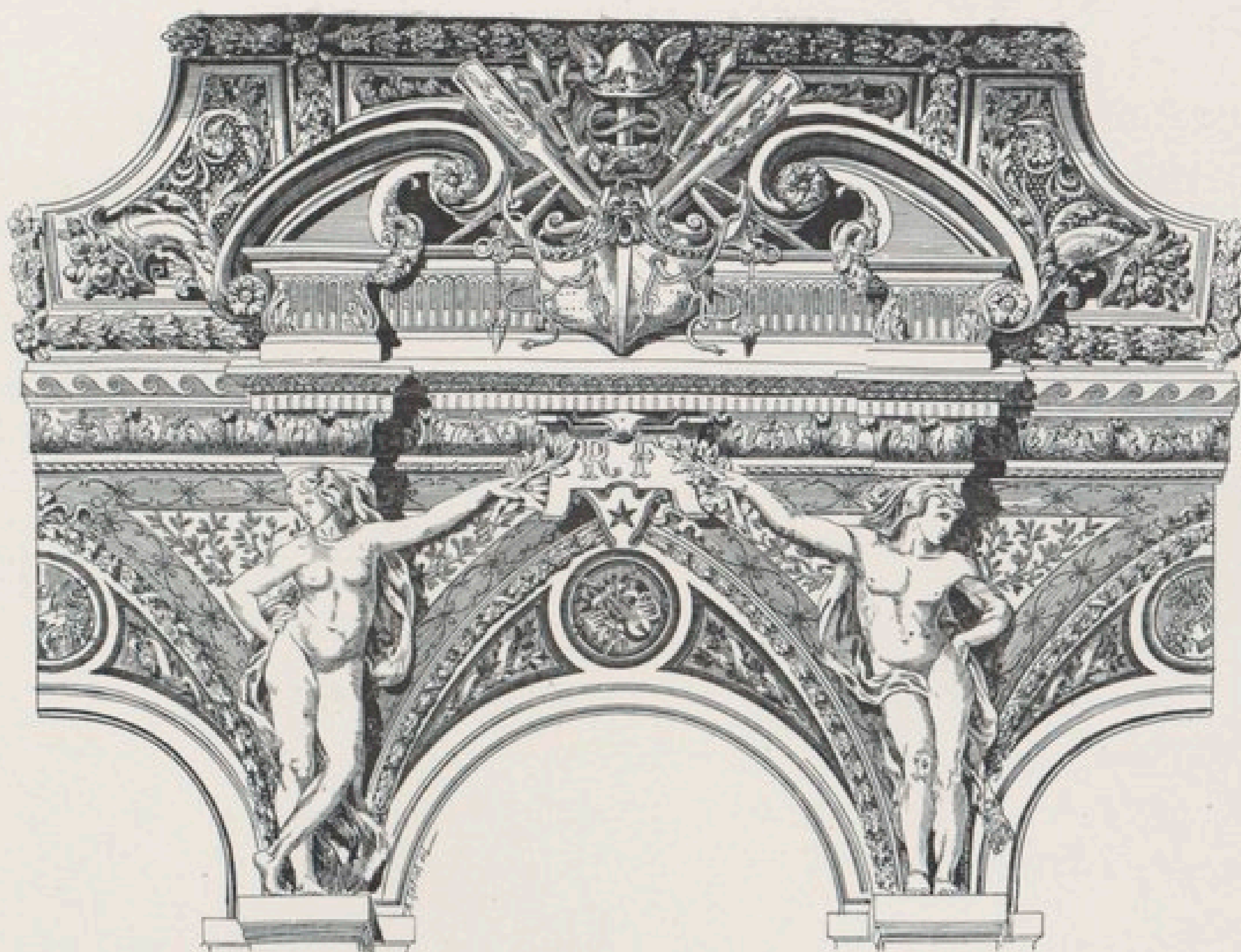
La décoration du Portique nord a été confiée à M. F. Barrias, qui y a représenté, avec la même division et la même disposition de sujets, avec figures de femmes et d'enfants, des « Scènes de fêtes » : Fêtes champêtres, Fêtes musicales, et Fêtes mondaines.

Devant les culs-de-four, sont placées des statues de marbre en forme de termes, sculptées par M. Guillaume, et représentant Horace, Anacréon, Sapho, et Lesbie.

Dans les coupoles, demi-coupoles, et culs-de-four, M. Guifard a exécuté une décoration ornementale. Au pourtour des peintures est placée une petite bande d'or, ornée et modelée en sali d'or ; les termes se détachent sur un fond de niche à tenture jaune avec ornements d'un ton plus clair, redessinés d'or, bordure formée d'entrelacs en grisaille et or sur fond brun rouge, et, dans le haut, cartouche en grisaille, portant au centre des guirlandes de feuilles de platane, peintes en camaïeu bleu, et des rubans blancs, qui se développent dans toute la niche. On a doré quelques parties des chapiteaux des pilastres, et des moulures, dans la corniche et sur les piliers.



ŒIL-DE-BŒUF DU CAMPANILE.



PENDENTIF DE LA GRANDE SALLE DES FÊTES.

XI

LA GRANDE SALLE DES FÊTES

On avait espéré pouvoir conserver la Grande Salle des Fêtes de l'Hôtel de Ville, qui était tenue pour une des plus belles créations de l'architecture moderne : elle mesurait 48 mètres de longueur, sur 13 de largeur, et 12 d'élévation. La commission chargée de visiter les ruines après l'incendie l'avait désignée parmi les parties de l'édifice à restaurer. Mais, après le déblaiement, les sondages indiquèrent que toutes les pierres des murs étaient calcinées. D'ailleurs, la Salle Saint-Jean, sur laquelle reposait la Grande Salle des Fêtes, apparaissait dans le plus mauvais état. On se résolut donc à démolir la façade de la place Lobau entièrement. La Grande Salle des Fêtes actuelle est plus grande

que l'ancienne; elle a 50^{m},30 de longueur, 12^{m},80 de largeur, et 13 mètres d'élévation. MM. Ballu et Deperthes ont donc fait une œuvre nouvelle à tous les points de vue. Dans la salle bâtie par Godde et Lesueur, trente-deux colonnes corinthiennes, aux chapiteaux et aux bases de marbre blanc, soutenaient les re-

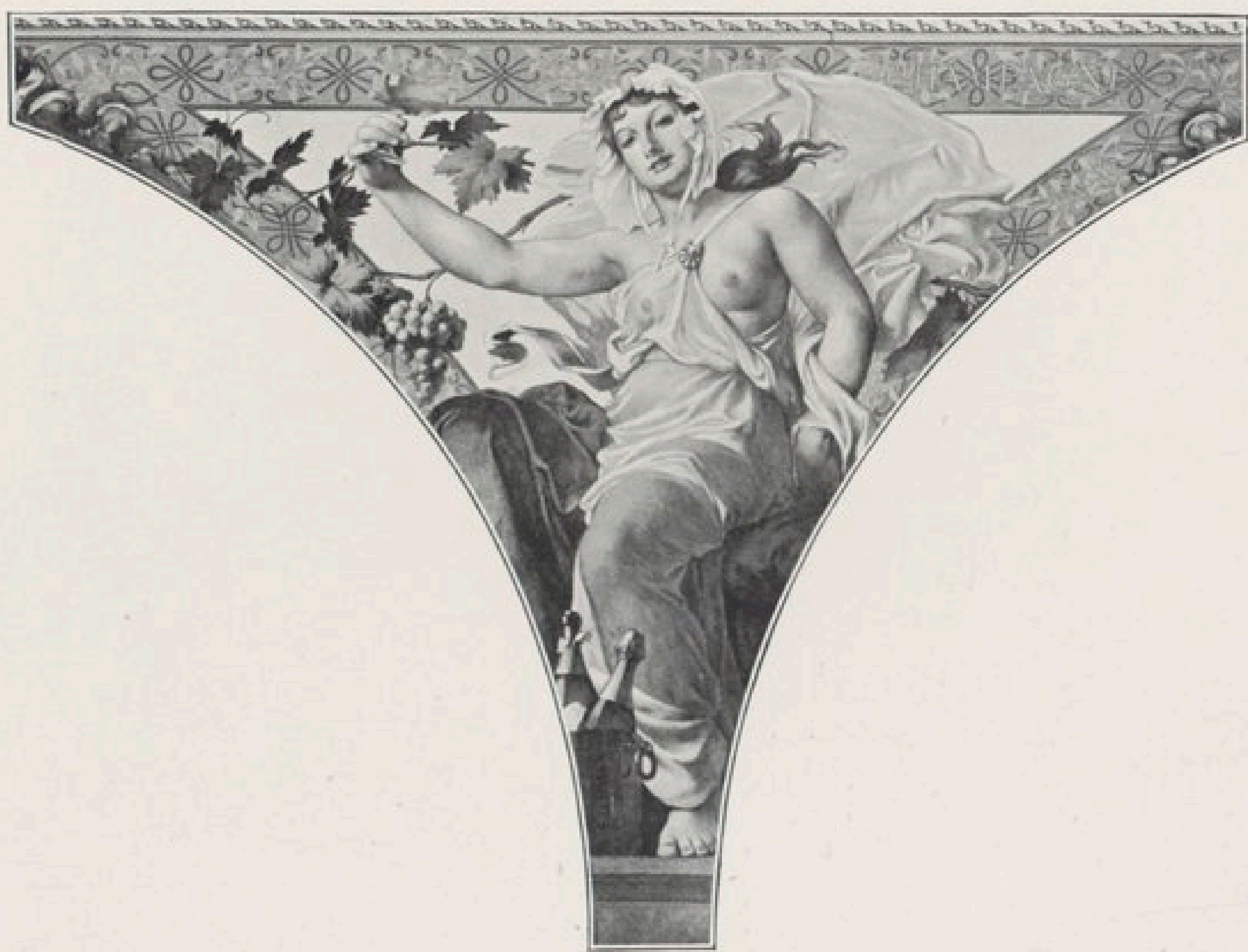


GRANDE SALLE DES FÊTES.
AUVERGNE, par M. Ehrmann.

tombées des voussures du plafond, formé de soixante-douze caissons octogones, avec rosaces et guirlandes. Ce plafond a été remplacé par une voûte en anse de panier, divisée en cinq travées, qu'occupent des compositions décoratives, et qui porte sur trente-deux pilastres. L'ancienne salle avait pour paroi, à l'est, le mur de la façade de la place Lobau; la salle nouvelle en est séparée par un double étage de galeries, l'un qui en constitue le pourtour par les baies des arcades, l'autre qui forme,

au-dessus de celui-là, sur toute la longueur, une tribune se raccordant aux tribunes des deux extrémités et de la paroi longitudinale du côté des Grands Escaliers des Fêtes.

M. Ballu avait dressé un projet de décoration sculpturale



GRANDE SALLE DES FÊTES.
CHAMPAGNE, par M. Ehrmann.

et picturale de la Grande Salle des Fêtes, puis avait fait établir, au 1/10e d'exécution, une maquette en plâtre de ce projet, en y employant divers ornemanistes de l'Hôtel de Ville. Cette maquette devait servir particulièrement à la décoration sculpturale de la voûte. Quand il mourut, laissant cette maquette où la statuaire n'était pas figurée, et plusieurs études dessinées par lui, son successeur, M. Formigé, dut apporter à ce projet diverses modifications. Les études et l'exécution de la décoration sculp-

turale occupèrent, pendant trois ans, le nouvel architecte de l'Hôtel de Ville, qui prit pour collaborateurs, dans cette partie de l'œuvre, MM. Boucher, Moreau-Vauthier, Boisseau, Claudius Marioton, Blanchard, Desbois, Gustave Michel, Croisy, P. Berthet, J. Perrier, G. Germain, G. Debrie, et Sobre.



GRANDE SALLE DES FÊTES.
PICARDIE, par M. Weerts.

Les fêtes de l'Exposition Universelle de 1889 furent données dans la Grande Salle des Fêtes, dont la décoration sculpturale avait pu être achevée, mais qui n'avait reçu encore aucune peinture. C'est pendant cette période que M. Formigé fit exécuter, sur ses dessins, les rideaux à lambrequins de velours ornés d'appliques en soie, les premières décorations de cette partie de l'édifice; et procéda à la première installation de l'éclairage électrique. Le Conseil municipal venait d'instituer la Commission

de décoration picturale de l'Hôtel de Ville. Dès ses premières séances, cette commission s'occupa de la Grande Salle des Fêtes. Relativement au choix de l'idée générale qui devait servir de source d'inspiration aux peintres pour leurs compositions, M. Alphand déclarait que les propositions de l'architecte en chef



GRANDE SALLE DES FÊTES.

FLANDRE, par M. Weerts.

de l'Hôtel de Ville avaient trop d'analogie avec celles qui étaient présentées pour l'Escalier d'honneur, et pour les Salons des Sciences, des Arts, et des Lettres. Mais, plusieurs membres firent observer qu'il était plus logique et plus urgent de résoudre la question de la commande directe ou du concours, d'adopter ou de rejeter le principe de la liberté absolue laissée aux artistes de choisir les sujets de leurs compositions. Après de longs débats, la commission se prononçait pour la commande directe

des trois grands plafonds à trois artistes différents, et des deux petits à un même artiste. Elle désigna, pour le plafond central, M. Benjamin Constant, par 11 voix contre 3 à MM. Lerolle et Gervex; pour le deuxième grand plafond, M. Gervex, par



GRANDE SALLE DES FÊTES.
CARIATIDE D'ANGLE.

19 voix contre 1 à M. Aimé Morot; pour le troisième grand plafond, M. Aimé Morot, par 14 voix contre 5 à M. Duez; et, pour les deux petits plafonds, M. Gabriel Ferrier.

Les cinq artistes furent convoqués à une séance de la commission pour faire connaître les sujets qu'ils avaient choisis, ainsi que leur mode d'exécution, afin d'assurer l'harmonie de la

SALON D'ENTRÉE NORD



Héliogravure Braun, Clément & Cie

LA NATURE INSPIRATRICE ET ÉDUCATRICE
(Bonis)

SALON D'ENTRÉE SUD



Héliogravure Braun, Clément & Cie

APOLLON ET LES MUSES
(Henri Martin.)

HÔTEL DE VILLE DE PARIS



Héliogravure

Braun, Clement & Cie

GRANDE SALLE DES FÊTES

GRANDE SALLE DES FÊTES



Héliogravure

Braun, Clément & Cie

LA VILLE DE PARIS CONVIANT LE MONDE A SES FÊTES

(Benjamin Constant)

GRANDE SALLE DES FÊTES



Héliogravure Braun Clément & Cie

LA MUSIQUE À TRAVERS LES ÂGES
(H. Gervex)

GRANDE SALLE DES FÊTES



Héliogravure Braun, Clément & Cie

LA DANSE A TRAVERS LES ÂGES
(Aimé Morot)



Héliogravure. Braun, Clément & Cie

LES FLEURS
(G. Ferrier)

GRANDE SALLE DES FÊTES



Héliogravure — Braun, Clément & Cie

LES PARFUMS

(G. Ferrier)

décoration de tous les plafonds. M. Benjamin Constant proposa à la commission de représenter « Paris distribuant la Renommée au monde » : la Ville de Paris debout, ayant à ses côtés les Arts, l'Industrie, et le Commerce, donne l'essor à un vol de



GRANDE SALLE DES FÊTES.
CARIATIDE D'ANGLE.

Renommées, qui se dispersent aux quatre coins de l'horizon. La composition serait disposée dans le sens longitudinal, de façon à multiplier les figures et à donner plus d'étendue, plus de profondeur au ciel. Sur l'objection que la composition interprétait une pure abstraction, l'architecte de l'Hôtel de Ville, M. Deperthes, proposa comme sujet du plafond

central : « la Ville de Paris conviant le Monde à ses fêtes. » M. Benjamin Constant accepta la proposition, qui fut ensuite adoptée par la commission. M. Gervex déclara qu'il avait choisi comme thème décoratif la Musique ; M. Morot, la Danse ; et M. Gabriel Ferrier, les Fleurs et les Parfums. La



GRANDE SALLE DES FÊTES.
NORMANDIE, par M. P. Milliet.

commission donna son approbation au choix de ces divers sujets.

Dans l'avant-projet de décoration présenté par M. Ballu, les seize pendentifs devaient être décorés d'une figure unique, et distribués deux par deux à huit peintres différents. La commission, après de longs débats, divisa la commande en quatre séries : deux de six figures, et deux de deux figures ; elle désigna pour la première série MM. Humbert et Paul Milliet, qui fut remplacé plus tard par M. Ehrmann ; et, pour la seconde série, MM. Weerts

et H. Berteaux, qui céda ses deux pendentifs à M. Paul Milliet, lorsqu'il eut obtenu la commande d'un panneau de la Galerie Lobau. En même temps, la commission substituait aux allégorisations des Villes de France proposées par M. Ballu celles des différentes Régions de la France et de ses grandes Colonies.



GRANDE SALLE DES FÊTES.
COMTÉ DE NICE, par M. P. Milliet.

M. Humbert fut chargé d'exécuter un prototype des figures des pendentifs, pour servir d'échelle générale aux quatre artistes désignés pour cette partie de la décoration.

La Grande Salle des Fêtes présente cet ensemble décoratif :

Au centre de la voûte, est « la Ville de Paris conviant le Monde à ses fêtes », dont M. Benjamin Constant analyse ainsi la composition : « Comme tâche de couleur décorative, j'ai voulu, d'abord, que mon plafond éclatât comme une fanfare, et

pour cela, j'ai pris les rouges et les oranges qui s'allument le soir, et je les ai soutenus par des nuages d'or. Paris, en parisienne, est au gouvernail de son navire symbolique, et le Génie de la Liberté, avec ses ailes déployées, ajoute un peu de voilure pour accélérer la traversée des nuages. De belles femmes — je les ai voulues telles, j'ose le dire — rament en cadence, et j'ai voulu, de même, que la forme du navire fît une ligne souple et légère, passant rapidement de gauche à droite en s'appuyant à peine sur les bordures d'or de l'encadrement. Ce plafond ne pouvant se voir que la nuit à cause du défectueux éclairage de jour de toute la salle, je n'ai pensé qu'à juxtaposer des tons pouvant s'éclairer d'eux-mêmes, et la nuit. »

Sur un des petits plafonds contigus, de tonalité claire, des femmes tiennent dans leurs bras nus, ou soulèvent, de leurs mains tendues, des corbeilles et des gerbes de fleurs ; sur l'autre, un jeune homme porte une cassolette qu'une femme attise avec son éventail; çà et là, des Amours jouent avec un tambour de basque, une marotte, un loup ; et, de jeunes coquettes essayent des bijoux. Puis, à l'extrémité nord de la voûte, c'est dans des nuages de féerie, roses et bleus, escortée d'Amours, une théorie de groupes de danseurs des trois derniers siècles ; et, à l'extrémité sud, les personnifications de la Musique dramatique, de la Musique amoureuse, de la Musique légère, et de la Musique sacrée, que la Gloire couronne, au-dessus de la scène de l'Opéra, dans une apothéose idéale.

Entre chaque plafond, encadré de larges moulures sculptées et dorées, sont des panneaux occupés par des motifs d'enfants sculptés en haut relief, soutenant des cartouches, le tout peint en grisaille, avec effets de couleurs rappelant les camées. Sur les cartouches est inscrite en lettres d'or la devise républicaine : Liberté, Égalité, Fraternité. Ces motifs reposent sur un jeu de fond or et couleur, avec une bordure rouge ornée d'un courant de

grecques en or, et accompagnée d'une bande en or également. Sur les faces longitudinales de la voûte, au-dessus du pendentif, et correspondant à chacun des grands plafonds, sont des panneaux accostés de figures de femmes assises portant divers attributs, peintes en grisaille à plusieurs tons, pour en accuser



GRANDE SALLE DES FÊTES.

BERRY, par M. Ehrmann.

les plans, et en repiquer les plis de draperies; dans les parties contiguës aux petits plafonds, les panneaux sont formés de motifs de frontons, avec attributs d'industrie, de commerce, de navigation, etc., peints en grisaille ton de pierre et fortement relevés d'or, que soutiennent des cariatides aux deux extrémités de la salle. La voussure des plafonds comprend deux figures de femmes, assises, accostant un cartouche aux armes de la Ville de Paris, le tout sur un jeu de fond or et couleur, avec une bordure rouge, ornée d'une grecque en or. Les champs cou-

rant dans toute la voûte, et en formant les divisions, portent des feuilles de chêne dorées à l'or vert. Les figures de femmes sont de MM. P. Berthet, J. Perrier, G. Germain, et Croisy; et les groupes d'enfants, de MM. G. Debrie, Sobre, et Michel.

Les seize pendentifs contiennent les figures allégorisant les Régions et les Colonies de la France, peintes sur fond bleu clair, avec bordure de petits entrelacs d'or, enlacement de feuilles d'olivier en ton bleu clair, inscriptions en lettres d'or, et disposées dans l'ordre suivant : pendentifs est : le Berry, la Champagne, la Bretagne, la Bourgogne, l'Auvergne, et la Lorraine, par M. Ehrmann; pendentifs ouest : l'Algérie, le Lyonnais, le Languedoc, la Gascogne, la Provence, et la Guyane, par M. F. Humbert; pendentifs nord : la Flandre et la Picardie, par M. Weerts; pendentifs sud, la Normandie et le Comté de Nice, par M. P. Milliet.

« Quand un souvenir historique généralement connu s'attachait à une province, déclare M. Ehrmann, j'en ai profité; et ne l'ai pas toujours pu autant que je l'eusse désiré. Ainsi, j'ai donné à la Lorraine la figure d'une bergère, une Jeanne d'Arc offrant son épée à la patrie. J'ai essayé de faire l'Auvergne songeant à son glorieux fils, l'arverne Vercingétorix, mais ce n'est que la forme gauloise du casque, de l'épée, et de la cuirasse, qui le peut faire deviner. La Champagne et la Bourgogne ne sont caractérisées que par leurs produits, le vin, par l'allure quelque peu différente que j'ai donnée à chacune. Reste la Bretagne sous la forme d'une vaillante pêcheuse tenant la barre du gouvernail; vous me direz que les barques de pêcheurs ne se gouvernent pas par une roue, mais par un aviron; d'accord; le mouvement me plaisait; et il fallait remplir l'espace triangulaire de mon panneau. »

M. Humbert résume ainsi la description des panneaux qu'il

a exécutés, et où il a remplacé l'allégorie des Régions par celle des Villes qui en sont les capitales : « Ville de Bordeaux, appuyée sur un panier de raisins, montre une grappe: les Vins. — Ville de Toulouse, porte une lyre : Poésie, Jeux floraux. — Ville de Marseille, appuyée sur une rame, regarde la mer; un oiseau



GRANDE SALLE DES FÊTES.
BRETAGNE, par M. Ehrmann.

s'envole vers les pays lointains. — Négresse, symbolisant les Colonies, soulève une corbeille pleine de fruits des tropiques, bananes, ananas, etc. — L'Algérie, voilée comme les femmes musulmanes, tient une cruche arabe. — Ville de Lyon, déploye avec orgueil ses étoffes de soie. »

Dans les pendentifs qui soutiennent les petits plafonds, les figures allégoriques sont remplacées par deux cariatides sculptées et peintes en grisaille, qui élèvent des branches d'olivier d'or vers un cartouche au chiffre de la République française ; aux

angles, quatre figures, en imitation de bronze, personnifient le Chant, la Musique, la Poésie, et la Danse. Ces sculptures diverses ont été exécutées par MM. Claudius Marioton, Moreau-Vauthier, Boucher, Boisseau, Blanchard, et Desbois.

Les pénétrations sont ornées de panneaux circulaires avec attributs de musique peints en coloris sur fond d'or vert, à bandes en or jaune; de panneaux triangulaires, aux champs de ton de pierre, avec branches de feuillage en coloris, banderoles blanches sur fond d'or vert, et bandes en or jaune. Les dessous des arcs pourtournant la salle contiennent des panneaux de mosaïques d'or vert sur ton de pierre, avec bordures d'or.

Toute la salle, en élévation, a gardé le ton de pierre naturelle fixé; seuls, sont dorés en partie les cartouches des pendentifs, les moulures, les consoles, les motifs des métopes de la corniche, les chapiteaux, les bases, les piédestaux, les cannelures des pilastres, et la mouluration des arcatures du pourtour.

Les ornements ont été exécutés en association par MM. Lavastre, Guifard, et Carpezat.

Les dépenses de la décoration sculpturale et picturale de la Grande Salle des Fêtes se sont élevées à la somme de 317.045 fr.



FRISE DE L'ENTABLEMENT;
FAÇADE DU QUAI.





Héliogravure Braun Clément & Cie

LA PAIX _ LE RÊVEIL
(G.Picard)

GALERIE LOBAU





Héliogravure   Braun, Clément & Cie

1789 — LA LUTTE
(Picard)



Héliogravure Braun, Clément & Cie

SOUVENIR DE FÊTE NATIONALE
(H. Berteaux)

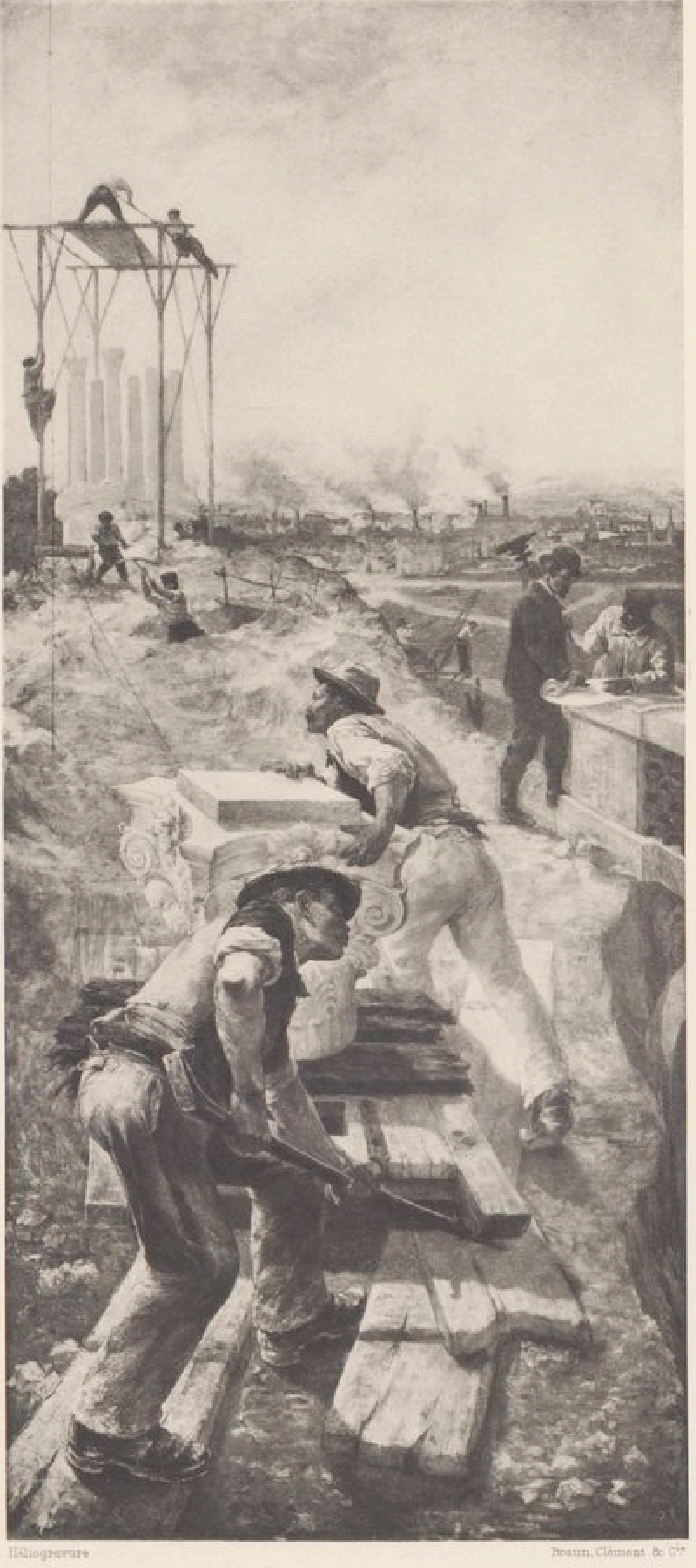
GALERIE LOBAU



Héliogravure Braun, Clément & Cie

FÊTE CHAMPÊTRE AUX ENVIRONS DE PARIS

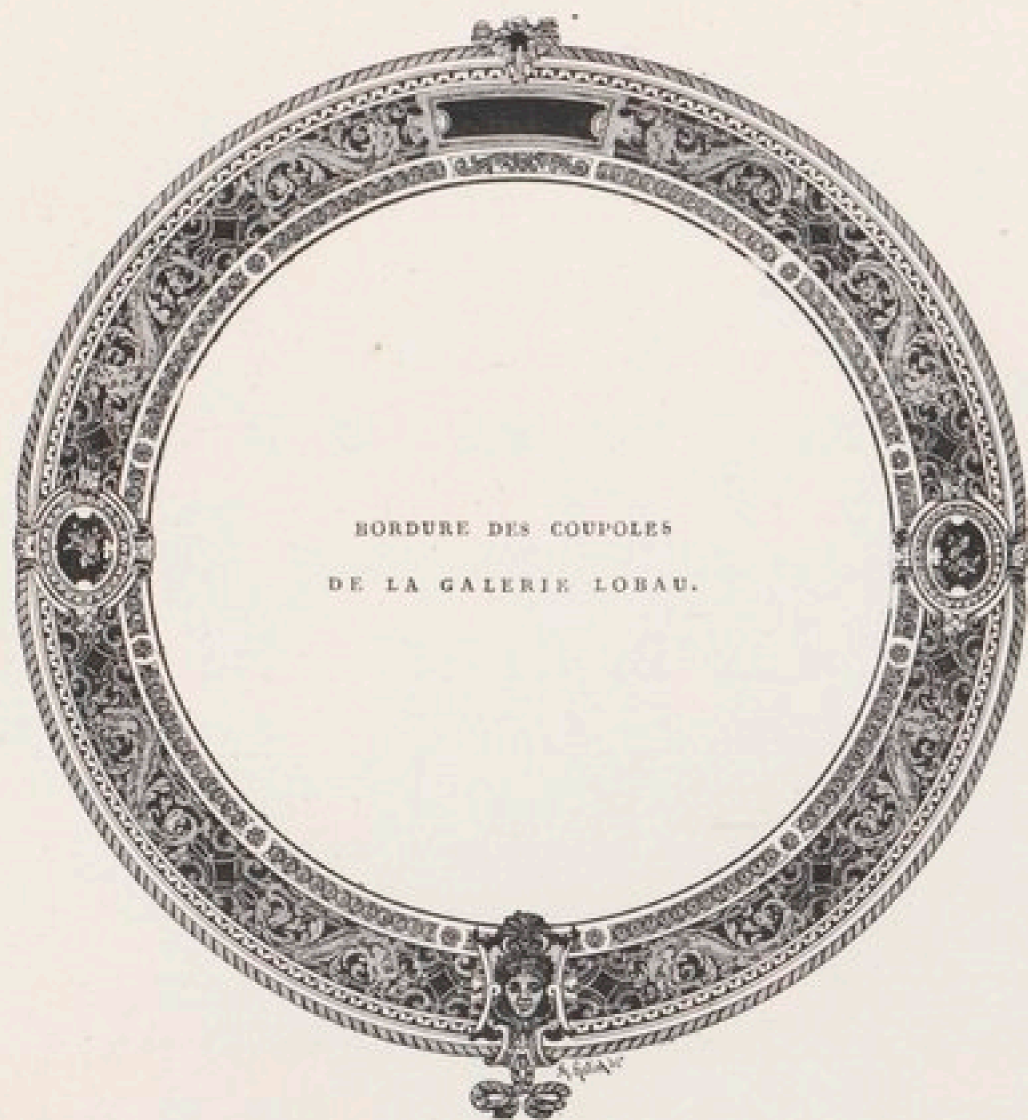
(Georges Clairin)



Héliogravure — Braun, Clément & Cie

TRAVAUX D'ÉTABLISSEMENT D'UN SQUARE

(Blanchon)



XII

LA GALERIE LOBAU

La Galerie Lobau, parallèle à la Grande Salle des Fêtes qu'elle sépare du mur de façade de la place Lobau, se compose de quinze travées en forme de coupoles avec pendentifs, et, aux extrémités, de deux berceaux de loggia; elle mesure 80 mètres de longueur, sur 4 mètres de largeur, et $7^{m},30$ d'élévation. Cette galerie est un des emplacements du Palais municipal que la Commission de décoration avait réservés pour l'application du système du concours libre, à l'exception toutefois des parois verticales classées dans la catégorie des travaux devant être l'objet de commandes directes. Le premier concours fut annulé pour cause de médiocrité des projets présentés. Au second, qui

eut lieu en 1890, plusieurs artistes furent admis à l'épreuve définitive, consistant à exécuter en grandeur définitive la décoration d'une coupole de la galerie. M. Georges Picard obtint la première prime, en collaboration avec M. Risler, pour la partie ornementale, et fut chargé du travail, dont le devis avait été arrêté par la commission à la somme de 120.000 francs.

La commission n'imposait d'autre programme que celui de tenir la décoration de la galerie en harmonie avec celle de la Grande Salle des Fêtes, de manière que les deux fissent corps étroitement. M. Georges Picard adopta le thème général qui avait été proposé pour l'Escalier d'honneur, les Grands Escaliers des Fêtes, la Grande Salle des Fêtes, et les Salons des Sciences, des Arts, et des Lettres : la Glorification de Paris, en le représentant symboliquement dans son développement social et philosophique à travers les siècles ; avec l'apothéose de ses vertus et de son génie, personnifiés par la Femme, dans l'expression allégorique de sa bonté, de sa grâce, et de sa beauté.

1re coupole : le Rêve. — C'est par le « Rêve » que s'ouvre symboliquement la série des compositions. Au crépuscule d'une nuit d'été, une jeune femme, assise dans les branches d'un arbre en fleur, s'est abandonnée au sommeil. Un rêve d'amour éclaire de sourires son visage. Deux figures allégorisant la Nuit et l'Ombre contemplent la belle dormeuse, et l'enveloppent de voiles légers, transparents. Pendentifs : des génies portent dans leurs mains des pavots.

2e coupole : la Naissance de Paris. — Dans la clarté rose et bleue de l'aurore d'un jour de printemps, la Seine, couchée sur un lit d'iris, présente aux Muses son enfant, Paris, qui vient de naître, et que le destin a marqué au front du signe du génie : une étoile. Pendentifs : les génies familiers du fleuve jouent dans les roseaux, et dans les fleurs de la rive.

3e coupole : la Lutte. — Sur un ciel d'orage, aux nuées qui

s'entre-choquent, et d'où part la foudre, se détachent vigoureusement deux figures féminines resplendissantes de la beauté de leurs formes, qu'exalte l'ardeur de la lutte. La victorieuse va couper la tête à la vaincue. Un pêcheur qui rame avec énergie contre le flot continue le symbole. Pendentifs : des génies, armés de boucliers et de glaives, luttent entre eux.

4e coupole : la Renaissance. — Dans les branches d'un arbre en fleur est couché un enfant; sous la clarté douce du firmament étoilé, des muses, aux longs voiles flottants, s'avancent vers lui pour le cueillir, comme un beau fruit de la nature : allégorie de la Renaissance constante des êtres et des choses. Pendentifs : des génies jouent de divers instruments de musique et chantent.

5e coupole : la Poésie. — Un poète, renouvelant le mythe antique de Psyché et l'Amour, entraîne vers la lumière l'âme humaine éprise d'idéal. Pendentifs : des génies se couronnent de roses, effeuillent des marguerites, brandissent des glaives, jouent avec des masques de comédie.

6e coupole : la Philosophie. — Une jeune femme, au visage fier et énergique, une torche à la main, pénètre dans une caverne profonde, pleine d'ombres. Les monstrueux habitants de la caverne s'efforcent de la repousser. Pendentifs : des génies méditent sur les mystères de la nature.

7e coupole : 1889. — Dans un ciel éclatant passent trois figures, comme un vol d'aigles; une brandit une épée, une autre agite une branche de laurier, et la troisième chante, en faisant flotter autour d'elle une écharpe aux couleurs de la Ville de Paris. Pendentifs : des génies soufflent dans des trompettes guerrières.

8e coupole : l'Histoire. — Assise devant la mer immense, une jeune femme pensive interroge l'horizon, lointain et brumeux; un génie, étoilé au front, soulève doucement le voile qui couvre les épaules de la femme. Pendentifs : des génies lisent des manuscrits et des livres.

9e coupole : 1789. — Une jeune femme radieuse de joie et de fierté, la Liberté victorieuse, s'avance vers trois autres femmes, symbolisant les Trois Ordres, qui l'accueillent avec enthousiasme. Pendentifs : des génies jouent entre eux.

10e coupole : la Science. — Dans la lumière blanche d'une nuit d'été, accoudée sur un rocher, la Science, au visage empreint de douce gravité, contemple et étudie le firmament. Pendentifs : des génies observent les étoiles.

11e coupole : l'Art. — Au-dessus de nuées roses, planent des figures souriantes et fières de leur grâce et de leur beauté, qui inspireront les poètes et les artistes. Pendentifs : des génies jouent avec des pinceaux, des palettes, des ciseaux, des compas, et des équerres.

12e coupole : l'Industrie. — Des femmes sont couchées sur les nuées blanches que forme la vapeur s'échappant des cheminées d'usines. Pendentifs : des génies portent les attributs divers de l'industrie dans ses manifestations variées.

13e coupole : la Paix. — Des jeunes filles et des enfants s'ébattent à travers les treilles, et cueillent les grappes de raisin. Pendentifs : des génies maraudent dans les vignes.

14e coupole : la Bienfaisance. — Avant d'entrer au bal, souriantes, vêtues de leurs toilettes blanches, bleues, et roses, des jeunes femmes et des jeunes filles visitent de pauvres mères de famille, et leur apportent de l'argent, des fruits, et des fleurs, pour mettre dans leurs intérieurs un peu de joie. Pendentifs : des génies mangent les fruits et jouent avec les fleurs.

Dans les coupoles, plus petites, des deux travées correspondant aux Salons d'introduction, le peintre a figuré « la Nuit » et « le Réveil » : points extrêmes de l'évolution sociale et philosophique, allégorisée dans les quatorze grandes coupoles. « La Nuit » : c'est une femme, enveloppée de voiles noirs, qui descend du ciel sur la terre, laissant derrière elle une traînée d'ombres.

« Le Réveil » : c'est une jeune fille qui joue avec des enfants dans les branches d'un pommier en fleur. Ce symbolisme se continue sur les retombées de la voûte en berceau de loggia, par une ronde d'enfants dans les fleurs, par la mort de Psyché et par la mort d'Orphée.

M. Georges Picard a consacré huit années, de 1891 à 1898, à l'exécution de la décoration de la galerie.

« L'idée qui m'a guidé dans mon travail et qui s'imposait presque dans le Palais municipal de Paris — ville Lumière —, écrit le décorateur, est celle-ci : les étapes successives parcourues par l'Esprit humain dans sa marche vers le mieux.

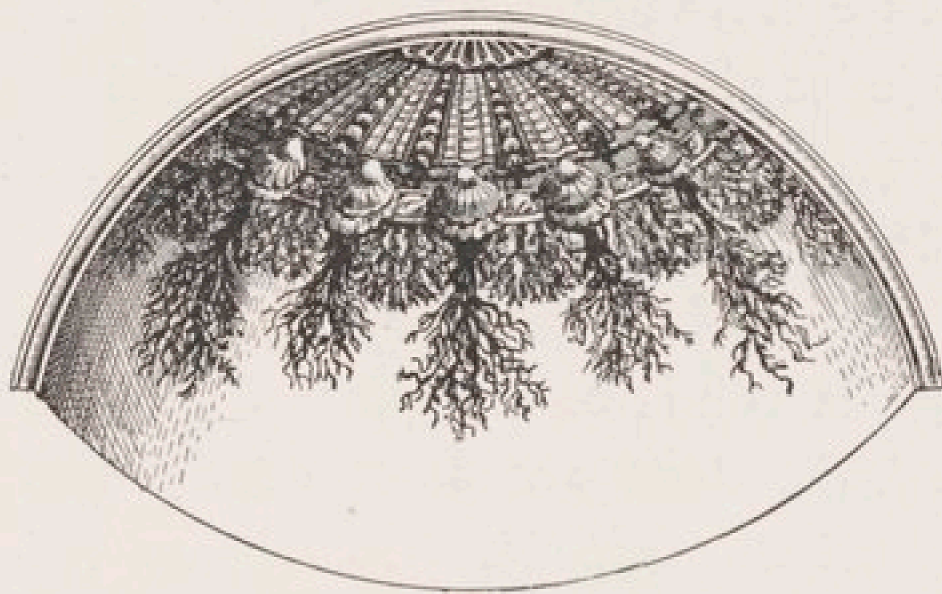
« Noyée dans la Nuit des invasions barbares, la Civilisation antique a succombé. Orphée est mort. Psyché a perdu de vue son idéal; mais l'Esprit veille toujours. Ce n'est pas la Mort, c'est un Sommeil. Une nouvelle lumière s'est allumée, toute faible encore : c'est Paris qui naît. Béni par les fées, il grandira, luttera, vaincra, et illuminé par les Muses antiques lui dévoilant le Passé (Renaissance), soutenu par l'Amour éternel (Poésie), il continuera à travers les obstacles sa marche vers le Beau (Art), le Vrai (Science), l'Amour (Bienfaisance). La petite lumière est devenue un soleil : c'est le Jour et la Joie.

« J'ai tâché de donner à chaque coupole une coloration caractéristique : bleue, verte, rouge, or, etc. Pour les relier et en faire un tout, je les ai encadrées d'une tonalité neutre, un peu sourde, sur laquelle se détachent les figurines des écoinçons, complétant l'idée dominante de chaque coupole. »

Aux extrémités de la galerie, les piédroits des murs des portiques et de la voûte correspondante forment quatre panneaux en vis-à-vis, deux grands et deux petits. Sur un des panneaux, du côté du nord, M. G. Clairin a peint une « Fête champêtre aux environs de Paris » : quatre jeunes femmes, dans un parc, près de la Seine, attendent sous les arbres et au milieu

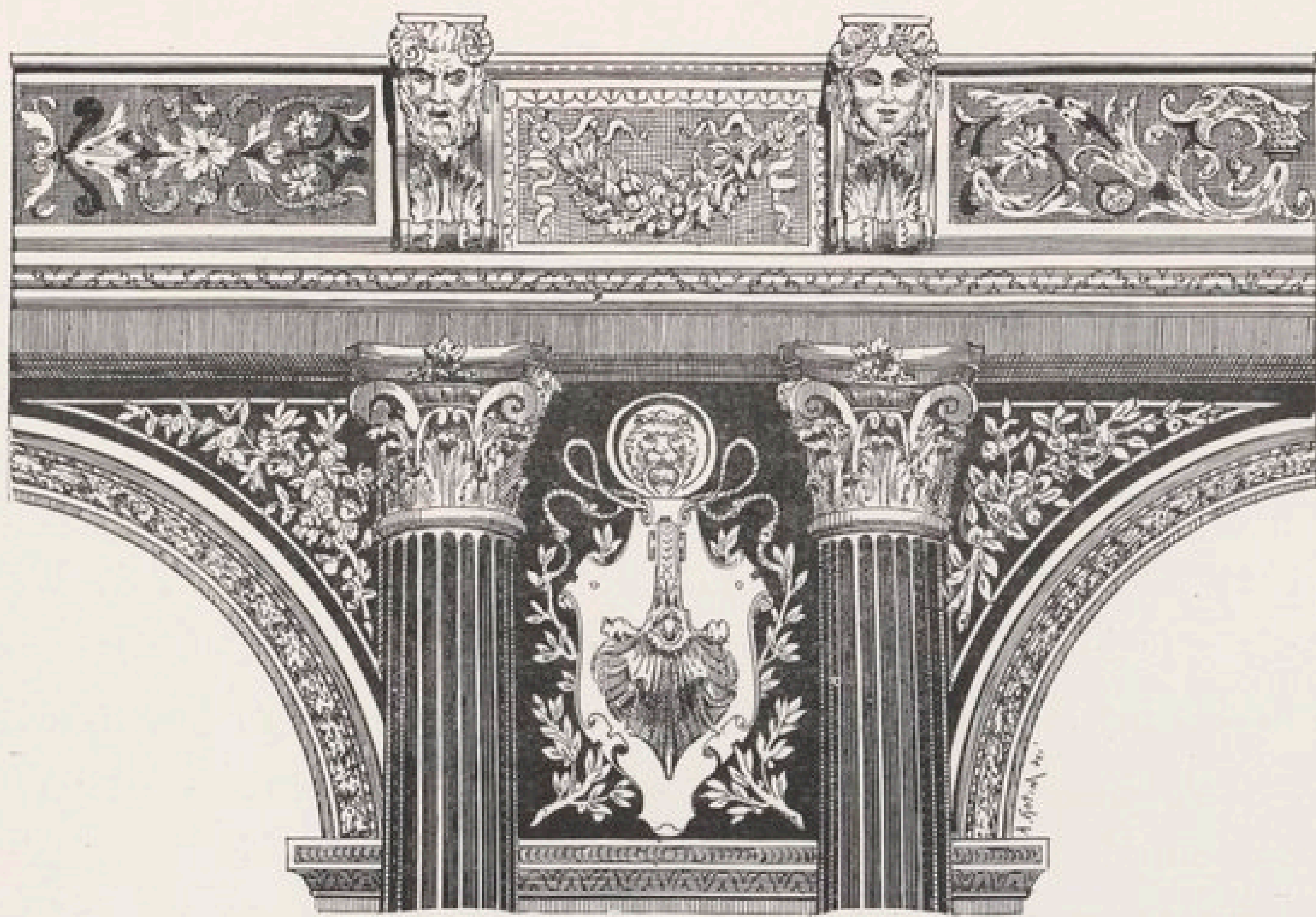
des fleurs, les invités. Sur l'autre, a été représenté par M. H. Berteaux un « Souvenir de Fête nationale » : à la tombée de la nuit, une bande d'enfants parcourt les rues avec des drapeaux français et russes, et avec des lanternes vénitiennes. Les compositions des panneaux sur le côté sud sont de MM. Blanchon et Paul Baudouin. La première a pour sujet les « Travaux d'établissement d'un parc » : aux Buttes Chaumont, des ouvriers hissent sur la terrasse du Temple de la Sibylle le chapiteau de pierre d'une des colonnes de ce temple; près de la balustrade, l'architecte explique le plan de la construction au conducteur des travaux; dans le fond, vaste panorama d'ateliers et d'usines aux cheminées fumantes. La seconde est : « le Soir à Paris », que le peintre décrit lui-même ainsi : « le Soir. — L'heure où les bruits s'apaisent. Sur le quai, (quai de la Mégisserie), hommes, femmes, enfants se hâtent, se parlent, se rencontrent, s'attendent. Les bateaux filent silencieux et rapides. En face, le Pont-Neuf : voitures, omnibus, piétons s'y pressent. Le soleil est disparu Le ciel est incandescent, rouge vers l'horizon des brumes parisiennes. La Seine, le paysage, les personnages sont enveloppés par la lumière diffuse et chaude de cette heure tranquille. »

Cette décoration a coûté la somme de 40.000 francs.



GALERIE LOBAU.

FRAGMENT DE DÉCORATION.



GRANDE SALLE A MANGER.
DÉTAILS D'ORNEMENTATION.

XIII

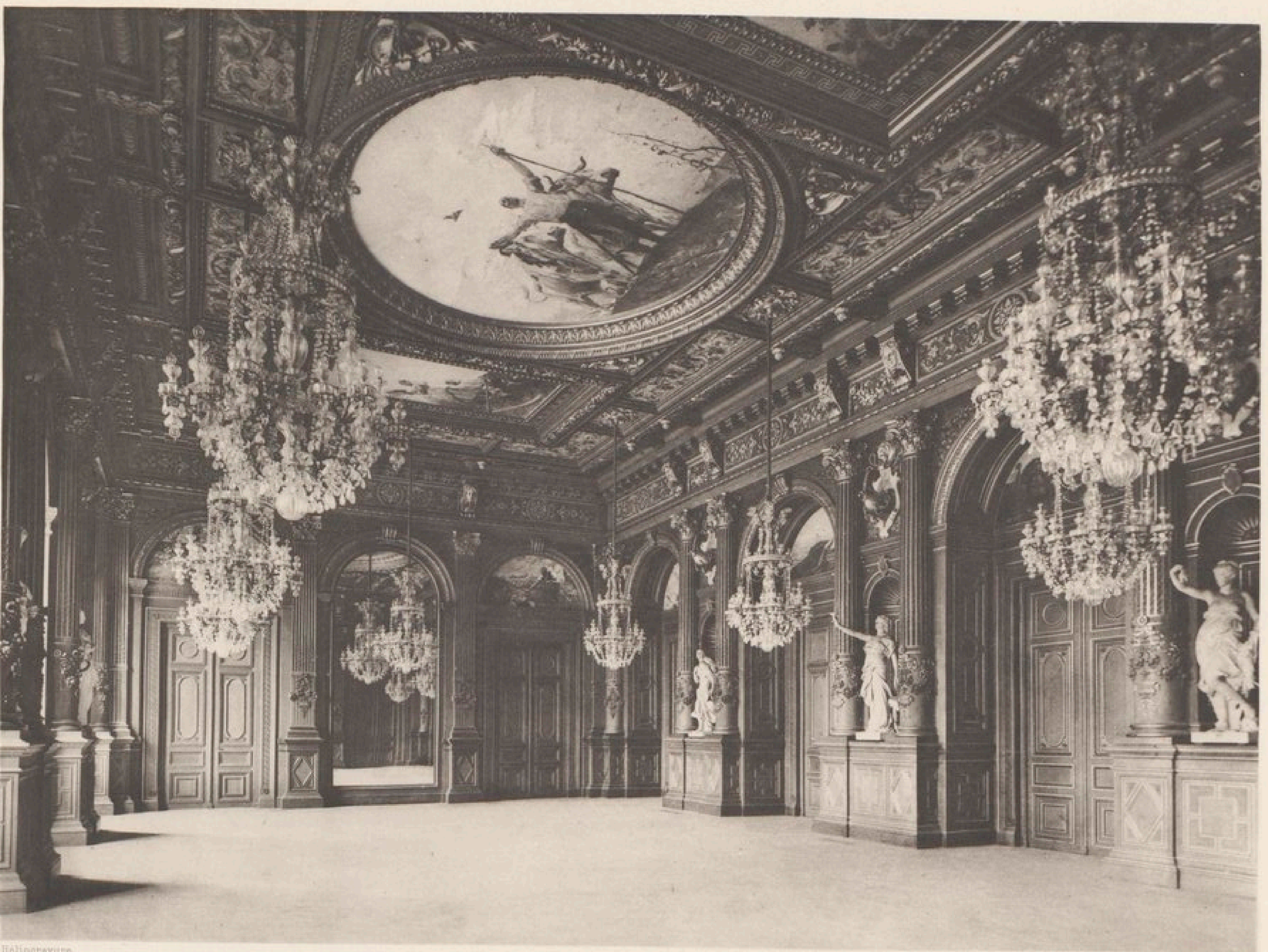
LA GRANDE SALLE A MANGER
LES SALONS DE PASSAGE

La Grande Salle à manger est une vaste pièce rectangulaire, de 18 mètres de longueur, sur 13 mètres de largeur, et 8m,20 d'élévation, éclairée par quatre fenêtres sur la place Lobau. Les murs, lambrissés en bois de chêne, de ton naturel, sont percés de quatorze baies, plein cintre, séparées, sur les faces est et ouest, par deux colonnes en bois, d'ordre composite, au fût mi-parti cannelé, rond, orné de bagues et de guirlandes de fruits sculptés; et, sur les faces sud et nord, par des pilastres de même ordre. Ces baies constituent les quatre fenêtres, une grande glace de milieu, et les neuf portes ouvrant sur le Salon d'entrée sud, sur la Galerie des Métiers, sur un pas-

sage de service, et sur le Salon Lobau. Les colonnes soutiennent un entablement très orné, sur lequel repose un plafond d'une grande richesse.

L'ornementation de la Grande Salle à manger fut demandée, en 1885, à trois artistes décorateurs, MM. Collignon, Frechon-Dupuis, et Compans, avec un délai de quinze jours pour la présentation des projets. L'architecte en chef de l'Hôtel de Ville mourut peu de temps après; l'examen des projets de ce concours restreint fut le dernier travail auquel il se livra. Son successeur, M. Formigé, désigna M. Compans pour l'exécution de cette ornementation, d'après un projet nouveau, dont il fournit les éléments, en rapport avec la destination de cette partie des appartements de réception. Commencée en janvier 1886, elle fut terminée en quatre mois. Le devis avait été fixé à 27.529 francs, tout compris : la peinture, la dorure, et l'apprêt.

Le plafond est divisé en trois grands compartiments, — un compartiment ovale, de milieu, et deux rectangulaires, — occupés par des compositions picturales, et en dix caissons d'angle, de $3^{m},40$, sur 84 centimètres, composés et exécutés comme suit. Dans le milieu des grands caissons est une tête d'animal comestible — sanglier, chevreuil, mouton, bœuf, etc. — en ton ivoire, modelée et sertie, qu'entourent des armes de chasse, des cors, des trompettes, etc., entre-croisés, également en ton ivoire, modelés en sali d'or, et sertis. Du dessous des têtes partent des branches de feuillages de différentes essences, modelées en sali d'or, de grands rinceaux d'ornements en grisaille, modelés, et sertis, et de petits rinceaux, niellés, modelés en sali d'or, et sertis. A travers ces rinceaux s'élance, de chaque côté de la tête, et vers elle, un chien de chasse, de race variée, au corps peint en ivoire, modelé, et serti. Dans les caissons de chaque angle de la salle, les chiens sont remplacés par des renards, par des lièvres, etc., avec gibier de plume s'envolant. Il y a, en



Héliogravure

Braun, Clément & Cie

GRANDE SALLE A MANGER

GRANDE SALLE A MANGER



Héliogravure

Braun, Clément & Cie

HYMNE DE LA TERRE AU SOLEIL

(Georges Bertrand)

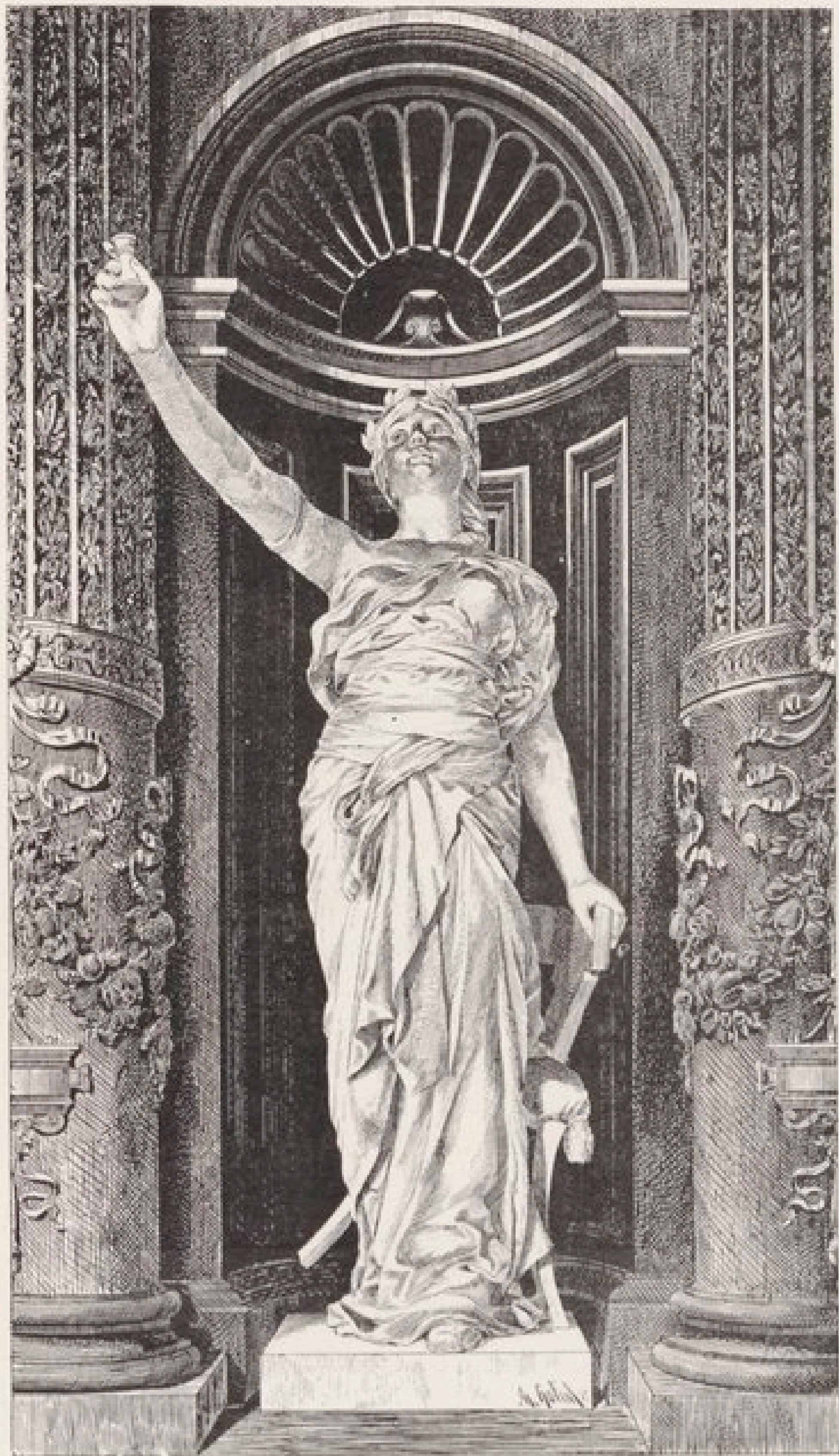


Héliogravure

Braun, Clément & Cie

ENTRÉE DE LOUIS XI A PARIS
(Tattegrain)

outre, six petits caissons, de 1^{m},05, sur 70 centimètres, à fond bleu, et à rosaces en sculpture, peintes à deux tons, grisaille et



GRANDE SALLE A MANGER.
LE TOAST, par MM. Idrac et Coutant.

ivoire, avec cartouches en volutes, et feuilles d'ornements modelés, et ombrés dans le ton des caissons. Les caissons sont bordés par une moulure en gorge, avec filets en imitation de faïence et feuille d'eau en bleu, et sertis. Les écoinçons de la grande

20

composition de milieu sont ornés d'un bouclier en sculpture, peint en ton ivoire, modelé, et ombré.

La frise se compose de panneaux entre les consoles, à mosaïques et imitations de mosaïques, sur fond d'or, avec rinceaux dans les mosaïques, et guirlandes de feuillages, de fruits. et de rubans en sculpture, peintes en ton faïence colorée, dans les imitations de mosaïques. Chacune des seize consoles porte



GRANDE SALLE A MANGER.
LA CHARCUTERIE, par M. Georges Bertrand.

un masque en sculpture, peint en ton ivoire, modelé, et ombré. A chaque angle de la salle, dans la partie horizontale de l'entablement, entre les modillons, est une rosace en or, modelée en sali d'or, et sertie. Les écoinçons des portes et des fenêtres présentent, sur fond brun, des branches de fruits variés, modelées en sali d'or. Entre les colonnes, des niches contiennent des statues de marbre blanc; et, au-dessus des niches, est un motif composé d'une proue de vaisseau, en ton de bois de chêne, haut relief, sur cartouche sculpté, en ton brun dégradé, suspendu à une tête de lion, en sculpture, peint en ton ivoire, et accompagné de branches d'olivier entre-croisées,

peintes en or vert maté à la cire, modelées en sali d'or, et serties.

Dans son avant-projet de décoration, M. Ballu avait inscrit pour la Grande Salle à manger un plafond consacré au « Triomphe de Pomone » ; et des dessus de porte représentant les Fêtes de la nature : la Chasse, la Pêche, la Vendange, la Moisson; et les Éléments constitutifs de la table et de sa décoration : les Viandes, le Dessert, les Fleurs, la Céramique et l'Orfè-



GRANDE SALLE A MANGER.
LA VIANDE DE BOUCHERIE, par M. Georges Bertrand.

vrerie. La Commission de décoration adopta l'idée générale de ce programme, et décida que le grand plafond et les deux petits feraient l'objet d'un concours, que les dessus de porte seraient attribués directement à un artiste, chargé d'y peindre exclusivement des natures mortes. Elle fit choix de M. Th. Ribot, qui se récusa pour cause de santé, puis de M. Vollon, qui ne put accepter pour le même motif. La décoration de la salle tout entière, alors, fut mise au concours.

Le premier concours, ouvert en 1892, ne donna pas de résultats; au second qui eut lieu l'année suivante, M. Georges Bertrand obtint la première prime, et reçut la commande du travail.



GRANDE SALLE A MANGER.
LA VENDANGE, par M. Georges Bertrand.

L'idée génératrice de la décoration de la Grande Salle à manger est la Glorification de la Terre, mère nourricière de l'Humanité. Dans le plafond central, l'artiste a peint un laboureur, debout devant ses bœufs, l'aiguillon en main, tête nue, saluant le soleil qui monte à l'horizon : « Inonde de tes rayons, soleil, cette terre féconde qui, sous l'effort de l'homme, va répandre les trésors qu'elle contient. » Les deux petits plafonds, latéraux, symbolisent les deux éléments principaux et essentiels de la nourriture : le Pain et le Vin, par la figuration de la Vendange et de la Moisson, « en y ajoutant, déclare l'artiste, une pointe de caresse amoureuse destinée à produire la fécondité des races ». Les dessus de porte sont consacrés à l'allégorie des Aliments supplémentaires. Dans un enclos de ferme, sous les cerisiers en fleur, une paysanne et sa fillette cueillent des fraises. Un jardinier arrose les légumes d'un potager. Couchée sur la cime d'une falaise, une jeune fille cherche à distinguer dans le lointain, parmi les barques des pêcheurs, celle qui porte son fiancé. Un pêcheur lutte avec ses rames contre les vagues de la mer qui menacent de couler son

bateau chargé de poissons. Une gardeuse de dindons rêve devant la mer, embrasée par les rayons du soleil couchant. Assis sur un tertre, son chien couché à ses pieds, un berger surveille un troupeau de moutons. Une servante ouvre la porte d'un enclos aux cochons de la ferme. Un garçonnet, en gardant ses vaches, se taille une gaule dans une branche de noisetier.



GRANDE SALLE A MANGER.
LA MOISSON, par M. Georges Bertrand.

Ces peintures ont été payées à l'artiste 49.000 fr.

Six statues de marbre blanc, placées dans les entre-colonnements, personnifient la Chasse (par M. Barrias), le Chant (par M. Dalou), la Moisson (par M. Chapu), la Vendange (par M. Crauck), la Pêche (par M. Falguière), et le Toast (par MM. Idrac et Coutan). Le devis de cette partie de la décoration de la Grande Salle à manger s'est élevé à la somme de 89.350 francs.

Deux salons, qui mesurent 7^{m},50 de longueur, sur 4^{m},50 de largeur, servent de pièces de communication, d'une part entre le Salon des Lettres et le cabinet de réception du Préfet de la Seine; et, de l'autre, entre le Salon Lobau et le Salon des Arts : ils sont dénommés Salons de passage. La Commission de déco-

ration les avait classés parmi les emplacements réservés pour les commandes directes aux artistes.

Le premier salon est orné d'une grande composition de M. Lhermitte, représentant « les Halles de Paris », à l'heure matinale des arrivages et de la criée des légumes, des fruits, des fromages, des viandes, et des poissons; et de deux panneaux de fleurs, en dessus de porte, par MM. Quost et Monginot.

Le second salon contient une peinture de M. Tattegrain :



GRANDE SALLE A MANGER.

LES VOLAILLES, par M. Georges Bertrand.

« l'Entrée de Louis XI, à Paris, le 31 août 1461 ». La scène, choisie par l'artiste, est la vue de la Fontaine du Ponceau, dont les maisons à pignons, et à tourelles en encorbellement, ont leurs fenêtres garnies de spectateurs, et leurs façades de rez-de-chaussée transformées en échafauds où sont assises les dames et demoiselles, dans leurs plus beaux atours : robes de brocart, de drap de soie, de velours, largement décolletées, hauts hennins et escoffions ornés de pierreries et de perles. Louis XI, précédé de son écuyer, s'avance à cheval, sous un dais porté par les échevins, « tous vestus de robes de damas fourrées de belles

martres ». Derrière le roi, lui faisant cortège, sont groupés à cheval les ducs d'Orléans, de Bourgogne, de Bourbon, de Clèves, le comte de Charolais, les comtes d'Angoulême, de Saint-Pol, de Dunois, et « autres plusieurs comtes, barons, chevaliers, capitaines et gentilhommes de grant façon », qui, suivant le dire de Jean de Troy, le greffier de l'Hôtel de Ville de Paris, en sa chronique », pour honneur luy faire en ladite entrée, avoient de moult belles et riches houssures dont leurs chevaux estoient



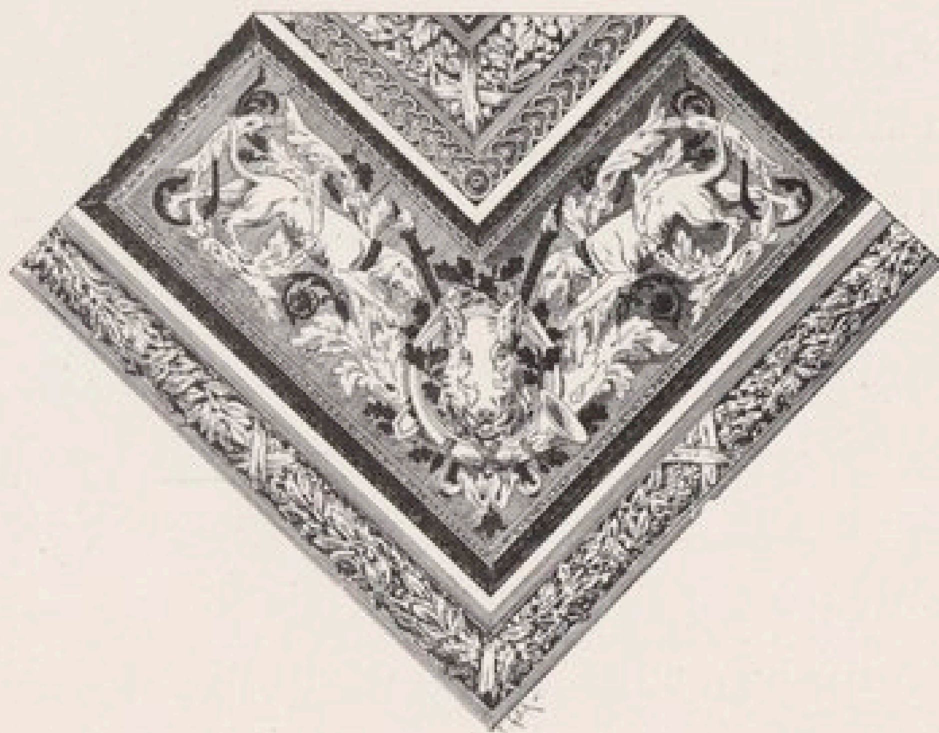
GRANDE SALLE A MANGER.
LES FRAISES, par M. Georges Bertrand.

tous couverts, lesquelles houssures estoient de divers sortes et façons, et estoient les unes d'icelles de fin drap d'or, fourrées de martres sebelines, les autres de veloux fourrées de pennes d'ermines, de draps de damas, d'orfèverie, et chargées de grosses campanes d'argent, blanches et dorées, qui avoient cousté moult grant finance, et si y avoit sur lesdits chevaux et couvertures de beaux jeunes enfans pages, et bien richement vestus; et sur leurs espaules avoient de belles escharpes branlans sur les croupes desdits chevaux, qui faisoient moult bel et plaisant veoir ». Le roi s'est arrêté devant la Fontaine du Ponceau.

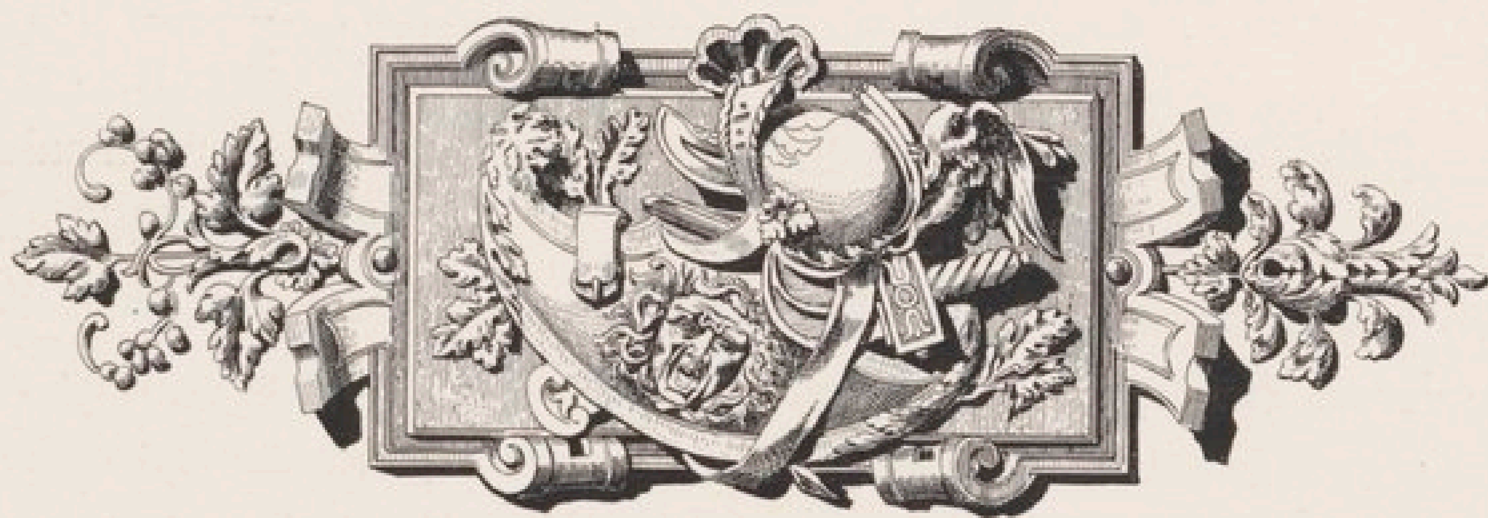
« Estoient là, ajoute le chroniqueur parisien, hommes et femmes sauvages, qui se combattoient et faisoient plusieurs contenances, et si y avoit encores trois belles filles faisans personnages de seraines toutes nües, et leur veoit on le beau tetin, droit, separé, rond et dur, qui estoit chose bien plaisante, et disoient de petits motets et bergerettes. Et pres d'eux joüoient plusieurs bas instruments qui rendoient de grandes mélodies ; ... et un peu au dessous dudit Ponceau à l'endroit de la Trinité, y avoit une passion par personnages, et sans parler : Dieu estendu sur la Croix, et les deux larrons à dextre et à senestre. Et plus avant à la porte aux Peintres avoit autres personnages moult richement habillez. »

Dans les dessus de porte, MM. Jeannin et Cesbron ont peint des panneaux de fleurs et de fruits.

L'ornementation des surfaces murales des deux Salons de passage a été exécutée par M. Guifard ; elle consiste en une tenture peinte en ton de vieux cuir, qui comprend des motifs de palmettes disposées en sautoir, d'un ton gris, redessinées et niellées d'or, et une bordure, de même ton, formée d'entrelacs redessinés, et niellés d'or, et accompagnée d'une bande dorée. Les plafonds ont été peints par MM. Frechon-Dupuis et Collignon.



GRANDE SALLE A MANGER.
FRAGMENT DE DÉCORATION DU PLAFOND.



FRISE DE L'ENTABLEMENT.
FAÇADE DE LA PLACE LOBAU.

XIV

LE SALON LOBAU

Dans son avant-projet de décoration picturale de l'Hôtel de Ville, M. Ballu affectait le Salon Lobau, situé à l'angle sud-est du Palais municipal, à des peintures couvrant toutes les surfaces des parois, et qui seraient commandées à M. Jean-Paul Laurens, que ses œuvres indiquaient pour ce travail. Il avait été ensuite question de placer dans ce salon le bas-relief en marbre de M. Dalou, « le Triomphe de la République » ; mais, le sculpteur, dans la séance tenue, le 18 juillet 1887, par la Commission de décoration, émettait le vœu que son œuvre fût installée dans un square, au milieu de la verdure. Néanmoins, la commission sembla vouloir persister dans la réalisation de la première idée ;

et M. Jean-Paul Laurens fut invité à étudier la décoration du salon dans le sens des allégories philosophiques et sociales qu'indiquait M. Dalou lui-même, pour le cas où définitivement son bas-relief y serait maintenu. La translation désirée par le sculpteur eut lieu peu après ; en conséquence, la commission décida qu'elle revenait à l'avant-projet de M. Ballu, et qu'elle allait procéder au vote pour la désignation du peintre à proposer au Conseil municipal pour le Salon Lobau. Le scrutin donna 17 voix à M. Jean-Paul Laurens, et 6 à M. Roll, présenté spontanément par quelques membres de la commission.

Dans un Hôtel de Ville, comme celui de Paris, les thèmes des compositions à traiter, au point de vue de l'histoire municipale indiquée par la Commission de décoration, et par M. Ballu, étaient logiquement la conquête et la défense des libertés municipales, la glorification du peuple dans ses luttes incessantes et héroïques contre le despotisme de la royauté. Suivant le principe adopté par la commission, toute latitude était laissée à l'artiste pour le choix des sujets et la manière de les traiter. M. Jean-Paul Laurens se mit à relire « l'Histoire de France » de Michelet, le grand évocateur de l'âme française ; et il y trouva tout ce dont il avait besoin.

Pour le premier panneau, ouvrant chronologiquement la série, l'artiste s'arrêta à deux idées historiques, qui, à son opinion, symbolisaient avec expression, l'une la lutte avec la féodalité, l'autre l'émancipation des Communes. La lutte contre la féodalité lui avait été inspirée par le fameux chant de révolte de Robert Wace, la « Marseillaise » des paysans, en l'an 1100.

Nos sumes homes cum il sunt,
Tex membres avum cum il unt,
Et altresi grans cors avum,
Et altretant sofrir pum.

Ne nus faut fors cuer sulement,
Alium nus par serement,
Nos avoir et nus defendum,
Et tuis ensemble nus tenum.
Et nus voilent guerroier,
Bien avum, cuntre un chevalier,
Trente ou quarante païsans
Maniables cumbattans.

Nous sommes hommes comme ils sont,
Tels membres avons comme ils ont,
Et tout aussi grands corps avons,
Et tout autant souffrir pouvons.
Ne nous faut que cœur seulement :
Allions-nous donc par serment,
Nous et notre avoir défendons,
Et tous ensemble nous tenons.
Et s'il nous veulent guerroyer,
Bien avons contre un chevalier
Trente ou quarante paysans,
Tous vigoureux et combattants.

M. Jean-Paul Laurens esquissa une composition où l'on voit, près d'un donjon féodal, des paysans assemblés en armes, auxquels un jeune tribun dit ces vers enflammés. Mais, après de longues méditations, la seconde idée, l'émancipation des Communes, parut à l'artiste devoir mieux répondre que la première au caractère du salon à décorer ; et il l'exécuta définitivement en la résumant dans ce sujet : « Louis VI donne aux Parisiens leur première Charte. » Le roi a fait dresser un trône sur une terrasse, au pied des murs de son palais ; la couronne au front, la main de justice dans la main gauche, entouré de seigneurs et d'évêques, il distribue au peuple des parchemins, sur lesquels est écrite la charte qu'il accorde à la Commune de Paris. En épigraphe de cette scène, sont inscrits sur les murs de la terrasse les premiers vers du chant de Robert Wace.

C'est ensuite, pour le deuxième panneau, la fameuse scène historique : « Étienne Marcel protégeant le Dauphin ». Le

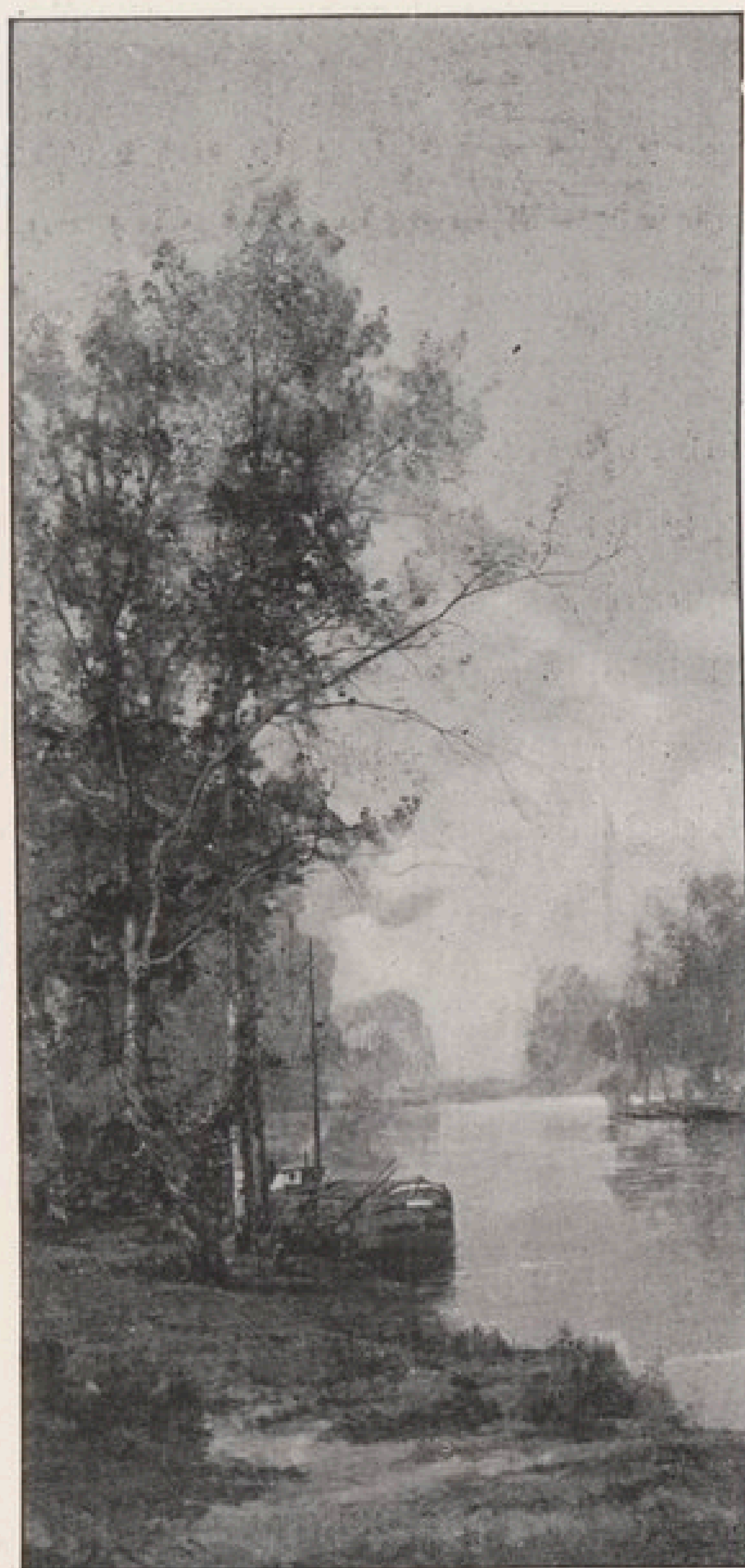
22 février 1358, le Dauphin, régent du royaume, rendait une nouvelle ordonnance pour altérer les monnaies. Cette mesure, qui rappelait l'ordonnance du même genre de Philippe le Bel, mit en fureur la population parisienne, que la lutte du Dauphin contre l'autorité du prévôt des marchands surexcitait depuis plus d'un an. Aussitôt que l'ordonnance fut connue dans la ville, le tocsin sonna à Notre-Dame. Tous les corps de métiers, à ce signal, se réunirent en armes à Saint-Éloi; et, sous la conduite d'Étienne Marcel, prévôt des marchands, se dirigèrent sur l'Hôtel Saint-Pol, qui était le palais du Dauphin. Comme la garde n'était pas en force pour faire résistance, « il entra de cette multitude tout ce que les appartements et les cours en purent contenir ». Le régent était à ce moment-là, « en la chambre du galetas, » avec ses deux conseillers, les ennemis les plus acharnés de la Municipalité parisienne : les maréchaux de Champagne et de Normandie, Robert de Clermont, et le sire de Conflans. A la tête des bourgeois aux chaperons rouges et bleus, Étienne Marcel se présente devant le régent, et le somme de mettre ordre aux affaires du royaume. A une bravade ironique le visant, il réplique : « Sire, ne vous esbahissez des choses que vous véeez, car il est ordené et il convient qu'il soit fait » ; et, se tournant vers la foule, il cria : « Faictes au bref ce pourquoi vous estes venus içi. » Le maréchal de Champagne est tué près du lit de parement, et son sang éclabousse la robe du régent; le maréchal de Normandie avait réussi à se précipiter hors de la chambre et à se blottir dans un cabinet; on l'y massacre aussi. Effaré, le Dauphin suppliait Étienne Marcel de lui sauver la vie; le prévôt des marchands l'assura qu'il ne courait aucun danger; et, pour le mieux protéger, il lui « bailla son chaperon qui étoit des chaperons de la Ville, parti de rouge et de pers, le pers à droite, et prit le chaperon dudit monseigneur le duc qui étoit de brunette noire à un orfrois d'or et le porta tout celui jour ». Étienne Marcel se rendit ensuite

à la Maison des Piliers; — l'Hôtel de Ville —, et, d'une fenêtre, harangua le peuple qui l'applaudit et jura de le soutenir.

Le peintre a représenté la scène dramatique de l'Hôtel Saint-Pol, au moment où, d'une main, Étienne Marcel coiffe le Dauphin du chaperon parisien, et, de l'autre, arrête un homme qui allait le frapper d'un coup de hache. Le fameux prévôt des marchands a la physionomie irritée et menaçante, le visage dur, avec la longue barbiche et l'épaisse chevelure noire, crépelée, qu'on lui voit sur une miniature des « Grandes Chroniques », dans le manuscrit de Charles V, actuellement à la Bibliothèque nationale. Derrière lui se presse la cohue hurlante des bourgeois et des ouvriers parisiens, armés de piques, de hallebardes, de haches, et de couteaux de bouchers.

Pour le troisième panneau, la « Grande Révolte des Maillotins », à la fin du XIVe siècle, apparut à l'artiste le fait historique de nature à caractériser également de la façon la plus expressive les luttes du peuple parisien contre la royauté. En 1382, Charles VI frappait la ville de Paris d'impôts nouveaux, exorbitants. Le peuple se révolte, court à l'Hôtel de Ville, s'empare de toutes les armes qui s'y trouvent, entre autres des maillets de plomb ; et, se répandant dans tous les quartiers, massacre les collecteurs d'impôts. Ce fut la fameuse Journée des Maillotins. Lorsqu'il revint des Flandres où il était allé combattre les Communes, le roi fit entrer dans Paris son armée victorieuse, comme s'il se fût agi d'une ville conquise. Trois cents bourgeois, des plus riches et des plus respectés, furent mis en prison. Après un jugement sommaire, douze furent décapités aux Halles. Parmi ces victimes de la haine du roi contre Paris étaient Jean Desmarets, avocat général au Parlement de Paris, âgé de 70 ans, que son haut mérite et ses vertus avaient fait vénérer des parisiens, ce qui lui fut imputé à crime; et Nicolas Leflamant, qui, le 22 février 1358,

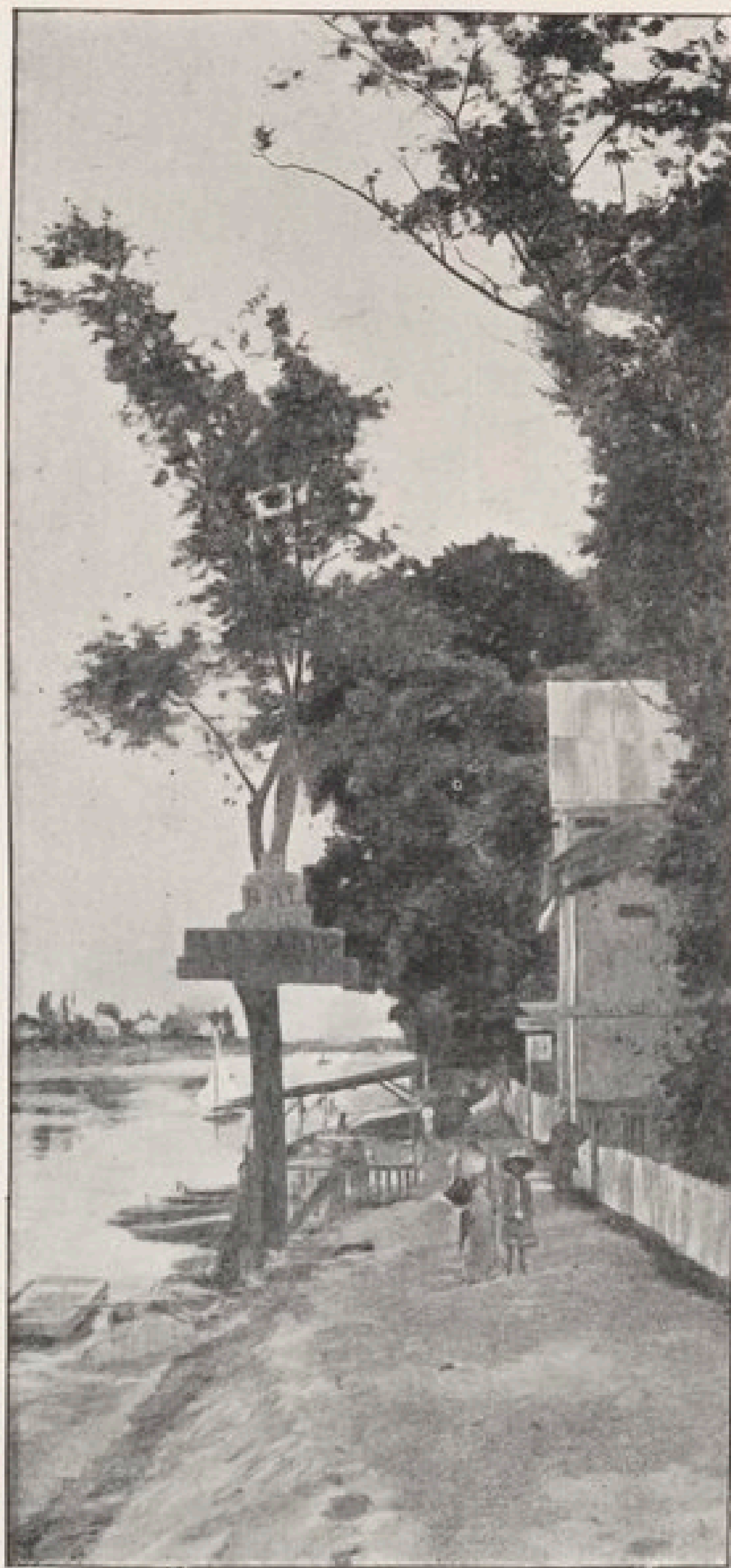
était à l'hôtel Saint-Pol, aux côtés d'Étienne Marcel. Des lettres patentes, en forme d'édits, abolirent la Prévôté de Paris et l'Échevinage, qui ne furent rétablis complètement qu'en 1411 ; et le roi fit terminer la Bastille que Charles V avait commencée. Dans cet événement de l'histoire municipale de Paris, deux épisodes frappèrent l'imagination de M. J.-P. Laurens : l'invasion du Palais de Justice par les Maillotins, qui forcèrent le duc d'Anjou et le chancelier à monter sur la Table de marbre pour annoncer, en présence du prévôt des marchands, l'abolition des nouveaux impôts; et l'exécution capitale des bourgeois aux Halles. Pour des raisons de peintre autant que d'historien, il choisit définitivement, comme sujet de la composition du troisième panneau, le second épisode.



L'ILE SAINT-DENIS, par M. Berthelon.

L'artiste a voulu glorifier la défense de la liberté religieuse et le courage civique dans le quatrième panneau, qui a pour titre : « Anne Dubourg et Henri II ». En 1559, un jour de mercuriale, Henri II eut la fantaisie de se rendre au Parlement. Après avoir pris séance, il ordonna aux conseillers de délibérer sur le genre de peines à infliger aux protestants. Sept conseillers, Viole, Ferrier, Duval, Paul de Foix, André Dufaur, Fumée, et Eustache

de la Porte, au lieu de parler contre la Religion réformée, firent le procès de l'Église romaine. Le dernier qui prit la parole, Anne Dubourg, fils d'Antoine Dubourg, président du Parlement et Chancelier de France sous François Ier, se montra plus violent encore que ses collègues; il n'hésita pas à déclarer « que des hommes commettaient contre les lois des crimes dignes de mort, tels que les blasphèmes réitérés, les adultères, les débauches de toute espèce, et que ces crimes restaient excusés ou impunis malgré leur énormité, tandis que l'on demandait des supplices contre des gens à qui il ne pouvait être reproché aucun crime ». Le roi donna immédiatement au connétable de Montmorency l'ordre d'arrêter Anne Dubourg, ainsi qu'André Dufaur, et de les conduire à la Bastille. Le 23 décembre, après un jugement sommaire, Anne Dubourg était pendu et brûlé en place de Grève. Il avait 38 ans.

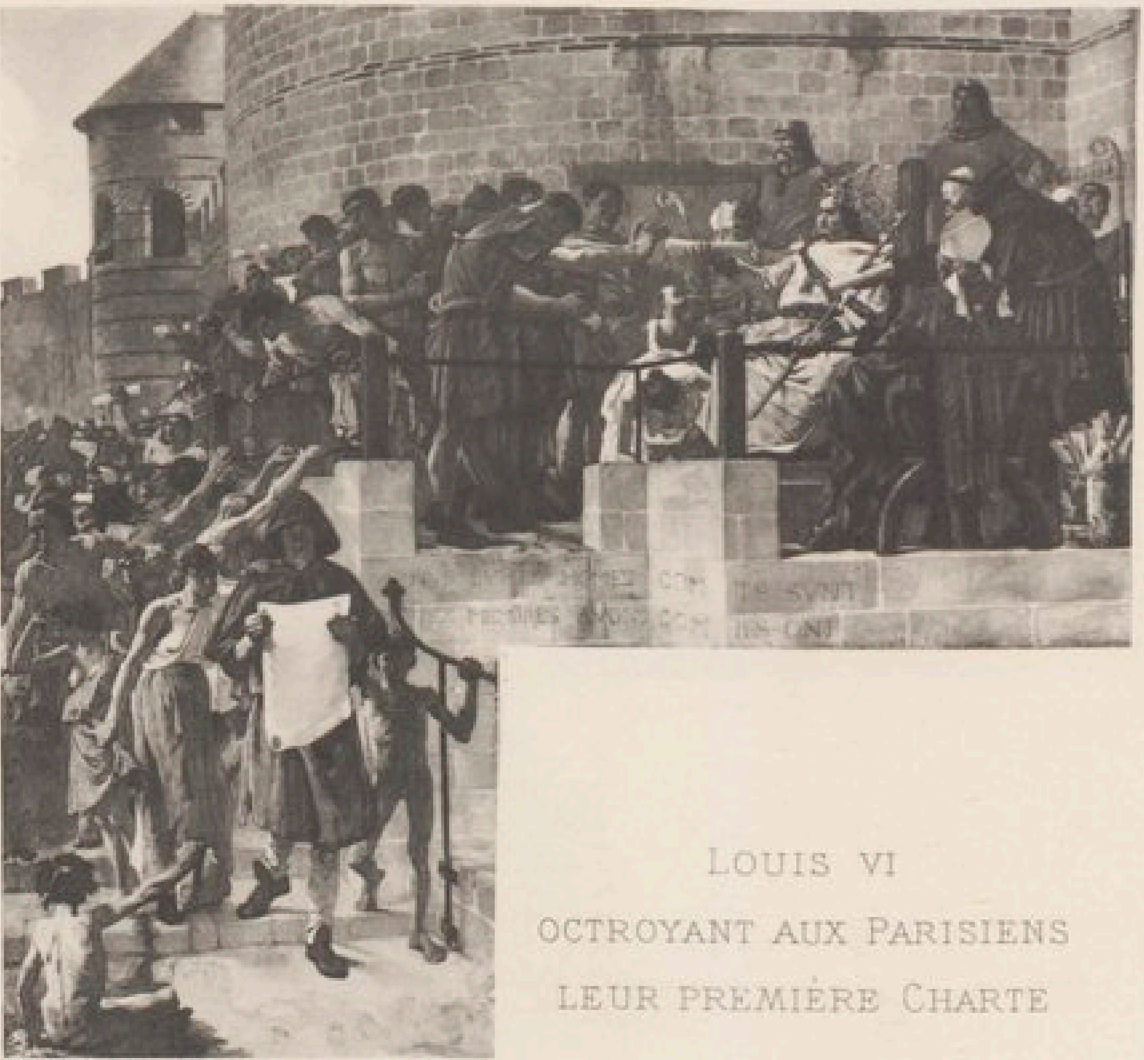

LA GRANDE-JATTE, par M. Barau.

La composition suivante, qui fait le sujet du cinquième panneau, « l'Arrestation du conseiller Broussel », synthétise la lutte de la royauté contre la bourgeoisie de Paris. Pendant la Fronde, l'homme le plus populaire de Paris était Broussel, conseiller au Parlement. Défenseur intrépide et tenace des droits et des intérêts du peuple, il s'était attiré

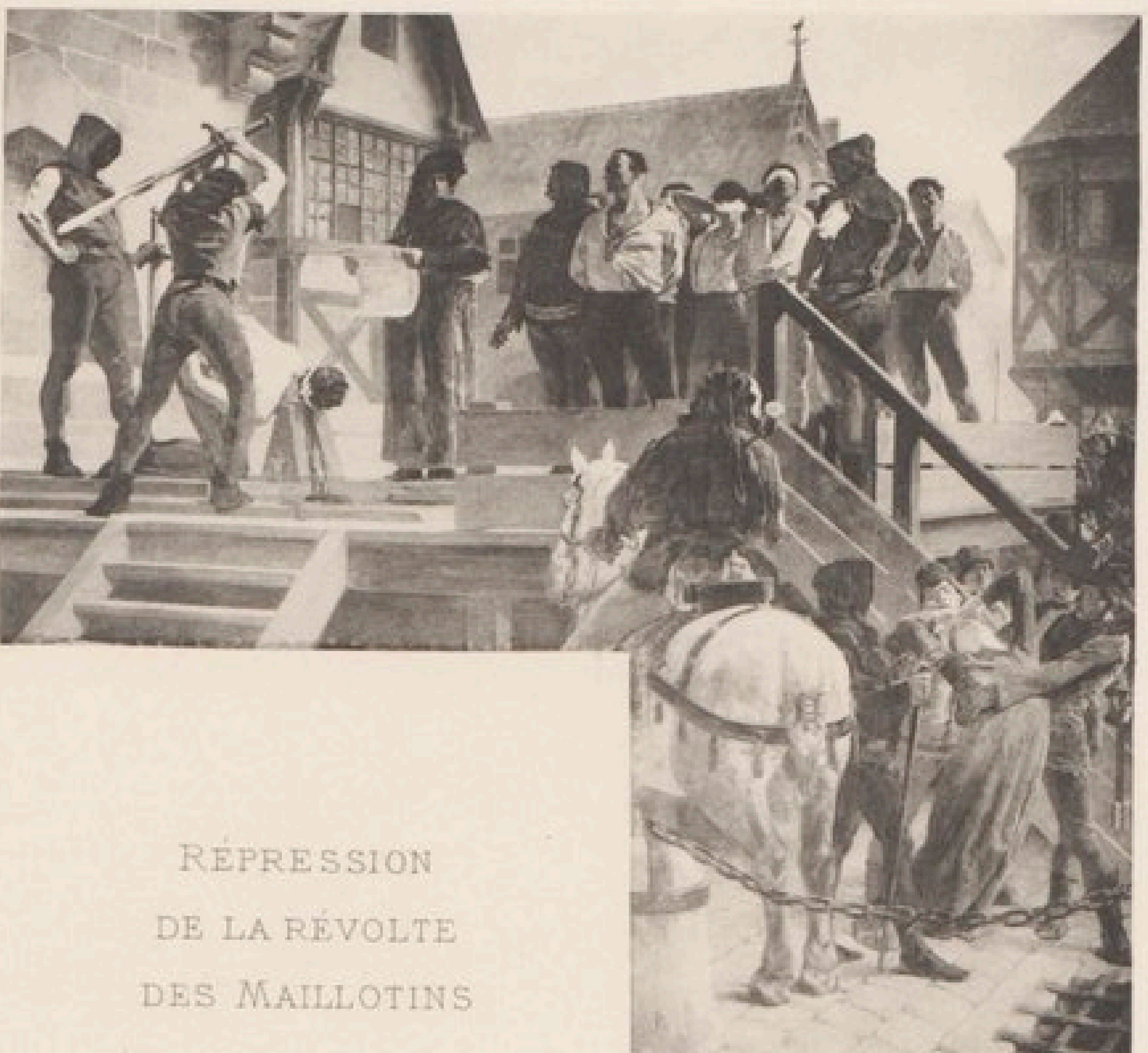
la haine de la Cour et de Mazarin. Le 27 août, pendant qu'on chantait à Notre-Dame le « Te Deum » en l'honneur des vainqueurs de la bataille de Lens, le lieutenant des gardes du corps, Comminges, recevait l'ordre d'arrêter Broussel dans son logis de la rue Saint-Landry. Le conseiller sortait de table. Comminges l'amena « en pantoufles et en manteau et ce parce qu'il craignoit la rumeur, et l'empêcha de prendre aucun livre ». Mais les cris d'une servante attirèrent la foule. Comminges n'eut que le temps de faire monter Broussel dans son carrosse; et, après des péripéties nombreuses, il réussit à gagner le château de Madrid et Saint-Germain-en-Laye. A la nouvelle de cette arrestation, Paris se couvrit de barricades. Deux jours après, le Parlement s'étant joint au peuple pour réclamer la mise en liberté de Broussel, la régente dut le relâcher. Quand le conseiller rentra dans Paris, la population tout entière lui fit une ovation triomphale. M. J.-P. Laurens a représenté la scène de l'arrestation de Broussel dans son logis, au moment où les gardes l'emmènent tête nue, en pantoufles, et empêchent sa femme et ses domestiques de le suivre en prison.

Et, enfin, « la Réception de Louis XVI à l'Hôtel de Ville, le 17 juillet 1789 » termine ce cycle pictural de la défense des libertés municipales et de la glorification du peuple de Paris. La composition a été inspirée de la page de Michelet sur cette journée qui fut la consécration royale de la prise de la Bastille, de l'élection de Bailly comme maire de Paris, et de la nomination, par la Municipalité nouvelle, de La Fayette comme commandant de la milice citoyenne, « la garde nationale ». « Les députés marchaient autour de la voiture du roi, l'air triste, agité, et il y avait quelque chose de sombre dans cette fête... Ces armes sauvages, ces fourches et ces faux ne charmaient point le regard. Les canons qui dormaient là sur ces places, muets, parés de fleurs, semblaient ne pas bien

Salon Lobau



Louis VI
octroyant aux Parisiens
leur première Charte



Répression
de la Révolte
des Maillotins

(Jean Paul Laurens)

Héliogravure

Braun, Clément & Cie

SALON LOBAU



Héliogravure Braun, Clément & Cie

ETIENNE MARCEL PROTÉGEANT LE DAUPHIN
(Jean Paul Laurens)

SALON LOBAU



Héliogravure

Braun, Clément & Cie

ARRESTATION DU CONSEILLER BROUSSEL

(Jean Paul Laurens)

SALON LOBAU



Héliogravure

Braun, Clément & Cie

RÉCEPTION DE LOUIS XVI A L'HOTEL DE VILLE (17 JUILLET 1789)

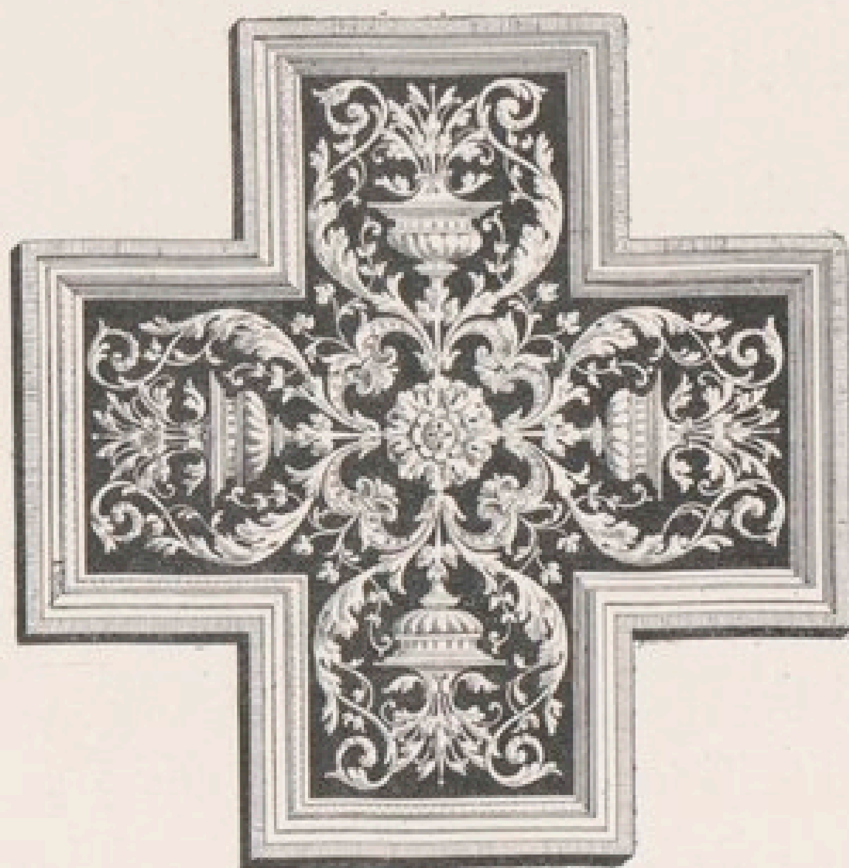
(Jean Paul Laurens)

dormir. Sur tous les semblants de paix planait une image de la guerre, claire et significative, les lambeaux déchirés du drapeau de la Bastille... Le roi descend et Bailly lui présente la nouvelle cocarde, aux couleurs de la ville, qui devint celle de la France. Il le pria d'accepter « ce signe distinctif des Français ». Le roi la mit à son chapeau, et, séparé de sa suite par la foule, il monta la sombre voûte de l'Hôtel de Ville ; sur sa tête, les épées croisées formaient un berceau d'acier ; honneur bizarre, emprunté aux usages maçonniques, qui semblait à double sens, et qui pouvait faire croire que le roi passait sous les fourches caudines. » Au cours des études préliminaires, cette composition a subi des modifications importantes. M. J.-P. Laurens avait eu, tout d'abord, l'idée de situer la scène dans la cour de l'Hôtel de Ville, au pied de l'escalier. La Commission de décoration, sur le vu de l'esquisse, émit le vœu que l'artiste représentât l'événement tel qu'il avait eu lieu, sur les marches du perron du Palais municipal. En conséquence, M. J.-P. Laurens a fait se profiler en perspective fuyante sur la rue des Coquilles, aujourd'hui disparue, la façade de l'Hôtel de Ville, tout en conservant la disposition primitive de la scène qui mettait, dans toute sa valeur, l'épisode symbolique de la Voûte d'acier.

La décoration du Salon Lobau sera complétée par les portraits en pied de Pache, qui fut maire de Paris en 1793, et de Turgot, le contrôleur général des finances de Louis XVI, qui fit rendre les édits abolissant la corvée et les jurandes, portraits que l'on placera aux deux angles de la paroi de la façade du quai ; et par des figures dressées sur des pilastres, entre les croisées, qui allégoriseront les diverses époques historiques représentées dans les grandes compositions. M. J.-P. Laurens a reçu pour ces six peintures la somme de 80.000 francs.

L'ornementation du Salon Lobau a été exécutée par M. Gui-

fard. Elle comprend un plafond, formé de séries de panneaux, les grands en forme de croix, les petits en carré. Les grands panneaux portent des arabesques en ton jaune clair et grisaille avec ombres verdâtres, et quelques parties d'or sur fond rouge ; les petits panneaux ont des rosaces sculptées peintes en grisaille avec la partie centrale dorée, sur fond vert. Des champs gris soutenu et des moulures peintes en ton de grisaille encadrent les panneaux, dont la silhouette s'accuse par un large plat en or. La frise est fond gros bleu, avec motifs de monogramme R. F., surmontée d'une couronne murale, le corps des lettres en ton blanc, le reste en or. Les peintures de M. J.-P. Laurens sont encadrées d'une bordure d'entrelacs peints en grisaille soutenue, redessinés et niellés d'or, avec rosaces blanches posées de distance en distance, sur fond gros bleu, et portant aux angles une couronne murale en argent avec branche d'olivier en or. Cette bordure est accompagnée d'une bande d'or unie à l'extérieur et d'une bande d'or ornée de piastres à l'intérieur.



SALON LOBAU.

FRAGMENT DE DÉCORATION DU PLAFOND.



SALONS A ARCADES. DÉTAILS D'ORNEMENTATION.

XV

LES SALONS A ARCADES
SALONS DES SCIENCES, DES ARTS, ET DES LETTRES

Les architectes du nouvel Hôtel de Ville ont conservé dans la même situation les Salons à arcades de l'ancien palais, mais en leur donnant des dispositions architecturales et décoratives différentes. Autrefois, ces salons prenaient jour directement sur la Cour du Sud; aujourd'hui, la Galerie des Métiers les en sépare. Les arcs-doubleaux des arcades et des baies de fenêtres reposaient sur deux colonnes corinthiennes cannelées, et sur des pilastres de même ordre, également cannelés; pilastres et colonnes ont été remplacés par des piédroits doriques. L'arcature du milieu, dans chaque salon, était fermée par une crédence, surmontée d'une glace sans tain; actuellement, elle est ouverte,

sans clôture d'aucune sorte. Les parties peintes ont été maintenues, toutefois avec des modifications de formes, et avec la substitution, sur les côtés parallèles aux façades du quai et de la cour, de frises aux écoinçons et aux plates-bandes oblongues en aplomb sur les pilastres et sur les colonnes.



SALON DES SCIENCES.
L'EAU, par M. A. Berton.

La décoration de cette partie du Palais municipal avait fait l'objet d'études particulières de M. Ballu. L'architecte en chef pensait que, dans ces salons affectés aux réceptions officielles plus spécialement qu'aux grandes fêtes, les peintures devaient symboliser Paris, Ville-Lumière, rayonnant sur le monde entier, répandant sur toute la France les idées de liberté, de progrès, de fraternité, de concorde, et de la richesse appuyée sur le travail, source de bonheur. Le thème général de la décoration devait donc être la Gloire de Paris par l'Industrie, le Commerce, les Arts, les Sciences, et les Lettres. Pour la réalisation de cette idée, les plans dessinés par M. Ballu indiquaient trois plafonds circulaires ou carrés, six petits plafonds oblongs, et, sur les grandes surfaces murales, — frises, dessus de portes, — le système de décoration d'ensemble à personnages, employé à Fontainebleau, et pour les petites, — piliers, écoinçons, — des



SALON DES SCIENCES.
LA TERRE, par M. Buland.

panneaux limités par des cadres et par des ornements.

La Commission de décoration adopta les plans et les idées de M. Ballu, et décida que, dans chacun des trois salons, un seul artiste serait désigné pour les plafonds. Dans les séances du 5 et du 19 décembre 1887, il était procédé aux scrutins pour la désignation des artistes à proposer au Conseil municipal. Les scrutins donnaient les résultats suivants : Salon des Sciences, M. Besnard 15 voix, M. Henner 5 voix, M. Raphaël Collin 1 voix, et M. Gervex 1 voix; Salon des Arts, 1er tour, M. Bonnat 8 voix, M. Lenepveu 7 voix, M. Cabanel 5 voix, M. Hébert 4 voix, M. Ribot 4 voix, M. Bouguereau 3 voix, M. Puvis de Chavannes 3 voix, MM. Duez, Galland, Gervex, et Roll chacun 2 voix, MM. Paul Baudouin, Besnard, Boulanger, Cazin, Raphaël Collin, Benjamin Constant, Humbert, et Lerolle, chacun 1 voix; 2e tour, M. Bonnat 11 voix, et M. Gervex 9 voix; Salon des Lettres, 1er tour, M. Jules Lefebvre 9 voix, M. Duez 8 voix, M. Lenepveu 2 voix; MM. Besnard, Raphaël Collin, et Henner, chacun 1 voix; 2e tour, M. Jules Lefebvre 12 voix, et M. Duez 10 voix. En conséquence, la commission décidait de présenter pour les plafonds, à l'approbation du Conseil municipal, MM. Besnard, Bonnat,

Jules Lefebvre, et de les convoquer à une prochaine séance pour étudier avec eux la décoration des trois salons, dans son ensemble, afin de lui assurer la plus grande harmonie possible à tous les points de vue.

Le 9 janvier 1888, ces trois artistes développaient, devant la commission, les raisons d'intérêt artistique qu'il y avait à mettre



SALON DES SCIENCES.
LA BOTANIQUE, par M. Duez.

des figures symboliques dans les douze panneaux des piliers séparatifs et de fond des trois salons, tandis que les panneaux des arcades latérales et des baies de fenêtres seraient consacrés à des vues de Paris et à des paysages parisiens; ils déclaraient accepter la collaboration de vingt-quatre peintres pour cette partie de la décoration, à la condition toutefois que ces peintres s'entendissent entre eux sur le choix des compositions et sur leur exécution, dans le même but d'harmonie. La commission adopta le principe de l'unité de commande pour les frises, les écoinçons, et les dessus de porte dans chaque salon; et invitait MM. Besnard, Bonnat, et Jules Lefebvre à lui présenter des candidats, en équilibrant autant que possible les talents et les

manières des peintres appelés à se faire pendant. A la séance du 16 janvier, M. Besnard proposait comme collaborateurs dans le Salon des Sciences : pour les frises, MM. Duez et Gervex; pour les écoinçons, MM. Carrière et Mathey; pour les panneaux de figures, MM. Jeanniot, Urbain Bourgeois, Dagnan-Bouveret, Rixens, Friant, et Buland; pour les panneaux de paysages



SALON DES SCIENCES.
LA PHYSIQUE, par M. Duez.

MM. J. Lewis-Brown, Montenard, Pierre Vauthier, Lelièvre, Jean Brémond, Gustave Collin, Damoye, Barrau, et Roger Jourdain; pour les dessus de portes, MM. Gervex, et Cazin; et pour les médaillons, MM. Belon, et Marchal. M. Bonnat avait choisi : pour les frises, MM. Albert Maignan, Tony Robert Fleury, et Léon Glaize; pour les écoinçons, MM. Gabriel Ferrier, Joseph Blanc, et Machard; pour les panneaux de figures, MM. Raphaël Collin, Layraud, Hector Leroux, Dagnan-Bouveret, Giacomotti, Ranvier, de Coninck, et Thirion; pour les panneaux de paysages, MM. Jean Beraud, Beroud, J. Lewis-Brown, Lansyer, Luigi Loir, Lapostolet, Busson, et de Curzon; pour les médaillons, MM. Rivey, et Marchal. Les candidats de M. Lefebvre étaient :



SALON DES SCIENCES.
LA MÉTÉOROLOGIE, par M. Besnard.

pour les frises et les écoinçons, MM. Cormon, Lhermitte, et Benjamin Constant; pour les panneaux de figures, MM. Thirion, Hector Leroux, Ranvier, Carrière, Layraud, Berthaud, Courtois, Delobbe; pour les dessus de portes, MM. Henner, et Cazin; pour les panneaux de paysages, MM. Lavieille, Lansyer, Saintin, Lapostolet, Busson, Damoye, Bellel, et Guillemet; pour les médaillons, M. Raphaël Collin. A la suite de nombreux scrutins, la commission adoptait la présentation pour les frises, de MM. Gervex, Léon Glaize, et Comerre; pour les écoinçons, de MM. Carrière, Ferrier, et Maignan; pour les médaillons, de MM. Marchal, Rivey, et Raphaël Collin; pour les panneaux de figures, de MM. Tony Robert Fleury, Ranvier, Dagnan-Bouveret, Layraud, Thirion, Leroux, Monginot, Benjamin Constant, Jules Breton, Buland, Berton, Rixens, et Jeanniot; pour les panneaux de paysages, de MM. Gustave Collin, Français, Bellel, Lapostolet, Saintin, Lavieille, Lansyer, Guillemet, Luigi Loir, et Lépine. Parmi ces artistes, plusieurs furent désignés postérieurement pour des travaux plus importants, d'autres refusèrent toute candidature, et quelques-uns vinrent à mourir. Ainsi, M. Benjamin Constant, choisi pour un plafond de la Grande Salle des Fêtes, céda sa commande d'un panneau de figures à M. Feyen Perrin, qui, à sa mort, eut pour successeur M. Callot ;



Héliogravure

Braun, Clément & Cie

Les Salons des Sciences, des Arts, et des Lettres

SALON DES SCIENCES



Héliogravure

Braun, Clément & Cie

L'APOTHÉOSE DES SCIENCES
(Besnard)



SALON DES SCIENCES.
L'ÉLECTRICITÉ, par M. Besnard.

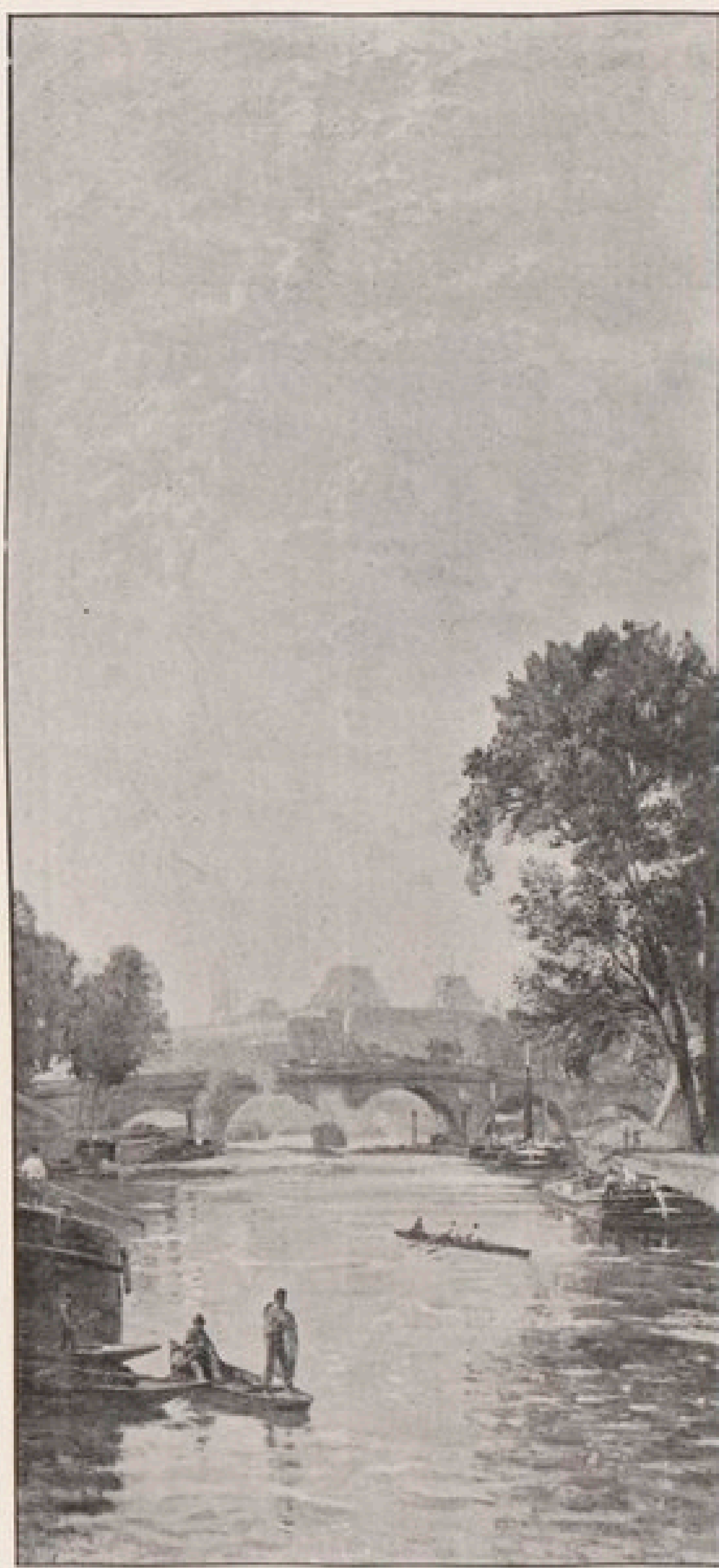
M. Boulanger fut remplacé par M. Henri Levy, puis par M. Duez; M. Gabriel Ferrier, par M. Chartran; M. Henner, par M. Urbain Bourgeois; M. Raphaël Collin, par Mlle Forget; M. Lavieille, par M. Berthelon; M. Jules Breton, par M. Jeanniot; M. Gervex, par M. Lerolle; M. Lewis-Brown, par M. Barau; M. Comerre, par M. Cormon.

Le Conseil municipal ratifia toutes les propositions de la commission pour la décoration picturale des Salons des Sciences, des Arts, et des Lettres, dont les devis étaient fixés à la somme totale de 257.000 francs, ainsi répartis : les trois grands plafonds, 60.000 francs; les six petits plafonds, 15.000 francs; les six frises, 75.000 francs; les trente-six écoinçons, 45.000 francs; les douze panneaux de figures, 84.000 francs; les douze panneaux de paysages, 60.000 francs; les quatre dessus de portes, 12.000 francs; les douze médaillons, 24.000 francs.

Dans le plafond central du Salon des Sciences, M. Besnard, suivant sa déclaration devant la commission, avait voulu, tout d'abord, représenter « le Groupement des Sciences, dans un vaste sujet synthétique, se développant en un ciel de lune, avec Paris illuminé dans le fond, pour joindre l'idée de fête à l'idée de science ». Ce thème, au cours des travaux, subit des modifica-

tions; et, définitivement, il lui a été substitué l'allégorie : « La Vérité, entraînant les Sciences à sa suite, répand sa lumière sur les hommes. »

L'artiste décrit et explique lui-même ce plafond, « où se voient des figures drapées, mêlées à des astres, une figure nue, colorée en or, se détachant dans un firmament d'azur un peu vert, sur une lune immense surgissant au-dessus d'une immense convexité qui est la Terre, où grouillent sous une lumière rouge des êtres qui sont des hommes », composition que Taine qualifiait d'« astrale » : « Ayant à symboliser les Sciences de toutes natures qui se subdivisent à l'infini, et surgissent pour ainsi dire de chaque découverte ou plutôt de chaque exigence nouvelle de l'humanité, j'ai placé en plein firmament une théorie de figures, abstractions, émanations de notre mouvement terrestre, fantômes du passé ou larves de l'avenir. Les unes paraissent vieilles, les autres jeunes. Ne leur ayant point donné d'époques, je ne les ai pas douées d'attributs qui eussent rapetissé l'idée d'éternité. Seule l'Astronomie décèle sa fonction en touchant la lune du doigt. Elle pourrait être la mère de toutes les sciences, puisqu'elle est la Science des



SALON DES SCIENCES.
VUE DU PETIT BRAS DE LA SEINE AU PONT-NEUF,
par M. Lépine.

Mondes. Son domaine est infini. C'est une grande indépendante ; aussi ne suit-elle pas la cohorte. Elle a moins besoin de la Vérité que les autres. Elle est peut-être la poésie de la Science.

« La Vérité tient dans ses bras une gerbe, une brassée de lumière qui s'accroît de la rapidité de sa course et dont les étincelles, comme des flammèches, tombent sur la Terre, où les hommes les recueillent avidement, comme les glaneurs les épis d'un champ.

« Cette figure de la Vérité illuminée par le fardeau embrasé parcourt l'espace à la façon d'un astre, et comme des satellites les Sciences, prises dans son atmosphère, l'accompagnent dans sa course. Elles tourbillonnent et tourbillonneront sans cesse avec elle à jamais dans le temps et l'espace, tant qu'il y aura un ciel, une terre et des hommes, c'est-à-dire tant qu'il y aura une matière et un esprit, des corps et des âmes. »



SALON DES SCIENCES.
VUE DU BASSIN DE L'ARSENAL,
par M. P. Vauthier.

Dans les plafonds latéraux, M. Besnard a personnifié la Météorologie, et l'Électricité.

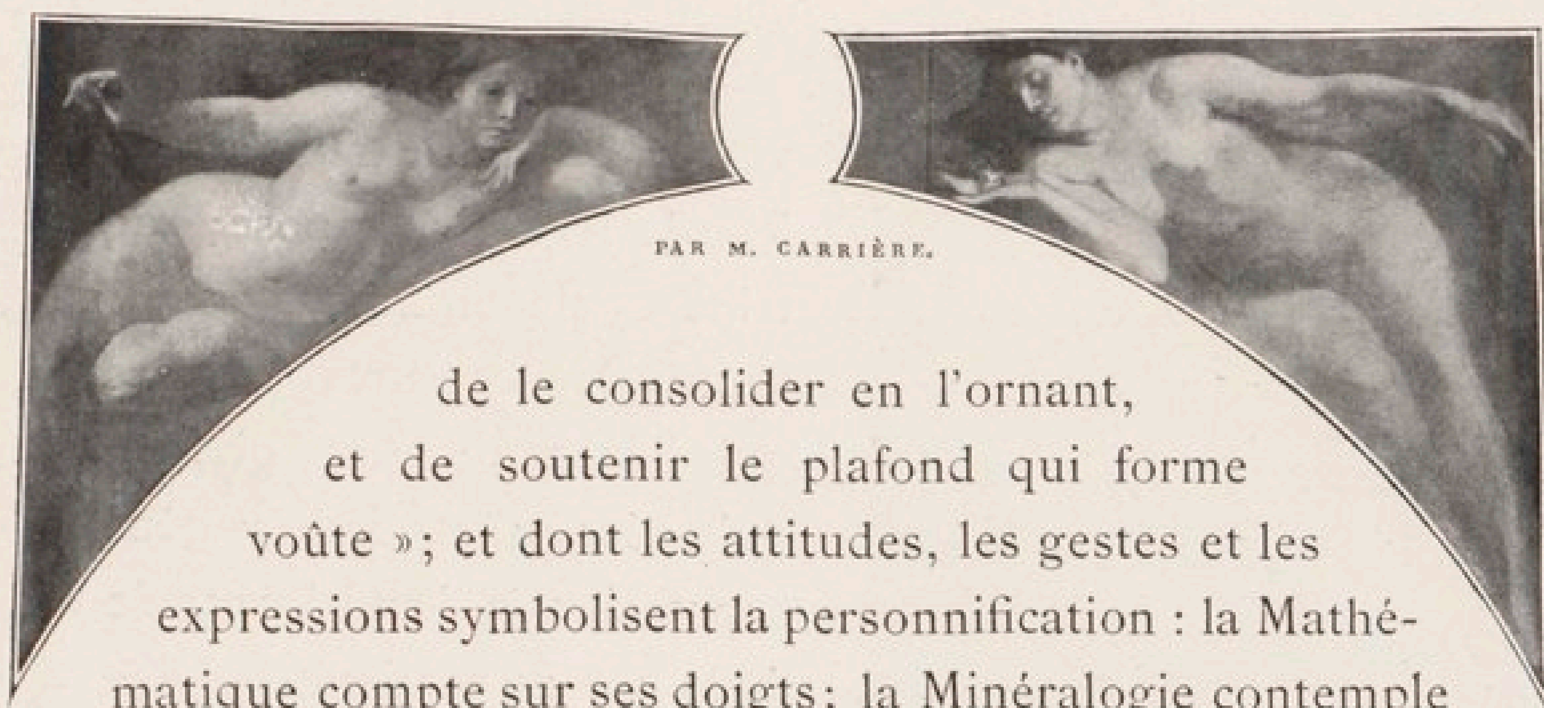
Dans les deux frises, M. Lerolle a représenté l'Enseignement de la Science, et la Glorification de la Science. Au milieu d'un parc idéal d'une institution scientifique, empli de lumière et de soleil, aux vastes pelouses et aux grands


ÉCOINÇONS

arbres, se promènent en groupe des savants. A un de ces groupes apparaissent la Vérité et la Gloire, personnifiées par deux femmes, qui encouragent les savants à étudier. Dans les champs, à l'ombre d'un bouquet d'arbres, un homme médite ; deux Muses se dirigent vers lui pour le couronner de lauriers. A la façon des maîtres d'autrefois, le peintre a fait de ses personnages des portraits. Dans la première frise, il a placé son frère, député de la Seine, ses deux neveux, MM. André et Jean Lerolle ; ses deux beaux-frères, M. Paul Escudier, conseiller municipal, et M. Ernest Chausson ; M. Raymond Bonheur, musicien, M. Alfred Lenoir, sculpteur ; M. Besnard, l'auteur des plafonds de la salle, M. Carrière, qui en a peint les écoinçons, et lui-même. Le solitaire de la seconde frise est M. Devillez, sculpteur.

M. Duez avait proposé tout d'abord de représenter dans les dessus de porte le Jour et la Nuit, à un point de vue scientifique ; il renonça à cette idée trop abstraite, et prit la Botanique et la Physique pour thèmes de ses compositions. Assise sur un banc de pierre, près duquel sont déposées une dynamo et la classique machine électrique, une femme porte à son oreille un récepteur de téléphone ; la figure est grave et souriante ; elle n'a que le buste de découvert, symbole que cette science n'a point encore révélé toute sa beauté. Une jeune fille cueille des fleurs dans une prairie : allégorie de la fécondité et de la bonté de la nature par les dons de ce qui est la joie de la vie : la femme et les fleurs.

Dans les écoinçons, M. Carrière a personnifié les Sciences par des figures de femmes et d'enfants nus, exécutées « dans une manière sobre sur fond d'or, dit-il, en vue de faire partie du mur,


PAR M. CARRIÈRE.

de le consolider en l'ornant, et de soutenir le plafond qui forme voûte »; et dont les attitudes, les gestes et les expressions symbolisent la personnification : la Mathématique compte sur ses doigts; la Minéralogie contemple dans sa main une pierre précieuse; la Physique tient une poignée d'électroscope; la Chimie observe une cornue; la Mécanique a son allégorie dans un corps aux formes vigoureuses ; le Magnétisme est une femme succombant à une force extérieure; la Botanique laisse tomber des roses de ses mains; la Médecine étudie son visage dans un miroir. Ce sont là des figures féminines, assises, accoudées, ou couchées. Les figures d'enfants représentent ainsi la Zoologie, la Géographie, la Géologie, et l'Archéologie : le premier examine un crâne de mammouth; le deuxième promène son doigt sur une mappemonde; le troisième est le génie de la terre apparaissant à la lumière; le quatrième interroge le sphinx de l'Antiquité.

Dans les panneaux des pilastres, sur la paroi de fond et entre les baies s'ouvrant sur le Salon des Arts, MM. Jeanniot, Rixens, Berton, et Buland ont peint les personnifications de l'Air, du Feu, de l'Eau, et de la Terre, dont la Science s'efforce de pénétrer les mystères, et de mettre la puissance d'action et les richesses au service de l'Humanité. Un marin, arc-bouté contre le bastingage de sa barque, retient le cordage de la voile que la tempête furieuse menace d'emporter. Une femme de pêcheur manœuvre à force de bras le gouvernail du bateau en péril de dérive vers les brisants par les vagues furieuses qui l'assaillent. A la bouche béante d'un four, un puddleur, avec ses pinces gigantesques, brasse la fonte en fusion, dont les reflets incandescents l'embrasent. Assise dans un



SALON DES ARTS.
LA PEINTURE, par M. Dagnan-Bouveret.

verger, à l'ombre d'un arbre, une fille de ferme se repose; sa poitrine opulente fait craquer sur toutes les coutures le corsage qui l'enserre; ses pieds ont quitté les sabots qui les gênent : expression de l'exubérance de vie de la nature rustique.

Les paysages qui décorent les pilastres des arcatures et des baies sur le quai et sur la Galerie des Métiers continuent les allégorisations des Éléments. Dans la « Vue du petit bras de la Seine au Pont-Neuf », M. Lépine a peint l'atmosphère printanière de Paris au bord du fleuve. Les grands arbres en contre-bas du quai des Orfèvres projettent leur verdure tendre sur le ciel d'un bleu argenté, que reflètent les eaux en mélangeant leur ton de nuances glauques; au delà des premières arches grises du pont, le Louvre profile, à travers la buée qui monte de la Seine, la masse claire de ses longues façades, sous les rayons du soleil couchant. Ensuite, c'est l'Été dans Paris, synthétisé par une « Vue du Val-de-Grâce », que M. Luigi Loir a prise de la rue de la Santé : le soleil de juillet, dans la chaleur concentrée d'une voie étroite, avive les tons des vieux murs et des vieux toits, les couleurs des robes claires, des chapeaux fleuris et des ombrelles, l'enluminure des palissades. Et, en pendant, M. Émile Barau montre l'Été sur

la Seine, dans « l'Ile de la Grande-Jatte », alors que, dans l'accablement de la canicule, la nature semble s'assoupir, sans perdre de sa grâce ni de sa gaieté. Puis, M. Vauthier fait voir Paris sous la neige, dans la brume d'hiver, qui, tout en enveloppant les maisons et les édifices, laisse transparaître leurs formes et leurs couleurs d'un charme mélancolique très doux.

Les médaillons, peints par M. Marchal, sont les portraits des savants les plus illustres : Cuvier, Ampère, Arago, et Lavoisier.

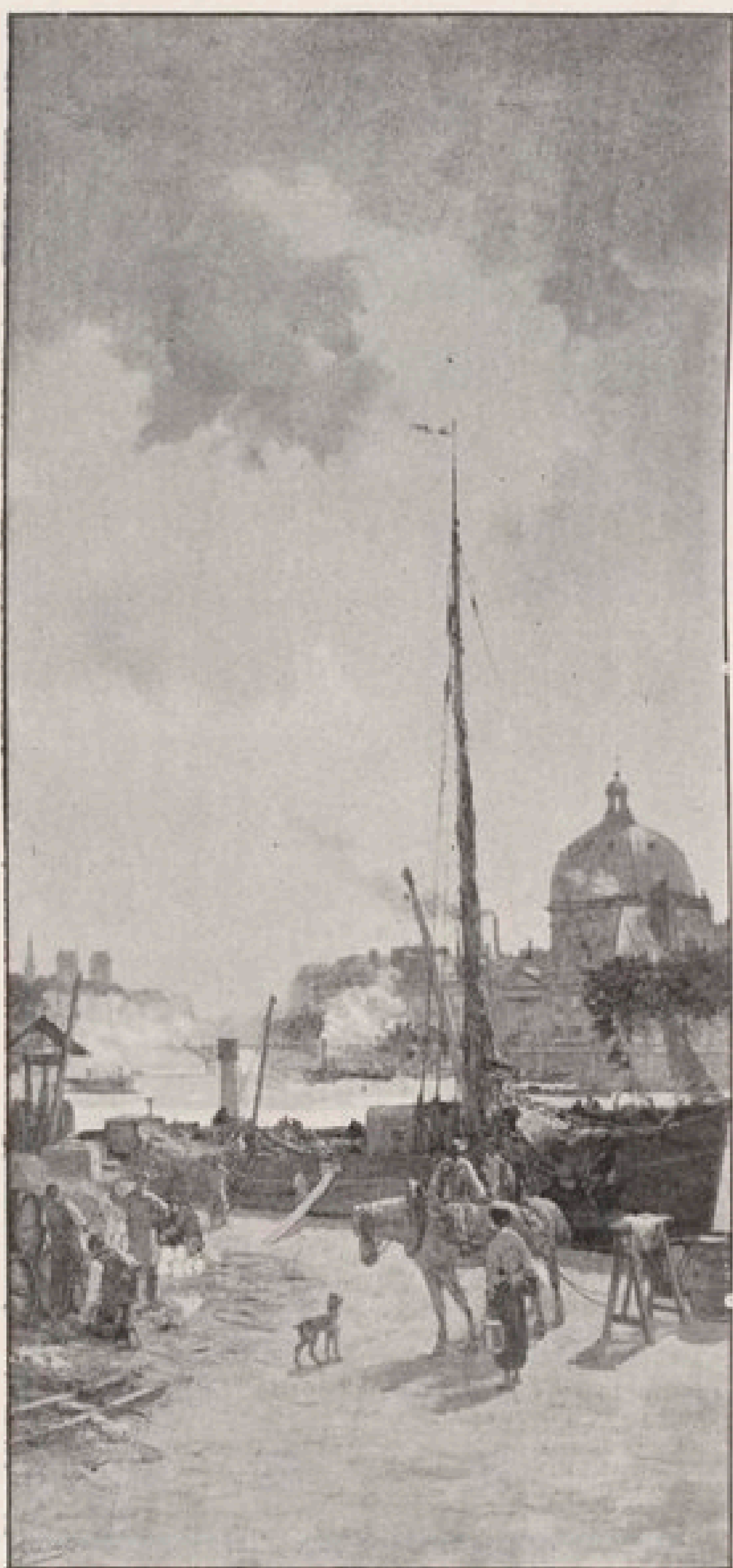


SALON DES ARTS.
LA SCULPTURE, par M. Layraud.

Le Salon des Sciences est orné, en outre, d'une cheminée monumentale en pierre, avec médaillon de céramique, œuvre de M. Cavelier, consacrée à la Glorification des Sciences ; on l'a placée contre la paroi nord, sur un fond de tenture peinte, d'un ton doré clair, aux semis de branches d'olivier en or vert. Cette cheminée a été payée 24.000 francs.

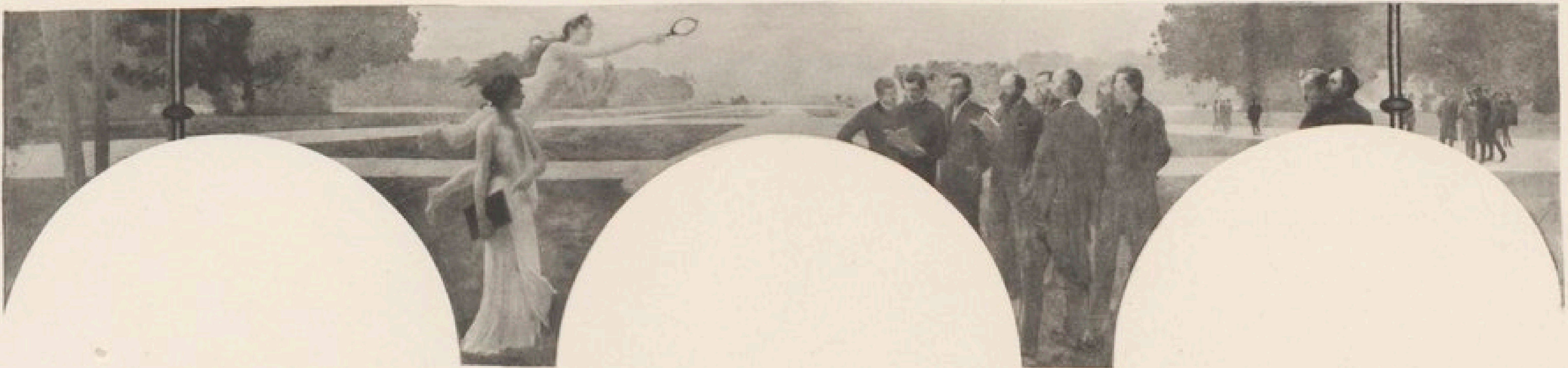
L'ornementation de ce salon a été exécutée par M. Guifard. Des arabesques en or, modelées en sali d'or, couvrent la contreface des piliers ; des bandes en ton gris bleu, redessinées d'or, formant des divisions de panneaux à fond gris chaud, décorent les ébrasements de fenêtres. L'encadrement du plafond central est formé d'une moulure dorée, avec suite de médaillons sculptés,

peints en ton de grisaille, et dorés ; entre chaque médaillon, sont des panneaux carrés, à rosaces; puis viennent un courant de postes en grisaille, redessinées d'or sur fond gris foncé, et enfin un tore de laurier en sculpture, ton d'or, accompagné de moulures grisaille et or. L'encadrement est complété par une large frise, fond brun rouge, ornée d'enfants à mi-corps, issant de culasses et de rinceaux, qui tiennent alternativement des cornes d'abondance, des vases, et des masques de comédie; aux angles de cette frise, des cartouches portent dans le centre le monogramme R. F. niellé d'or sur fond noir, le tout modelé en grisaille, avec mélange de parties en sali d'or. Un tore de laurier en sculpture, peint en ton doré, et rehaussé d'or, longe la corniche, et encadre l'ensemble du plafond. Les bordures des deux panneaux rectangulaires sont formées d'un tore de fruits sculptés, peints en ton d'or, et rehaussés d'or, et de panneaux fond noir, qu'ornent des arabesques d'or modelées en sali d'or, avec quelques parties en grisaille. Les panneaux carrés des angles du plafond contiennent des grilles de ventilation en bronze, entourées d'un tore de fruits sculptés, peints et dorés. Chacun de ces panneaux se subdivise en quatre petits pan-



SALON DES ARTS.
LE PORT SAINT-NICOLAS, par M. Lapostolet.

SALON DES SCIENCES





Héliogravure — Braun Clément & Cie

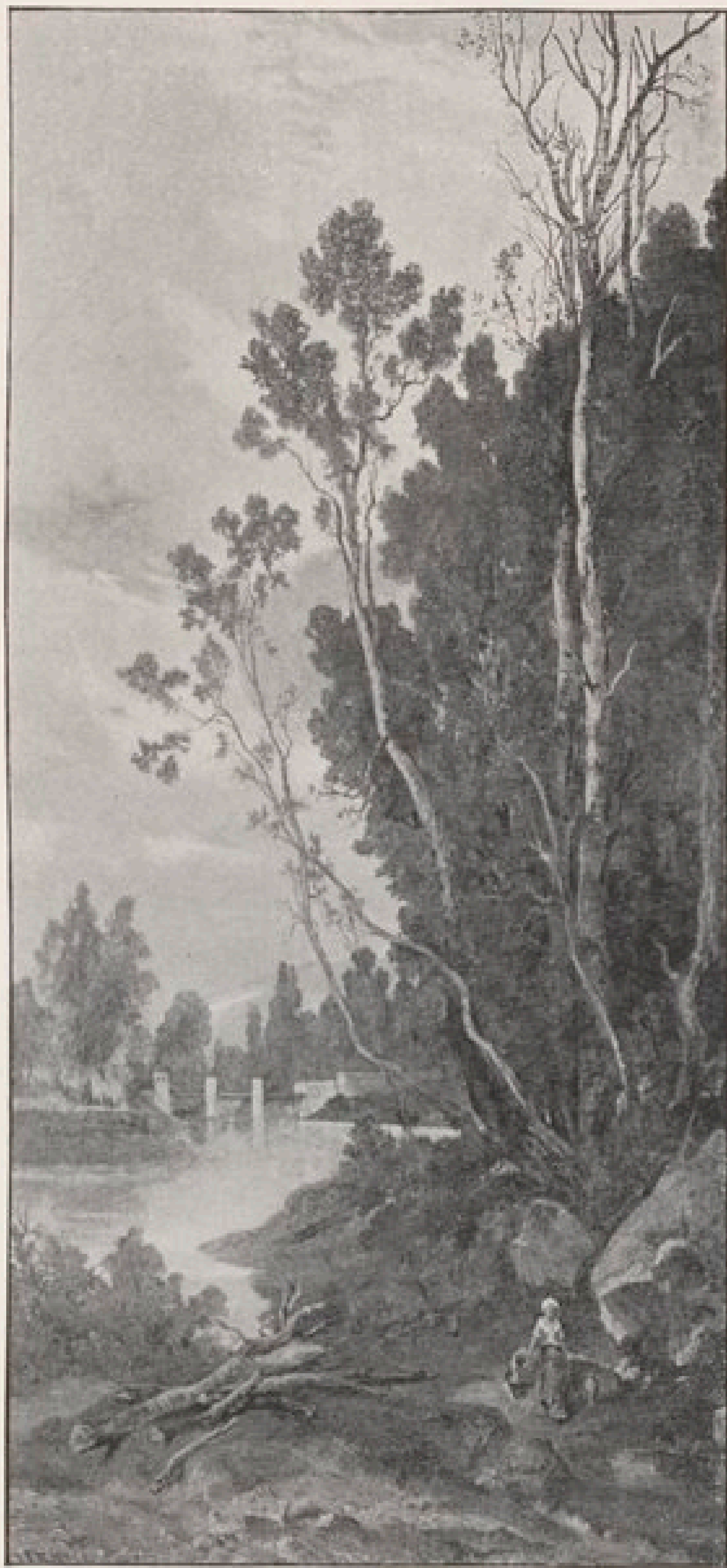
L'ENSEIGNEMENT DE LA SCIENCE. — LA GLORIFICATION DE LA SCIENCE

(Lerolle)

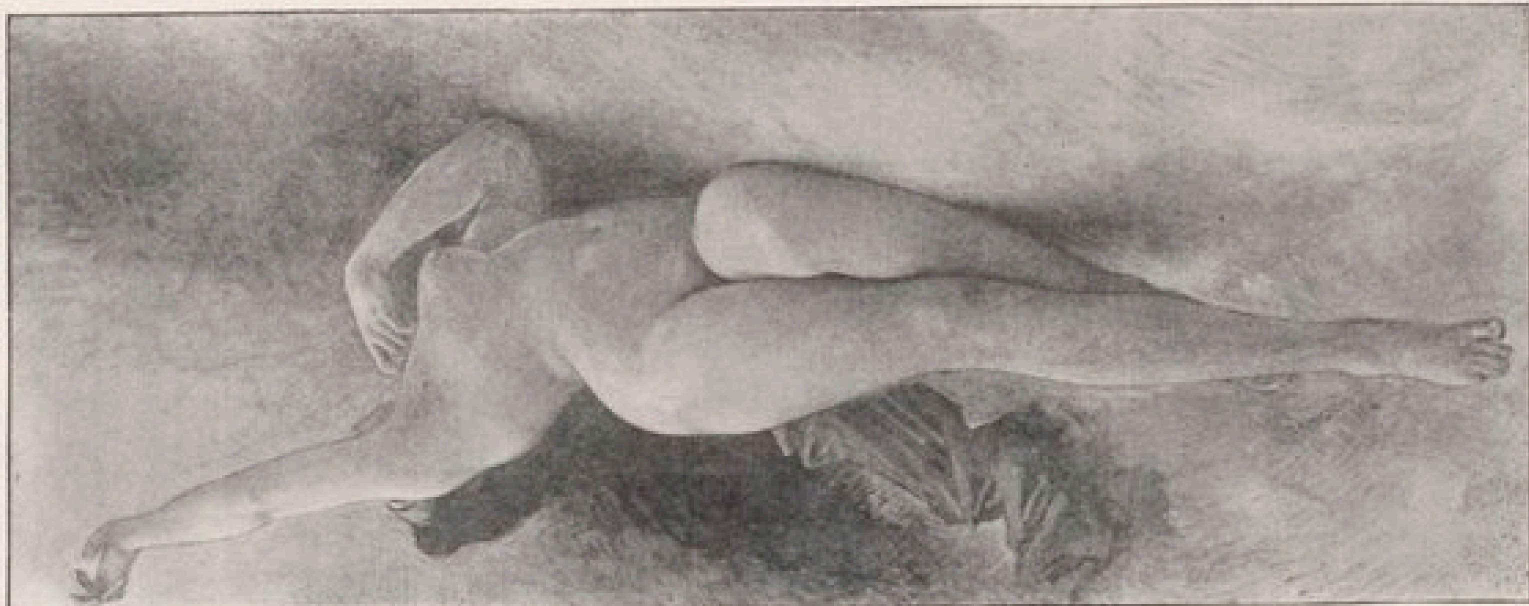
neaux ornés de motifs en grisaille et or, sur champ de ton gris soutenu. Dans la corniche, peinte en grisaille, les sculptures et les moulures sont dorées. Les cadres des panneaux des figures allégoriques et des paysages ont un courant de nielle en or et un accompagnement de moulures dorées. Aux piliers qui sont ornés de panneaux de figures, s'accotent, sur la droite et sur la gauche, des motifs de pilastre composés de chutes de culots, de cartouches, de couronnes, de feuillages et de rubans, modelés en sali d'or et grisaille sur gris bistré ; pour les piliers qui portent les panneaux de paysages, cette décoration se complète d'un cartouche modelé en grisaille et or, avec table gris bleu sur fond grisaille.

Le Salon des Arts vient à la suite du Salon des Sciences, qu'il continue pour ainsi dire, par ses trois arcades ouvertes.

Au plafond de ce salon, M. Bonnat a peint « le Triomphe de l'Art », dont l'artiste résume ainsi la genèse : « Je demandais, un jour, à Taine, son avis au sujet d'un plafond que j'avais à exécuter. Fallait-il représenter tel ou tel personnage, telle ou telle scène ? Après avoir réfléchi, il me répondit : « Ce que vous voudrez, pourvu que ça fasse bien. » Taine avait raison. Il



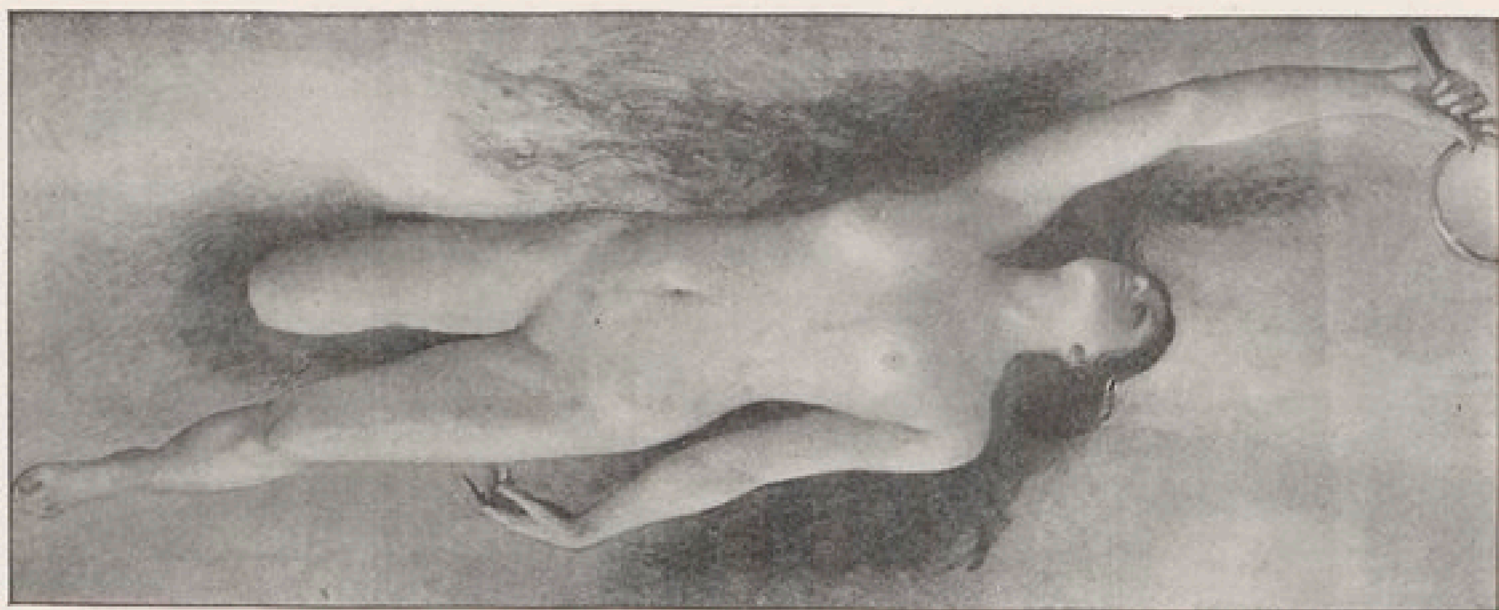
SALON DES ARTS.
LE PONT DE CHAMPIGNY, par M. Bellel.



SALON DES ARTS.
L'IDÉAL, par M. Bonnat.

ne faut pas trop chercher midi à quatorze heures pour une peinture décorative destinée à être regardée sommairement. Il n'en est pas moins vrai qu'il faut, tout de même, savoir ce que l'on veut représenter. J'avais à l'Hôtel de Ville à décorer le plafond du Salon des Arts, j'ai pensé qu'il fallait représenter l'Art sous la forme d'un jeune homme sur la croupe du « Grand Cheval de Gloire » de Victor Hugo. Une renommée le précède, un génie le couronne, et il foule aux pieds, du moins Pégase, l'ignorance et la barbarie. Deux figures complètent le plafond : l'Idéal, et la Vérité. »

M. Léon Glaize a peint les deux frises, en s'inspirant des idées suivantes : « L'appellation de ce salon, ainsi que la glorification des Arts que mon illustre collègue M. Bonnat y a représentée au plafond, m'ont fait rechercher, dit-il, un sujet inspiré par l'origine de l'idée d'art. J'ai cru le trouver dans la représentation de l'union de l'Idéal et de la Vérité. Le Paysan et le Poète se tendent la main ; l'un forme groupe avec la Vérité et les Travaux de la nature ; l'autre avec Psyché (l'Ame) et les sensations poétiques que provoque l'heure mystérieuse du clair de lune. Cette composition, ayant pris un certain caractère pendentif par ses dimensions de surface, est reliée au milieu par un motif, sorte de clef de voûte résumant l'idée générale de la com-



SALON DES ARTS.
LA VÉRITÉ, par M. Bonnat.

position : deux enfants groupés ensemble, l'un mangeant est distrait de cette action naturelle par l'autre qui lui exprime les sentiments du cœur. L'autre panneau représente la Musique, et la Danse. Dans une atmosphère de fête, deux figures excentriques y personnifient particulièrement la pureté et le profane dans ces deux arts. »

Dans les écoinçons sont placées des figures de M. Chartran, personnifiant les Arts.

Sur les pilastres séparatifs des salons, MM. Dagnan-Bouveret, Layraud, et Tony Robert Fleury ont peint les allégories de la Peinture, de la Sculpture, et de l'Architecture. Le quatrième panneau, la Musique, a été commandé à M. François Flameng, après la mort de M. Ranvier.

Sur les pilastres, entre les arcades de la Galerie des Métiers et les baies de la façade sur le quai, les peintures sont l'expression de l'alliance de la Nature et de l'Art dans la composition des paysages parisiens fameux : « La Marne au Pont de Champigny », par M. Bellel ; « le Port-Saint-Nicolas », par M. Lapostolet ; « la Seine à Bougival », par M. Français, et « la Seine au Bas-Meudon », par M. Gustave Colin.

Les médaillons, par M. Rivey, représentent Le Poussin, Pierre Puget, Philibert de l'Orme, et Rameau, les grands maîtres

français de la Peinture, de la Sculpture, de l'Architecture, et de la Musique. L'ornementation du Salon des Arts, due à M. Guifard, se différencie de celle du Salon des Sciences, par le plafond où la frise fond rouge est remplacée par quatre panneaux circulaires, à figures d'enfants issant des culasses et des rinceaux, qui soutiennent des cartouches, avec tables noires sur lesquelles sont inscrits les titres : Sculpture, Peinture, Architecture, et Musique ; le tout peint et modelé en grisaille et or sur fond bleu. Entre ces panneaux, sont des rosaces modelées en grisaille et or, et peintes sur fond rouge. Il y a, en outre, quatre grands panneaux triangulaires, peints et modelés en grisaille et or sur fond jaune soutenu, qui comprennent des cartouches avec tablettes noires, ornées de branches d'olivier en or, et de cornes d'abondance.



SALON DES ARTS.
L'INSPIRATION, par M. J. Lefebvre.

Le troisième salon est le Salon des Lettres. Dans le plafond de ce salon, M. Jules Lefebvre a représenté « les Muses parisiennes ». L'artiste expose ainsi la genèse de sa composition :

« J'ai peint un plafond animé de figures, parce qu'il le fallait

bien ; car le meilleur des plafonds serait un ciel qui saurait donner la parfaite illusion du vrai. J'ai toujours pensé qu'un plafond peint devait élever, clarifier, aérer, si j'osais dire, toute la salle à laquelle il est destiné. Une échappée lumineuse : tel doit être, autant que possible, ce genre de décoration. J'ai choisi, pour le plafond que j'avais à exécuter, cette heure chaude et vermeille des beaux soirs d'été où le soleil se couche noblement sur notre vieille cité de Paris, en dorant de ses derniers rayons le fleuve, les monuments, et les hommes. Ces lueurs éclairent encore dans un coin, sur la droite, le faîte et les toits du palais de l'Hôtel de Ville. Au milieu se déroule, sur des vapeurs légères, la guirlande des Muses parisiennes, la Tragédie, la Comédie, la Musique, etc., etc., chacune avec ses attributs. A cet instant du jour où le travail de tout un peuple se ralentit, étant près de finir, où la pensée humaine, lasse, mais satisfaite, se détend et s'élève, aux approches de la nuit, les Muses parisiennes, unies en un groupe symbolique, passent en voltigeant dans le ciel, faisant un cortège triomphal à la Ville de Paris, drapée de rouge, et coiffée de la couronne murale.



SALON DES LETTRES.
LA MÉDITATION, par M. J. Lefebvre.




« Les deux autres figures unies, encadrées dans des caissons, l'une à droite, l'autre à gauche de cette composition, sont, celle de droite la Poésie, et celle de gauche l'Histoire. » Ce plafond est carré comme celui des Sciences.

M. Cormon a peint sur les frises « l'Histoire de l'Écriture dans les Temps anciens et dans les Temps modernes ». D'après le résumé du thème de l'artiste, la première composition, consacrée à l'antiquité, contient les épisodes suivants : dans le coin de droite, un guerrier écrit avec la pointe de son glaive sur un rocher la victoire qu'il vient de remporter sur un adversaire ; un scribe égyptien peint sur le couvercle d'un cercueil de momie les principaux traits de la vie du défunt qu'il renferme ; Cadmus explique à des grecs les caractères phéniciens ; un esclave porte dans ses bras une gerbe de roseaux, qui vont servir à préparer des papyrus; une jeune femme déroule les bandes d'un manuscrit; au milieu, il y a la fameuse stèle antique, qui, écrite en trois langues, a donné la clef de l'écriture hiéroglyphique. Dans la seconde composition, on voit un savant qui étudie un vieux texte ; Albert Le Grand, un énorme in-folio sous le bras, se promenant avec deux de ses disciples sur les bords de la Seine; Gutenberg imprimant son premier livre en caractères mobiles ; un crieur de journaux, un jeune écolier portant fièrement ses livres de classe; une jeune femme tenant un rouleau de musique dans sa main ; un kiosque à journaux; une boutique de libraire en plein vent sur les quais. Les Tables des Droits de l'homme forment le motif central.

Dans les dessus de porte, de la paroi du fond, sont des peintures allégoriques de M. Urbain Bourgeois, définies par l'auteur



PAR M. MAIGNAN.

sous la forme de ces dialogues :

1° La Philosophie donne l'essor à la Libre Pensée. La Philosophie : « Va, ma fille, prends ton vol ; attaque les préjugés, les iniquités sociales, et défends les malheureux. » — La Libre Pensée : « Oui ! Je me consacre à la cause du Droit et de la Justice. » 2° La Vérité s'impose à l'Histoire. La Vérité : « Écris ; corrige tes erreurs passées ; sois indépendante, impartiale ; abhorre et répudie toute flatterie envers les puissants. » — L'Histoire : « Parle ! je ne veux écouter que ta voix. » Un petit génie figure comme troisième personnage dans chaque panneau ; il soutient un cartouche où sont inscrits des noms d'historiens et de philosophes. »

M. Albert Maignan a décoré les écoinçons des arcatures de compositions symbolisant les Grandes Œuvres littéraires, suivant ce programme, tracé par lui :

« 1re Arcade : Roland, symbolisant la Chanson de Roland, la vieille épopée française. Il tombe et meurt, essayant une dernière fois de porter l'olifant à ses lèvres. Célimène, rappelant « Le « Misanthrope » de Molière, est assise dans un jardin, très parée, un éventail à la main.

« 2e Arcade : « Œuvres philosophiques de Voltaire » : Figure de jeune homme nu. Il ouvre un grand livre et enlève le bandeau qui couvrait ses yeux. Maintenant il voit, il sait. « L'Encyclopédie » : Figure de femme nue qui lie un faisceau sur les bandelettes duquel se lisent les noms de Diderot, d'Alembert, etc.

« 3e Arcade : « Eviradnus » de Victor Hugo : A genoux au bord d'une trappe, il précipite dans le vide un homme dont on aperçoit la main en détresse. « Mimi Pinson » d'Alfred de Musset :

Vêtue de rose, en bonnet blanc, elle s'est hissée sur un mur pour prendre un nid, dont l'oiseau s'envole au milieu des branches d'un pommier en fleur.

« 4e Arcade : Le « Cid » se lamente, tenant à la main, mais éloignée de lui, car elle lui fait horreur, l'épée tachée de sang du père de Chimène. « Phèdre » : Les yeux pleins d'épouvante, elle étend le bras, pour cacher d'un pli de son voile, le disque de soleil qui descend à l'horizon.

« 5e Arcade : Les « Essais » de Montaigne : Figure d'homme nu ; près de lui un livre ouvert. Il porte la main à son front d'un geste inquiet : « Que sçais-je ? » Les « Pensées » de Pascal : Figure de femme nue dans une pose méditative. Des rayons s'échappent de son front, une buée lumineuse entoure sa tête. Près de cette femme une sphère céleste ; dans le fond un roseau : « L'homme est un roseau pensant ».



SALON DES LETTRES.
LA PHILOSOPHIE, par M. Callot.

« 6e Arcade : « Pantagruel » de Rabelais : Il vide la dive bouteille, près d'une cuvée de vin nouveau. La « Cigale », de Lafontaine : La guitare sur les genoux, dans un paysage neigeux, elle souffle sur ses doigts raidis par le froid. La bise soulève les plis de son manteau. »

Sur les pilastres de séparation des deux salons, et du mur

SALON DES ARTS



LE TRIOMPHE DE L'ART
(Bonnat)

SALON DES LETTRES



Héliogravure — Braun, Clément & Cie

LES MUSES

(Jules Lefebvre)

SALON DES LETTRES





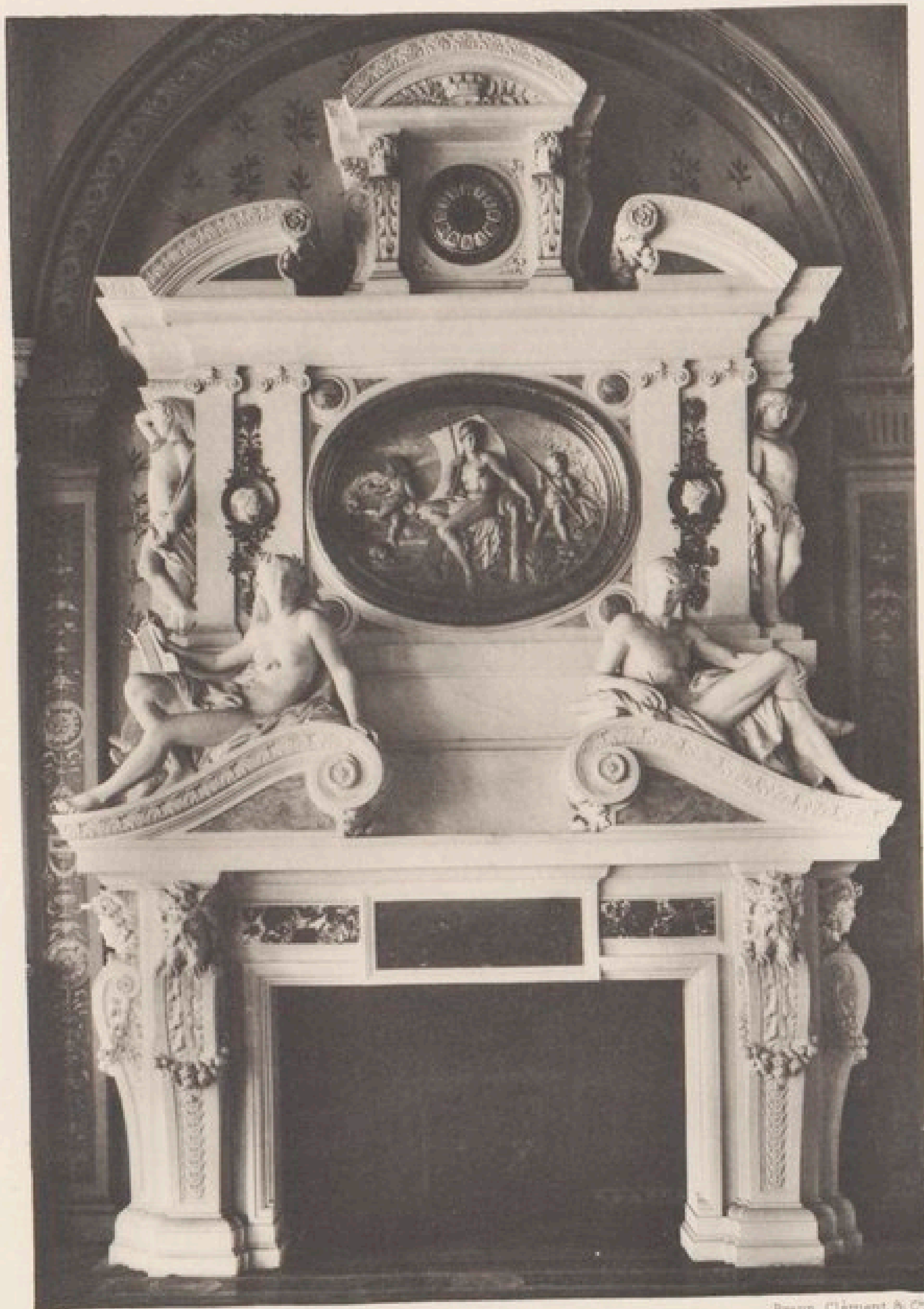
Héliogravure

Braun, Clément & Cie

L'HISTOIRE DE L'ÉCRITURE DANS LES TEMPS ANCIENS — L'HISTOIRE DE L'ÉCRITURE DANS LES TEMPS MODERNES

(Cormon)

SALON DES LETTRES



Héliogravure Braun, Clément & Cie

CHEMINÉE DES LETTRES

(G. J. Thomas)


SALON DES LETTRES.
LA POÉSIE, par M. R. Collin.

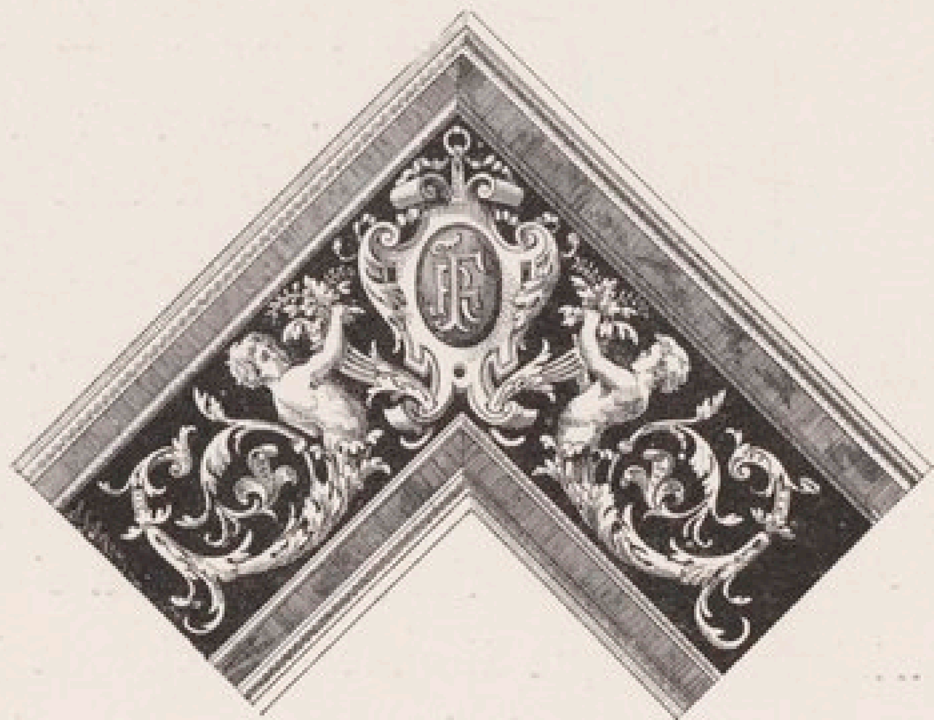
de fond, M. H. Le Roux a personnifié l'Éloquence; M. Thirion, l'Histoire; M. Raphaël Collin, la Poésie; et M. Callot, la Philosophie.

Les paysages, qui décorent les autres pilastres, sont aussi, en une certaine façon, des allégories correspondant à celles des peintures des plafonds, des écoinçons, et des dessus de porte : « la Fontaine Médicis », par M. Guillemet, l'Élysée des poètes contemporains de la Jeunesse, de l'Amour, de la Beauté : Henri Murger, et Théodore de Banville; « la Place de la Concorde », par M. Lansyer, qui évoque à l'imagination tant de pages de l'Histoire moderne de Paris; « les Vieilles Carrières d'Arcueil », par M. Saintin, et un « Coin de l'Ile Saint-Denis », par M. Berthelon, où, il y a cinquante ans, la Chanson parisienne, chaque dimanche et chaque jour de fête, au printemps et en été, venait joyeusement mouiller son aile dans les verres de vin bleu, sous les tonnelles, pleines d'ouvriers et d'étudiants.

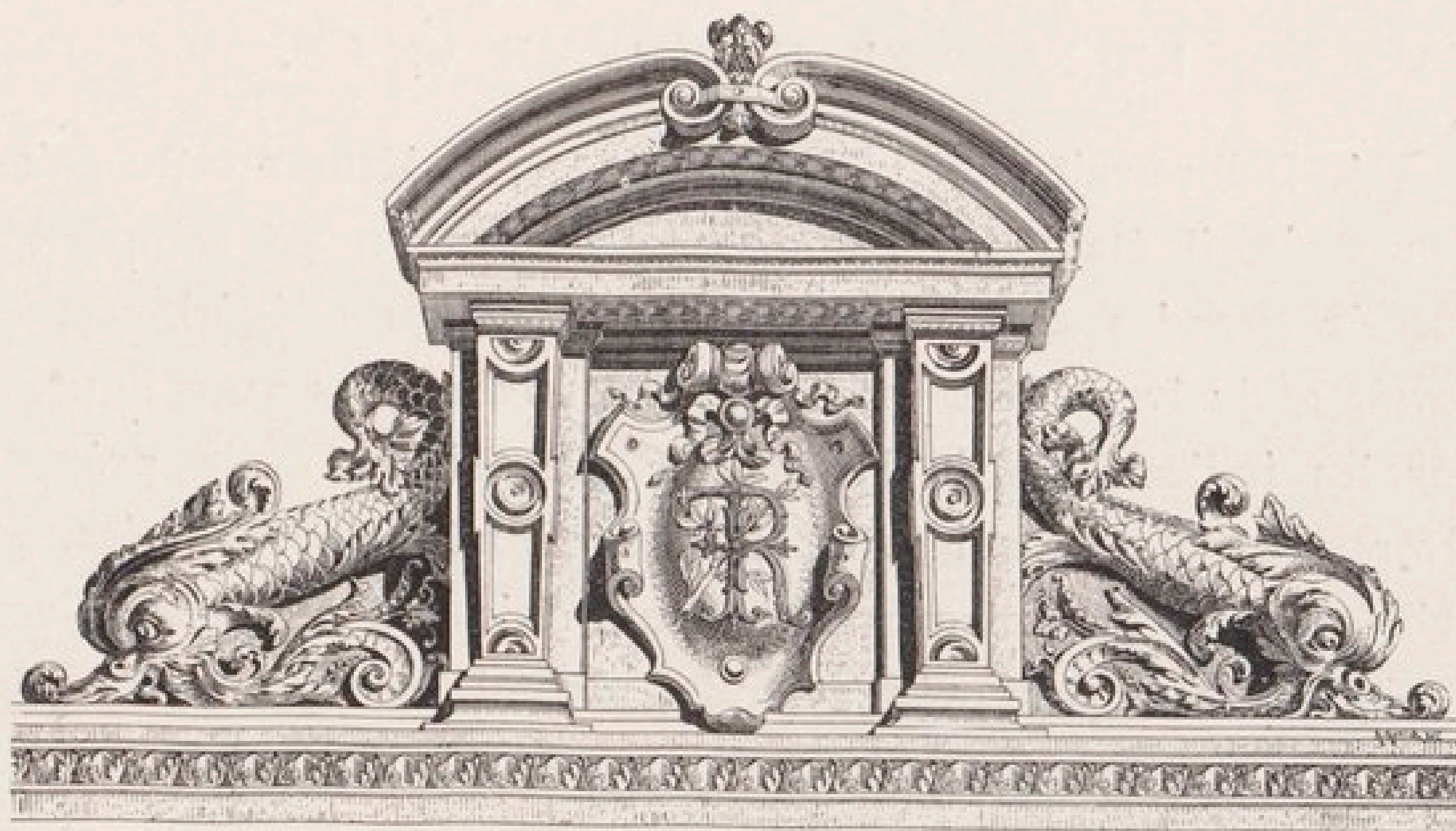
Sur les médaillons, Mlle Forget a peint les portraits de Descartes, de Molière, de Michelet, et de Victor Hugo, les grands écrivains français qui personnifient le plus hautement la Philosophie, la Comédie, l'Histoire, et la Poésie.

On a placé dans ce salon une cheminée monumentale en pierre, sculptée par M. Thomas, qui fait pendant à celle du Salon des Sciences, et qui en reproduit les dispositions architecturales et les motifs d'ornementation. Les figures personnifient les Lettres. Cette cheminée a été payée également à l'artiste une somme de 24.000 francs.

La décoration ornementale du plafond, de la corniche, des piliers, et des ébrasements des fenêtres, dans le Salon des Lettres, due à M. Guifard, est de tous points semblable à celle que le même artiste a exécutée dans le Salon des Sciences, et qui a été décrite plus haut.



SALON DES LETTRES.
FRAGMENT DE DÉCORATION DU PLAFOND.



GALERIE DES MÉTIERS.
FRONTON DE LA PORTE OUEST.

XVI

LA GALERIE DES MÉTIERS

La Galerie des Métiers, d'une longueur de $42^{m},50$, sur 5 mètres de largeur, et $7^{m},50$ d'élévation, se compose de treize travées en forme de coupoles, séparées par des arcs-doubleaux reposant sur des pilastres. Elle s'ouvre au sud, par des arcades, sur les Salons des Sciences, des Lettres, et des Arts, et prend jour, au nord, sur la Cour du Sud, par neuf grandes baies plein cintre. Aux deux extrémités, une porte, au chambranle de pierre sculpté, que surmonte un fronton, accosté de dauphins, avec écusson au chiffre de la République française, met la galerie en communication, à l'ouest, avec l'Escalier d'honneur, à l'est, avec la Grande Salle à manger.

M. Ballu avait choisi M. Galland pour décorer cette galerie; mais, il était d'avis que cette décoration ne comportait pas de grandes compositions historiques ou allégoriques, et devait exclusivement comprendre des arabesques avec figures. Sur les indications de l'architecte, le peintre avait préparé diverses esquisses, qui firent l'objet d'études approfondies, et qu'il modifia radicalement plusieurs fois. La maquette d'ensemble était à peu près achevée, quand la Commission de décoration commença ses travaux. M. Galland demanda à soumettre cette maquette à l'examen de la commission. Lors de la séance particulière qui fut tenue, à ce propos, dans son atelier, il exposa ainsi, d'après le procès-verbal officiel, les idées générales qui l'avaient guidé dans ce travail : « D'après le programme qui lui a été indiqué autrefois par M. Ballu, les vingt-six profils de figures composant ledit ensemble devaient comprendre l'Histoire universelle du Travail. Se plaçant à ce point de vue, l'artiste a prouvé qu'il fallait donner à ces sujets une gradation de manière à commencer par les travaux les plus primitifs, tels que la Construction des habitations, l'Agriculture, la Chasse, la Navigation, ainsi que tout ce qui a donné lieu aux Échanges. A la suite de ces compositions, qui résument tous les Travaux manuels, viendraient se produire les sujets empruntés au Travail intellectuel, au nombre desquels figurerait naturellement l'Instruction générale. Dans cet ordre d'idées, il resterait à faire un choix parmi les Lettres, les Sciences, et les Arts. Ce serait, en résumé, une synthèse philosophique du Travail sous toutes ses formes, représentées dans une suite de camaïeux assez semblables à des bas-reliefs. Ayant, en effet, à compter avec la décoration des trois salons dont la tonalité sera évidemment toute différente, il avait été convenu, entre M. Ballu et lui, que le caractère général de la coloration de la galerie serait celui de peintures camaïeu, grisaille, et

feuillage, dont l'alternance de tons formerait une sorte de damier. » L'artiste proposait d'exécuter, à ses périls et risques, à titre d'essai, une ou plusieurs travées de la galerie. La lutte fut très vive dans la commission. Quelques membres voulaient confier la décoration à plusieurs artistes; d'autres proposaient de diviser la commande, et d'en attribuer une partie à M. Galland, avec la mission de diriger le travail d'ensemble. Après avoir voté le principe de la commande à un seul artiste, la commission adopta la candidature de M. Galland par 14 voix contre 4 accordées à M. Blanchon, et 1 à M. Raffaeli.

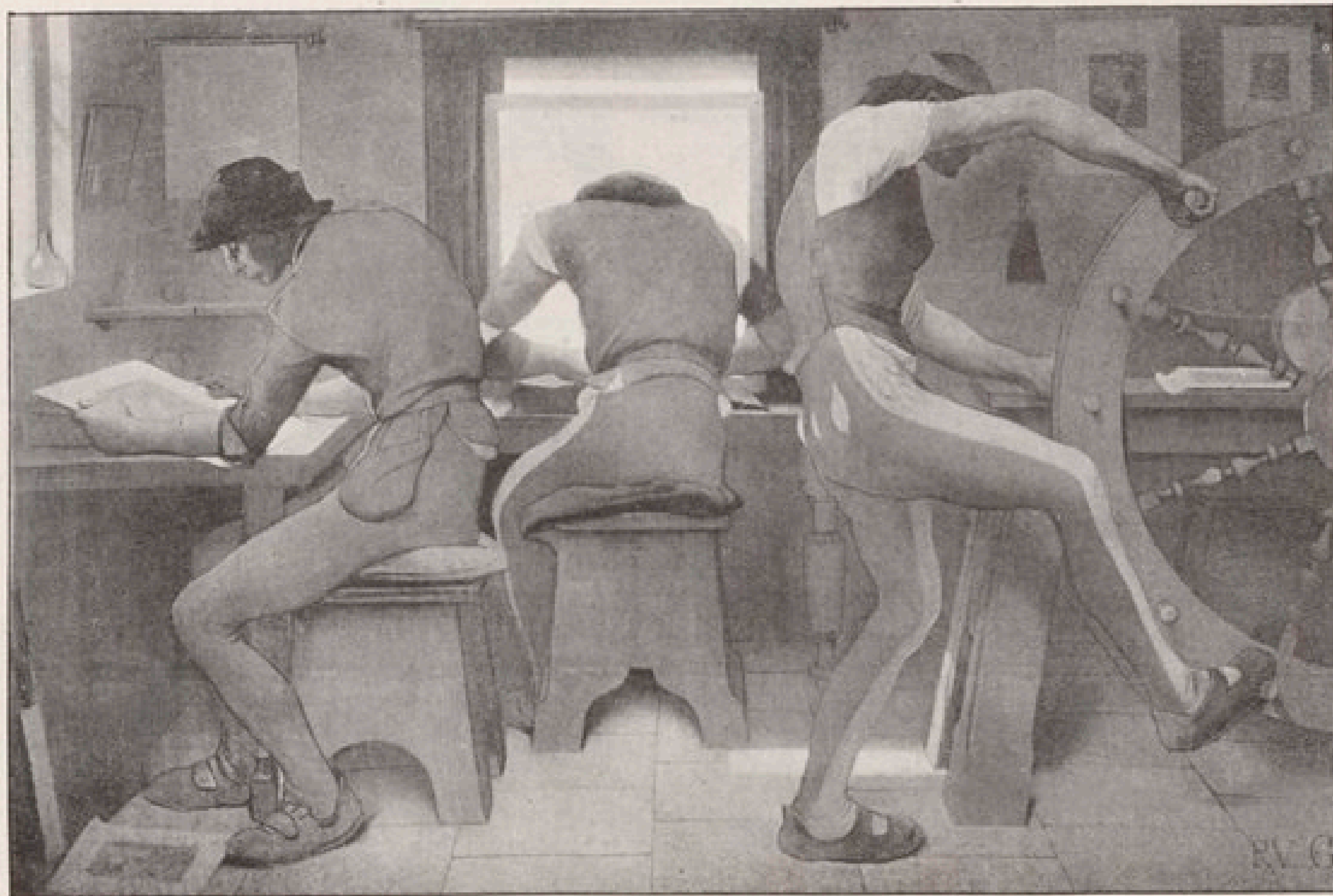
Le thème primitif de la décoration de la galerie a été fort modifié. Après sa visite à l'atelier de M. Galland, la commission, sur la proposition de M. Alphand, avait approuvé l'idée de l'Histoire du Travail, traitée par l'artiste dans sa maquette, d'après le programme de M. Ballu; puis, elle décida que les compositions devraient être consacrées aux Métiers parisiens.

Après de nombreux essais, l'artiste s'arrêta au parti suivant : Figuration des Métiers dans des panneaux quadrangulaires, placés au-dessus de chaque arcade et baie, et se faisant vis-à-vis; exclusion de toute allégorie, réservée pour les synthèses de production et de transformation, l'Art, la Science, le Commerce, l'Agriculture, et la Force, à exprimer par des figures placées dans des cartouches portant les noms des grands artistes, des grands savants, des grands navigateurs, et des grands industriels; insertion des panneaux des Métiers dans des compositions ornementales, reliées par un motif en clef de voûte, portant au centre, alternativement, le chiffre de la République française et les armes de la Ville de Paris, et dans l'axe des panneaux les armoiries des corporations de Métiers.

Le style général des panneaux et des arabesques a été choisi dans la Renaissance française, à l'opinion de l'artiste, la période de l'ornementation la plus délicate, et du costume

le plus pittoresque. Les guirlandes de fleurs et de fruits qui encadrent les panneaux, les cartouches, et les arabesques ont leurs éléments empruntés systématiquement à la flore champêtre de notre pays : pommiers, poiriers, pruniers, pêchers, citronniers, orangers, amandiers, etc.

Comme coloris, M. Galland a adopté, pour les panneaux



GALERIE DES MÉTIERS,
GRAVEURS, par M. P. V. Galland.

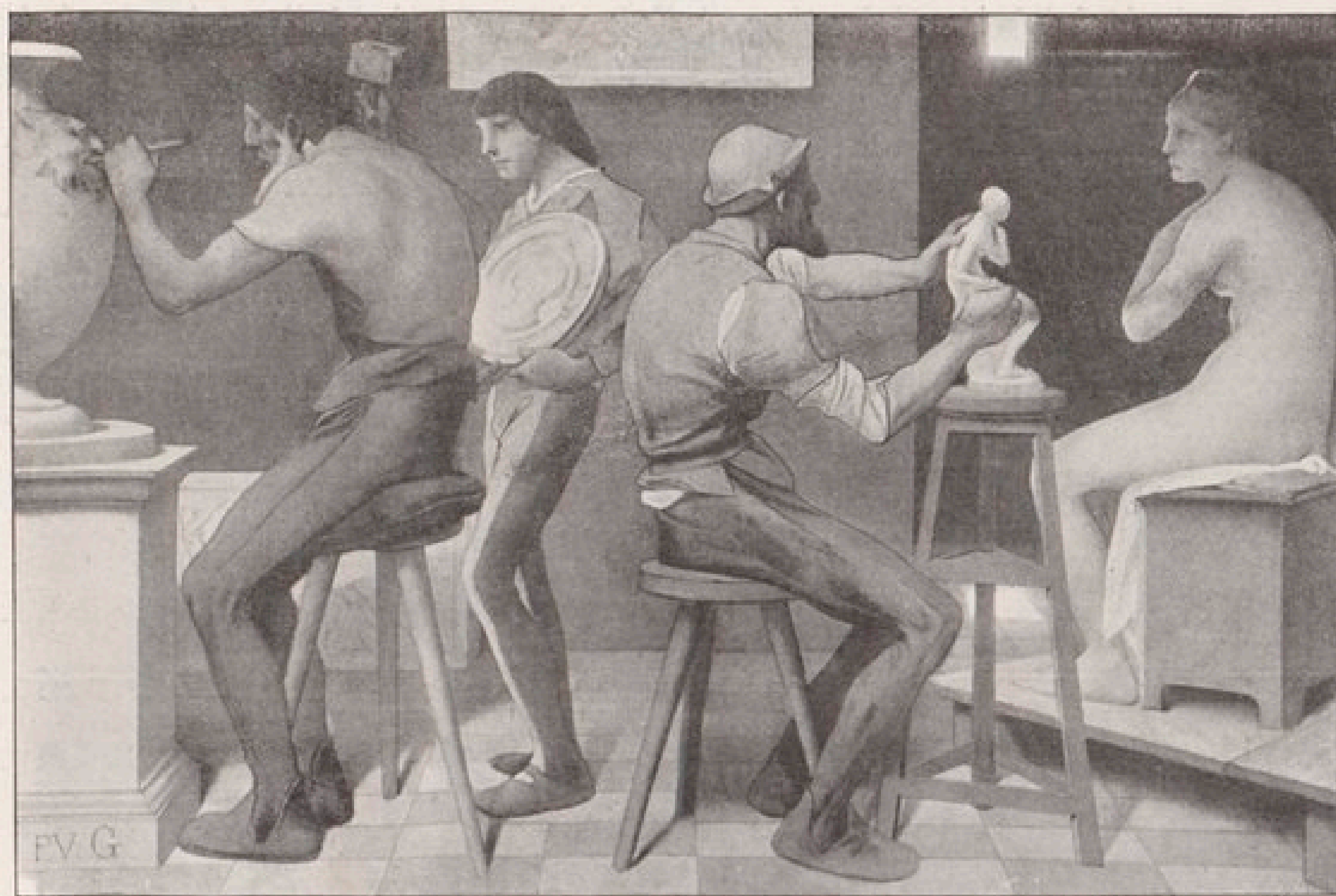
de Métiers, un camaïeu bleu relevé par des hachures métalliques, à la façon de certaines miniatures du XVe siècle ; pour les champs de cartouches, un gris perle rosé; pour les archivoltes, un ton grenat; et, pour les guirlandes, des tons légers, assoupis, de tapisseries anciennes.

Les Métiers représentés sur les panneaux sont placés dans l'ordre suivant, de droite à gauche, au-dessus des arcatures des Salons des Sciences, des Arts, et des Lettres, des baies de la cour.

1° Jardiniers. — Dans un jardin à la française, des ouvriers

bêchent, sarclent, et arrosent; le maître fait admirer une plante nouvelle à une jeune femme. Armoiries : De sable à trois lis d'argent, tiges et feuilles de sinople, posées dans un chef et, une en pointe, et un chef azuré chargé d'un relief d'or.

2° Orfèvres. — L'un façonne un plateau; un autre prépare pour le travail la panse d'un vase : un troisième examine le pied



GALERIE DES MÉTIERS.
SCULPTEURS, par M. P. V. Galland.

godronné d'une coupe; deux apprentis complètent le groupe. Armoiries : De gueules à une croix engrêlée d'or, cantonnée aux un et quatre d'une coupe d'or couverte, et aux deux et trois d'une couronne d'or, et un chef azuré, orné de fleurs de lis d'or.

3° Graveurs. — Devant l'écran qui tamise le jour d'une fenêtre, un ouvrier burine une planche ; le maître de l'atelier examine une épreuve que vient de tirer un troisième sur la presse à roue. Armoiries : D'azur à deux burins d'argent en sautoir.

4° Peintres. — Assis sur son escabeau, le maître esquisse

une figure que pose un enfant nu ; il a auprès de lui ses élèves ; le plus jeune broie les couleurs dans un mortier de bronze, deux autres préparent le carton d'une peinture fixé sur le mur. Armoiries : D'azur à trois écussons d'argent deux et un, une fleur de lis d'or en abîme.

5° Architectes. — Sur la terrasse d'un parc, un vieil architecte, en tenue de ville, explique à un seigneur et à sa femme le plan de l'hôtel qu'ils veulent y faire bâtir; un élève l'accompagne, porteur des plans de la construction. Armoiries : D'azur à trois écussons d'argent, accompagnés d'un compas d'argent ouvert.

6° Menuisiers. — Deux ouvriers montent un meuble; un autre, à son établi, rabote une planche. Armoiries : D'azur à une varlope d'or posée en fasce, accompagnée en chef d'un ciseau d'argent emmanché d'or, et en pointe d'un maillet de même.

7° Forgerons. — Un vieux chef d'atelier montre à un compagnon et à des apprentis comment on forge une pièce difficile. Armoiries : D'azur à trois roues d'or, accompagnées de deux maillets aussi d'or, passés en sautoir.

8° Sculpteurs. — Debout devant sa selle, le maître modèle à la terre glaise une statuette d'après une femme nue. Un élève regarde attentivement le travail d'un de ses camarades qui taille un vase dans un bloc de marbre. Armoiries : Les mêmes que celles des peintres.

9° Tourneurs. — Des ouvriers, à un tour, fabriquent des pieds de meubles divers. Armoiries : D'azur à un ciseau d'argent emmanché d'or, accosté de deux roues de même.

10° Potiers. — Quatre ouvriers figurent les phases successives de la fabrication d'une pièce de poterie : le tournassage, l'enfournage, et la décoration. Armoiries : D'azur à un vase d'or en abîme, et en chef fleur de lis d'or.

11° Tapissiers. — Dans une chambre, deux ouvriers ac-



Héliogravure

Braun, Clément & Cie

LES ORFÈVRES
(P.V. Galland)

crochent une tenture, un troisième achève le garnissage d'un fauteuil. Une femme borde un rideau, et une autre vérifie une pièce d'étoffe. Armoiries : De gueules, à deux fleurs de lis en chef, accompagnées du monogramme HL d'argent, et trois urnes d'or, deux et une, avec une bande de tapisserie dépliée.

12° Peintres-Verriers. — Deux ouvriers terminent un vitrail; deux autres montent une verrière d'essai. Armoiries : D'argent à une fasce en devise alaisée de sable, accompagnée de trois losanges d'azur, deux en chef et un en pointe.

13° Tailleurs de pierres. Deux ouvriers scient un bloc de pierre; le chef d'atelier trace une épure sur un autre bloc, que va tailler un compagnon. Armoiries : D'azur à trois écus d'argent, deux en chef et un en abîme, avec un maillet d'or.

14° Maçons. — Trois ouvriers, servis par un jeune valet, bâtissent un mur de briques. Armoiries : D'azur à une ascension de Jésus sur la montagne, le tout d'or.

15° Luthiers. — Deux luthiers travaillent à la fabrication d'une cithare. Le vieux maître essaye un orgue de main, qu'écoute avec ravissement un apprenti. Armoiries : D'azur à deux archets d'or, bordés d'argent, passés en sautoir, accompagnés en chef d'un violon d'or.

16° Armuriers. — Un ouvrier lime sur l'étau une garde d'épée; un autre vérifie le fil d'une lame qu'un compagnon vient d'aiguiser; un apprenti dresse sur le mannequin une armure. Armoiries : D'azur à deux épées d'argent passées en sautoir, les gardes et les poignées d'or.

17° Charpentiers. — Celui-ci taraude une poutre que celui-là équarrit, au pied d'une charpente montée par deux ouvriers. Armoiries : D'azur à un Enfant Jésus mesurant au compas un dessin présenté par saint Joseph, le tout d'or.

18° Fondeurs. — Des ouvriers versent dans un creuset du métal en fusion. Armoiries : D'azur à un Saint Georges d'or.

Sur les pilastres et dans les arcs-doubleaux des baies ouvertes entre la galerie et les salons, M. Jac Galland, le fils du peintre, a peint les armoiries des principales villes de France, accompagnées de pendeloques d'attributs de leurs industries spéciales : symbole nouveau de la solidarité sociale entre la municipalité parisienne et les municipalités provinciales, affirmée déjà à l'extérieur par les statues et par les écussons des façades de la place de l'Hôtel-de-Ville et de la place Lobau.

Commencée en mars 1888, la décoration de la Galerie des Métiers a été achevée en 1891, comme en témoigne l'inscription placée au bas du panneau des Architectes. M. Galland avait soixante-neuf ans.

Les dépenses pour cette décoration se sont élevées à 120.000 francs, dont 50.000 francs spécialement affectés à la dorure et à la peinture accessoire.



GALERIE DES MÉTIERS.
LA SCIENCE, par M. P. V.^{r} Galland.



CARIATIDES DE L'ESCALIER D'HONNEUR.

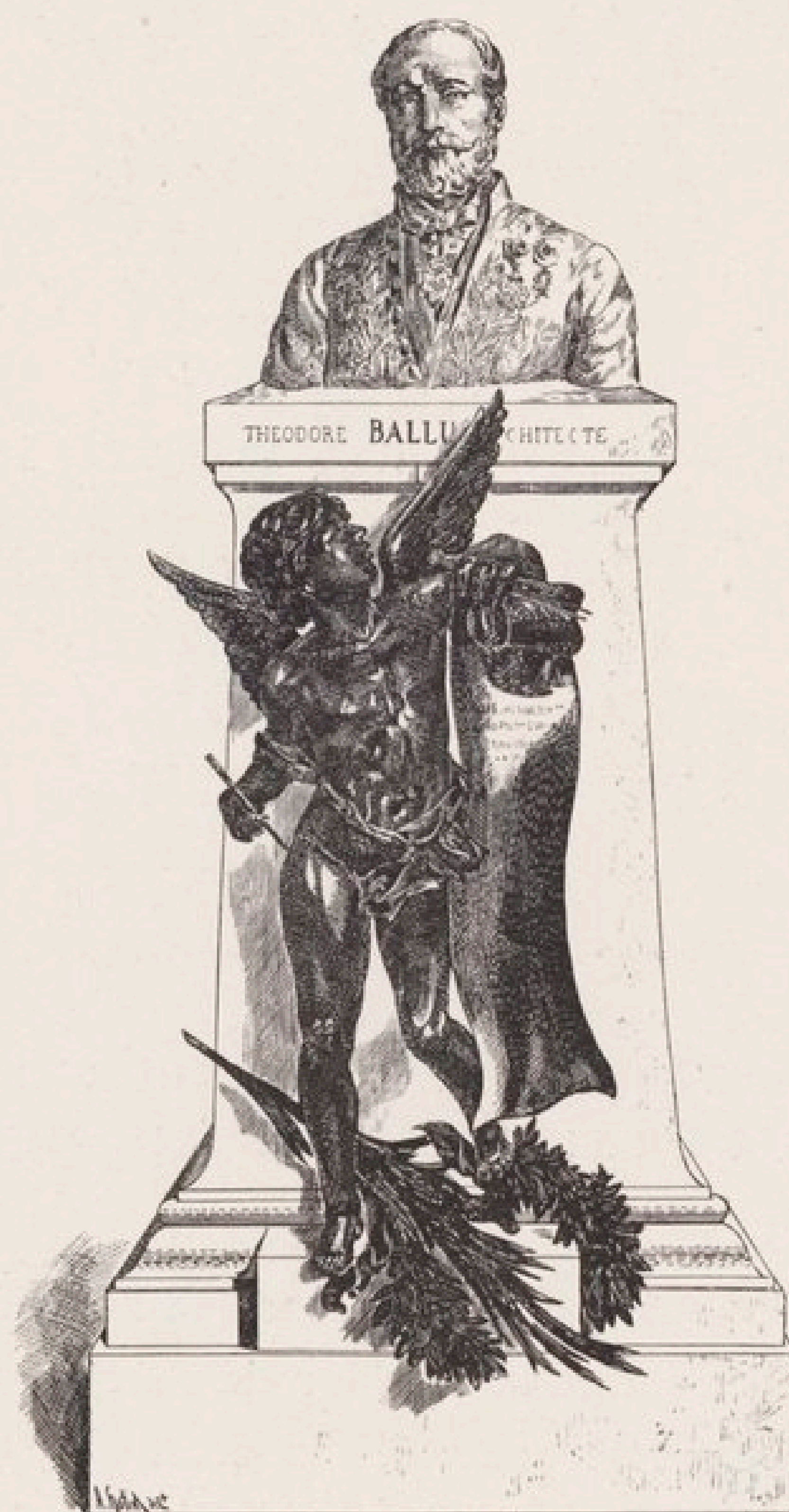
XVII

L'ESCALIER D'HONNEUR GALERIES ET SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL

L'Escalier d'honneur est situé dans le bâtiment de la façade intermédiaire sud, contigu au pavillon de gauche sur la place de l'Hôtel-de-Ville et sur le quai ; il dessert les appartements du Préfet de la Seine, son secrétariat particulier, et la Galerie sud du Conseil municipal. On y accède, au rez-de-chaussée, par les grands guichets sud de la place de l'Hôtel-de-Ville et de la place Lobau, et, de là, par la Galerie vitrée de la façade est de la Cour du Sud, dite Cour du Préfet.

Sur le dallage de marbre de la cage de l'escalier, près du départ de la rampe en fer forgé, à guirlandes de fleurs et de fruits, écussonnée des armes de la Ville de Paris et du chiffre de

la République française, monte sa faction un héraut d'armes à cheval du XVI[e] siècle, portant un falot, œuvre de M. Frémiet. Contre la paroi, près de cette statue, le Conseil municipal a fait



MONUMENT EN L'HONNEUR DE THÉODORE BALLU.

élever un petit monument à la mémoire de M. Ballu : une stèle de marbre, surmontée d'un buste de l'architecte en chef de l'Hôtel de Ville, contre laquelle s'appuie un génie, qui a déposé sur le soubassement une palme et une couronne, et qui inscrit sur un cartouche les titres de l'artiste à l'immortalité. M. Albert Ballu,

fils de l'architecte, a dessiné l'architecture du monument; M. Barrias a sculpté le buste de marbre, et M. Coutan a donné les modèles du génie et des accessoires, qui ont été coulés en bronze.

L'escalier tout entier, — marches, limon et plafonds —, est en Echaillon blanc; il se tient par ses coupes, aucune armature n'est entrée dans sa construction. Pour les parois en élévation, on a employé la pierre de Château-Gaillard.

Six cariatides en pierre, par M. Carrier-Belleuse, se terminant en gaines sur des consoles fleuries, soutiennent les retombées des nervures de la voûte en encorbellement, et divisent la paroi ouest en cinq travées, remplies par des bas-reliefs où sont personnifiées « la Gravure » (par M. Carlier), « la Sculpture » (par M. Victor Péter), « l'Architecture » (par M. Daniel Dupuis), « la Peinture » (par M. L. Martin). Une figure de Renommée (par M. Félon), également en bas-relief, orne le balcon, allégorisant ainsi la gloire acquise à la Ville de Paris par ces manifestations diverses de son génie artistique.

Sur le premier palier de l'escalier, deux niches abritent les figures de « la Justice », par M. A. Mercié, et de « la Sécurité », par M. Delaplanche, placées au-dessous des bas-reliefs.

Au premier étage, sur la corniche, ornée d'une bande de feuillages qui continue autour de l'escalier la plinthe du balcon, et sur le sol de ce balcon, reposent des colonnes d'ordre composite, engagées dans des pilastres de même ordre. L'entablement de ces colonnes supporte les retombées de la voûte surbaissée, et les arcs-doubleaux des baies plein cintre, dont deux sont garnies d'une grande glace, trois sont percées de portes, à chambranle et fronton sculptés, desservant les Salons à arcades, le cabinet du Préfet de la Seine, et trois s'ouvrent sur une loggia qui met en communication le cabinet du Préfet et son secrétariat.

Les encoignures de la cage d'escalier et les entre-colonnes

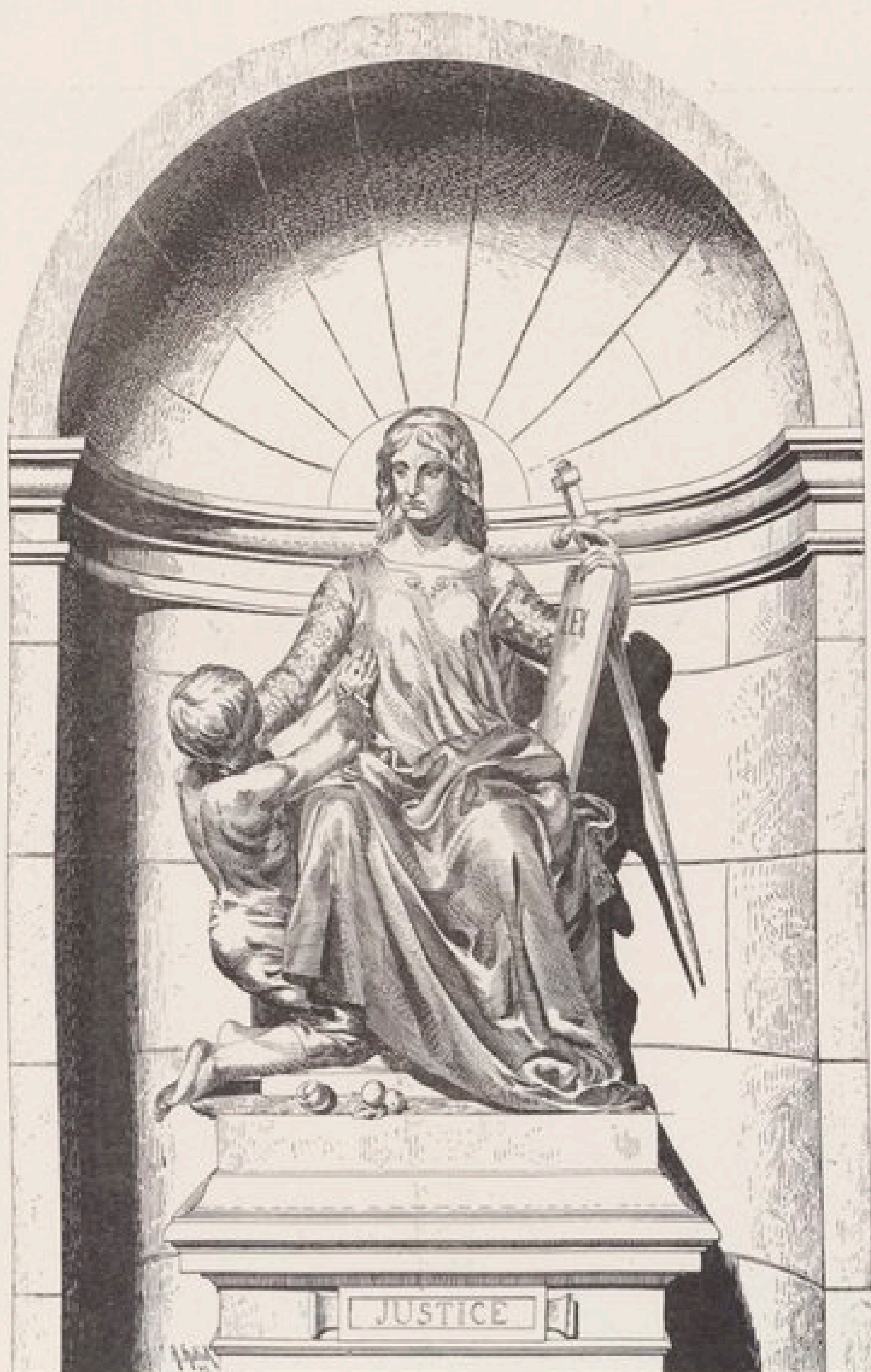
sont occupées par des groupes et par des figures, en pierre, représentant « les Lettres » (par M. Schœnewerck), « les Sciences » (par M. Mathurin Moreau), « l'Instruction » (par M. Schœnewerck), « l'Assistance publique » (par M. Mathurin Moreau), « l'Art » (par M. Mercié), et « le Commerce » (par M. Delaplanche). Il faut voir là, idéalement personnifiés, les grands services publics qui constituent l'Administration de la Ville de Paris, chargée de pourvoir, par ses institutions nombreuses, écoles, musées, dispensaires, maisons de retraite, hospices, et hôpitaux, au développement social, intellectuel et moral de la population parisienne, et à sa protection contre la misère, contre la souffrance, et contre la mort.

La décoration sculpturale de l'Escalier d'honneur a coûté 117.000 francs, ainsi répartis : le Héraut d'armes de M. Frémiet, 24.000 francs ; le monument de M. Ballu, 9.700 francs ; les cariatides, 12.000 francs ; les bas-reliefs, 24.000 francs ; les groupes et les statues, 32.000 francs.

Pour la décoration picturale de l'Escalier d'honneur, il avait été, tout d'abord, fait choix de Paul Baudry ; mais le peintre mourut avant d'avoir commencé les premières études. La commande fut attribuée à Élie Delaunay, que ses travaux décoratifs de l'Opéra et du Conseil d'État désignaient comme le plus digne héritier de Paul Baudry ; il n'eut qu'un seul concurrent, Puvis de Chavannes.

La Commission de décoration de l'Hôtel de Ville avait adopté, à l'unanimité, comme idée inspiratrice, « la Gloire de Paris », en spécifiant que l'escalier devait être la synthèse de l'idée, les trois Salons des Sciences, des Arts, et des Lettres, en constituant le développement, logique et harmonieux. Appelé devant la commission, Élie Delaunay déclara accepter le programme, tout en réclamant le droit d'y apporter les modifications que pourraient lui imposer les conditions imprévues du travail

à exécuter. A la mort d'Élie Delaunay, qui n'avait fait que les esquisses de ses compositions, Puvis de Chavannes fut chargé de la décoration de l'Escalier d'honneur, à laquelle était affectée,



ESCALIER D'HONNEUR.
LA JUSTICE, par M. A. Mercié.

sur les crédits votés par le Conseil municipal, une somme de 85.000 francs. Il y consacra trois ans : de 1888 à 1891.

Le maître a représenté, dans cette décoration, les Vertus de Paris, constituant dans leur ensemble la figure morale de la grande cité : le Patriotisme, la Charité, l'Ardeur artistique,

le Foyer intellectuel, l'Esprit, la Fantaisie, la Beauté, l'Intrépidité, le Culte du souvenir, l'Industrie, l'Urbanité, la Générosité, et la Poésie. Le Patriotisme : c'est une femme, debout, majestueuse, personnifiant la Patrie, qui remet le drapeau national à un explo-



ESCALIER D'HONNEUR.
PARIS ANCIEN, par Puvis de Chavannes.

rateur ; un génie, porteur de palmes et de couronnes de laurier pour les vainqueurs, se tient près d'elle. Une belle jeune fille tend la main à une pauvre mère de famille, accompagnée de ses enfants, qui grelottent de froid au pied d'un mur : c'est la Charité. L'Ardeur artistique se symbolise ainsi : devant une statue antique, — la Vénus de Vienne, — des étudiants dessinent,

Escalier d'Honneur



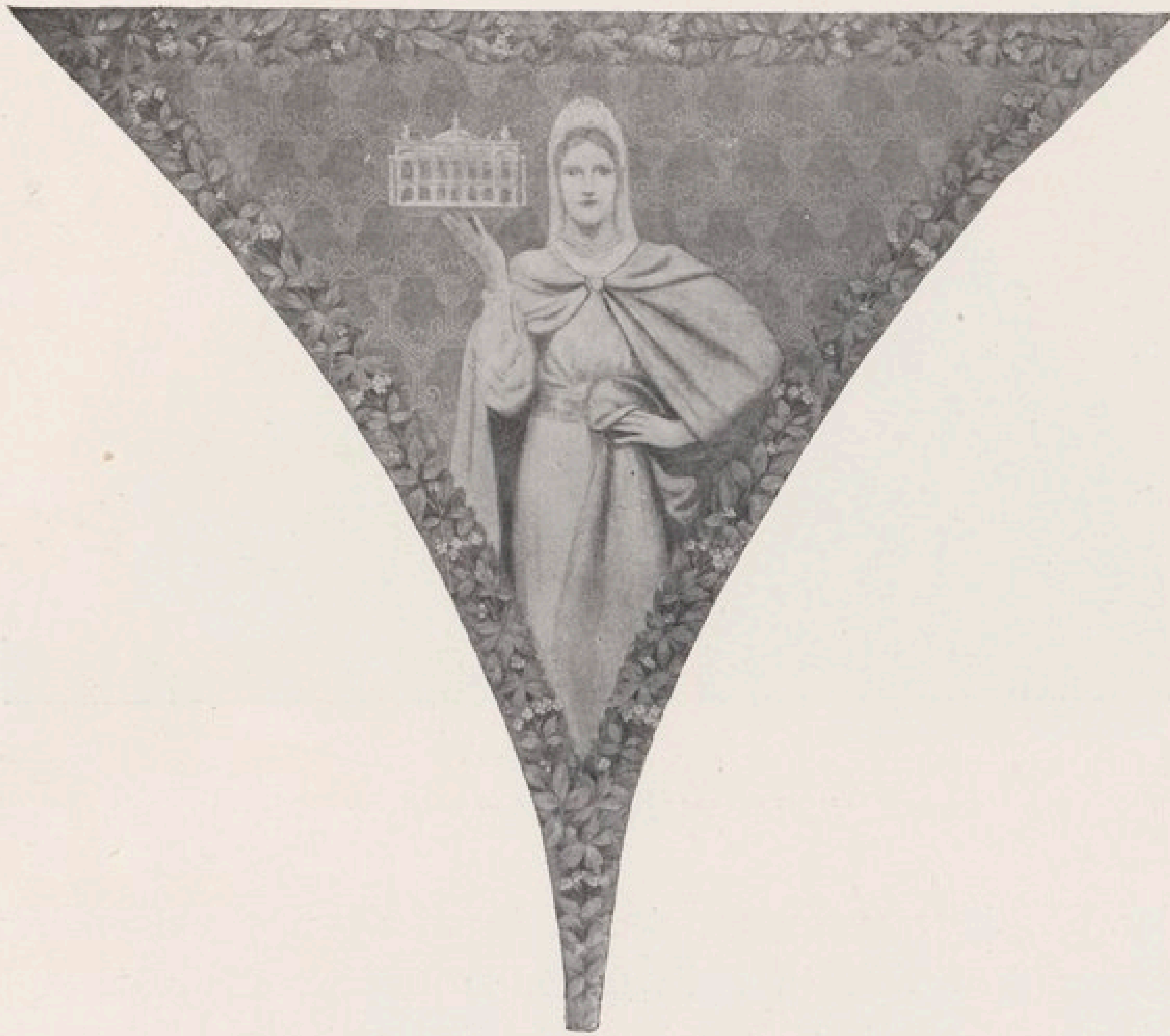
Héliogravure

Braun, Clément & Cie

Victor Hugo offrant sa lyre a la Ville de Paris

(P. Puvis de Chavannes)

peignent, font de la musique, et rêvent à l'immortelle Beauté. Dans un jardin, aux pieds de la Science, assise sur un exèdre de marbre, et qui les éclaire avec son flambeau, un vieillard et deux jeunes gens étudient : ils allégorisent le Foyer intellectuel.



ESCALIER D'HONNEUR.
PARIS MODERNE, par Puvis de Chavannes.

Ces vertus primaires occupent les voussures de l'escalier.

Deux jeunes filles sont assises au bord de la mer, l'une lit à sa compagne attentive une page d'un livre nouveau; une jolie femme, couchée indolemment parmi les fleurs, rappelle l'oiseau bleu qu'elle caressait, qui s'envole à tire-d'aile, et après lequel l'Amour court en vain; un génie souriant présente un miroir à

une coquette, près de qui un paon fait la roue; un jeune homme se penche sur l'eau pour sauver un malheureux qui va se noyer; une ombre féminine dépose une lampe allumée sur la pierre d'un tombeau; une vieille femme présente, en souriant, à une jeune fille une fleur qu'elle vient de cueillir; une jeune femme distribue des bijoux et de l'or à deux enfants, aux ailes



ESCALIER D'HONNEUR.
L'INTRÉPIDITÉ, par Puvis de Chavannes.

d'or. Ces diverses figures, placées dans les tympans circulaires, personnifient l'Esprit, la Fantaisie, la Beauté, l'Intrépidité, le Culte du souvenir, l'Urbanité, et la Générosité.

Sur les deux panneaux d'angles, l'Industrie, une belle femme, vigoureuse et sévère, surveille des génies décorant un vase et martelant sur l'enclume une pièce de métal; l'Enthousiasme, au visage inspiré, aux yeux brillants, élève au-dessus de sa tête des palmes, pendant que des enfants, à côté d'elle, soufflent dans les trompettes de la Renommée.

Deux figures féminines, d'une fière allure, qui représentent la Ville de Paris ancienne et la Ville de Paris moderne, portant sur la main, à la façon des donatrices, l'une, la Sainte-Chapelle,

l'autre, l'Opéra, indiquent que la pratique de l'Art a été et sera toujours la gloire de la cité.

Enfin, au plafond, l'artiste a placé l'allégorie de la Poésie, qui, par « les Orientales, les Odes, les Châtiments, les Contemplations, la Légende des siècles », etc., constitue, en ce siècle, la plus éclatante manifestation du génie parisien : « Victor Hugo



ESCALIER D'HONNEUR.
LA GÉNÉROSITÉ, par Puvis de Chavannes.

offrant sa lyre à la Ville de Paris ». Vers une loggia de marbre, porche grandiose d'un Hôtel de Ville idéal, le poète, tête nue, enveloppé du manteau des Immortels, s'avance. Auprès de lui, les ailes éployées, la lumière divine au front, sa Muse familière porte la lyre. Dans le ciel azuré suivent l'Idylle, le Drame, et la Tragédie. Assise sur le devant de la loggia, la Ville, rayonnante de beauté et de jeunesse, reçoit l'hommage de Victor Hugo, et va lui remettre la couronne de laurier d'or, que tendent trois belles femmes debout derrière elle, qui personnifient la Littérature, la Science, et l'Art. Le secrétaire officiel s'apprête à écrire sur une tablette commémorative les paroles du poète. Des jeunes gens agitent avec enthousiasme des palmes et des rameaux d'olivier;

le héraut fait flotter triomphalement la bannière municipale.

Dans ces peintures, Puvis de Chavannes s'est révélé sous un aspect nouveau, presque imprévu, de décorateur. Il ne disposait plus là de vastes espaces où son imagination fertile se donnera libre carrière, où il pourra grouper à son gré, dans une composition, pour ainsi dire architecturale, — qu'il combine et développe suivant ses goûts et ses besoins, — les nombreux éléments divers d'un large thème, choisi en complète indépendance de considérations étrangères à son idéal et à ses projets. On lui a remis un emplacement tout de pièces et de morceaux, — plafond, voussures, écoinçons, tympans —, sans perspective ni profondeur, fractionné sur quatre parois d'une cage d'escalier. Comment s'accommoderont de telles conditions matérielles et ses principes intransigeants d'unité, de synthèse, et ses habitudes de liberté, auxquels apportera un fort appoint de résistance une sorte de technicité nouvelle, imposée par les dispositions de l'emplacement? On n'était pas, dans son entourage, sans préoccupations de l'éventualité d'un échec; l'artiste lui-même, si consciencieux, et, au fond, plus timide qu'il ne le paraissait, avait la crainte intime de les justifier. Au début de l'entreprise, il écrit humoristiquement, à ce propos, à un ami : « Je continue à me débattre avec mon escalier, que le diable emporte! Cela va cahin-caha, jusqu'au jour où, enfin rompu à ce genre de travail, je pourrai parler sans trop ânonner. » Cette œuvre a été la démonstration superbe du génie de Puvis de Chavannes. L'escalier, — seuils, rampes, parois, plafond —, est de pierre blanche. L'artiste se préoccupera avant tout de mettre sa peinture en rapports absolus de lignes, de lumière, et de couleur avec l'architecture et l'ornementation sculpturale du monument. Dans les voussures, les écoinçons, et les tympans, il insère avec précision des figures légères, souples, discrètes, qui ne heurtent ni ne cachent les contours et les profils; il n'hésitera même pas à les subordonner à la décoration des fonds, s'ingéniant à mettre

dans le ciel, sur le paysage, aux bordures, les tons les plus frais : des bleus de saphir, des violets d'hyacinthe, des roses d'églantine, et les ors fondus des crépuscules printaniers. Puvis de Chavannes a vraiment fait là du grand décor, de ce décor si simple, si équilibré, si logique, si normal, qu'on le voit sans le regarder, qu'on l'admire sans l'analyser, et dont on jouit instinctivement, dans la plénitude de la satisfaction de tous les sens. Quand la première marche de l'escalier est franchie, c'est une entrée dans la lumière; elle tombe, elle rayonne de partout, douce, fraîche, limpide; elle vous baigne dans une atmosphère de clarté, qui est un repos et une volupté, qui met au cœur et au cerveau la joie de vivre, la fierté de penser, et l'enthousiasme de ce qui est beau, noble, élevé, et fécond.

Le salon d'angle sud-ouest de la façade de la place de l'Hôtel-de-Ville, qui sert de cabinet officiel au préfet de la Seine, a été décoré de six grands panneaux de M. Adolphe Binet, représentant divers épisodes du Siège de Paris en 1870-1871 : « une Sortie »; « une Batterie sur les remparts »; « une Reconnaissance par des fusiliers marins »; « la Statue de la ville de Strasbourg »; « les Habitants de la banlieue de Paris fuyant devant l'investissement »; « les Enrôlements volontaires sur la place du Panthéon ». Ces peintures, commandées à la suite d'un concours, et qui furent payées à l'artiste la somme de 80.000 fr., constituent la seule décoration picturale fixe de cette partie du Palais municipal.

L'ornementation de ce salon a été exécutée par M. Guifard. Le plafond se compose de grands panneaux en forme de croix, à fond bleu, et arabesques modelées en grisaille et or; de petits panneaux rectangulaires, à rosaces sculptées et peintes en tore de bois, avec les parties centrales en ton d'ivoire, rehaussées d'or sur fond rouge. Les moulures de tous les panneaux sont de ton de bois;

un large plat d'or en silhouette les formes. Un gros tore de baguettes en sculpture et peint en ton d'ivoire avec rubans croisés et branches de laurier en or, alternés, délimite le plafond, et accuse la frise, de fond rouge, formée d'arabesques d'oiseaux, de cornes d'abondance, de vases, de rinceaux, de guirlandes de fruits, et d'angelots, modelés en grisaille avec parties d'or. Les panneaux



ESCALIER D'HONNEUR.
LE FOYER INTELLECTUEL, par Puvis de Chavannes.

d'angle portent, sur fond brun rouge, un motif du chiffre de la République française, en ton d'ivoire, redessiné d'or, et surmonté d'une couronne murale également en or, modelée en sali d'or. Sur les boiseries en chêne naturel court une frise composée d'entrelacs en ton grisaille, redessinée, et niellée d'or.

La décoration de ce salon doit être complétée par une cheminée monumentale, dont le plan dressé par M. Formigé et approuvé par la Commission de décoration, comprend un corps du bas où sont sculptées les armes de la Ville de Paris supportées par des groupes d'enfants, et un grand bas-relief, de M. Puech, allégorisant la Glorification du Travail et de la Science. Cette

cheminée remplacera la cheminée provisoire qu'orne une pendule sauvée de l'incendie de l'Hôtel de Ville.

Dans l'ancien Hôtel de Ville, les galeries dites du Conseil municipal étaient décorées de huit panneaux d'Hubert Robert, et de huit paysages modernes. M. Ballu songea tout d'abord à



ESCALIER D'HONNEUR.
LA CHARITÉ, par Puvis de Chavannes.

donner à ces galeries, dans le nouveau palais, une décoration du même genre; mais, il y renonça, à cause des dispositions architecturales des parois faisant face aux fenêtres, les seules pouvant recevoir des peintures : ce ne sont que chambranles, frontons, et panneaux de pierre moulurés en saillie. Cependant, la Commission de décoration a voté, le 11 juillet 1887, le principe de la décoration picturale des Galeries du Conseil municipal. Les baies, donnant sur les Cours du Nord et du Sud, sont garnies de vitraux, qui, du côté de l'Escalier des bureaux, portent les armoiries de quatre-vingts prévôts des marchands; et, du côté de l'Escalier d'honneur, celles des gouverneurs et des lieutenants-généraux.

La galerie latérale de droite de la Cour du Centre contient deux grandes tables de marbre encastrées dans le mur, face à face, sur lesquelles sont inscrits les noms des présidents du Conseil municipal depuis 1871 :

Joseph Vautrain,
1871-1874.
Henri Thulié,
1875.
Charles Floquet,
1875.
Georges Clémenceau,
1875-1876.
Henri Harant,
1876.
Barthelemy Forest,
1876.
Charles Hérisson,
1876-1877.
Ed.-Bonnet Duverdier,
1877.
Jean-Pierre Outin,
1877-1878.
Charles Hérisson,
1878.
Henri Thulié,
1878-1879.
Jules Castagnary,
1879.
Severiano de Heredia,
1879-1880.
Léopold Cernesson,
1880.
Henri Thulié,
1880.
Léopold Cernesson,
1880-1881.
Sigismond Lacroix,
1881.
Maurice Engelhard,
1881-1882.
Jacques Songeon,
1882.
Jehan de Bouteiller,
1882-1883.
Henri Mathé,
1883-1884.

Lucien Boué,
1884-1885.
Henri Michelin,
1885.
Guillaume Maillard,
1885.
Abel Hovelacque,
1886.
Gustave Mesureur,
1886-1887.
Abel Hovelacque,
1887-1888.
Alphonse Darlot,
1888-1889.
Émile Chautemps,
1889.
Ernest Rousselle,
1889-1890.
Alphonse Darlot,
1890.
Émile Richard,
1890.
Léonce Levraud,
1891-1892.
Frédéric Sauton,
1892-1893.
Alphonse Humbert,
1893-1894.
Paul Champoudry,
1894-1895.
Ernest Rousselle,
1895-1896.
Pierre Baudin,
1896-1897.
Frédéric Sauton,
1897-1898.
Auguste Navarre,
1898-1899.
Louis Lucipia,
1899-1900.
Armand Grébauval
1900.

ESCALIER D'HONNEUR



Héliogravure Braun, Clément & Cie

PORTE-FALOT

(Frémiet)

SALON D'ANGLE SUD-OUEST



Héliogravure

Braun, Clément & Cie

UNE SORTIE PENDANT LE SIÈGE DE PARIS (1870-1871)

(Adolphe Binet)

Dans la galerie de gauche, une table de marbre contient les noms des présidents du Conseil général de la Seine :

Joseph Vautrain,
1871-1874.
Jean-Pierre Outin,
1875.
Jules Léveillé,
1875-1876.
Ernest Lefèvre,
1876-1877.
Maurice Engelhard,
1878.
Henri Mathé,
1878-1879.
Léon Réty,
1879-1880.
Ernest Thorel,
1881-1882.
Barthelemy Forest,
1882-1883.
Ernest Thorel,
1884.
Georges Martin,
1884.
Ernest Rousselle,
1885-1886.

Alphonse Darlot,
1886-1887.
Édouard Jacques,
1887-1889.
Paul Viguier,
1890-1891.
Anselme Péan (Des Lilas),
1891-1892.
Louis Deschamps,
1892-1893.
Aldophe Patenne,
1893-1894.
Athanase Bassinet,
1894-1895.
Louis Lucipia,
1895-1896.
Auguste Gervais,
1896-1897.
Émile Dubois,
1897-1898.
Alfred Thuillier,
1898-1899.
Léon Piettre,
1899-1900.

Adolphe Chérioux,
1900.

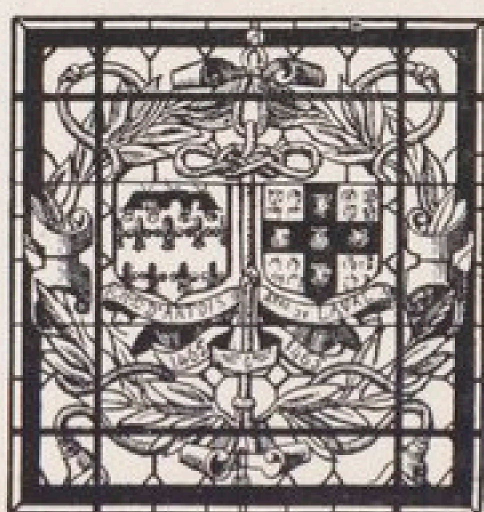
Une table de marbre, qui fait face à la table précédente, porte les noms des syndics du Conseil municipal :

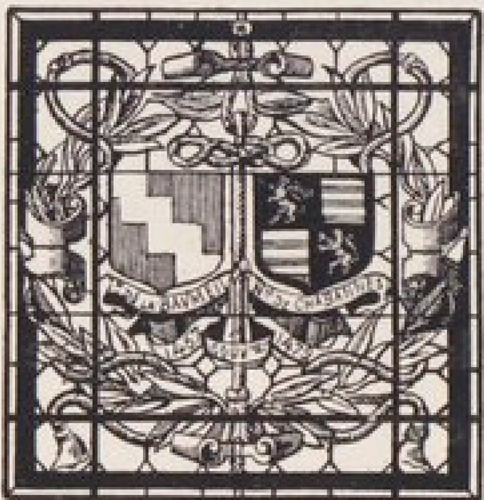
Léon Ohnet,
1871-1873.
Louis Watel,
1873-1874.
Ernest Deligny,
1875-1878.
Maurice Bixio,
1878-1880.
Frédéric Hattat,
1880-1881.
Henri Rouzé,
1881.

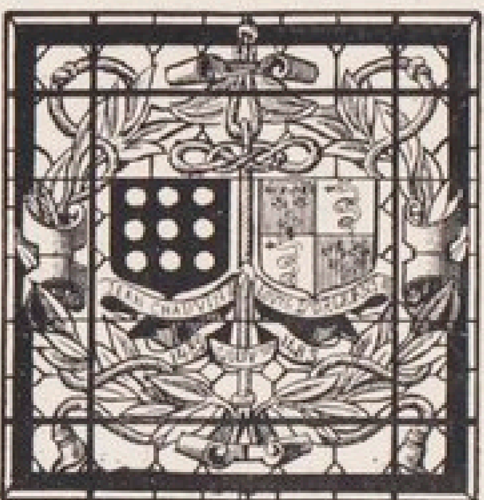
Joseph Cusset,
1881-1882.
Gustave Mesureur,
1882-1884.
Henri Rouzé,
1884-1886.
Gustave Mayer,
1886-1890.
Adolphe Maury
1890-1896.
Léopold Bellan,
1896-1900.

Ernest Gay,
1900.







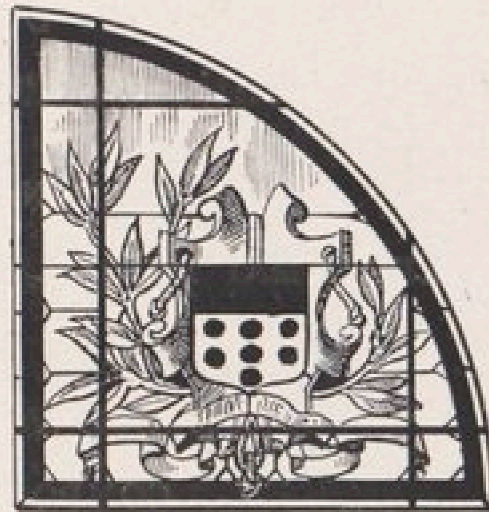


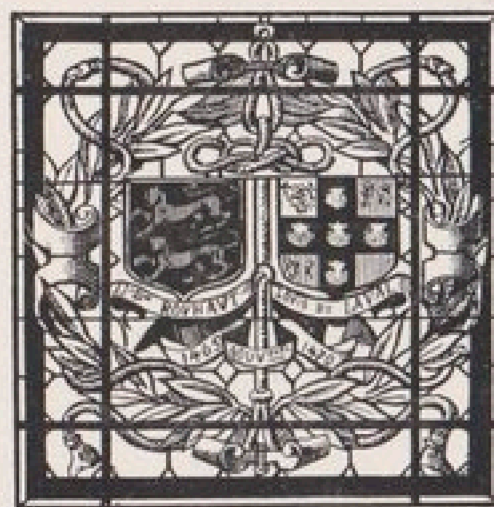
GALERIE DU CONSEIL MUNICIPAL.
VITRAIL DES PRÉVOTS.

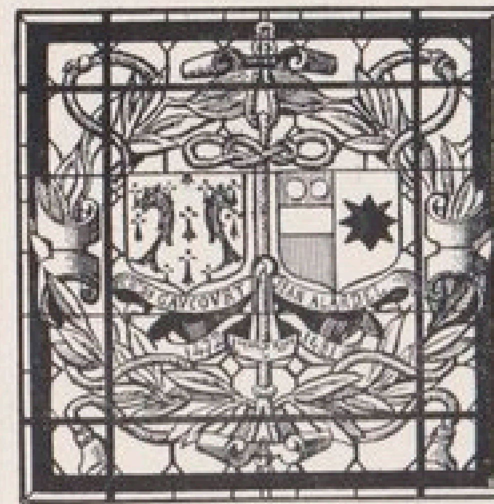
La Salle des séances du Conseil municipal occupe le centre de la façade ancienne de l'Hôtel de Ville. C'est une vaste pièce rectangulaire de 21^{m},50 de longueur, sur 13^{m},70 de largeur, et 8 mètres de hauteur, prenant jour sur la place de l'Hôtel-de-Ville par cinq croisées à meneaux. Elle comprend dix rangs de sièges avec pupitres, disposés en amphithéâtre, une estrade pour le bureau du Conseil, et deux tribunes aux extrémités de la salle, à mi-étage, pour la presse et pour le public. Les boiseries sont en chêne naturel; la tenture des murs, au fond brun rouge, avec semis de monogrammes de la République française, ornés d'une petite branche d'olivier en tons de bronze, est faite d'un tissu de toile et d'appliques d'étoffes métallisées, innovation industrielle dont il a été fait là emploi en grand, pour la première fois, sur l'initiative de M. Ballu. La grande paroi, face à la place de l'Hôtel-de-Ville, est ornée d'un buste en bronze de la République.

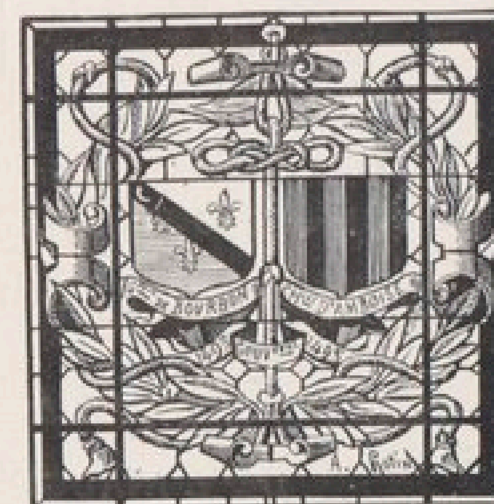
Le plafond, ainsi que la corniche, est d'une tonalité générale de chêne naturel, avec quelques parties en ton d'ivoire, les sculptures et les moulures relevées d'or. Quatre soffites le divisent en cinq compartiments, composés de panneaux rectangulaires, triangulaires, et circulaires. Les panneaux rectangulaires, à fond rouge

brun soutenu et à champs de ton rouge, encadrés de moulures relevées d'or, ont au centre un cartouche peint en ton d'ivoire, avec des armes de villes, en coloris et or, accompagnées de branches de feuillage sculptées et dorées à l'or vert. Ces armes sont celles de la Ville de Paris, des principales villes de l'ancienne province de l'Ile-de-France, dont Paris fut jadis la capitale, et qui en apparaissent ainsi comme les satellites historiques. Les panneaux circulaires sont ornés de modillons relevés d'or. Les panneaux triangulaires portent aux angles, alternativement, des couronnes murales en or, modelées en sali d'or, avec rubans blancs, et le chiffre de la République française, enlacé par des nielles en grisaille sur fond bleu. Les dessous des soffites sont couverts d'arabesques en grisaille avec ombre verdâtre, tantôt sur fond rouge, tantôt sur fond ton de bois naturel, avec bandes gris verdâtre bordées d'or. Dans la corniche, des consoles peintes en ton de bois naturel avec tête en ton d'ivoire, et relevées d'or, supportent les soffites; et les métopes ont de petits motifs d'ornement en grisaille ombrée d'un ton verdâtre. Au pied des deux tribunes, sont placées les armoiries de quatre autres villes, comme les précédentes, appartenant à l'ancienne province de l'Ile-de-France.









GALERIE DU CONSEIL MUNICIPAL.
VITRAIL DES PRÉVOTS.

Au-dessus du bureau du Conseil municipal, une plaque de marbre contient cette inscription :

M. LÉON SAY ÉTANT PRÉFET DE LA SEINE,
LE 22 MAI 1872, LA MISE AU CONCOURS DE LA RECONSTRUCTION
DE L'HOTEL DE VILLE
A ÉTÉ VOTÉE PAR LE CONSEIL MUNICIPAL
COMPOSÉ DE MM. VAUTRAIN, PRÉSIDENT,
HÉRISSON, CHARLES LOISEAU, VICE-PRÉSIDENTS,

Adam	Dumas	Ohnet
Allain-Targé	Dupuy	Paymal
Arrault	Ferot	Perrin
Baudouin	Ferré	Perrinelle
Bernard (Martial)	Frébault	Piat
Beudant	Fremyn	Prestat
Binder	Gavrel	Prétet
Bonvalet	Gille	Puteaux
Bouruet-Aubertot	Gouin	Ranc
Bouvery	Jacques	Raynal
Braleret	Jobbé-Duval	Riant
Cadet	Joubert	Richard
Callon	Lavocat	Rigaut
Cantagrel	Leclerc	Rondelet
Chevalier	Leleux	Saglier
Christofle	Léveillé	Séraphin
Clémenceau	Lockroy	Thomas (Léon)
Collin	Loiseau-Pinson	Thorel
Combes	Louvet	Thulié
Dehaynin (Albert)	Mallet	Topart
Dehaynin (Félix)	Marmottan	Tranchant
Delzant	Métivier	Trélat
Denizot	Meunier	Vauthier
Desouches	Murat	Watel
Dubief	Nadaud	—

Au-dessous de la tribune du public, est placée une autre plaque de marbre portant cette inscription :

CETTE PLAQUE A ÉTÉ POSÉE POUR RAPPELER LE SOUVENIR
DE L'INAUGURATION DU NOUVEL HOTEL DE VILLE
QUI A EU LIEU LE 13 JUILLET 1882, EN PRÉSENCE DE MM.
JULES GRÉVY, PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE.

DE FREYCINET, PRÉSIDENT DU CONSEIL DES MINISTRES,
CHARLES FLOQUET, PRÉFET DE LA SEINE,
DU CONSEIL MUNICIPAL DE PARIS, COMPOSÉ DE
MM. SONGEON, PRÉSIDENT,
DE BOUTEILLER, YVES GUYOT, VICE-PRÉSIDENTS,
DESMOULINS, MARIUS POULET, GUICHARD, DESPATYS, SECRÉTAIRES,
MESUREUR, SYNDIC,

Amouroux	Frère	Martin (Georges)
Bartholoni	Gamard	Martin (Marius)
Binder	Germer-Baillière	Mathé
Boll	Grimaud	de Ménorval
Boué	Hamel	Michelin
Bourneville	Hattat	Monteil
Braleret	Hervé	Murat
Cattiaux	Hovelacque	Prétet
Cernesson	Jacques	Rabagny
Cochin	Jobbé-Duval	Rey
Collin	Joffrin	Reity
Combes	Lacroix (Sigismond)	Reygeal
Curé	Lainé	Riant
Cusset	Lafont	Robinet
Darlot	Lamouroux (Alfred)	Rousselle
Delabrousse	Level (Émile)	Rouzé
Delhomme	Level (Jules)	Royer
Deligny	Leven (Narcisse)	Thorel
Depasse	Levraud	Thulié
Dubois	Loiseau	Vauthier
Dujarrier	Lyon-Alemand	Villard
Dupont	Maillard	Voisin
Engelhard	Manier	Watel
Fiaux	Marsoulan	—
Forest	Martin (colonel)	—

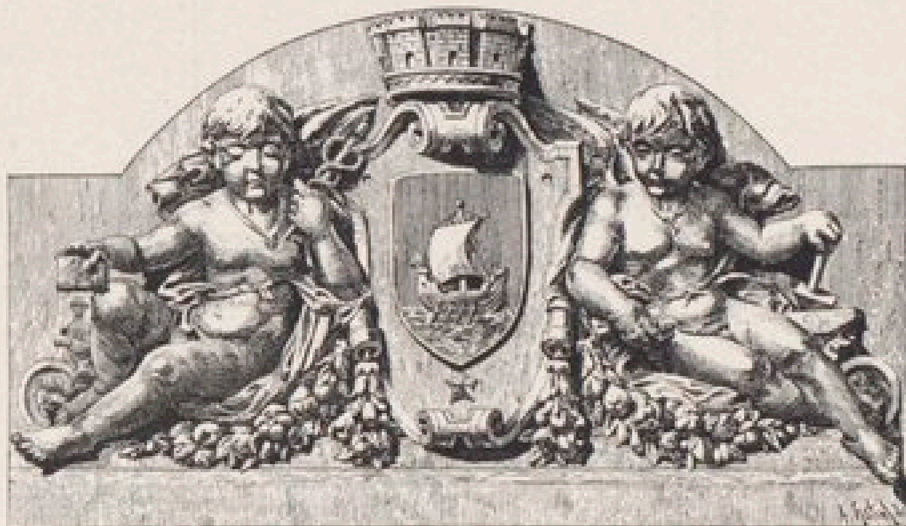
MM. ALPHAND, DIRECTEUR DES TRAVAUX DE PARIS.
BALLU, ARCHITECTE EN CHEF } DE L'HOTEL DE VILLE.
DEPERTHES, ARCHITECTE }

La Salle du Budget est décorée actuellement de plusieurs tableaux dont les principaux, de caractère historique, sont : « la Prise de l'Hôtel de Ville, le 28 juin 1830 », par Schnetz, « la Prise de la Bastille », par Paul Delaroche, qui avaient été commandés, après la Révolution de 1830, pour la décoration

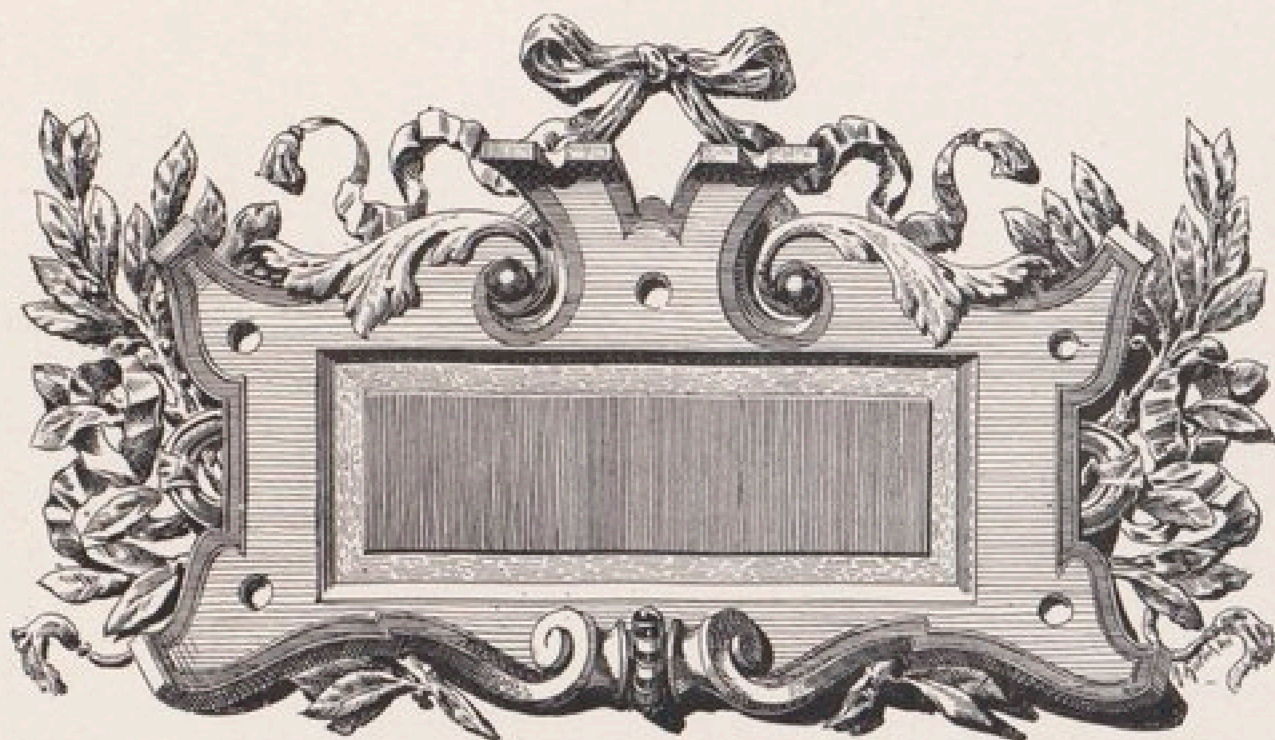
de la Salle du Trône; « la République », par M. Gérôme, exécutée pour le concours organisé en 1848. On a placé là le buste de Saint-Just, en marbre, par David d'Angers; « la République », de M. Jean Gautherin; et, le buste de Garibaldi, par M. Bailly.

Le plafond de la Bibliothèque du Conseil municipal sera prochainement décoré d'une grande composition, dont M. Georges Picard a reçu la commande, à la suite d'un concours restreint, ouvert entre lui, MM. Elliot, et Henri Martin.

Les fenêtres de la buvette et du vestiaire sont ornées de vitraux, dont MM. Besnard et Lerolle ont fait les cartons, qui représentent, au vestiaire, « un Après-midi au Bois de Boulogne », et, à la buvette, « Un coin du bras gauche de la Seine, au quai des Orfèvres ». La peinture sur verre de ces vitraux a été exécutée par M. Carot.



SALON D'INTRODUCTION SUD.
FRONTON DE PORTE, par M. Hector Lemaire.



SALON DES ARTS.
ORNEMENT DES PILASTRES.

LISTE DES ARTISTES

QUI ONT COOPÉRÉ

A LA RECONSTRUCTION ET A LA DÉCORATION

DE

L'HOTEL DE VILLE

ARCHITECTES

BALLU (Théodore), né à Paris; élève de Le Bas, et de l'École royale des Beaux-Arts de Paris. — Prix de Rome, 1840; ✻, 1857; O. ✻, 1869; membre de l'Institut, 1882; C. ✻, 1882; mort en 1885.

DEPERTHES (Pierre-Joseph-Édouard), né à Haudicourt (Ardennes). — Médaille, 1865; médaille de 2e classe, 1867, E. U.; médaille de 2e classe, 1878, E. U.; ✻, 1882; mort en 1899.

FORMIGÉ (Jean-Camille), né au Bouscat (Gironde); élève de Laisné. — Médaille de 3e classe, 1875; médaille de 2e classe, 1876 et 1878, E. U.; médaille d'honneur 1881; ✻, 1885; grand prix, 1889, E. U.; O. ✻, 1889.

PEINTRES

Barau (Émile), né à Reims; élève de M. Jettel. — Médaille d'or, 1889, E. U.; ✱, 1895.

Baudouin (Paul-Albert), né à Rouen; élève de Puvis de Chavannes, Élie Delaunay, et Gustave Moreau. — Médaille de 3e classe, 1882; médaille de 2e classe, 1886; médaille d'or, 1889, E. U.; ✱, 1891.

Bellel (Jean-Joseph), né à Paris; élève de Justin Ouvrié. — Médaille de 1re classe, 1848; ✱, 1860; médaille de bronze, 1889, E. U.; mort en 1898.

Benjamin Constant (Jean-Joseph), né à Paris; élève de Cabanel. — Médaille de 3e classe, 1875; médaille de 2e classe, 1876; ✱, 1878; médaille de 3e classe, 1878, E. U.; O. ✱, 1884; membre de l'Institut, 1893; médaille d'honneur, 1896.

Bernier (Camille), né à Colmar (Alsace); élève de Léon Fleury. — Médaille, 1867, 1868, 1869; ✱, 1872; médaille de 2e classe, 1878, E. U.; grand prix, 1889, E. U.; O. ✱, 1892.

Berteaux (Hippolyte), né à Saint-Quentin; élève de H. Flandrin, Galland, et Paul Baudry. — Médaille de 3e classe, 1883; médaille de 2e classe, 1885; médaille d'argent, 1889, E. U.; ✱, 1891.

Berthelon (Eugène), né à Paris; élève de MM. Lavieille, et Berne-Bellecourt. — Médaille de 3e classe, 1886; médaille de 2e classe, 1889; médaille d'argent, 1889, E. U.

Berton (Armand), né à Paris; élève de A. Millet, et Cabanel. — Médaille de 3e classe, 1882; bourse de voyage, 1882; médaille de 2e classe, 1887; médaille de bronze, 1889, E. U.

Besnard (Paul-Albert), né à Paris; élève de Cabanel, et Brémond. — Prix de Rome, 1874; médaille de 3e classe, 1874; médaille de 2e classe, 1880; ✱, 1888; O. ✱, 1895.

Bigaud (Louis), né à Lessay (Manche). — Médaille de 3e classe, 1897.

Billotte (René), né à Tarbes; élève de Fromentin. — M. H., 1881; ✱, 1889; médaille d'argent, 1889, E. U.

Binet (Adolphe-Gustave), né à Rivière-Saint-Sauveur (Calvados); élève de M. Gérôme. — Médaille de 3e classe, 1885; médaille d'argent, 1889, E. U.; mort en 1897.

Binet (Victor-Barthélemy), né à Rouen. — Médaille de 3e classe, 1882; médaille de 2e classe, 1886; médaille d'or, 1889, E. U.; ✱, 1894.

Blanc (Joseph), né à Paris; élève de Bin, et Cabanel. — Prix de Rome, 1867; médaille, 1870; médaille de 1re classe, 1872; ✱, 1878; médaille de 2e classe, 1878, E. U.; médaille d'or, 1889, E. U.

Blanchon (Émile-Henri), né à Paris; élève de Cabanel. — M. Hon., 1881.

Bonis (Henri), né à Toulouse; élève de MM. J.-P. Laurens, Benjamin

Constant, et Bonnat. — Médaille de 3e classe, 1895; bourse de voyage, 1896.

BONNAT (Léon-Joseph-Florentin), né à Bayonne (Basses-Pyrénées); élève de Léon Cogniet. — Médaille de 2e classe, 1861; rappel, 1863; médaille de 2e classe, 1867, E. U.; ✻, 1867; médaille d'honneur, 1869; O. ✻, 1874; membre de l'Institut, 1881; C. ✻, 1882; G. O. ✻, 1897.

BOURGEOIS (Léon-Pierre-Urbain), né à Nevers; élève de Cornu, H. Flandrin, et Cabanel. — Médaille de 3e classe, 1877; médaille de bronze, 1889, E. U.

BRETON (Émile-Adelard), né à Courrière (Pas-de-Calais). — Médailles, 1866, 1867 et 1868; médaille de 1re classe, 1878, E. U.; ✻, 1878; médaille d'or, 1889, E. U.

BULAND (Jean-Eugène), né à Paris; élève de Cabanel. — Médaille de 3e classe, 1879; médaille de 3e classe, 1885; médaille de 2e classe, 1887; médaille d'argent, 1889, E. U.; ✻, 1894.

BUSSON (Charles), né à Montoire (Loir-et-Cher); élève de Remond, et Français. — Médaille de 3e classe, 1855, E. U; rappel, 1857, 1859 et 1860; ✻, 1866; médaille de 3e classe, 1867, E. U.; médaille de 1re classe, 1878, E. U.; O. ✻, 1887.

CALLOT (Georges), né à Paris; élève de M. Adan. — Médaille de 3e classe, 1882; médaille de 2e classe, 1888; médaille de bronze, 1889, E. U.

CARPEZAT (Eugène-Louis). — ✻, 1889.

CARRIÈRE (Eugène), né à Gournay (Seine-et-Oise); élève de Cabanel. — Médaille de 3e classe, 1885; prix Marie, Bashkirtseff, 1885; médaille de 2e classe, 1887; médaille d'argent, 1889; ✻, 1889.

CAZIN (Jean-Charles), né à Samer (Pas-de-Calais); élève de Lecoq de Boisbaudran. — Médaille de 1re classe, 1880; ✻, 1882; O. ✻, 1889.

CESBRON (Achille), né à Oran; élève de MM. Bonnat, et Cormon. — Médaille de 3e classe, 1884.

CHARNAY (Armand), né à Charlieu (Loire); élève de Pils, et Feyen-Perrin. — Médaille de 3e classe, 1876; médaille de 2e classe, 1886; médaille d'argent, 1889, E. U.

CHARTRAN (Théodebalt), né à Besançon (Doubs); élève de Cabanel. — Médaille de 3e classe, 1877; prix de Rome, 1877; médaille de 2e classe, 1881; médaille d'argent, 1889, E. U.; ✻, 1890.

CHÉRET (Jules), né à Paris. — ✻, 1889.

CLAIRIN (Georges-Jules-Victor), né à Paris; élève de Picot, et Pils. — Médaille de 3e classe, 1882; médaille de 2e classe, 1885; ✻, 1888; médaille d'argent, 1889, E. U; O. ✻, 1897.

COLIN (Gustave-Henri), né à Arras (Pas-de-Calais); élève de Dutilleux. — Médaille d'argent, 1889, E. U.; ✻, 1899.

COLLIN (Raphaël), né à Paris; élève de Cabanel. — Médaille de 2e classe, 1873; médaille de 2e classe, 1873; ✻, 1884; grand prix, 1889, E. U.; O. ✻, 1899.

Cormon (Fernand), né à Paris; élève de Fromentin, Cabanel, et Portalis. — Médaille, 1870; médaille de 2e classe, 1873; prix du Salon, 1875; médaille de 3e classe, 1878, E. U.; ✻, 1880; médaille d'honneur, 1887; grand prix, 1889, E. U.; O. ✻, 1889; membre de l'Institut, 1898.

Dagnan-Bouveret (Paul-Adolphe-Jean), né à Paris; élève de M. Gérôme. — Médaille de 3e classe, 1878; médaille de 1re classe, 1880; ✻, 1885; médaille d'honneur, 1889; grand prix, 1889, E. U.; O. ✻, 1892.

Damoye (Pierre-Emmanuel), né à Paris; élève de Corot, Daubigny, et M. Bonnat. — Médaille de 3e classe, 1879; médaille de 2e classe, 1884; médaille d'or, 1889, E. U.; ✻, 1893.

Demont (Adrien-Louis), né à Douai (Nord); élève de MM. Jules et Émile Breton, Joseph Blanc. — Médaille de 3e classe, 1879; médaille de 2e classe, 1882; médaille d'or, 1889; E. U.; ✻, 1891

Dubufe (Guillaume), né à Paris; élève de L. Dubuffe, et Mazerolle. — Médaille de 3e classe, 1877; médaille de 2e classe, 1878; médaille d'or, 1887, E. U.; ✻, 1889.

Duez (Ernest-Ange), né à Paris; élève de Pils. — Médaille de 3e classe, 1874; médaille de 1re classe, 1879; ✻, 1880; O. ✻, 1889; mort en 1895.

Ehrmann (François), né à Strasbourg; élève de Gleyre. — Médailles, 1865 et 1886; médaille de 2e classe, 1874; ✻, 1876; médaille d'or, 1889, E. U.

Ferrier (Marie-Augustin-Gabriel), né à Nîmes; élève de Pils, et M. Hébert. — Prix de Rome, 1872; médaille de 2e classe, 1876; médaille de 1re classe, 1878; ✻, 1884; médaille d'or, 1889, E. U.

Forget (Mlle Marie), née à Blois; mention honorable, 1888.

Français (François-Louis), né à Plombières (Vosges); élève de Corot, et Jean Gigoux. — Médaille de 3e classe, 1841; médaille de 1re classe, 1848; ✻, 1853; médaille de 1re classe, 1855, E. U.; médaille 1re classe, 1867, E. U.; O. ✻, 1867; médaille d'honneur, 1878, E. U.; médaille d'honneur, 1890; membre de l'Institut, 1890; mort en 1897.

Galland (Jac), né à Paris; élève de son père.

Galland (P.-V.), né à Genève, de parents français. — ✻, 1870; O. ✻, 1883; mort en 1892.

Georges Bertrand, né à Paris. — Médaille de 2e classe, 1881; bourse de voyage, 1881.

Gervex (Henri), né à Paris; élève de Cabanel, et Fromentin. — Médaille de 2e classe, 1874; rappel, 1876; ✻, 1882: O. ✻, 1889.

Glaize (Léon), né à Paris; élève de Glaize, et M. Gérôme. — Médailles, 1864, 1866 et 1868; ✻, 1877; médaille de 1re classe, 1878, E. U.; médaille d'or, 1889, E. U.

Gosselin (Charles-Norbert), né à Paris; élève de Glaize, et M. Ch.

Busson. — Médailles, 1865 et 1870; médaille de 2e classe, 1874; ✻, 1878; médaille d'argent, 1889, E. U.; mort en 1892.

Guifard (Dominique-Henri), né à Angers; élève de Jules Dauban, Lenepveu, et A. Denuelle. — Médaille d'argent, 1878, E. U.; mention honorable, 1888 (architecture); médaille d'or, 1889, E. U.; diplôme d'honneur, 1897, Exposition internationale de Bruxelles.

Guillemet (Jean-Baptiste-Antoine), né à Chantilly (Oise). — Médaille de 2e classe, 1874; rappel, 1876; ✻, 1880; médaille d'argent, 1889, E. U.; O. ✻, 1896.

Jeannin (Georges), né à Paris. — Médaille de 3e classe, 1878; médaille de 2e classe, 1888; médaille de bronze, 1889, E. U.

Jeanniot (Pierre-Georges), né à Genève, de parents français; élève de A. Jeanniot. — Médaille de 3e classe, 1884; médaille d'argent, 1889, E. U.

Hanoteau (Hector), né à Decize (Nièvre); élève de Jean Gigoux. — Médaille, 1864, 1868 et 1869; ✻, 1870; médaille de 1re classe, 1889, E. U.; mort en 1890.

Harpignies (Henri), né à Valenciennes (Nord); élève de J. Achard. — Médailles, 1866, 1868, 1869; ✻, 1875; médaille de 2e classe, 1878, E. U.; O. ✻, 1883; médaille d'honneur, 1897.

Humbert (Ferdinand), né à Paris; élève de Fromentin, et Cabanel. — Médailles, 1866, 1867, 1869; ✻, 1878; médaille de 3e classe, 1878, E. U.; O. ✻, 1885; médaille d'honneur, 1900.

Lagarde (Pierre), né à Paris; élève de MM. Busson, Dubufe, et Mazerolle. — Médaille de 3e classe, 1882; médaille de 2e classe, 1885; médaille d'argent, 1889, E. U.; ✻, 1891.

Lansyer (Emmanuel), né à l'île Douin (Vendée); élève de Viollet-le-Duc, et Courbet. — Médailles, 1865, 1869; médaille de 3e classe, 1875; ✻, 1881; mort en 1890.

Lapostolet (Charles), né à Vélars (Côte-d'Or); élève de Léon Cogniet. — Médaille, 1870; médaille de 2e classe, 1882; mort en 1890.

Laurens (Jean-Paul), né à Fourquevaux (Haute-Garonne); élève de Léon Cogniet, et Bida. — Médaille, 1869; médaille de 1re classe, 1872; ✻, 1874; médaille d'honneur, 1877; O. ✻, 1878; membre de l'Institut, 1891.

Lavastre (Jean-Baptiste), né à Nîmes; ✻, 1878; O. ✻, 1889; mort en 1893.

Layraud (Fortuné-Joseph-Séraphin), né à La Roche (Drôme); élève de Léon Cogniet, et M. Tony Robert-Fleury. — Prix de Rome, 1863; médaille de 2e classe, 1872; médaille de bronze, 1889, E. U.; ✻, 1890.

Lefebvre (Jules-Joseph), né à Tournan (Seine-et-Marne); élève de Léon Cogniet. — Prix de Rome, 1861; médailles, 1865, 1868 et 1870; ✻, 1870; médaille de 1re classse, 1878, E. U.; O. ✻, 1878; médaille d'honneur, 1886; grand prix, 1889, E. U.; membre de l'Institut, 1891; C. ✻, 1895.

Le Liepvre (Maurice), né à Lille; élève de MM. Harpignies, et J.-P. Laurens. — Médaille de 3e classe, 1886; médaille d'argent, 1889, E. U.; médaille de 2e classe, 1890; mort en 1896.

Lépine (Stanislas), né à Caen; élève de Corot. — M. A., 1884; médaille de 3e classe, 1889; médaille d'or, 1889, E. U.; mort en 1890.

Lerolle (Henry), né à Paris; élève de Lamotte. — Médaille de 3e classe, 1879; médaille de 1re classe, 1880; ✻, 1889.

Le Roux (Hector), né à Verdun; élève de Picot. — Médaille de 3e classe, 1863; médaille de 2e classe, 1874; ✻, 1877; médaille de 3e classe, 1878, E. U.; médaille d'argent, 1889, E. U.

Lévy (Henri), né à Nancy (Meurthe-et-Moselle). — Médailles, 1865, 1866, 1867 et 1869; ✻, 1872; médaille de 1re classe, 1878, E. U.

Lhermitte (Léon-Augustin), né à Mont-Saint-Père (Aisne); élève de Lecoq de Boisbaudran. — Médaille de 3e classe, 1874; médaille de 2e classe, 1880; ✻, 1884; grand prix, 1889, E. U.; O. ✻, 1894.

Loir (Luigi), né à Goritz (Autriche), de parents français; élève de l'École des Beaux-Arts de Parme (Italie). — Médaille de 3e classe, 1879; médaille de 2e classe, 1886; médaille d'or, 1889, E. U.; ✻, 1898.

Maignan (Albert-Pierre-René), né à Beaumont-sur-Sarthe (Sarthe); élève de J. Noël, et Luminais; médaille de 3e classe, 1874; médaille de 2e classe, 1876, médaille de 1re classe, 1879; ✻, 1883; médaille d'or, 1889, E. U.; médaille d'honneur, 1892; O. ✻, 1895.

Marchal.

Martin (Henri), né à Toulouse; élève de M. J.-P. Laurens. — Médaille de 1re classe, 1883; bourse de voyage, 1885; médaille d'or, 1889, E. U.; ✻, 1898.

Michel (François-Émile), né à Metz; élève de Maréchal, et Migatte. — Médaille, 1868; médaille de bronze, 1889, E. U; membre de l'Institut, 1892.

Milliet.

Monginot (Charles), né à Brienne (Aube); élève de Couture. — Médailles, 1864 et 1869; médaille de bronze, 1889, E. U.

Montenard (Frédéric), né à Paris; élève de Puvis de Chavannes, et G. Moreau. — Médaille de 3e classe, 1885; médaille de 2e classe, 1889; médaille d'or, 1886, E. U.; ✻, 1890.

Morot (Aimé), né à Nancy (Meurthe-et-Moselle); élève de M. Gérôme. — Prix de Rome, 1873; médaille de 3e classe, 1876; médaille de 2e classe, 1877; médaille de 1re classe, 1879; médaille d'honneur, 1880; ✻, 1883; grand prix, 1889, E. U.; membre de l'Institut, 1898.

Pelouse (Léon-Germain), né à Pierrelaye (Seine-et-Oise). — Médaille de 3e classe, 1873; médaille de 1re classe, 1876; médaille de 2e classe, 1878, E. U.; ✻, 1878; mort en 1891.

Picard (Georges), né à Remiremont (Vosges); élève de MM. Mathieu-Meusnier, et Gérôme.

Pointelin (Auguste-Emmanuel), né à Arbois (Jura); élève de Victor-Maire. — Médaille de 3e classe, 1878; médaille de 2e classe, 1881; ✻, 1886; médaille d'or, 1889, E. U.

Puvis de Chavannes (Pierre), né à Lyon; élève de Couture, et H. Scheffer. — Médaille de 2e classe, 1861; médaille, 1864; médaille 3e classe, 1867, E. U.; ✻, 1867; O. ✻, 1877; médaille d'honneur, 1882; C. ✻, 1889; mort en 1898.

Quost (Ernest), né à Avallon (Yonne); élève d'Aumont. — Médaille de 3e classe, 1880; médaille de 2e classe, 1882; médaille d'argent, 1889, E. U.

Raffaeli (Jean-François), né à Paris; élève de M. Gérôme. — Mention honorable, 1885; ✻, 1889; médaille d'or, 1889, E. U.

Ranvier (Victor-Joseph), né à Lyon; élève de Janniot, et J. Richau. — Médaille en 1865; médaille de 2e classe, 1875; ✻, 1878; mort en 1896.

Risler (Charles-Auguste), né à Bade, de parents français. — Mention honorable, 1888.

Rivey (Arsène), né à Caen; élève de Picot, MM. Hébert, et Bonnat. — Médaille de 3e classe, 1880; médaille de 2e classe, 1888; médaille de bronze, 1889, E. U.

Rixens (Jean-André), né à Saint-Gaudens (Haute-Garonne); élève de M. Gérôme. — Médaille de 3e classe, 1876; médaille de 2e classe, 1881; médaille d'or, 1889, E. U.; ✻, 1889.

Robert-Fleury (Tony), né à Paris; élève de Robert-Fleury. — Médailles, 1866, 1867 et 1870; médaille d'honneur, 1870; ✻, 1873; médaille de 1re classe, 1878, E. U.; O. ✻, 1884; médaille d'or, 1889, E. U.

Roll (Alfred-Philippe), né à Paris; élève de MM. Gérôme, et Bonnat. — Médaille de 3e classe, 1875; médaille de 1re classe, 1877; ✻, 1883; O. ✻, 1889.

Saintin (Henri), né à Paris; élève de Pils, Saint-Marcel, et Ségé. — Médaille de 3e classe, 1882; médaille de 2e classe, 1887; médaille d'or, 1889, E. U.; ✻, 1891.

Schommer (François), né à Paris; élève de Pils, et Lehmann. — Prix de Rome, 1878; médaille de 2e classe, 1884; médaille de bronze, 1889, E. U.; ✻, 1890.

Tattegrain (Francis), né à Péronne (Aisne); élève de Lepic, Boulanger, MM. Crauck, et Lefèvre. — Mention honorable, 1881; médaille de 2e classe, 1883; médaille d'or, 1889, E. U.; ✻, 1889; médaille d'honneur, 1889.

Thirion (Eugène-Romain), né à Paris; élève de Fromentin, et Cabanel. — Médailles, 1866, 1868 et 1869; ✻, 1872; médaille de 2e classe, 1878, E. U.

Vauthier (Pierre-Louis-Léger), né au Brésil, de parents français; élève de Maxime Lalanne. — Médaille de 3e classe, 1887; mention honorable, 1889, E. U.; médaille de 2e classe, 1892; ✻, 1895.

Vayson (Paul), né à Gordes (Vaucluse); élève de M. Jules Laurens. — Médaille de 3e classe, 1875; médaille de 2e classe, 1879; ✻, 1886; médaille d'or, 1889, E. U.

Vuillefroy (Dominique-Félix de), né à Paris; élève de MM. Hébert, et Bonnat. — Médaille, 1870; médaille de 2e classe, 1875; ✻, 1880; médaille d'or, 1889, E. U.

Weerts (Jean-Joseph), né à Roubaix (Nord); élève de Cabanel. — Médaille de 2e classe, 1875; ✻, 1884; médaille d'argent, 1889, E. U.; O. ✻, 1897.

Yon (Edmond-Charles), né à Paris; élève de Lequien. — Médaille de 3e classe, 1875; médaille de 2e classe, 1879; ✻, 1886; médaille d'or, 1889, E. U; mort en 1897.

Zuber (Jean-Henri), né à Rixheim (Alsace). — Médaille de 3e classe, 1875; médaille de 2e classe, 1879, E. U.; ✻, 1886; médaille d'or, 1889, E. U.

SCULPTEURS

Aizelin (Eugène), né à Paris; élève de Ramey, et Dumont. — Médaille de 3e classe, 1859; médaille de 2e classe, 1861; rappel, 1863; ✻, E. U., 1867; médaille de 2e classe, 1878, E. U.; médaille d'or, 1889, E. U.; O. ✻, 1892.

Alasseur (Jean-Jules), né à Paris; élève de David d'Angers. — Médaille de 2e classe, 1853; médaille de 1re classe, 1859; ✻, 1867, E. U.; médaille d'argent, 1889, E. U.

Albert-Lefeuvre (Louis-Étienne-Marie), né à Paris; élève de Dumont, et Falguière. — Médaille de 3e classe, 1875; médaille de 2e classe, 1876; ✻, 1881; hors concours, 1889, E. U.

Allar (Joseph-André), né à Toulon (Var); élève de Cavalier, et M. Guillaume. — Prix de Rome, 1869; médaille de 1re classe, 1873; médaille de 1re classe, 1878, E. U.; ✻, 1878; médaille d'honneur, 1882; médaille d'or, 1889, E. U.; O. ✻, 1896.

Allouard (Henri), né à Paris; élève de Lequesne. — Médaille de 3e classe, 1876; médaille de 2e classe, 1882; ✻, 1889; médaille d'argent, 1889, E. U.

Amy (Jean-Barnabé), né à Tarascon (Bouches-du-Rhône); élève de Dumont, et Bonnassieux. — Médaille, 1868.

Aubé (Jean-Paul), né à Longwy (Meurthe-et-Moselle); élève de Dantan, et Duret. — Médaille de 2e classe, 1874; rappel, 1876; médaille de 3e classe, 1878, E. U.; ✻, 1888; médaille d'or, 1889, E. U.

Bailly (Charles-Élie), né à Réménoville (Meurthe-et-Moselle); élève de l'École impériale des Beaux-Arts. — Médaille, 1867.

Barrau (Théophile), né à Carcassonne (Aude); élève de Jouffroy, et Fal-

guière. — Médaille de 3e classe, 1879; médaille de 2e classe, 1880; médaille d'argent, 1889, E. U.; médaille de 1re classe, 1892; ✻, 1892.

Barrias (Louis-Ernest), né à Paris. — Prix de Rome, 1865; médaille, 1870; médaille de 1re classe, 1872; ✻, 1878, E. U.; médaille d'honneur, 1878; médaille de 1re classe, 1878, E. U.; O. ✻, 1881; membre de l'Institut, 1884; grand prix, 1889, E. U.

Barthelemy (Raymond), né à Toulouse (Haute-Garonne); élève de Duret. — Prix de Rome, 1860; médailles, 1867 et 1869; médaille d'or, 1889, E. U.

Basset (Urbain), né à Grenoble (Isère); élève de Cavelier. — Mention honorable, 1876, 1880; médaille de 3e classe, 1884; mention honorable, 1889, E. U.

Baujault (Jean-Baptiste), né à la Crèche (Deux-Sèvres); élève de Jouffroy. — Médaille, 1870; médaille de 1re classe, 1873; médaille de 3e classe, 1878, E. U.; ✻, 1878; médaille d'argent, 1889, E. U.

Bayard de la Vingtrie (Paul-Armand); élève de Cavelier, et M. Guillaume. — ✻, 1871; médaille de 1re classe, 1876; médaille de 3e classe, 1878, E. U.; mort en 1900.

Becquet (Just), né à Besançon (Doubs); élève de Rude. — Médailles, 1869 et 1870; médaille de 1re classe, 1877; médaille de 2e classe, 1878, E. U.; ✻, 1878; médaille d'argent, 1889, E. U.; O. ✻, 1898.

Bertaux (Mme Léon), née à Paris; élève de Dumont, et P. Hébert. — Médailles, 1866 et 1867, E. U.; médaille de 2e classe, 1873; médaille d'or, 1889, E. U.

Berthet (Paul), né à Dijon. — Médaille de 3e classe, 1887; médaille de bronze, 1889, E. U.

Blanchard (Jules), né à Puyreaud (Loiret); élève de Jouffroy. — Médailles, 1866 et 1867; médaille de 2e classe, 1873; ✻, 1881; médaille d'or, 1889, E. U.

Bogino (Frédéric-Louis), né à Paris; élève de Lequesne et Jouffroy. — ✻, 1877; mort en 1899.

Boisseau (Émile-André), né à Varzy (Nièvre); élève de Dumont, et Bonassieux. — Médaille, 1869; médaille de 2e classe, 1880; médaille de 1re classe, 1883; ✻, 1886; médaille d'argent, 1889, E. U.; médaille d'honneur, 1899.

Boucher (Alfred), né à Nogent-sur-Seine (Aube); élève de Dumont, Ramus, et M. Paul Dubois. — Médaille de 3e classe, 1874; médaille de 2e classe, 1878, E. U.; prix du Salon, 1881; médaille de 1re classe, 1886; ✻, 1887; médaille d'or, 1889, E. U.; médaille d'honneur, 1891; O. ✻, 1894.

Bourgeois (Charles-Arthur, baron), né à Dijon (Côte-d'Or); élève de Duret, et M. Guillaume. — Prix de Rome, 1863; médaille de 3e classe, 1863; médaille, 1870; médaille de 2e classe, 1873; médaille de 3e classe, 1878, E. U.; mort en 1886.

Caillé (Joseph-Michel), né à Nantes (Loire-Inférieure). — Médailles, 1868 et 1870; 2e classe, 1874; 2e classe, 1878, E. U.; mort en 1881.

Cain (Auguste-Nicolas), né à Paris; élève de Rude, et Guionnet. — Médaille de 3e classe, 1851; rappel, 1863; médaille, 1864; médaille de 3e classe, 1867, E. U.; ✻, 1869; médaille de 2e classe, 1878, E. U.; O. ✻, 1882; mort en 1894.

Callot (Émile-Emmanuel), né à Douai (Nord); élève de Jouffroy.

Cambos (Jules), né à Castres (Tarn); élève de Jouffroy. — Médailles, 1864 et 1866; médaille de 3e classe, 1867, E. U.; ✻, 1861; médaille d'argent, 1889, E. U.

Capellaro (Charles-Romain), né à Paris; élève de David d'Angers, Rude, et Duret. — Médaille de 3e classe, 1863; médailles, 1865 et 1866; mort en 1899.

Captier (Étienne-François), né à Baugy (Saône-et-Loire); élève de Dumont. — Médaille, 1869; médaille de 2e classe, 1872; médaille d'argent, 1889, E. U.

Carlès (Antonin-Jean), né à Gimont (Gers); élève de Jouffroy, et Hiolle. — Médaille de 2e classe, 1881; bourse de voyage, 1883; médaille de 1re classe, 1885; grand prix, 1889, E. U.; ✻, 1889.

Carlier (Émile-Nestor-Joseph), né à Cambrai (Nord); élève de Jouffroy, et Hiolle. — Médaille de 2e classe, 1879; médaille de 1re classe, 1883; ✻, 1886; médaille de bronze, 1889, E. U.

Carlier (François-Emile), né à Paris; élève de Feuchères. — Médaille, 1868.

Carrier-Belleuse (Albert-Ernest), né à Anizy-le-Château (Aisne); élève de David d'Angers. — Médaille de 3e classe, 1861; rappel, 1863; médaille, 1866; médaille d'honneur, 1867, E. U.; ✻, 1867; mort en 1887.

Cavelier (Jules-Pierre), né à Paris. — Prix de Rome, 1842; médaille de 3e classe, 1842; médaille de 1re classe, 1849; médaille d'honneur, 1849; ✻, 1853; médaille de 3e classe, 1855; E. U.; 1861; membre de l'Institut, 1865; mort en 1894.

Chabrié (Jean-Charles), né à Paris; élève de Jouffroy. — Médaille, 1870.

Chambard (Louis-Léopold), né à Saint-Amour (Jura); élève d'Ingres, et David. — Prix de Rome, 1837; médaille de 2e classe, 1842.

Chaplain (Jules-Clément), né à Mortagne (Orne); élève de Jouffroy, et Oudiné. — Prix de Rome (gravure et médailles), 1863; médaille, 1870; médaille de 2e classe, 1872; ✻, 1877; médaille de 1re classe, 1878, E. U.; membre de l'Institut, 1881; O. ✻, 1889, E. U.

Chappuy (Victor), né à Grenoble (Isère); élève de Toussaint; mort en 1896.

Chapu (Henri-Michel-Antoine), né au Mée (Seine-et-Marne); élève de Pradier, Duret, et Léon Cogniet. — Prix de Rome, 1855; médaille de 3e classe, 1863; médailles, 1865 et 1866; ✻, 1867, E. U.; O. ✻, 1872; médailles d'honneur, 1875 et 1877; membre de l'Institut, 1880; mort en 1891.

Chatrousse (Émile), né à Paris; élève de Rude. — Médaille de 3e classe, 1863; médailles, 1864 et 1865; ✻, 1879; mort en 1896.

Chervet (Léon-François), né à Tramayes (Saône-et-Loire); élève de Dumont. — Médaille, 1868; médaille de 2e classe, 1873.

Chevalier (Hyacinthe), né à Saint-Bonnet-le-Château (Loire); élève de Toussaint; mort en 1895.

Chrétien (Eugène-Ernest), né à Elbeuf (Seine-Inférieure); élève de Dumont. — Médaille de 2e classe, 1874; rappel, 1876; médaille de bronze, 1889, E. U.

Clère (Georges), né à Nancy (Meurthe-et-Moselle); élève de Rude. — Médaille de 2e classe, 1872.

Cordier (Charles), né à Cambrai (Nord). — Médaille de 3e classe, 1851; médaille de 2e classe, 1853; rappel, 1875; ✻, 1860.

Cordier (Louis-Henri), né à Paris; élève de M. Ch. Cordier. — Médaille de 3e classe, 1879; bourse de voyage, 1882; médaille de 2e classe, 1885; médaille de bronze, 1889, E. U.

Cordonnier (Alphonse-Amédée), né à la Madeleine-lez-Lille (Nord); élève de Dumont. — Médaille de 3e classe, 1875; médaille de 2e classe, 1877; prix de Rome, 1877; médaille de 1re classe, 1883; ✻, 1889; médaille d'argent, 1889, E. U.

Cornu (Vital), né à Paris; élève de Pils, Jouffroy, et Delaplanche. — Médaille de 3e classe, 1882; médaille de 2e classe, 1886; médaille de bronze, 1889, E. U.; ✻, 1896.

Cougny (Louis-Édouard), né à Nevers (Nièvre); élève de Jouffroy. — Médaille de 3e classe, 1876; médaille de 2e classe, 1877.

Coulon (Jean), né à Ébreuil (Allier). — Médaille de 3e classe, 1880; médaille de 2e classe, 1886; médaille de bronze, 1889, E. U.

Coutan (Jules-Félix), né à Paris; élève de Cavelier. — Prix de Rome, 1872; médaille de 1re classe, 1876; ✻, 1886; médaille d'or, 1889, E. U.; O. ✻, 1889.

Crauk (Gustave-Adolphe-Désiré), né à Valenciennes; élève de Pradier. — Prix de Rome, 1851; médaille de 3e classe, 1857; médaille de 2e classe, 1859; médaille de 1re classe, 1861; rappel, 1863; ✻, 1864; médaille de 1re classe, 1867, E. U.; rappel médaille de 1re classe, 1878, E. U.; O. ✻, 1878.

Croisy (Aristide), né à Fagnon (Ardennes); élève de Gumery, et Dumont. — Médaille de 3e classe, 1873; médaille de 2e classe, 1882; médaille de 1re classe, 1885; ✻, 1885; mort en 1899.

Dalou (Jules), né à Paris. — Médaille, 1870; médaille d'honneur, 1883; ✻, 1883; O. ✻, 1889; grand prix, 1889, E. U.; C. ✻, 1899.

Damé (Ernest), né à Saint-Florentin (Yonne); élève de Lequesne, Cavelier, et M. Guillaume. — Médaille de 2e classe, 1875; médaille de 3e classe, 1878, E. U.; médaille de bronze, 1889, E. U.

Dampt (Jean), né à Senarcy (Côte-d'Or); élève de Jouffroy, et M. Paul Dubois. — Médaille de 2e classe, 1879; médaille de 1re classe, 1881; bourse de voyage, 1884; médaille d'or, 1889, E. U.; ✻, 1889.

David (Adolphe), né à Baugé (Maine-et-Loire). — Médaille de 3e classe, 1874.

Debat (Didier), né à Moulins (Allier); élève de David d'Angers. — Mention honorable, 1895.

Debrie (Gustave), né à Paris; élève de Poitevin, Dumont, et Léon Cogniet. — Mention honorable, 1886; mention honorable, 1889, E. U.; médaille de 3e classe, 1897.

Decorchemont (Émile), né à Saint-Pierre-d'Autils (Eure); élève d'Aimé Millet, et Dumont. — Médaille de 3e classe, 1878, E. U.

Degeorge (Charles-Jean-Marie), né à Lyon. — Prix de Rome (gravure en médailles), 1866; médaille de 2e classe, 1872; médaille de 1re classe, 1875.

Delaplanche (Eugène), né à Paris; élève de Duret. — Prix de Rome, 1864; médailles, 1866, 1868 et 1870; ✵, 1876; médaille d'honneur, 1878; médaille de 1re classe, 1878, E. U.; mort en 1891.

Delhomme (Léon-Alexandre), né à Tournon (Ardèche); élève de Dumont, et Fabisch. — Médaille, 1867, E. U.

Delorme (Jean-André), né à Sainte-Agathe-en-Donzy (Loire); élève de Bonnassieux. — Médaille de 2e classe, 1861; rappel, 1863; médaille de bronze, 1889, E. U.

Deloye (Gustave), né à Sedan (Ardennes); élève de Jouffroy, et Dantan. — médaille de 3e classe, 1887.

Demaine (Louis), né à Gigondas (Vaucluse); élève de Dumont, et Vernet-Lecomte. — Médaille, 1866; médaille de 2e classe, 1885.

Desbois (Jules), né à Porçay (Maine-et-Loire). — Médaille de 3e classe, 1875; médaille de 2e classe, 1877; médaille de 1re classe, 1887; médaille d'or, 1889, E. U.; ✵, 1889.

Desprey (Antoine), né à Châtillon-sur-Seine (Côte-d'Or); élève de Jouffroy; mort en 1891.

Destreez (Jules-Constant), né à Gisors (Eure). — Mention honorable, 1886.

Dubois (Alphée), né à Paris; élève de Barre, et Duret. — Prix de Rome (gravure en médailles), 1855; médailles, 1868 et 1869; ✵, 1883; médaille d'argent, 1889, E. U.

Dubois (Henri), né à Rome (Italie); élève de Chapu. — Médaille de 3e classe, 1888; bourse de voyage, 1888; mention honorable, 1889, E. U.; médaille de 2e classe, 1893; médaille de 1re classe, 1898; médaille d'honneur, 1899.

Dubray (Vital), né à Paris; élève de Ramey. — Médaille de 1re classe, 1844; ✵, 1857; médaille de 1re classe, 1878, E. U.; mort en 1892.

Dumaige (Étienne-Henri), né à Paris; élève de Jean Feuchère, et Dumont. — Médaille de 2e classe, 1880; mort en 1888.

Dumilatre (Alphonse-Jean), né à Bordeaux (Gironde); élève de Cavelier, et Dumont. — Médaille de 1re classe, 1878, E. U.; médaille d'argent, 1889, E. U.; ✵, 1889.

Dupuis (Daniel), né à Blois (Loir-et-Cher); élève de Cavelier, et Farochon.

— Prix de Rome, 1872 (gravure en médailles); médaille de 3e classe, 1878; ✻, 1881; médaille d'or, 1889, E. U.; O. ✻, 1898; mort en 1899.

Durand (Ludovic), né à Saint-Brieuc (Côte-du-Nord); élève de Toussaint, et M. Bonnat. — Médaille de 3e classe, 1872; médaille de 2e classe, 1874.

Enderlin (Joseph-Louis), né à Bade, de parents français; élève de Falguière, et Roubaud. — Médaille de 3e classe, 1880; médaille de 2e classe, 1888; médaille d'or, 1889, E. U.

Eude (Louis-Adolphe), né à Arès (Gironde); élève de David d'Angers. — Médaille de 3e classe, 1859; médaille de 2e classe, 1877; mort en 1889.

Falguière (Jean-Alexandre-Joseph), né à Toulouse. — Prix de Rome, 1859; médailles, 1864 et 1867; médaille 1re classe, 1867, E. U.; médaille d'honneur, 1868; ✻, 1870; rappel médaille 2e classe, 1878, E. U.; O. ✻, 1878; membre de l'Institut, 1882; C. ✻, 1889, E. U.; mort en 1900.

Faraill (Gabriel), né à Saint-Marsac (Pyrénées-Orientales); élève de Farochon, et M. Oliva. — Médaille de 3e classe, 1886; mort en 1892.

Ferrary (Maurice), né à Embrun (Hautes-Alpes); élève de Cavelier. — Médaille de 3e classe, 1879; prix de Rome, 1882; médaille de 2e classe, 1886; médaille d'argent, 1889, E. U.; ✻, 1891.

Ferville-Suan (Charles-Georges), né au Mans (Sarthe); élève de Jouffroy.

Fourquey (Léon-Charles), né à Saint-Forget (Aube); élève de Jouffroy. — Médaille de 3e classe, 1861; médailles, 1864 et 1869; ✻, 1874; médaille de bronze, 1889, E. U.

Franceschi (Jules), né à Bar-sur-Aube (Aube); élève de Rude. — Médaille de 3e classe, 1861; médailles, 1864 et 1869; ✻, 1874; mort en 1893.

Frémiet (Emmanuel), né à Paris. — Médaille de 3e classe, 1849; médaille de 2e classe, 1851; médaille de 3e classe, 1855, E. U.; ✻, 1860; médaille de 2e classe, 1867, E. U.; O. ✻, 1872; médaille d'honneur, 1887; membre de l'Institut, 1892; C. ✻, 1896.

Frère (Jean-Jules), né à Cambrai (Nord); élève de Cavelier. — Médaille de 3e classe, 1878, E. U.; médaille de 2e classe, 1883; médaille de bronze, 1889, E. U.

Garnier (Gustave-Alexandre), né à la Suze (Sarthe); élève de Duret, et Yvon.

Gaudez (Adrien), né à Lyon (Rhône); élève de Jouffroy. — Médaille de 3e classe, 1879; médaille de 2e classe, 1881; médaille d'or, 1889, E. U.; ✻, 1893.

Gaudran (Gustave), né à Paris; élève de Toussaint. — Mention honorable, 1887.

Gautherin (Jean), né à Ouroud (Nièvre); élève de Dumont, et Gumery. — Médailles, 1868 et 1870; médaille de 3e classe, 1873; médaille de 3e classe, 1878, E. U.; ✻, 1878, E. U.; mort en 1890.

Gauthier (Charles), né à Chauvirey-le-Châtel (Haute-Saône); élève de Jouffroy. — Médailles, 1865, 1866 et 1869; ✻, 1872; mort en 1891.

Geoffroy (Adolphe-Louis-Victor), né à Paris; élève de Geoffroy. — Médaille de 3e classe, 1875; médaille de 2e classe, 1889, E. U.

George (Alfred); élève de Jouffroy.

Germain (Gustave), né à Fismes (Marne); élève de Gumery, et M. Debut. — Médaille de bronze, 1889, E. U.

Godin (Eugène-Louis), né à Melun (Seine-et-Marne); élève de Toussaint.

Grégoire (Louis), né à Paris; élève de l'École nationale des Beaux-Arts, et de M. Salmson.

Gruyère (Théodore-Charles), né à Paris; élève de Ramey. — Médaille de 3e classe, 1836; prix de Rome, 1839; médaille de 2e classe, 1843; médaille de 1re classe, 1846; rappel, 1854; ✻, 1866; médaille de 2e classe, 1867, E. U.; mort en 1885.

Guglielmo (Lange), né à Toulon (Var); élève de Jouffroy, et Cordouan. — Médaille de 3e classe, 1880; médaille de 3e classe, 1885; médaille d'argent, 1889, E. U.

Guilbert (Ernest-Charles-Démosthène), né à Paris; élève de Dumont, et Chapu. — Médaille de 3e classe, 1873; médaille de 2e classe, 1875; ✻, 1879; médaille d'or, 1889, E. U.

Guillaume (Claude-Jean-Baptiste-Eugène), né à Montbard. — Prix de Rome, 1845; médaille de 2e classe, 1852; médaille de 1re classe, 1855, E. U.; ✻, 1855; membre de l'Institut, 1862; médaille d'honneur, 1867, E. U.; O. ✻, 1867; C. ✻, 1875; rappel de médaille d'honneur, 1878, E. U.; G. O. ✻, 1889, E. U.

Guitton (Gaston-Victor-Édouard-Gustave), né à la Roche-sur-Yon (Vendée); élève de Rude, et Sartoris. — Médaille de 2e classe, 1857; rappel, 1861; mort en 1894.

Hébert (Émile), né à Paris. — Médaille de 2e classe, 1872; mort en 1893.

Hercule (Benoît-Lucien), né à Toulon (Var); élève de Jouffroy. — Médaille de 3e classe, 1886; médaille de bronze, 1889, E. U.; médaille de 2e classe, 1891.

Hiolin (Louis-Auguste), né à Septmonts (Aisne); élève de Perrey, et Jouffroy. — Médaille de 3e classe, 1879; médaille de 2e classe, 1885; médaille de bronze, 1889, E. U.

Hiolle (Ernest-Eugène), né à Valenciennes (Nord); élève de Jouffroy. — Prix de Rome, 1862; médailles, 1867, 1869 et 1870; médaille d'honneur, 1870; ✻, 1873; médaille d'honneur, 1878, E. U.; mort en 1886.

Houssin (Édouard-Charles), né à Douai (Nord); élève de Jouffroy, et Aimé Millet. — Mentions honorables, 1879, 1881, 1883, 1885; médaille de 3e classe, 1887; médaille de 2e classe, 1889; médaille de bronze, 1889, E. U.

Hugoulin (Émile), né à Aix (Bouches-du-Rhône); élève de Dumont. — Médaille de 2e classe, 1876.

Hugues (Dominique-Jean-Baptiste), né à Marseille. — Prix de Rome, 1875; médaille de 3e classe, 1878, E. U.; médaille de 2e classe, 1881; médaille de 1re classe, 1882; médaille d'or, 1889, E. U.; ✻, 1889.

Idrac (Jean-Antoine-Marie), né à Toulouse (Haute-Garonne); élève de Falguière, Cavelier, et M. Guillaume. — Prix de Rome, 1873; médaille de 3e classe, 1877; médaille de 1re classe, 1879; ✻, 1882; mort en 1884.

Injalbert (Jean-Antoine), né à Béziers (Hérault); élève de Dumont. — Prix de Rome, 1874; médaille de 2e classe, 1877; médaille de 1re classe, 1878, E. U.; ✻, 1887; grand prix, 1889, E. U.; O. ✻, 1897.

Iselin (Henri-Frédéric), né à Clairegoutte (Haute-Saône); élève de Rude. — Médailles de 3e classe, 1852 et 1855, E. U.; rappel, 1857; médaille de 2e classe, 1861; rappel, 1863; ✻, 1863.

Itasse (Adolphe), né à Lourmarin (Vaucluse); élève de Belloc, et Jacquot. — Médaille de 3e classe, 1875; mort en 1893.

Jacquemart (Henri-Alfred), né à Paris; élève de Paul Delaroche. — Médaille de 3e classe, 1857; rappel, 1863; médaille, 1865; ✻, 1870; mort en 1896.

Janson (Louis-Charles), né à Arcis-sur-Aube (Aube); élève de Ramey, et Dumont.

Jétot (Ernest), né à Paris; élève de l'École nationale des Beaux-Arts.

Jouandot (Amédée), né à Bordeaux (Gironde); élève de Duret, et Jouffroy. — Mentions honorables, 1879 et 1883; mort en 1884.

Lafrance (Jules-Isidore), né à Paris; élève de Duret, et Maillet. — Prix de Rome, 1870; médailles de 1re classe, 1874 et 1878, E. U.; ✻, 1878; mort en 1881.

Lanson (Alfred-Désiré), né à Orléans (Loiret); élève de Jacob, et Doutard. — Médaille de 3e classe, 1875; prix de Rome, 1876; médaille de 2e classe, 1879; médaille de 1re classe, 1880; ✻, 1882; médaille d'or, 1889, E. U.; O. ✻, 1889; mort en 1898.

Laurent (Eugène), né à Gray (Haute-Saône); élève de Duret, et Coinchon.

Lavigne (Hubert), né à Cons-la-Grandville (Meurthe-et-Moselle); élève de Ramey, et Dumont. — Médaille de 3e classe, 1861; médaille, 1868.

Le Bourg (Charles-Auguste), né à Nantes (Loire-Inférieure); élève de Rude. — Médaille de 3e classe, 1853; rappel, 1859; médaille, 1868; mention honorable, 1889, E. U.

Le Cointe (Aimé-Joachim-Léon), né à Paris; élève de Klagmann, et Toussaint. — Médaille de 3e classe, 1882; médaille de bronze, 1889, E. U.

Le Duc (Arthur-Jacques), né à Thorigny-sur-Vire (Manche); élève de l'École des Beaux-Arts de Caen, de Barye, et Dumont. — Médaille de 3e classe, 1879; médaille d'argent, 1889, E. U.

Leenhoff (Ferdinand), né à Zalt-Boumel (Pays-Bas); élève de M. Mezzara.

— Médaille, 1869; médaille de 2e classe, 1872; ✻, 1872; médaille de 3e classe (gravure), 1879; médaille de 2e classe, 1882 (gravure).

Lefèvre-Deslongchamps (Louis), né à Cherbourg (Manche); élève de Dumont. — Médaille de 3e classe, 1878, E. U.; médaille de 2e classe, 1880; mort en 1893.

Legrain (Eugène), né à Paris; ✻, 1885.

Lemaire (Hector), né à Lille (Nord); élève de Dumont, et Falguière. — Médaille de 3e classe, 1877; prix du Salon, 1878; médaille de 2e classe, 1878, E. U.; médaille de 1re classe, 1882; médaille d'or, 1889, E. U.; ✻, 1892.

Lenoir (Alfred), né à Paris; élève de Cavelier, et M. Guillaume. — Médaille de 2e classe, 1874; médaille de 1re classe, 1875; médaille de 2e classe, 1878, E. U.; ✻, 1886; médaille d'or, 1889, E. U.

Lenoir (Charles), né à Paris; élève de Jouffroy, et Léon Cogniet. — Médaille de 3e classe, 1874.

Le Père (Alfred-Adolphe-Édouard), né à Paris; élève de Ramey, Dumont, et Toussaint. — Prix de Rome, 1852; médaille de 3e classe, 1859; rappel, 1863; médaille, 1865; ✻, 1870; médaille de 2e classe, 1878, E. U.

Lequien (Alexandre-Victor), né à Paris; élève de Devaulx.

Leroux (Frédéric-Étienne), né à Écouché (Orne); élève de Jouffroy. — Médailles, 1866, 1867, E. U., et 1870; ✻, 1878, E. U.; médaille de 2e classe, 1878, E. U.; médaille d'argent, 1889, E. U.

Loison (Pierre), né à Mer (Loir-et-Cher); élève de David d'Angers. — Médaille de 3e classe, 1845; médaille de 1re classe, 1853; rappel, 1859; ✻, 1859; mort en 1886.

Lombard (Édouard-Henri), né à Marseille (Bouches-du-Rhône); élève de Cavelier. — Médaille de 2e classe, 1880; prix de Rome, 1883; médaille d'argent, 1889, E. U.; ✻, 1894.

Longepied (Léon-Eugène), né à Paris; élève de Cavelier, et Coutard. — Médaille de 3e classe, 1880; médaille de 1re classe, 1882; prix du Salon, 1882; ✻, 1887; mort en 1886.

Lormier (Édouard), né à Saint-Omer (Pas-de-Calais); élève de Jouffroy. — Médaille de 3e classe, 1883; médaille de bronze, 1889, E. U.; médaille de 2e classe, 1894.

Louis-Noel (Hubert), né à Saint-Omer (Pas-de-Calais); élève de Jouffroy. — Médaille de 2e classe, 1873; ✻, 1880; médaille d'argent, 1889, E. U.

Mabille (Jules-Louis), né à Valenciennes (Nord); élève de Jouffroy. — Médaille de 3e classe, 1887; ✻, 1887.

Maillet (Jacques-Léonard), né à Paris; élève de Pradier. — Prix de Rome, 1847; médaille de 1re classe, 1853; médaille de 2e classe, 1855, E. U.; rappel, 1re classe, 1857; ✻, 1861; médaille de 3e classe, 1867, E. U.; mort en 1894.

Maniglier (Henri-Charles), né à Paris; élève de Ramey, et Dumont. — Prix

de Rome, 1856 ; médaille de 2e classe, 1863 ; médaille, 1868 ; ✻, 1878, E. U. ; médaille de bronze, 1889, E. U.

MARCELLIN (Jean-Esprit), né à Gap (Hautes-Alpes) ; élève de Rude. — Médailles de 2e classe, 1851 et 1855, E. U. ; rappel, 1857 et 1859 ; ✻, 1862 ; mort en 1885.

MARIOTON (Claudius), né à Paris ; élève de MM. Thomas, et Levasseur. — Médaille de 3e classe, 1883 ; médaille de 2e classe, 1885 ; médaille d'argent, 1889, E. U. ; ✻, 1895.

MARQUESTE (Laurent-Honoré), né à Toulouse (Haute-Garonne) ; élève de Jouffroy, et Falguière. — Prix de Rome, 1871 ; médaille de 3e classe, 1874 ; médaille de 1re classe, 1876 ; médaille de 2e classe, E. U. de 1878 ; ✻, 1884 ; médaille d'or, 1889, E. U. ; O. ✻, 1894 ; membre de l'Institut, 1894.

MARTIN (Auguste), né à Dun-le-Roy (Cher) ; élève de Rude, et Jouffroy.

MARTIN (Félix), né à Neuilly-sur-Seine (Seine) ; élève de Duret, Cavelier, et M. Guillaume ; ✻, 1879 ; médaille de bronze, 1889, E. U.

MARTIN (Louis), né à Aix (Bouches-du-Rhône) ; élève de Jouffroy, et M. Antonin Mercié. — Médaille de 3e classe, 1875 ; médaille de 2e classe, 1881 ; médaille de bronze, 1889, E. U.

MASSOULLE (Paul-Arthur), né à Épernay (Marne) ; élève de Cavelier, et M. Salmson. — Médaille de 2e classe, 1882 ; bourse de voyage, 1882 ; médaille d'argent, 1889, E. U. ; ✻, 1894.

MATHIEU-MEUSNIER (Rolland), né à Paris ; élève de Dumont. — Médaille de 3e classe, 1844 ; médaille de bronze, 1889, E. U. ; ✻, 1889.

MERCIÉ (Antonin), né à Toulouse ; élève de Jouffroy, et Falguière. — Prix de Rome, 1868 ; médaille de 1re classe, 1872 ; ✻, 1872 ; médaille d'honneur, 1874 et 1878, E. U. ; O. ✻, 1879 ; grand prix, 1889, E. U. ; C. ✻, 1889 ; membre de l'Institut, 1891.

MERLEY (Louis), né à Saint-Étienne (Loire) ; élève de Pradier, David d'Angers, et Galle. — Prix de Rome, 1843 (gravure en médailles) ; médaille de 2e classe, 1851 ; rappel, 1857, 1861 et 1863 ; ✻, 1866 ; médaille de 3e classe, 1867 ; mort en 1883.

MEUNIER (Louis), né à Solesmes (Nord) ; élève de Belloc, Viollet-le-Duc, et M. Guillaume.

MICHEL (Gustave-Frédéric), né à Paris ; élève de Jouffroy. — Médaille de 2e classe, 1875 ; bourse de voyage, 1883 ; médaille de 1re classe, 1889 ; médaille d'or, 1889, E. U. ; médaille d'honneur, 1896 ; ✻, 1897.

MILLET (Aimé), né à Paris ; élève de David d'Angers. — Médaille de 1re classe, 1857 ; ✻, 1859 ; médaille de 1re classe, 1867, E. U. ; O. ✻, 1870 ; rappel, médaille de 1re classe, 1878, E. U. ; mort en 1891.

MOMBUR (Jean-Ossaye), né à Ennezat (Puy-de-Dôme) ; élève de Dumont, et Bonnassieux. — Médaille de 3e classe, 1884.

Moreau (Hippolyte), né à Dijon (Côte-d'Or); élève de Jouffroy. — Médaille de 3e classe, 1877.

Moreau (Mathurin), né à Dijon; élève de Ramey, et Dumont. — Médaille de 2e classe, 1855, E. U.; médaille de 1re classe, 1859; rappel, 1861, 1863; ✻, 1865; médaille de 2e classe, 1867, E. U.; médaille de 1re classe, 1878, E. U.; O. ✻, 1885; médaille d'or, 1889, E. U.; médaille d'honneur, 1897.

Moreau-Vauthier (Augustin-Jean), né à Paris; élève de Toussaint. — Médaille, 1865; médaille de 2e classe, 1875; ✻, 1877; médaille de 3e classe, 1878, E. U.; mort en 1893.

Morice (Alfred), né à Nîmes (Gard); élève de Jouffroy. — Médaille de 2e classe, 1875; médaille de 3e classe, 1878, E. U.; ✻, 1883.

Noel (Edme-Anthony-Paul), né à Paris; élève de Cavelier, Lequesne, et M. Guillaume. — Prix de Rome, 1868; médaille de 2e classe, 1872; médaille de 1re classe, 1874; ✻, 1878, E. U.; médaille de 2e classe, 1878, E. U.; grand prix, 1889, E. U.

Oliva (Alexandre-Joseph), né à Saillegouse (Pyrénées-Orientales); élève de J.-B. Delestre. — Médaille de 3e classe, 1852 et 1855, E. U.; rappel, 1857 et 1859; médaille de 2e classe, 1861; rappel, 1863; ✻, 1867, E. U.; mort en 1898.

Ottin (Auguste-Louis-Marie), né à Paris; élève de David d'Angers. — Prix de Rome, 1836; médaille de 2e classe, 1842; médaille de 1re classe, 1846; médaille de 2e classe, 1867, E. U.; ✻, 1867; mort en 1890.

Oudiné (Eugène-André), né à Paris; élève de Petitot, Galle, et Ingres. — Prix de Rome (gravure en médailles), 1831; médaille de 2e classe, 1837; médaille de 1re classe, 1839; médaille de 1re classe, 1842; médaille de 2e classe, 1848; rappel de 1re classe, 1857; ✻, 1857; mort en 1886.

Pallez (Lucien), né à Paris; élève d'Aimé Millet, et M. Guillaume. — Médaille de 3e classe, 1875; médaille de 2e classe, 1885; ✻, 1887; médaille d'argent, 1889, E. U.

Paris (Auguste), né à Paris. — Médaille de 3e classe, 1876; médaille de 2e classe, 1880; médaille de 1re classe, 1882; médaille d'or, 1889, E. U.; ✻, 1892.

Pepin (Édouard-Félicien-Alexis), né à Paris; élève de Cavelier. — Médaille de 2e classe, 1884; bourse de voyage, 1884; médaille d'argent, 1889, E. U.; médaille de 1re classe, 1891.

Perrey (Aimé-Napoléon), né à Dambelin (Doubs). — Médaille de 3e classe, 1852; rappel, 1861; médaille, 1868; mort en 1884.

Perrey (Léon-Auguste), né à Paris; élève de Perrey, et Jouffroy. — Médailles, 1866 et 1867; médaille de bronze, 1889, E. U.

Perrier (J.).

Perrin (Jacques), né à Lyon; élève de Dumont. — Médaille de 3e classe, 1886; médaille de bronze, 1889, E. U.; médaille de 2e classe, 1892.

Peynot (Émile-Edmond), né à Villeneuve-sur-Yonne (Yonne); élève de Jouffroy, et Hiolle. — Prix de Rome, 1880; médaille de 3e classe, 1883; médaille de 2e classe, 1884; médaille de 1re classe, 1886; médaille d'or, 1889, E. U.; ✻, 1891.

Plé (Henri-Honoré), né à Paris; élève de MM. Picault, et Mathurin Moreau. — Médaille de 3e classe, 1880; mention honorable, 1889, E. U.; médaille de 2e classe, 1898.

Power (Jean-Baptiste-Charles-Émile), né à Charenton (Seine); élève de Ramey, et Dumont. — Mention honorable, 1879.

Prouha (Pierre-Bernard), né à Boru (Haute-Garonne); élève de Ramey, Dumont, et Toussaint; mort en 1888.

Rass (Alfred), né à Tillières-sur-Aire (Eure); élève de Jouffroy.

Renaudot (Jean-François), né à Paris; élève de Jouffroy. — Mention honorable, 1872; médaille de 3e classe, 1890.

Richard (Félix), né à Nantes (Loire-Inférieure); élève de Jouffroy. — Médaille de 3e classe, 1880; mention honorable, 1889, E. U.; mention honorable, 1890.

Robert (Eugène), né à Paris; élève de M. Mathurin Moreau. — Mentions honorables, 1880, 1881, 1884, 1885; médaille de 3e classe, 1888; mention honorable, 1889, E. U.; ✻, 1889.

Rodin (Auguste), né à Paris; élève de Barye, et Carrier-Belleuse.— Médaille de 3e classe, 1880; ✻, 1887; hors concours, 1889, E. U.; O. ✻, 1892.

Roger (François), né à Rambervilliers (Vosges); élève de Bonnassieux, et Dumont. — Médaille de 3e classe, 1880.

Roty (Louis-Oscar), né à Paris; élève de Dumont, et Ponscarme. — Médaille de 3e classe, 1873; prix de Rome (gravure en médailles), 1875; médaille de 2e classe, 1882; médaille de 1re classe, 1885; ✻, 1885; membre de l'Institut, 1888; grand prix, 1889, E. U.; O. ✻, 1889.

Roubaud (Louis-Auguste), né à Cerdon (Ain); élève de Duret, et Flandrin. — Médailles, 1865, 1866; médaille de 2e classe, 1875; médaille de bronze, 1889, E. U.

Rougelet (Bénédict), né à Tournus (Saône-et-Loire); élève de Duret.

Saint-Jean (Gustave), né à Muret (Haute-Garonne); élève de Duret, et M. Guillaume. — Médaille de 2e classe, 1873.

Saint-Joly (Jean), né à Toulouse (Haute-Garonne); élève de Toussaint. — Mention honorable, 1885.

Sanson (Justin-Chrysostôme), né à Nemours (Seine-et-Marne); élève de Jouffroy, et Lequien. — Prix de Rome, 1861; médaille, 1866; médaille de 3e classe, 1867, E. U.; médaille, 1869; ✻, 1876; médaille de 2e classe, 1878, E. U.; médaille de bronze, 1889, E. U.

Sanzel (Félix), né à Paris. — Médaille, 1868.

SCHŒNEWERK (Alexandre), né à Paris; élève de David d'Angers. — Médaille de 3e classe, 1845; médaille de 1re classe, 1861; rappel, 1863; ✻, 1873; médaille de 1re classe, 1878, E. U.; mort en 1896.

SCHRÆDER (Louis), né à Paris; élève de Rude. — Médaille de 2e classe, 1852; rappels, 1857 et 1859.

SOBRE (François-Léon), né à Paris; élève de Dumont, et Ramey. — Mention honorable, 1858.

SOLDI (Émile-Arthur), né à Paris; élève de Farochon, et Lequesne. — Prix de Rome (gravure en médailles), 1869; médaille de 3e classe, 1873; ✻, 1878.

STEINER (Clément-Léopold), né à Paris; élève de Jouffroy. — Médaille de 1re classe, 1884; médaille d'or, 1889, E. U.; mort en 1899.

TALUET (Ferdinand), né à Angers (Maine-et-Loire); élève de David d'Angers. — Médaille, 1865; médaille de bronze, 1889, E. U.

THABARD (Martial-Adolphe), né à Limoges (Haute-Vienne); élève de Duret. — Médaille de 2e classe, 1872; ✻, 1884; médaille d'argent, 1889, E. U.

THOMAS (Gabriel-Jules), né à Paris; élève de Dumont, et Ramey. — Prix de Rome, 1848; médaille de 3e classe, 1857; médaille de 1re classe, 1861 et 1867, E. U.; ✻, 1867; membre de l'Institut, 1875; médaille d'honneur, 1880; O. ✻, 1883; médaille d'or, 1889, E. U.

TOURNOIS (Joseph), né à Chazeuil (Côte-d'Or); élève de Jouffroy. — Prix de Rome, 1857; médailles, 1868, 1869 et 1870; médaille de 2e classe, 1878, E. U.; ✻, 1878.

TRUFFOT (Émile-Louis), né à Valenciennes (Nord); élève de Duret, et Carpeaux. — Mentions honorables, 1883, 1885, 1886; médaille de 3e classe, 1887; médaille d'argent, 1889, E. U.

TRUPHÈME (François), né à Aix (Bouches-du-Rhône); élève de Bonnassieux. — Médaille de 3e classe, 1859; médailles, 1864 et 1865; ✻, 1880.

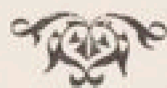
TURCAN (Jean), né à Arles (Bouches-du-Rhône); élève de Cavelier. — Médaille de 2e classe, 1878, E. U.; médaille de 1re classe, 1883; médaille d'honneur, 1888; ✻, 1889; mort en 1895.

VASSELOT (Marquet de) (Anatole), né à Paris; élève de Jouffroy, et M. Lebourg. — Médaille de 3e classe, 1873; médaille de 2e classe, 1876; ✻, 1886.

VERCY (Camille de), né à Paris; élève de Bonnassieux. — Médaille, 1865.

VILAIN (Victor), né à Paris; élève de Pradier. — Prix de Rome, 1838; médaille de 3e classe, 1847; médaille de 2e classe, 1848; ✻, 1849; mort en 1899.

VOYEZ (Émile), né à Paris; élève de Lequesne, Cavelier, et M. Guillaume. — Médaille de 3e classe, 1881.



EXTRAIT DU BULLETIN MUNICIPAL OFFICIEL DE LA VILLE DE PARIS

(28 mars 1899)

Résolution tendant a la publication, par M. Marius Vachon, d'un ouvrage ayant pour titre : « Le Nouvel Hotel de Ville ».

M. John Labusquière, rapporteur.

« Messieurs, en examinant la pétition de M. Marius Vachon, votre Commission (4e Commission) n'a pu oublier qu'en 1881 le Conseil municipal avait déjà encouragé, par une subvention de 15.000 francs, la publication d'un premier ouvrage consacré à l'Ancien Hôtel de Ville ; elle n'a pu davantage oublier avec quel talent d'écrivain, quel souci historique et quel goût artistique, M. Marius Vachon répondit au témoignage de confiance qui lui avait été généreusement donné par l'Assemblée communale.

« Donc, en principe, la demande a été étudiée avec la plus grande bienveillance, en raison de l'intérêt qu'à des titres divers offrira le nouvel ouvrage, conçu sur le même type.

« Il a semblé d'abord à votre Commission qu'il était bon de subventionner l'œuvre nouvelle, afin que dans un même ouvrage le centre même d'activité de la vie municipale fût étudié et présenté, ce prochain volume formant cependant une monographie spéciale et complète. Puis elle a pensé que le « Nouvel Hôtel de Ville », établi dans de belles conditions de texte, de gravure, de papier et de reliure, serait un beau souvenir à offrir à ceux qui viendraient nous visiter pendant l'Exposition de 1900, souvenir d'autant plus caractéristique qu'il rappellera la nouvelle Maison commune.

« Adopté. »



SALON DES ARTS.
DÉTAILS D'ORNEMENTATION DU PLAFOND.

TABLE DES CHAPITRES

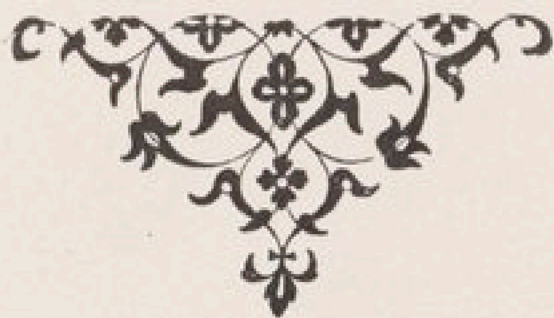




SALON LOBAU.

DÉTAILS D'ORNEMENTATION DU PLAFOND.

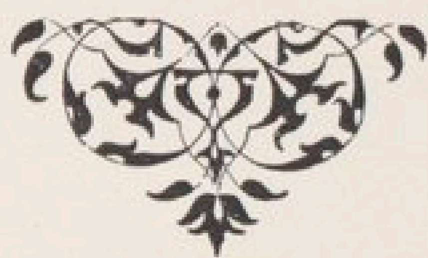
TABLE DES GRAVURES HORS TEXTE





SALON LOBAU.
DÉTAILS D'ORNEMENTATION DU PLAFOND.

TABLE DES GRAVURES DANS LE TEXTE




RF




BIBLIOTHEQUE NATIONALE DE FRANCE
3 7531 00793979 7